

**« *L'Ontario français, c'est le nom d'un combat* ».**  
**Gaétan Gervais, acteur et témoin d'une mutation référentielle**  
**(1944-2008)**

**Par**

**François-Olivier Dorais**

**Thèse présentée à la Faculté des études supérieures et postdoctorales  
à titre d'exigence partielle en vue de l'obtention de la maîtrise en histoire.**

**Université d'Ottawa**

**© François-Olivier Dorais, Ottawa, Canada, 2013**

*À mon père, la voix de la passion, sans qui je n'aurais rien entamé  
À ma mère, la voix de la raison, sans qui je n'aurais rien terminé*

## **RÉSUMÉ**

Cette thèse propose une étude de l'œuvre intellectuelle et militante de l'historien Gaétan Gervais, à la fois témoin et acteur d'une mutation référentielle en Ontario français depuis la fin des années 1960. Sont examinés les divers lieux d'enracinement de sa pensée, depuis le Sudbury français des années 1940 et 1950, en passant par le contexte de mutations culturelles, politiques et historiographiques des décennies d'après-guerre. L'étude s'étend au contenu des écrits de l'historien ainsi qu'à ses interventions dans les sphères publique et gouvernementale de l'Ontario et de la francophonie canadienne, plus spécifiquement au regard de l'éducation postsecondaire. L'analyse fait ressortir les paramètres structurants de sa pensée et montre comment elle opère dans l'espace propre au milieu minoritaire franco-ontarien. Elle fait apparaître l'historien comme l'une des principales figures énonciatrices d'une représentation identitaire axée sur une continuité référentielle avec le Canada français, porteuse d'une ambition autonomiste sur les plans institutionnel et référentiel.

## REMERCIEMENTS

Comme il en est d'usage, je tiens à adresser quelques mots de remerciements à certaines personnes, sans qui ce projet de maîtrise n'aurait jamais pu voir le jour.

Je tiens tout d'abord à souligner la présence et l'indéfectible soutien d'un directeur de thèse d'exception, Michel Bock, qui a été pour l'ensemble de mon parcours universitaire un modèle et une source d'inspiration continue. Michel Bock m'a initié aux rudiments de la science historique et a fondé en moi une passion pour cette discipline. Les nombreuses heures passées avec lui à discuter du Canada français et de l'Ontario français auront été pour moi autant d'incitatifs à poursuivre mes études dans ce champ disciplinaire. Il va sans dire que ses commentaires et conseils ont grandement contribué à l'amélioration de cette thèse.

Mes remerciements vont aussi à certains professeurs et chercheurs qui, à un moment ou un autre, ont pris le temps de discuter avec moi de ma recherche : Gratien Allaire, Yves Frenette, Guy Gaudreau, Anne Gilbert, Marcel Hamelin, E.-Martin Meunier, Jean-Pierre Pichette et Normand Séguin. Je tiens aussi à remercier tout spécialement Linda Cardinal pour m'avoir donné la chance de vivre une riche expérience d'engagement communautaire au sein de la francophonie ontarienne, expérience qui a grandement nourri la présente recherche. Merci aussi à Joanne Gervais pour son assistance, de même qu'à Daniel Cayen, Denis Daoust, Angèle Deschamps, Réjean Grenier, Huguette Parent et Gaston Tremblay pour leurs précieux témoignages.

J'aimerais souligner l'incalculable appui de Caroline Lester, dont les idées, les commentaires critiques sur mon travail et les innombrables attentions ont été plus qu'appréciés. Merci aussi à Frédérique, pour son aide à franchir le dernier droit. De plus, je m'en voudrais de passer sous silence l'apport de certains collègues et amis dans mon cheminement intellectuel : Jean-François Laniel, Serge Miville, Serge Dupuis, Stéphanie Chouinard et Blaise Guillotte.

Merci au personnel du Centre de recherche en civilisation canadienne-française, des Archives publiques de l'Ontario et des centres d'archives de l'Université Laurentienne, de l'Université d'Ottawa et de l'Université de Sudbury pour leur professionnalisme, leur patience et leur dévouement. Merci également au personnel du département d'histoire de l'Université d'Ottawa, en particulier Suzanne Dalrymple, pour leur encadrement.

Je souhaite exprimer toute ma gratitude envers mes parents, Michel et Odette, qui ont su m'appuyer moralement et financièrement tout au long de ce projet, de même qu'envers mon frère, Vincent, avec qui je prends plaisir à partager une passion pour la langue et la culture françaises.

En terminant, ce projet de thèse a pu bénéficier de l'indispensable appui financier du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH), du Fonds de recherche société et culture du Québec (FQRSC) et de l'Université d'Ottawa.

J'aimerais enfin remercier Gaétan Gervais, pour sa contribution au développement de l'Ontario français et pour sa généreuse collaboration à la réalisation du présent travail.

## TABLE DES SIGLES

ACFO : Association canadienne-française de l'Ontario  
ADELFNO : Association des étudiants de langue française du Nord de l'Ontario  
AEF : Association des étudiants et étudiantes francophones  
CAF: Comité des affaires francophones  
CANO: Coopérative des artistes du Nouvel-Ontario  
CEF : Conseil de l'enseignement en français  
CEFO : Conseil de l'éducation franco-ontarienne  
CEFFO : Conseil de l'éducation et de la formation franco-ontarienne  
CFORP: Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques  
CCAF : Comité consultatif des affaires francophones  
COAC : Conseil ontarien des affaires collégiales  
COAF: Conseil ontarien des affaires universitaires  
DÉOF : Dictionnaire des écrits de l'Ontario français  
FCFA: Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada  
FFHQ: Fédération des francophones hors Québec  
FJCF: Fédération de la jeunesse canadienne-française  
GIÉFO: Groupe interuniversitaire pour les études des Franco-Ontariens  
IHAF : Institut d'histoire de l'Amérique française  
IFO: Institut franco-ontarien  
OJC : Ordre de Jacques-Cartier  
RIN : Rassemblement pour l'indépendance nationale  
RNO: Revue du Nouvel-Ontario  
RUL: Revue de l'Université Laurentienne  
SGA: *Students' General Association*  
SHNO: Société historique du Nouvel-Ontario  
SULFO : Société des universitaires de langue française de l'Ontario  
TFO: Télévision franco-ontarienne

## TABLE DES MATIÈRES

<b>RÉSUMÉ</b> .....	II
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	III
<b>LISTE DES SIGLES</b> .....	V
<b>TABLES DES MATIÈRES</b> .....	VI
<b>INTRODUCTION</b> .....	VIII
<b>CHAPITRE 1 - HISTORIOGRAPHIE ET PROBLÉMATIQUE</b> .....	1
<b>1.1 Bilan historiographie</b> .....	1
1.1.1 L'éclatement du Canada français et de son projet identitaire.....	2
1.1.2 L'identité canadienne-française au lendemain de la « rupture » des années 1960.....	7
1.1.2.1 Identité, mémoire et bilinguisme en Ontario français.....	11
1.1.4 La contribution du savoir et des intellectuels : nouveau prisme d'analyse de la question identitaire?.....	17
<b>1.2 Problématiser l'œuvre d'un historien</b> .....	25
1.2.1 Gaétan Gervais : l'héritage contesté d'une œuvre.....	27
1.2.2 Hypothèse de recherche.....	32
1.2.3 Méthodologie et sources.....	33
<b>CHAPITRE 2 - D'ENRACINEMENT ET DE FORMATION : LE PARCOURS DE JEUNESSE DE GAÉTAN GERVAIS (1944-1972)</b> .....	37
2.1 L'enfance à Sudbury : des origines populaires au cœur du Canada français.....	38
2.2 Un enracinement intellectuel : le Collège du Sacré-Cœur.....	43
2.3 Les premiers écrits à l'Université Laurentienne.....	51
2.4 Le militantisme étudiant à l'ADELFNO.....	59
2.5 Au cœur d'une mutation épistémologique : la formation à Ottawa.....	65
<b>CHAPITRE 3 – LA DÉCENNIE 1970 : L'ASCENSION D'UN HISTORIEN DANS UNE SOCIÉTÉ EN MUTATION</b> .....	76
<b>3.1 Un espace sous tension : le contexte socioculturel et identitaire des années 1970</b> .....	76
3.2 Gaétan Gervais, la question économique et le « miracle sudburien ».....	84
3.3 Le drapeau franco-ontarien.....	90
3.4 Le rapport Gervais et l'Université Laurentienne.....	95
3.5 Historiographie, identité et transmission.....	100
3.5.1 L'autonomisation du champ scientifique franco-ontarien.....	101
3.5.2 Historiographie et identité.....	104

3.5.3 Transmettre la référence : les premiers cours d’histoire de l’Ontario français et d’histoire régionale du Nouvel-Ontario.....	109
---	-----

<b>CHAPITRE 4 – PENSER ET DIRE LA SPÉCIFICITÉ FRANCO-ONTARIENNE : TROIS POSITIONNEMENTS .....</b>	<b>113</b>
<b>4.1 Positionnement épistémologique.....</b>	<b>114</b>
<b>4.2 Positionnement idéologique .....</b>	<b>123</b>
4.2.1 Une sensibilité conservatrice.....	125
4.2.1.1 L’historien de la permanence et de la continuité .....	125
4.2.1.2 La critique de l’hybridité identitaire et du trudeauisme.....	134
4.2.2 Nationalisme, institutions et volontarisme .....	141
<b>4.3 Positionnement historiographique .....</b>	<b>152</b>
4.3.1 Un historien de la question nationale .....	155
4.3.2 La « rupture tranquille » du Canada français.....	160
4.3.3 Le « coup d’État culturel » du Québec .....	165
4.3.4 Thématiques historiques.....	168
4.3.4.1 Espace et saisie du territoire .....	168
4.3.4.2 Les « combats » du Canada français et de l’Ontario français .....	174
4.3.4.3 L’élite et le clergé canadien-français .....	178
<b>CHAPITRE 5 : GAÉTAN GERVAIS ET LA QUESTION DU POSTSECONDAIRE EN ONTARIO FRANÇAIS (1980-1996) .....</b>	<b>184</b>
<b>5.1 Le CEF et la Laurentienne (1981-1987) .....</b>	<b>185</b>
5.1.1 Un « printemps laurentien »? .....	187
5.1.2 Les limites des structures bilingues.....	194
<b>5.2 Le développement du postsecondaire français en Ontario.....</b>	<b>199</b>
5.2.1 Entre Toronto et Sudbury : la mise sur pied des collèges de langue française et le développement de l’enseignement universitaire en français .....	201
5.2.2 Gaétan Gervais et le projet d’Université française en Ontario .....	207
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>214</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>226</b>

## INTRODUCTION

*« Ou bien l'individu se réfugie dans l'enclos de la vie privée et, croyant ainsi jouir de sa liberté, il abandonne aux pouvoirs anonymes le soin de déchiffrer l'histoire. Ou bien il décide de contribuer à l'édification d'une référence habitable autrement que dans les coutumes devenues insuffisantes. Alors il devient ce que déjà lui prédisait l'apprentissage de la lecture : le citoyen d'un pays, le responsable d'une histoire, le participant à un imaginaire collectif »*

- Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, p. 352

Comprendre l'interaction qui existe entre un individu et sa propre communauté d'appartenance et mesurer l'influence qu'ils peuvent avoir l'un sur l'autre est une entreprise pour le moins hasardeuse. L'homme et son contexte social étant deux réalités en perpétuelle évolution, leur relation est difficilement saisissable et les corrélations, difficiles à mesurer. Et pourtant, lorsque l'on s'intéresse à l'évolution de l'Ontario français depuis la fin des années 1960, on ne peut s'empêcher d'évoquer la figure de Gaétan Gervais. Historien, intellectuel, conférencier, maître à penser, professeur et homme d'action, il fut à la fois observateur privilégié et acteur des multiples transformations vécues par l'Ontario français de ces dernières décennies. Connue aux yeux du grand public pour son engagement communautaire, notamment en tant que co-créateur du drapeau franco-ontarien en 1975, cet historien originaire de Sudbury se démarque aussi par l'ampleur de sa contribution scientifique au champ des études franco-ontariennes.

Tant par ses écrits qu'à travers ses nombreuses initiatives, Gaétan Gervais s'est imposé au cours des quarante dernières années comme l'une des principales figures ayant réfléchi et agi sur la condition commune des Franco-Ontariens. À la croisée de son parcours intellectuel et militant et de son milieu social surgissent divers points d'intérêt, le plus prééminent d'entre eux étant la question identitaire. Le tournant des années 1960

marque en effet un moment de profondes transformations pour la société canadienne-française dans son ensemble; accélération des phénomènes conjugués d'urbanisation et d'industrialisation, déclin de l'Église comme structure d'encadrement social et politique, avènement de l'État-providence, Révolution tranquille au Québec et montée du mouvement souverainiste. Dans ces circonstances, il était inévitable que la « référence » nationale canadienne-française subisse elle aussi d'importantes reconfigurations à la faveur d'une nouvelle « référence » québécoise, géographiquement située à l'intérieur des frontières de la province, excluant de facto les francophones à l'extérieur de celles-ci.

C'est dans un tel contexte, nous semble-t-il, qu'il faut comprendre l'importance qu'a pu représenter pour ces derniers la nécessité de se donner, après les années 1960, les assises historiques d'un nouveau cadre identitaire et mémoriel de référence pour se redéfinir dans l'espace et ré-émerger sur le plan symbolique. En Ontario français, ce besoin a donné lieu à la structuration progressive d'un nouvel espace intellectuel et à la formation de nouveaux discours sur la communauté d'appartenance, de même qu'à la recomposition de ses lieux d'affirmation<sup>1</sup>. Ces discours – émanant principalement d'une communauté savante, enseignante, artistique, journalistique et associative – sont venus formuler autant de points de vue sur le type de société franco-ontarienne qu'il convenait de conserver ou de bâtir. Gaétan Gervais surgira comme l'une des principales figures énonciatrices d'une représentation identitaire en Ontario français axée sur une continuité référentielle avec le Canada français. Son effort d'interprétation cherchera à faire sens des nombreuses transformations vécues par sa communauté d'appartenance à un point charnière de son histoire, occupant ainsi une place importante dans le processus de redéfinition d'une « référence » commune aux Franco-Ontariens.

Avant de poursuivre, il convient de préciser ce que nous entendons ici par « référence ». Ce concept, que nous empruntons à Fernand Dumont, sert d'amorce et d'enracinement à notre réflexion. Il offre un arrière-plan théorique qui nous permettra d'apprécier, au cours de la présente étude, les rapports mutuels qui se sont tissés entre

---

<sup>1</sup> Pour une étude récente de la recomposition de l'espace intellectuel franco-ontarien après les années 1960, consulter Marie LeBel, « Le discours comme patrie. Les intellectuels franco-ontariens comme interprétants de la condition historique et identitaire de l'Ontario français », thèse de doctorat (histoire), Université Laval, 2009, 494 p.

Gaétan Gervais et l'Ontario français<sup>2</sup>. Dans le sillon des thèses désormais bien connues de Benedict Anderson sur l'imaginaire national, la « référence » chez Dumont correspond au processus par lequel « des individus intègrent dans leurs comportements, dans leurs discours, une identité, qu'ils croient [...] partager avec d'autres<sup>3</sup> ». Elle se situe sur le plan des « imaginaires collectifs » et meuble la conscience de former une communauté en regroupant l'idée d'une origine commune, d'une expérience historique partagée et d'une mémoire collective. Chez Dumont, la référence est de l'ordre de la culture seconde, c'est-à-dire qu'elle se constitue comme *horizon*, dans une mise à distance de la culture première qui est celle du quotidien et du monde empirique. En ce sens, elle englobe les caractéristiques constitutives de la singularité d'une culture et explique par quel procédé des individus qui s'ignorent mutuellement peuvent en venir à se reconnaître dans une même entité – nationale par exemple – au-delà des divers particularismes sociaux. Selon Dumont, la production de la référence résulterait d'un travail qui s'effectue principalement au niveau du discours, c'est-à-dire par la création et la diffusion des symboles, des mythes, des idéologies, des mémoires et par une adhésion spontanée à ceux-ci. La référence s'institue aussi par le concours d'un réseau institutionnel et des divers moyens de communications modernes – tels que les médias, le roman ou l'histoire populaire –, intermédiaires essentiels pour en assurer l'aménagement et la transmission des diverses composantes.

Dumont voit dans l'historiographie l'une des formes de représentation qui, avec les idéologies et la littérature, donne forme à la référence d'une collectivité lorsque celle-ci est étudiée dans son déploiement sur le long terme. Les idéologies, de dire le sociologue, se posent en « relais des traditions » et orientent les possibilités d'une action commune au sein des divers groupes et mouvements sociaux. Du choc des idéologies qui se côtoient et se percutent, naît la conscience politique d'une société. Cette société fait alors l'objet de débats et de discussions, processus qui stimule sa définition et son

---

<sup>2</sup> On se référera ici à Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Boréal, 1993, 395 p. ainsi qu'à Michel Bock, « De la solidarité canadienne-française à l'éclatement des références : la mutation des identités québécoise et franco-ontarienne » dans Jean-François Savard et Alexandre Brassard (dir.), *Les relations Québec-Ontario. Un destin partagé?*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2011, p. 83-106.

<sup>3</sup> Serge Cantin et Stéphane Strapinsky, « Fernand Dumont et le Québec : un entretien avec Georges Leroux », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 9, n° 1, automne 2000, p. 17.

interprétation<sup>4</sup>. Néanmoins, les idéologies étant en situation de concurrence permanente, ne peuvent rendre compte à elles seules d'une vision partagée de l'histoire. Elles doivent ainsi, selon Dumont, être rehaussées d'une conscience historique, raison pour laquelle la conscience politique requiert *l'historiographie*. Si l'idéologie prescrit le devenir en vue de servir l'action politique, l'histoire la prolonge et s'érige en « idéologie critique » : « [...] l'historiographie confectionne des intrigues, des scénarios où les événements accèdent à une intelligibilité hypothétique<sup>5</sup> », explique-t-il. Dans un texte publié en 1970, sa réflexion sur ce point est déjà bien entamée : « [...] la science historique est une impitoyable et incessante démystification des systématisations idéologiques : par la distance qu'elle oppose à l'immédiat, par les liens qu'elle tisse du présent au passé, par son rappel inlassable que le rapport de l'homme à son histoire n'est jamais entièrement déterminé tout en étant intelligible<sup>6</sup> ». C'est aussi jusque dans la littérature que s'imprime une symbolique nationale. Selon Dumont, la littérature est partie prenante de la référence des ensembles sociaux. En répondant des dynamiques sociales desquelles elles sont issues, les œuvres littéraires sont, à leur manière, une expression de l'expérience vécue par les hommes. Ce faisant, « [la littérature] prend la suite de l'idéologue qui invente des définitions de situation et des utopies; elle prend le relais de l'historien qui, attentif à ce qui s'est réellement passé, transgresse cette positivité pour la rendre intelligible<sup>7</sup> ».

Ainsi, les historiens, comme les poètes et les écrivains, jouent un rôle particulier dans la construction des univers discursifs et mémoriels, qui eux-mêmes confirment la référence d'une collectivité. Comme le roman, l'historiographie englobe tout « [...] un univers et un destin imaginaires dans lesquels [on] peu[t] plus ou moins [se] projeter, [se] voir ou [se] prévoir comme en une sorte d'horizon<sup>8</sup> ». C'est donc à partir de cet arrière-plan – celui de l'évolution d'une dynamique référentielle en Ontario français après les années 1960 – que la présente étude s'intéresse à l'historien Gaétan Gervais.

---

<sup>4</sup> Julien Massicotte, « Culture et herméneutique: l'interprétation dans l'œuvre de Fernand Dumont », thèse de maîtrise (sociologie), Université Laval, 2003, p. 97.

<sup>5</sup> Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, op. cit., p. 345.

<sup>6</sup> Fernand Dumont, « La fonction sociale de l'histoire », *Histoire Sociale/Social History*, n° 4, novembre-décembre 1969, p. 14.

<sup>7</sup> Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, op. cit., p.347.

<sup>8</sup> Fernand Dumont, *Fernand Dumont, un témoin de l'homme. Entretiens colligés et présentés par Serge Cantin*, Montréal, L'Hexagone, 2000, p. 93.

Au cours de cette étude, nous envisagerons sa production historiographique comme participant d'un effort de perpétuation et de retotalisation des « significations collectives » d'une communauté qui est confrontée à la difficile tâche d'assurer sa propre permanence dans l'espace et le temps. En s'échelonnant sur une période de plus de 60 ans – en amont, 1944, année de naissance de Gervais jusqu'à, en aval, l'année 2008 à partir de laquelle il se retire progressivement de ses fonctions de professeur à l'Université Laurentienne – la présente thèse s'inscrit dans la problématique générale de la redéfinition du sentiment d'identité en Ontario français par suite de l'effritement de la « référence » canadienne-française. En ouvrant une fenêtre sur le contexte intellectuel franco-ontarien des décennies ayant suivi les années 1960, l'étude de l'œuvre et de la pensée de Gervais présente aussi un excellent prétexte pour faire avancer la réflexion sur le rôle de l'historiographie dans le façonnement de l'imaginaire collectif franco-ontarien des dernières décennies et, plus largement, chez les collectivités minoritaires.

Notre démarche s'insère dans le champ de l'histoire des intellectuels, c'est-à-dire l'étude des intellectuels comme groupe social et dont la démarche se situe à la croisée de l'histoire classique des idées, l'histoire de la philosophie, l'histoire des mentalités et l'histoire culturelle<sup>9</sup>. Notre approche favorise une compréhension de l'intellectuel comme étant d'abord en interaction avec son milieu culturel. Comme le faisait remarquer Pascale Ryan, plusieurs chercheurs ont, au cours des dernières années, œuvré pour une définition plus ouverte de l'intellectuel non plus centrée sur son acception franco-française (dreyfusarde, sartrienne) mais plutôt comprise comme une « figure changeante » tributaire du contexte national et historique dans lequel elle s'inscrit. Ainsi, Ryan dira de l'intellectuel qu'il « doit nécessairement prendre ses racines dans sa société d'origine ou d'appartenance<sup>10</sup> ». Or, cette société étant elle-même le produit d'une constante évolution, « l'étude du personnage et de sa fonction exige [...] une nécessaire démarche d'historicisation et de contextualisation<sup>11</sup> ». S'agissant d'un intellectuel comme Gaétan Gervais, cette démarche s'avère d'autant plus cruciale du fait qu'il s'agit d'un intellectuel confronté à la réalité minoritaire. Celle-ci désigne, pour le dire avec François Paré,

---

<sup>9</sup> François Dosse, *La marche des idées : histoire des intellectuels, histoire intellectuelle*, Paris, Découverte, 2003, p. 11.

<sup>10</sup> Pascale Ryan, « Des intellectuels en Europe et en Amérique. Un état de la question », *Mens : revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 4, n° 1, automne 2003, p. 15.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 13.

« l'espace propre des cultures marginalisées et minorisées <sup>12</sup> », caractérisées par la fragilité de leur propre destin et dont l'existence est, d'après le mot de Kundera, « perpétuellement menacée ou mise en question car leur existence [même] est question <sup>13</sup> ».

Cette thèse n'entend pas traiter en profondeur des modalités d'engagement de l'intellectuel en milieu minoritaire, bien qu'elle en expose un intéressant cas de figure. Notre démarche cherche surtout à comprendre le sens d'une œuvre travaillée par la configuration du milieu à partir duquel elle est produite et de montrer en quoi elle a participé à la problématisation de l'identité franco-ontarienne après ce que l'on a appelé la « rupture » des années 1960. Comme le rappelait l'historien Jacques Le Goff, « un grand personnage est probablement le thème historique qui permet d'aller le plus à fond dans une période [...] On parle le mieux de l'ensemble d'une société à travers un personnage <sup>14</sup> ». Telle est l'optique dans laquelle la présente étude est réalisée, c'est-à-dire dans ce double souci de rendre compte du parcours singulier d'un homme et de son œuvre, tout en prêtant attention à la manière dont ceux-ci se sont inscrits au sein d'un collectif.

Notre démarche se limite à dégager les paramètres unificateurs de la pensée de Gaétan Gervais de même que ses diverses déclinaisons dans l'action de manière à être mieux à même d'apprécier son œuvre et de la reconnaître comme l'une des formes prééminentes du récit de la vie des Franco-Ontariens, génératrice de l'identité du groupe. Seront ainsi étudiées diverses catégories de son parcours dans une perspective à la fois chronologique et thématique. Nous commencerons donc cette étude par un chapitre passant en revue l'historiographie portant sur la question de l'identité en Ontario français, détour qui nous permettra par la suite de dégager notre problématique. Nous en profiterons aussi pour nous positionner par rapport aux diverses analyses critiques de l'œuvre de Gervais qui ont été proposées jusqu'à présent. Le deuxième chapitre s'intéressera à la période de 1944 à 1972, c'est-à-dire celle de son parcours de jeunesse depuis l'enfance à Sudbury, en passant par sa formation intellectuelle jusqu'à sa prise de

---

<sup>12</sup> François Paré, *Le fantasme d'Escabana*, Québec, Nota Bene, 2007, p. 172.

<sup>13</sup> Milan Kundera, *Les testaments trahis*, Paris, Gallimard, 1993, p. 225.

<sup>14</sup> Cité dans Xavier Gélinas et Lucia Ferretti (dir.), *Duplessis : son milieu, son époque*, Québec, Septentrion, 2010, p. 31.

fonctions comme chargé de cours en histoire à l'Université Laurentienne. Notre troisième chapitre abordera la décennie 1970, plus exactement la période d'ébullition artistique et culturelle qui eut pour épigone la ville de Sudbury. Celle-ci fait intervenir toute une génération de jeunes artistes francophones qui propose une redéfinition des cadres de référence identitaire de l'Ontario français. Nous tâcherons de situer Gaétan Gervais à l'intérieur de cette période mouvementée, plus exactement au regard de son positionnement intellectuel face à l'idéologie de la contre-culture, de sa participation à la création du drapeau franco-ontarien et aux discussions entourant la réforme des programmes en français à l'Université Laurentienne. Nous discuterons aussi de l'émergence d'une historiographie proprement franco-ontarienne en insistant sur les premières contributions écrites de l'historien sudburois, sur son rôle dans le développement des réseaux de savoir sur l'Ontario français et des premiers cours sur l'histoire de cette collectivité, et celle du Nouvel-Ontario, à l'Université Laurentienne. Notre quatrième chapitre proposera une analyse plus approfondie de son œuvre écrite publiée au cours des années 1980, 1990 et 2000. Nous procéderons à l'examen de trois positionnements (épistémologique, idéologique et historiographique) décrivant l'essentiel de sa conception de l'Ontario français de même que des modalités de sa pratique historique. Le dernier chapitre de notre thèse portera sur la question du postsecondaire en Ontario français, dossier dans lequel Gervais sera particulièrement actif entre 1980 et 1996. Il s'agira d'user de ce cas de figure pour montrer comment opère sa pensée dans le domaine spécifique de l'éducation. Nous montrerons notamment en quoi son engagement pour le développement d'un réseau scolaire supérieur en français à la Laurentienne (à titre de directeur du Conseil de l'enseignement en français (CEF)) comme à l'échelle de la province (comme fonctionnaire au ministère des Collèges et Universités de 1987 à 1989 et président du Conseil de l'éducation franco-ontarienne (CEFO) (de 1991 à 1994) s'inscrit dans la même ambition de favoriser le développement de structures et d'une référence autonomes en Ontario français.

# CHAPITRE 1

## HISTORIOGRAPHIE ET PROBLÉMATIQUE

La thématique identitaire s'est progressivement imposée comme l'un des sujets d'étude prioritaires par plusieurs praticiens des sciences sociales au cours des dernières décennies. Ces questionnements ont d'ailleurs connu un écho formidable dans la littérature universitaire au Québec comme en francophonie canadienne, et ce, tout particulièrement en Ontario français. Le présent chapitre cherche à rendre compte des différentes perspectives historiques et sociologiques rendues sur la problématique identitaire au Canada français et en Ontario français de même que des principaux débats que celles-ci ont soulevés chez les chercheurs. Ce détour nous permettra par la suite de jauger l'importance accordée à la place et au rôle des intellectuels dans l'étude de cette problématique après les années 1960 et de situer, en dernière instance, l'œuvre de l'historien Gaétan Gervais à l'intérieur de celle-ci.

### 1.1 Bilan historiographique

Comment qualifier les trente dernières années de production historiographique et sociologique sur la question de l'identité en Ontario français? Qui sont les auteurs? Quels sont les principaux courants théoriques, les approches dominantes, les thèmes privilégiés et les questions fortes? Comment se configurent les débats? Pour répondre à ces interrogations, nous exécuterons, dans un premier temps, un tour d'horizon des principaux écrits publiés depuis la fin des années 1970. Pour cela, nous avons identifié trois champs historiographiques pertinents. Ces champs nous éclaireront respectivement sur des éléments de contexte relatifs à 1) l'éclatement du Canada français et de son projet identitaire et; 2) la nature des débats entourant la question identitaire en Ontario français après la « rupture » des années 1960. Nous réserverons le dernier champ à l'objet de notre thèse, soit; 3) la contribution des intellectuels à la redéfinition du cadre de référence identitaire franco-ontarien<sup>15</sup>.

---

<sup>15</sup> Aux fins du présent chapitre, nous avons décidé de ne pas discuter des travaux de Gaétan Gervais étant donné que ceux-ci constituent notre bassin principal de sources et feront l'objet d'une analyse plus poussée dans les sections subséquentes de la thèse.

### ***1.1.1 L'éclatement du Canada français et de son projet identitaire***

Nombreux sont les chercheurs qui ont démontré en quoi la Révolution tranquille est venue marquer la fin de l'ancienne identité canadienne-française et le projet national dans lequel elle s'inscrivait. L'historien Pierre Savard figure probablement parmi les premiers à s'être intéressés à cette question au regard de l'évolution des relations entre le Québec et la francophonie canadienne. Selon l'auteur, la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle se caractérise par l'établissement d'importants réseaux migratoires entre les deux provinces et par l'émergence d'une solidarité canadienne-française consolidée en partie par la crise scolaire du règlement 17. C'est d'ailleurs sous le signe de cette solidarité qu'évoluent les relations entre les deux groupes jusqu'aux années 1960, moment où s'opère, selon Savard, une redéfinition des identités franco-québécoise et franco-ontarienne. Sous l'impulsion du mouvement souverainiste et de la place prépondérante prise par les États providences fédéral et provinciaux, les dimensions structurelles ou spatiales sont progressivement venues supplanter la dimension culturelle du Canada français, favorisant ainsi une provincialisation des référents identitaires (que confirme l'apparition simultanée dans le discours public des néologismes « Franco-Ontariens » et « Québécois »)<sup>16</sup>.

Dans une perspective similaire, l'historien Fernand Harvey estime que l'on peut considérer le tournant des années 1960 « comme le point de départ d'une grande déchirure identitaire au sein de la nation canadienne-française<sup>17</sup> ». La modernisation des structures de l'État québécois inaugure une profonde mutation géopolitique et annonce la fin du projet national canadien-français traditionnel. Selon Harvey, cette déchirure doit aussi se comprendre à l'aune de facteurs économiques et sociologiques clés tels que l'urbanisation et l'industrialisation des communautés francophones du Canada. Au Québec, ce changement est vécu on ne peut plus positivement, comme un moment d'affirmation politique et de libération. Hors Québec, la perspective d'un Québec souverain et la mise au rancart du projet national canadien-français font naître « un sentiment de laissés-pour-compte ». Il en résulte le développement de nouvelles identités francophones régionales, balisées par les territoires provinciaux. L'adoption d'un

---

<sup>16</sup> Pierre Savard, « Relations avec le Québec » dans Cornelius J. Jaenen (dir.), *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1993, p. 231-263.

<sup>17</sup> Fernand Harvey, « Le Québec et le Canada français : histoire d'une déchirure » dans *Les Discours de l'altérité*, Cahiers du CEFICO, n° 12, Regina, Institut de formation linguistique, 1994, p. 3-18.

nouveau référent culturel – celui de « francophonie canadienne » – remplace celui du « Canada français » et vient ainsi, de dire Harvey, confirmer une identification renouvelée au Canada dans son ensemble.

L'historien Marcel Martel s'intéresse pour sa part à l'évolution des relations entre le Québec et la francophonie canadienne depuis la Confédération jusqu'au mitan des années 1970<sup>18</sup>. Selon lui, le contexte d'après-guerre, et tout particulièrement les années 1960, représente aussi un moment clé pour comprendre les transformations historiques radicales auxquelles doit faire face le Canada français. Durant cette période, il s'élabore au Québec un projet politique orienté vers une plus grande autonomie provinciale. La modernisation de l'État québécois, devenu le lieu de l'émancipation économique, politique et culturelle des Canadiens français, s'accompagne d'un néonationalisme qui vient bouleverser la problématique nationale. Ce courant d'idées, qui irrigue toute la pensée souverainiste des années 1960, procède alors d'une redéfinition du tracé des frontières de la nation canadienne-française pour épouser celles du nouvel État-providence québécois<sup>19</sup>. Ce changement dans la manière d'entrevoir l'avenir du projet canadien-français en Amérique marque, rajoute Martel, une « rupture » qui, déjà annoncée par le démembrement de l'Ordre de Jacques-Cartier (OJC) en 1965 puis consommée au moment des États généraux du Canada français, entraîne l'« exclusion » des francophones hors Québec<sup>20</sup>. Cet épisode vient confirmer aux yeux de tous le caractère désormais incompatible des besoins du Québec, pour qui le salut de la culture française en Amérique du Nord doit désormais passer par la consolidation de son État provincial, et ceux des groupes francophones minoritaires, encore attachés au principe de dualité nationale inscrit dans le cadre fédéral. Sur le plan identitaire, cette transformation « provoque une fragmentation de l'identité canadienne-française et

---

<sup>18</sup> Marcel Martel, *Le deuil d'un pays imaginé. Rêves, luttes et déroute du Canada français*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1997, 204 p.

<sup>19</sup> Comme le rappelait l'historien Michael Behiels, ce néonationalisme, dont les premiers théoriciens gravitaient autour de l'École historique de Montréal, ne fera pas non plus l'économie d'une critique parfois virulente à l'endroit des fondements de l'idéologie nationaliste traditionnelle canadienne-française. Une nouvelle génération d'intellectuels, regroupés au sein de revues comme *Cité Libre* ou *Parti Pris* de même que certaines branches de l'épiscopat canadien-français ne manqueront pas non plus de fustiger cette idéologie (voir Michael Behiels, *Prelude to Quebec's Quiet Revolution : Liberalism versus Neoliberalism, 1945-1960*, Kingston, McGill-Queen's University Press, 1985, 366 p. Voir aussi Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise : selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet. 1944-1969*, Québec, Septentrion, 1993, 561 p.).

<sup>20</sup> Marcel Martel, *op. cit.*, p. 18.

amène, en partie, un changement des appellations identitaires<sup>21</sup> » des francophones des autres provinces du pays. De Canadiens français qu'ils étaient, ils seront désormais Franco-Ontariens, Franco-Albertains ou Fransaskois. Ainsi, selon Martel, il faut voir dans la construction de ces identités provincialement ancrées la conséquence directe d'une remise en question par l'intelligentsia québécoise du Canada français comme projet culturel, identitaire et instrument de l'action collective.

Le clivage identitaire entre le Québec et les francophones à l'extérieur de ses frontières s'est accompagné d'un clivage tout aussi significatif sur le plan des structures institutionnelles d'encadrement social. La succession de changements que connaissent les communautés francophones minoritaires trouve donc aussi une part de sa logique dans le rapide déclin des effectifs de l'Église catholique qui constituaient, en quelque sorte, la charpente de la société canadienne-française. Pour le sociologue Jean Gould, la transformation majeure contenue dans le champ religieux au courant des années 1960 est une dynamique centrale de la Révolution tranquille<sup>22</sup>. L'Église aurait joué un rôle d'ordre quasi étatique au Canada français en décrivant une structure organisationnelle et une modernisation interne qui lui est similaire<sup>23</sup>. L'éclatement du Canada français au profit de l'émergence de l'État-providence keynésien québécois se résume ainsi, d'après Gould, à une phase de transfert de « l'Église-nation » à « l'État-nation ». Hors Québec, le réseau institutionnel dirigé par le clergé et financé à même la communauté se démantèle aussi progressivement pour être repris par l'appui des gouvernements provinciaux et fédéral, devant lesquels deviennent redevables les communautés francophones et leurs associations délibératives. À ce titre, l'Ontario français présente effectivement un cas de figure intéressant où les États fédéral et provincial prennent eux aussi le relais de l'Église au tournant des années 1960, tout particulièrement dans les domaines de l'éducation et de la culture. Selon l'historien Gratien Allaire, le changement du rôle joué par l'Église est tout aussi, sinon davantage, nécessaire à considérer pour comprendre l'effritement des

---

<sup>21</sup> *Ibid.* p. 18.

<sup>22</sup> Jean Gould, « La genèse catholique d'une modernisation bureaucratique » dans Stéphane Kelly (dir.), *Les idées mènent le Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2003, p. 145-174.

<sup>23</sup> C'est là un constat également partagé par le sociologue Jean-Philippe Warren, pour qui « le Canada français est d'abord et avant tout nourri symboliquement et structuré institutionnellement par l'Église catholique ». Voir Jean-Philippe Warren, « L'invention du Canada français : le rôle de l'Église catholique » dans Martin Pâquet et Stéphane Savard (dir.), *Balises et références. Acadie, francophonie*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007, p. 22.

rapports entre les francophonies canadienne et québécoise<sup>24</sup>. Ce constat suggère que l'évolution des transformations subies par l'Église au Québec et ailleurs en francophonie canadienne mériterait à coup sûr un examen comparatif plus fouillé.

Ces quelques perspectives sur l'éclatement du projet identitaire canadien-français nous présentent les années 1960 comme étant le principal moment de rupture du Canada français. En ce qui a trait aux facteurs ayant provoqué cette rupture, on retient la poussée souverainiste au Québec, la modernisation des structures étatiques provinciales et fédérales et le déclin simultané du rôle des institutions religieuses dans la structuration de l'espace public canadien-français. Une production scientifique récente est toutefois venue complexifier le sens qui est à donner à ce phénomène, à ses causes de même qu'à la période de son avènement. L'historien Yves Frenette, dans sa *Brève histoire des Canadiens français*, a par exemple défendu l'idée selon laquelle une rupture entre le Québec et les francophones à l'extérieur de ses frontières est déjà perceptible au lendemain de la Première Guerre mondiale. Celle-ci découlerait en partie des phénomènes conjugués de l'urbanisation et de l'industrialisation qui faisaient alors pression sur les institutions traditionnelles canadiennes-françaises et invitaient le mouvement nationaliste canadien-français à se replier progressivement sur le Québec<sup>25</sup>. Quelque temps avant lui, l'historien Chad Gaffield, en analysant les controverses entourant la langue d'enseignement dans le comté de Prescott vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, décèle pour sa part dès 1880 les premiers ferments d'une identité régionale franco-ontarienne<sup>26</sup>. Aux yeux de René Dionne, la formation d'une identité collective franco-ontarienne remonterait plutôt aux années de lutte du Règlement 17, soit de 1912 à 1927. Cette période, lourde de tourments et d'inquiétudes, aurait permis aux francophones de

---

<sup>24</sup> Gratien Allaire, « Le rapport à l'autre : l'évolution de la francophonie de l'Ouest » dans Joseph-Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada. L'état des lieux*, Moncton, Édition d'Acadie, 1999, p. 163-189. Voir aussi Gratien Allaire, « De l'Église à l'État : le financement des organismes francophones de l'Ouest, 1956-1970 » dans Jean Lafontant, (s. la dir. de). *L'État et les minorités*. Saint-Boniface, Les Éditions du Blé, 1993, p. 229-245 et Daniel Savas, « L'impact des politiques d'aide du Secrétariat d'État sur l'évolution financière de la Fédération des Franco-Colombiens » dans Monique Bournot-Trites, William Bruneau et Robert Roy (dir.), *Les outils de la francophonie: actes du sixième Colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, tenu à Richmond, Colombie-Britannique, les 10 et 11 octobre 1986*, Saint-Boniface, Man., CEFCO; Vancouver, University of British Columbia, 1988, p. 11-54.

<sup>25</sup> Yves Frenette, *Brève histoire des Canadiens français*, Montréal, Boréal, 1998, 209 p.

<sup>26</sup> Chad Gaffield, *Aux origines de l'identité franco-ontarienne : éducation, culture, et économie*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1993, p. 17.

l'Ontario de prendre conscience de la fragilité de leur situation, comme en témoigne le déploiement d'une foisonnante littérature de combat<sup>27</sup>. Une récente étude de l'historien Michel Bock sur les mouvements de jeunesse en Ontario français rappelle pour sa part que l'on ne peut comprendre l'éclatement du Canada français uniquement à l'aune de la mise en forme d'une identité québécoise moderne ou encore du rôle joué par les structures étatiques. Ainsi, faudrait-il également considérer dans l'équation le rôle joué par « l'idéologie de participation » et son idéal « égalitariste » et « anti-élitiste », alors bien en vogue au sein des mouvements de jeunesse, pour expliquer la marginalisation de la référence nationale canadienne-française dans l'évolution de la représentation identitaire de ces derniers<sup>28</sup>. L'idée même du Canada français aurait donc fait l'objet d'une remise en question à l'intérieur de la collectivité franco-ontarienne et ne serait pas uniquement redevable à des facteurs qui lui font pression de l'extérieur.

Qu'à cela ne tienne, si l'éclatement du Canada et de son projet identitaire ont connu un intérêt certain de la part des historiens, il reste que peu d'entre eux se sont intéressés à la manière dont la francophonie ontarienne a négocié son dilemme identitaire dans les décennies qui ont suivi la « rupture » consacrée au moment des États généraux de novembre 1967, événement encore aujourd'hui associé au chant du cygne de l'identité canadienne-française. Toujours selon Bock, cette histoire, à laquelle les sociologues et les pédagogues ont fourni plusieurs éléments de compréhension, reste à faire<sup>29</sup>. À ce titre, nous nous proposons, par l'étude de l'œuvre et de la pensée de Gaétan Gervais, de porter un éclairage supplémentaire sur cette période moins investie par l'historiographie en restituant la perspective d'un acteur clé du débat sur l'identité franco-ontarienne au lendemain de la grande « rupture » des années 1960. Mais d'abord, tâchons de rendre compte des quelques travaux qui ont déjà balisé ce champ d'étude pour en dégager quelques constats.

---

<sup>27</sup> René Dionne, « La littérature franco-ontarienne : esquisse historique (1610-1987) » dans Cornelius J. Jaenen, dir. *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1993, p. 361.

<sup>28</sup> Voir Michel Bock, « De la "tradition" à la "participation" : les années 1960 et les mouvements de jeunesse franco-ontariens », *Cahiers Charlevoix* VIII, 2010, p. 113-198. L'auteur s'appuie sur les quatre mouvements de jeunesse suivants : l'Association de la jeunesse franco-ontarienne (1949-1971), la Conférence-consultation de la jeunesse franco-ontarienne (1967-1968), l'Association provinciale des mouvements de jeunes de l'Ontario français (1968-1971) et Direction –Jeunesse (1970-2002).

<sup>29</sup> Michel Bock, « Se souvenir et oublier » dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'Espace francophone en milieu minoritaire au Canada. Nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Fides, 2008, p. 161-203.

### 1.1.2 *L'identité franco-ontarienne au lendemain de la « rupture » des années 1960*

Vers la fin des années 1970, plusieurs indices laissent entrevoir un désir chez les Franco-Ontariens de débattre publiquement de leur identité collective. Nous en voulons d'ailleurs pour preuve le film du cinéaste Paul Lapointe (*J'ai besoin d'un nom*) qui, en 1978, rappelle à l'Ontario français la quête inachevée de son identité propre. L'apparition presque simultanée du néologisme « Ontarois » lors du rassemblement *Contact franco-ontarien* en automne 1979 puis, par la suite, sous la plume de Yolande Grisé<sup>30</sup>, participe de cette quête identitaire. Ces tentatives qui consistent à vouloir « nommer » la francophonie ontarienne (puisque'il s'agit bien de tentatives, le terme « ontarois » n'ayant jamais connu de rayonnement à l'extérieur des milieux artistiques) expriment, au mieux, le désir vital pour la communauté franco-ontarienne de se redéfinir sur de nouvelles assises identitaires fortes.

Dans son article « Essor et déclin du Canada français », qui devait constituer la suite de sa *Genèse de la société québécoise*, Fernand Dumont offre quelques clés qui nous permettent de comprendre, d'un point de vue macrosociologique, ce qui s'apparente à la quête d'un nouveau projet identitaire. Pour évoquer cette transformation, le sociologue de l'Université Laval explique que les communautés francophones minoritaires se sont constituées en délaissant la « référence » traditionnelle canadienne-française pour édifier leurs propres « références » provinciales. Le processus aurait ainsi été similaire à celui auquel s'est adonné le Québec depuis la Révolution tranquille au sens où l'Ontario français a lui aussi cherché à se réaliser en tant qu'entité globale dans une unité de sens et de symboles. Dans le cas de l'Ontario français, Dumont identifie deux moments forts : la bataille contre le règlement 17 et la Révolution tranquille. Le premier marquerait l'avènement d'une référence proprement franco-ontarienne, c'est-à-dire une forme d'organisation sociale particulière qui procède d'une « solidarité institutionnalisée » par de nouveaux espaces délibératifs tels que l'ACFEO, fondé en 1910, et le journal *Le Droit*, lancé en 1913. Fragilisée par l'instabilité économique et politique des décennies qui suivront, cette référence sera appelée à se redéfinir, cette fois-

---

<sup>30</sup> Yolande Grisé, *Pour se faire un nom*, Montréal, Fides, 1982, 313 p.; Yolande Grisé, *Ontarois, on l'est encore!*, Ottawa, Le Nordir, 2002, 435 p.

ci au second moment duquel surgit l'expression politique et culturelle de la nation québécoise nouvellement constituée. En témoignage, souligne-t-il, l'émergence simultanée d'une historiographie et d'une littérature proprement franco-ontarienne sur laquelle nous reviendrons dans le présent travail. Dumont nous met toutefois en garde quant à une éventuelle réalisation effective de cette référence franco-ontarienne, laquelle risque de ne servir qu'à « dissimuler » le déclin d'une culture nationale plutôt que de « confirmer » la consolidation d'un nouveau sentiment d'appartenance<sup>31</sup>. Nous l'avons souligné, le cadre conceptuel mobilisé par Dumont est éclairant et fécond. Il nous a d'ailleurs été d'un précieux recours pour la présente étude.

C'est toutefois dans un article intitulé « From French Canadians to Franco-Ontarians and Ontarois : New Boundaries, New Identities » publié en 1979, que les auteurs Danielle Juteau-Lee et Jean Lapointe prennent, pour la première fois dans un dessein scientifique, la pleine mesure du désenracinement identitaire auquel sont confrontés les francophones de l'Ontario. Interpellés par la multiplication des questionnements identitaires de la communauté, les deux sociologues s'interrogent sur les changements internes et externes qui ont pu provoquer ce phénomène. Pour eux, l'identité étant une catégorie indissociable de l'espace qui la contient, le passage de l'identité canadienne-française à l'identité franco-ontarienne doit être compris à l'aune d'un processus de « scission-division » qui procède d'une fluctuation des frontières ethniques du groupe. Ainsi, deux facteurs seraient à l'origine de ces fluctuations : 1) d'un point de vue extérieur, il y a l'avènement de la nation québécoise contemporaine, ce qui a pour conséquence de rendre désuet la nation canadienne-française et de contraindre les minorités francophones à refonder leur appartenance identitaire ; 2) d'un point de vue interne, il faudrait considérer la transformation de la structure sociale ontarienne par l'urbanisation et l'industrialisation de la collectivité francophone de l'Ontario, toutes deux venues modifier sa « structure occupationnelle ». Encadré par une intervention croissante de l'État provincial dans la régulation de divers secteurs de la société affectant son développement (l'éducation, la santé, la culture et les services sociaux), l'Ontario français urbain allait voir dans la province et ses institutions de nouveaux lieux d'action

---

<sup>31</sup> Fernand Dumont, « Essor et déclin du Canada français », *Recherches sociographiques*, vol. 38, n° 3, 1997, p. 436-437.

privilegiés pour assurer la survie du groupe et, accessoirement, un nouveau territoire d'identification<sup>32</sup>. Il est à noter toutefois que ces auteurs accordent peu d'attention aux questionnements relatifs à la mémoire. Pourtant, la remise en question du cadre identitaire canadien-français après les années 1960 s'accompagne d'une redéfinition du rapport à la mémoire canadienne-française, tantôt sur le registre de la rupture, tantôt sur celui de la continuité. L'étude de l'œuvre de Gervais nous permet ainsi de porter un éclairage nouveau sur cette dimension parfois négligée de la question identitaire.

D'autres chercheurs se sont, quant à eux, penchés sur la problématique identitaire en Ontario français et ailleurs au regard du rôle accru joué par les structures étatiques canadiennes après 1960<sup>33</sup>. Au lendemain de la Seconde Guerre, les gouvernements s'immiscent de plus en plus dans différents secteurs de la société, par la création d'un réseau d'éducation, de nouvelles agences, par le développement de nouveaux programmes et la prise en charge de certains services publics. Dans son livre *Comment un peuple oublie son nom : la crise identitaire franco-ontarienne et la presse française de Sudbury (1960-1975)*, l'historien Michel Bock est l'un des premiers chercheurs à s'être interrogé de manière approfondie sur les conséquences idéologiques et identitaires pour la minorité franco-ontarienne des initiatives du gouvernement central canadien. En examinant l'évolution du discours identitaire dans la presse française de Sudbury, l'auteur note un recul progressif, mais définitif, du terme « Canadien français » et l'essor non moins spectaculaire du terme « francophone<sup>34</sup> ». La prévalence de ce second terme pour identifier la communauté franco-ontarienne ne serait pas sans rapport au projet de *nation-building* canadien de Pierre Trudeau, projet dont le cadre idéologique aurait privilégié la mise au rancart du biculturalisme canadien au profit d'un Canada bilingue et multiculturel. Ce cadre avait justement cela de particulier qu'il s'est accompagné, fait

---

<sup>32</sup> Danielle Juteau-Lee et J. Lapointe, « From French Canadians to Franco-Ontarians and Ontarois: New Boundaries, New Identities » dans Jean L. Elliot (dir.), *Two Nations, Many Cultures: Ethnic Groups in Canada*, Scarborough, Prentice-Hall, 1983, p. 99-113. Voir aussi Danielle Juteau-Lee « Français d'Amérique, Canadiens français, Franco-Ontariens, Ontarois: qui sommes-nous ? », *Pluriel*, n° 24, 1980, p. 21-43.

<sup>33</sup> Pour une description détaillée de la contribution des gouvernements fédéral et provincial ontariens dans l'éveil culturel de l'Ontario français des années 1970, voir Valérie Malenfant, « La contribution des gouvernements fédéral et ontarien à la révolution culturelle : le cas du Nouvel-Ontario, 1969-1977 », thèse de maîtrise (histoire), Université Laurentienne, 2005, 191 p.

<sup>34</sup> Michel Bock, *Comment un peuple oublie son nom. La crise identitaire franco-ontarienne et la presse française de Sudbury*, Sudbury, Prise de parole, 2001, p. 69.

remarquer Bock, de la diffusion d'un nouveau paradigme identitaire auprès des minorités françaises – en partie via le Secrétariat d'État – qui aurait contribué à réduire à une simple catégorie linguistique (francophone) une identité qui se voulait alors nationale (canadienne-française). L'examen des conséquences des actions de l'État fédéral sur le sentiment d'identité des Franco-Ontariens a également suscité l'intérêt de l'historien Stéphane Savard. Selon lui, que ce soit par une acceptation ou une résistance des positions constitutionnelles et politiques exprimées par Ottawa, il persisterait chez les leaders franco-ontariens au-delà même de l'année du rapatriement de la Constitution, une revendication identitaire fondée sur une logique nationale et le désir de se réclamer de la thèse des deux peuples fondateurs<sup>35</sup>.

Revisitant cette problématique, Michel Bock est venu apporter d'importantes nuances dans l'historiographie récente de la question identitaire en Ontario français. Son étude menée sur le Comité franco-ontarien d'enquête culturelle montre qu'il subsiste, après les années 1960, un désir manifeste d'inscrire l'identité, la culture et l'expérience historique des Franco-Ontariens dans le grand projet de société canadien-français<sup>36</sup>. Cette hypothèse suggère que la « rupture structurelle » indéniable survenue au tournant des années 1960 ne se serait pas simultanément enjointe d'une rupture identitaire équivalente. Cette dernière serait survenue plutôt quelques années après, comme le constate le même auteur dans un article récent examinant l'évolution des relations entre le gouvernement québécois et la FFHQ<sup>37</sup>. Ce serait plutôt l'adoption de la constitution de 1982 conjuguée à la prise de pouvoir des libéraux de Robert Bourassa qui auraient marqué un tournant alors qu'en 1991, la FCFA<sup>38</sup> fait montre d'une réconciliation évidente avec l'ordre constitutionnel canadien et, du coup, cesse de « lier le destin de ce qu'elle appellera désormais la "francophonie canadienne" à celui du Québec<sup>39</sup> ». Ce changement

---

<sup>35</sup> Stéphane Savard, « "Je t'aime, moi non plus", réceptivité et identités des membres des élites franco-ontariennes vis-à-vis du gouvernement Trudeau, 1968-1984 », thèse de maîtrise (histoire), Université Laval, 2005, 146 p.

<sup>36</sup> Michel Bock, « "Jeter les bases d'une « politique franco-ontarienne" : le Comité franco-ontarien d'enquête culturelle à l'heure des grandes ruptures (1967-1970) », à paraître dans *Cahiers Charlevoix IX*, 2012.

<sup>37</sup> Michel Bock, « La Fédération des francophones hors Québec devant le gouvernement québécois (1976-1991) : groupe de pression ou compagnon d'armes ? », texte à paraître, 2012.

<sup>38</sup> L'acronyme désigne la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) dont l'ancêtre immédiat est la FFHQ.

<sup>39</sup> *Ibid.*

témoignerait d'une intégration symbolique progressive de l'identité francophone hors Québec à une nouvelle « référence » canadienne, et, à l'inverse, d'une mise à l'écart définitive de la référence nationale canadienne-française au lendemain du rapatriement de la constitution<sup>40</sup>. La contribution récente du jeune historien Serge Miville est également venue apporter des éclaircissements significatifs à ce chapitre. En s'appuyant sur une étude approfondie de divers journaux régionaux de l'Ontario français, l'auteur constate qu'en dépit d'une rupture plus ou moins profonde avec le Canada français, il subsisterait, jusqu'au début des années 1980, une filiation entre les journaux, l'espace et l'histoire canadiens-français, dévoilant ainsi d'étonnants traits de continuité avec la mémoire canadienne-française dans la construction identitaire de la communauté franco-ontarienne<sup>41</sup>.

À n'en point douter, ces récentes contributions laissent présager de féconds renouvellements dans l'étude de la problématique identitaire en Ontario français et dans la francophonie canadienne. Elles nous convoquent, entre autres choses, à une remise en question de la catégorie de « rupture » dans la lecture des paramètres identitaires de l'Ontario français en évolution depuis les années 1960 et nous invitent à percevoir les éléments de continuité qui ont pu s'y affirmer.

#### *1.1.2.1 Identité, bilinguisme et mémoire en Ontario français*

La problématique identitaire au sein de la francophonie ontarienne au lendemain des années 1960 a également donné lieu à un important débat autour de l'émergence de ce que le sociologue Roger Bernard appelle la « bilinguisation » de l'identité francophone. Phénomène constaté surtout chez les jeunes générations, cette tendance qui consiste à mettre de l'avant une « identité bilingue » traduirait un étiolement de l'identité culturelle française en se présentant comme une étape transitoire entre deux unilinguismes. Le

---

<sup>40</sup> *Ibid.* Voir aussi Michel Bock, « De la solidarité canadienne-française à l'éclatement des références : la mutation des identités québécoise et franco-ontarienne » dans Jean-François Savard et Alexandre Brassard (dir.), *Les relations Québec-Ontario. Un destin partagé?*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2011, p. 83-106.

<sup>41</sup> Serge Miville, « "À quoi sert au Canadien français de gagner l'univers canadien s'il perd son âme de francophone ?" Représentations identitaires et mémorielles dans la presse franco-ontarienne après la « rupture » du Canada français (1969-1986) », thèse de maîtrise (histoire), Université d'Ottawa, 2012, 246 p.

bilinguisme en milieu minoritaire se démarquerait, selon Bernard, par son caractère soustractif en contribuant à l'accélération d'un processus de transfert linguistique du français à l'anglais, langue seconde devenue langue première, dans la sphère publique comme dans la sphère privée<sup>42</sup>. Sur cette question, on pourrait lui opposer la thèse de Diane Gérin-Lajoie qui, dans ses études ethnographiques réalisées sur la problématique identitaire et l'école de langue française en Ontario, considère l'identité bilingue comme une sorte de nouvel état identitaire qui ne mènerait pas forcément à l'assimilation comme le prétend Bernard, mais plutôt à une recomposition des paramètres mouvants de l'identité au cours de laquelle une appartenance forte à la francophonie se maintiendrait<sup>43</sup>. C'est d'ailleurs l'un des constats que tire la chercheuse Christine Dallaire de son étude discursive menée sur les conceptions de l'identité francophone véhiculée par les jeunes aux Jeux franco-ontariens. Pour la sociologue, « comme être "Canadien", pour [les jeunes franco-ontariens], signifie être bilingue et participer aux deux composantes, francophone et anglophone, de la nation canadienne, cette identité souligne ainsi leur appartenance à la nation sans pour autant rejeter l'appartenance francophone ». Ainsi, « les jeunes ne conçoivent pas une nation francophone quelconque qui pourrait se rapprocher d'une majorité. Pour pouvoir s'inscrire dans la majorité, ils construisent une nation bilingue<sup>44</sup> ».

Au confluent de ces débats, surgit la question de la place qui est à accorder à la mémoire nationale du Canada français dans la construction identitaire de ses membres. Cette question se pose avec d'autant plus d'acuité dans les milieux scientifiques que l'immigration internationale et interprovinciale modifie comme jamais auparavant la composition ethnoculturelle de l'Ontario en multipliant les appartenances d'origines. Compte tenu de cette nouvelle donne et de plusieurs autres facteurs, une chercheuse comme Monica Heller a, entre autres, conclu à la difficulté du maintien de la référence au Canada français comme fondement de l'identité de la francophonie ontarienne

---

<sup>42</sup> Roger Bernard, « Du social à l'individuel : naissance d'une identité bilingue » dans Jocelyn Létourneau (dir.), *La question identitaire au Canada francophone : récits, parcours, enjeux et hors-lieux*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1994, p. 155-163.

<sup>43</sup> Diane Gérin-Lajoie, « La problématique identitaire et l'école de langue française en Ontario », *Francophonies d'Amérique*, n° 18, 2004, p. 171-179.

<sup>44</sup> Christine Dallaire, « "Fier de qui on est... nous sommes francophones !" L'identité des jeunes aux Jeux franco-ontariens », *Francophonies d'Amérique*, n° 18, 2004, p. 136.

aujourd'hui<sup>45</sup>. Les transformations du rôle de l'État-nation dans le développement de l'économie capitaliste auraient fait émerger, selon elle, un intérêt davantage marqué pour le monde économique et les échanges transnationaux, un respect pour le plurilinguisme et ses vertus et la formulation d'un nationalisme dit « civique » qui se voudrait plus ouvert à la diversité. Ces constats représentent, selon Heller, autant d'impératifs nouveaux désormais nécessaires à considérer dans la problématisation des enjeux identitaires. Il s'agirait donc de « repenser les discours légitimants et les modes de régulations dominants, notamment ceux reliant langue, culture, nation et État<sup>46</sup> », tout ceci à la faveur d'une éthique postnationale, sensible au pluralisme identitaire. Dans un tel contexte, la sociolinguiste voit difficilement comment l'école de la minorité pourrait par exemple générer une forme de consensus au sein du groupe en ce qui a trait à la formation d'une identité collective<sup>47</sup>. Pour elle, les questions identitaires, plutôt que de s'insérer dans le cadre idéologique de la nation, devraient d'abord être comprises dans leur inhérence à l'organisation de l'activité économique et politique d'une société et, conséquemment, comme étant indissociables de la configuration de ses classes sociales, et donc de rapports de pouvoirs inégaux<sup>48</sup>.

Heller trouve en Joseph-Yvon Thériault son principal détracteur qui n'hésite pas à qualifier son approche de « dénationalisante<sup>49</sup> ». Ce dernier est sans doute l'un des intellectuels à avoir exprimé les plus grandes inquiétudes quant à l'avenir du processus de construction identitaire des francophones du Canada. Pour lui, la perte des matrices mémorielles canadiennes-françaises concourrait à la dénationalisation de leurs représentations identitaires et, de ce fait, à leur « ethnicisation ». Autrement dit, l'Ontario français cesserait progressivement « de se représenter et de s'organiser comme une

---

<sup>45</sup> Monica Heller, « Repenser le plurilinguisme : langue, postnationalisme et nouvelle économie mondialisée », *Diversité urbaine*, numéro hors série, 2008, p. 163-176.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 165.

<sup>47</sup> Monica Heller, « Quel(s) français et pour qui ? Discours et pratiques identitaires en milieu scolaire franco-ontarien » dans Normand Labrie et Gilles Forlot (dir.), *L'enjeu de la langue en Ontario français*, Sudbury, Prise de parole, 1999, p. 129-166.

<sup>48</sup> Le sociologue marxiste Donald Dennie aurait également pu figurer dans la présente section. Sa perspective sur la francophonie ontarienne sera toutefois discutée plus loin en rapport avec l'œuvre de Gaétan Gervais.

<sup>49</sup> Voir Joseph-Yvon Thériault, *Faire société : société civile et espaces francophones*, Sudbury, Prise de Parole, 2007, 384 p. Thériault a aussi récemment cosigné un texte important sur cette question avec E.-Martin Meunier, « Que reste-t-il de l'intention vitale du Canada français? » dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'Espace francophone en milieu minoritaire au Canada. Nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Fides, 2008, p. 205-238.

société globale [...] pour se représenter et s'organiser de plus en plus comme une société ethnique et un groupe identitaire<sup>50</sup> ». D'une question nationale donc, à une question identitaire, le phénomène s'expliquerait aussi par le délitement d'une dynamique politique au profit du principe suréminent du droit. Autrement dit, si les minorités francophones ne se réclament plus d'un compromis politique fondé sur l'idée des deux communautés nationales fondatrices, leurs revendications s'inscriraient désormais plutôt dans la logique des droits de la Constitution de 1982. Il en résulterait une identité « dédynamisée », « dépolitisée », « dénationalisée » et « désubstantialisée »<sup>51</sup>. Thériault a d'ailleurs fait de l'école de la minorité francophone l'un des principaux cas de figure attestant de ce phénomène, ce pour quoi il défendra, contrairement à Heller, la réintégration d'une dimension nationale dans le projet scolaire en milieu minoritaire. De « l'école d'en haut », c'est-à-dire inscrite dans la logique politique de la dualité nationale, nous serions, selon Thériault, passés à « l'école d'en bas », entendue ici comme « une école identitaire détachée d'une communauté politique nationale francophone et au service de communautés davantage localisées ou provincialisées<sup>52</sup> ». Ce passage trahirait une régression « problématique [et] dangereuse » parce que désincarnée du projet éducatif de la francophonie minoritaire dont la visée historique consistait à reproduire « une culture de dimension nationale, une culture à prétention sociétale<sup>53</sup> ».

Ces débats parmi les chercheurs sur la place de la mémoire et de la référence au passé dans la construction identitaire de la francophonie canadienne n'ont également pas fait l'économie d'une remise en question de l'existence même du Canada français comme catégorie historique. C'est le cas par exemple de Claude Denis qui, dans un article publié en 1996, pose pour hypothèse que l'expression « Canada français » renverrait historiquement au territoire de la province de Québec. Autrement dit, le Canada français, comme projet national, n'aurait jamais existé sinon que comme une construction discursive ethnoreligieuse portée historiquement par une élite clérico-nationaliste et

---

<sup>50</sup> Joseph Yvon Thériault, « L'institution en Ontario français », *Mens : revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 6, n° 1, automne 2005, p. 9-27. Sur ce sujet, on consultera également Jacques Beauchemin, « De la nation à l'identité : la dénationalisation de la représentation politique au Canada français et au Québec » dans Simon Langlois et Jocelyn Létourneau (dir.), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004, p. 165-187.

<sup>51</sup> Joseph-Yvon Thériault, « L'identité et le droit du point de vue de la sociologie politique » dans *Faire société : société civile et espaces francophones*, op. cit., p. 289.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 292.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 208.

reconduite par les élites politiques fédérales des années 1960 pour contrer le mouvement souverainiste québécois et justifier leurs interventions auprès des minorités de langues officielles. Chez les néonationalistes, l'idée du Canada français aurait pour sa part fait office de figure repoussoir pour affirmer un nationalisme politique moderne, délié de la pesanteur des traditions du passé<sup>54</sup>. On retrouve aussi cette critique du Canada français comme illusion collectiviste entretenue et reconduite par une élite dans les travaux de Monica Heller et de Normand Labrie. Ces derniers ont notamment suggéré que « [l]e discours traditionaliste peut se comprendre comme moyen de la part de l'élite francophone de rendre légitime sa propre position de pouvoir face à la majorité ouvrière et paysanne de la population francophone tout en s'opposant avec le fait que ce pouvoir est dû à un certain compromis avec les Anglais<sup>55</sup> ».

Cette manière de concevoir et de traiter l'objet de l'élite au Canada français semble se refuser toute autre voie interprétative que celle qui consiste à délégitimer son action sur le réel. On ne peut alors que se surprendre face à la contradiction à laquelle celle-ci donne lieu entre une conception simplificatrice de la fonction de l'élite comme agent reproducteur des rapports de domination et le perfectionnement des outils méthodologiques qui permettent aujourd'hui d'appréhender tout en soupçons et en nuances la réalité qualitative et empirique des élites<sup>56</sup>. Cette question mériterait à coup sûr d'être plus approfondie et circonscrite dans le contexte canadien-français, c'est-à-dire comprise à la lumière d'une critique des réalités particulières et effectives des milieux francophones minoritaires. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de rediscuter de ce point dans la présente étude.

---

<sup>54</sup> Claude Denis, « La patrie et son nom. Essai sur ce que veut dire le "Canada français" », *Francophonies d'Amérique*, 6, p.185-198. L'historien Marcel Martel proposera une réplique à cette thèse de Denis dans laquelle il lui reproche notamment d'offrir des éléments de preuves peu convaincants pour étayer son propos (ces preuves étant limitées aux conclusions d'une étude sur les manuels scolaires traitant de l'histoire du Canada et à celle d'une étude d'Everett C. Hughes). Voir Marcel Martel, « Le débat autour de l'existence et de la disparition du Canada français » dans Simon Langlois et Jocelyn Létourneau (dir.), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2004, p. 129-143.

<sup>55</sup> Monica Heller et Normand Labrie, « Langue, pouvoir et identité : une étude de cas, une approche théorique, une méthodologie » dans Monica Heller et Normand Labrie (dir.), *Discours et identités. La francité canadienne entre modernité et mondialisation*, Cortil-Wodon, Éditions modulaires européennes cités dans Joseph-Yvon Thériault et E.-Martin Meunier, *loc. cit.*, p. 210.

<sup>56</sup> William Genieys, « De la théorie à la sociologie des élites en interaction. Vers un néo-élitisme? » dans CURAPP, *La méthode au concret*, Paris, PUF, 2000, p. 84.

Sur un autre plan, le débat sur l'existence et la non-existence du Canada français s'inscrit dans une réflexion plus large sur la place à accorder au référent national dans l'expérience historique vécue par les Canadiens français. L'expression la plus visible de cette remise en question est survenue au moment de la polémique du révisionnisme en histoire, notamment déclenchée par les travaux de l'historien Ronald Rudin<sup>57</sup>. Dans son acception rudinienne, le révisionnisme correspond à une sensibilité historiographique qui a dominé le paysage scientifique québécois des années 1970 aux années 1990. Se réclamant d'une méthode scientifique à prétention objectiviste, cette sensibilité a proposé une relecture de l'histoire québécoise, qui n'était non plus celle d'une nation française particulière en Amérique, mais celle d'une « société globale » dont il fallait mettre en évidence la « normalité » du parcours historique de même que les éléments de modernité industrielle et urbaine que pouvait contenir son passé<sup>58</sup>. Cette façon particulière d'appréhender l'histoire de la société québécoise – dont on en retrouve un exemple probant dans l'ouvrage *Histoire du Québec contemporain* paru en 1989 sous la plume de Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert – a notamment amené plusieurs historiens à négliger certains aspects propres à l'expérience historique nationale du Canada français tels que le catholicisme, la tradition rurale et les conflits ethniques. Pour le dire avec Thériault, cette quête de normalité dans l'historiographie n'est pas sans lien avec la diffusion d'une pensée contemporaine de l'américanité. Cette tendance, qui consiste à voir dans le Québec contemporain le produit d'une culture radicalement neuve et moderne que les élites canadiennes-françaises auraient rejeté en refusant d'assumer leur destin continental, s'affirmerait dans le champ historique par un surenchérissement de la portion américaine de son histoire, minimisant ainsi toute filiation mémorielle avec les vieilles sociétés européennes<sup>59</sup>.

---

<sup>57</sup> Voir à ce sujet Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, Sillery, Québec, Septentrion, 1998, 278 p.

<sup>58</sup> Voir Éric Bédard, « L'histoire nationale au Québec. L'héritage impossible » dans Éric Bédard et Serge Cantin (dir.), *L'Histoire nationale en débat. Regards croisés sur la France et le Québec*, Paris, Éditions Riveneuve, 2010, p. 63.

<sup>59</sup> On citera en exemple Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, Montréal, Boréal, 2001, 503 p. Pour une critique de la diffusion du paradigme de l'américanité au Québec, se référer à Joseph-Yvon Thériault, *Critique de l'américanité. Mémoire et démocratie au Québec*, Montréal, Québec Amérique, 2005, p.188.

### ***1.1.3 La contribution du savoir et des intellectuels : nouveau prisme d'analyse de la problématique identitaire?***

Nous réservons la présente section à l'objet principal de notre thèse, soit celui de la contribution des intellectuels à la redéfinition du cadre identitaire franco-ontarien. Sont ici présentés puis discutés les principaux travaux touchant de près, comme de loin, ce sujet. Ce tour d'horizon nous permettra par la suite de dégager notre problématique spécifiquement au regard de l'œuvre de Gaétan Gervais.

Hormis quelques exceptions, il existe peu de travaux étendus sur les élites, leur discours et leurs idéologies dans l'Ontario français post-1960. Pourtant, depuis cette période, l'Ontario français a été le théâtre de nombreuses transformations structurelles, intellectuelles et identitaires auxquelles une certaine élite a activement pris part. On pense entre autres ici aux nombreux enseignant(e)s qui ont investi le réseau d'écoles publiques de langue française nouvellement formé à la fin des années 1960 et qui ne cesse de prendre de l'expansion depuis. Notons aussi l'entrée en fonction de nouveaux professeurs d'université qui, profitant de la croissance des milieux d'enseignement postsecondaire bilingues, se sont démarqués dans l'espace idéologique de la province et ont pris part à la modernisation de ses structures d'occupation. À ceux-ci, s'ajoute une élite juridique qui, surtout depuis le tournant chartiste de 1982, joue un rôle central dans la définition des représentations et des stratégies d'action de la minorité française. Enfin, on ne saurait passer sous silence la croissance rapide d'une fonction publique fédérale et provinciale au cours des dernières décennies, phénomène qui permet à plusieurs jeunes professionnels de faire leur marque dans de hautes fonctions exécutives et ainsi, d'infléchir certaines décisions défavorables aux communautés de langues officielles. C'est dire que le parcours idéologique de cette élite et sa contribution au développement de l'Ontario français des dernières décennies mériteraient d'être davantage étudiés.

Par élite, nous entendons ici la définition qu'en a donné le sociologue français William Genieys, à savoir « une minorité qui dispose à un moment donné dans une société déterminée d'un prestige découlant de qualités naturelles valorisées socialement (par exemple la race, le sang, etc.) ou de qualités acquises (culture, mérite, aptitudes,

etc.)<sup>60</sup> ». Ainsi, la notion d'élite désigne à la fois le milieu d'où elle est issue, les acteurs qui la constituent, la légitimité qui leur est donnée par la masse et le terrain d'action où elle exerce une autorité particulière. Les intellectuels occupent pour leur part une fonction distincte à l'intérieur de celle-ci. Les acceptions étant nombreuses, il est toutefois difficile de donner aujourd'hui une définition précise de l'intellectuel. La définition proposée par Pascal Ory et Jean-François Sirinelli semble toutefois rallier un nombre significatif de chercheurs. Celle-ci définit l'intellectuel comme « l'homme du culturel [ou du savoir], créateur ou médiateur, mis en situation d'homme du politique, producteur ou consommateur d'idéologie <sup>61</sup> ». Engagés socialement, les intellectuels sont aussi ces individus de l'espace public qui, par leur savoir, leur culture et leur plume, ont pour fonction « de produire, et de transmettre dans l'espace et le temps, les discours garants de l'identité du groupe, les valeurs centrales de la collectivité<sup>62</sup> ». Ces définitions semblent convenir parfaitement à Gaétan Gervais en ce sens qu'il a pu exercer une certaine influence dans l'espace public franco-ontarien par l'esquisse et la diffusion de certains principes générateurs de la collectivité et quelques horizons d'avenir possibles. Dans cette perspective, plutôt qu'être intellectuel « par fonction » – c'est-à-dire par son statut de professeur qui relève du travail de l'esprit plutôt que du travail physique – nous dirons de Gervais qu'il fut intellectuel « par vocation », signifiant par là qu'il a activement pris part aux débats de la cité pour tenter d'influencer ses grandes orientations<sup>63</sup>.

Nous le mentionnions précédemment, l'espace intellectuel franco-ontarien et ses acteurs ont suscité un intérêt limité chez les chercheurs<sup>64</sup>. L'historienne Marie LeBel reste à notre connaissance la seule à avoir réalisé d'ambitieux travaux sur la constitution du « champ » intellectuel franco-ontarien contemporain<sup>65</sup>. Ces derniers sont d'un apport

---

<sup>60</sup> William Genieys, *loc. cit.*, p. 85.

<sup>61</sup> Pascal Ory et Jean-François Sirinelli, *Les Intellectuels en France. De l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2002, p. 10.

<sup>62</sup> Gérard Leclerc, *Sociologie des intellectuels*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, p. 7.

<sup>63</sup> Dominique Foisy-Geoffroy, « Les idées politiques des intellectuels traditionalistes canadiens-français 1940-1960 », thèse de doctorat (histoire), Université Laval, 2008, p. 44.

<sup>64</sup> On notera quelques exceptions dignes de mention : Yves Frenette, « Roger Bernard, intellectuel de l'Ontario français », *Cahiers Charlevoix V*, 2002, p. 13-43 ; Michel Gaulin, « Fidélité à soi et au devenir franco-ontarien : Fernand Dorais essayiste », *Cahiers Charlevoix III*, 1998, p. 179-196.

<sup>65</sup> Voir Marie LeBel, « Le discours comme patrie. Les intellectuels franco-ontariens comme interprétants de la condition historique et identitaire de l'Ontario français », thèse de doctorat (histoire), Université Laval, 2009, 494 p.; Marie LeBel, « "J'aurais voulu être un artiste": Fernand Dorais ou les modalités d'un engagement intellectuel » dans *Colloque interdisciplinaire. Fernand Dorais et le Nouvel-Ontario*.

précieux et la présente étude s'inscrit dans leur lignée. Dans sa thèse de doctorat, soutenue en 2009, LeBel propose une analyse substantielle de la prise de parole des intellectuels francophones nord-ontariens entre 1970 et 1995<sup>66</sup>. Pour ce faire, la chercheuse se livre à une analyse approfondie des revues intellectuelles, scientifiques et de création du « Nouvel-Ontario », région comprise dans la portion septentrionale de la province où l'on retrouve une forte concentration de francophones. Elle y analyse les thématiques dominantes et les discours tenus chez une pluralité d'auteurs et d'« interprétants », de même que leurs modalités d'engagement communautaire en vue de jauger leur contribution à la redéfinition de la communauté d'appartenance franco-ontarienne. Riche en analyses, l'étude de LeBel présente toutefois certaines limites, à commencer par son choix d'échantillonnage de sources, restreint aux revues. Son cadre analytique, qui privilégie une lecture typologique des discours, prête aussi à quelques généralisations imprudentes, notamment en ce qui a trait à l'œuvre et à la pensée de Gaétan Gervais, comme nous le verrons plus loin.

Dans le champ des études littéraires, certains travaux nous ont également permis d'enrichir nos recherches, tout particulièrement au chapitre des processus d'identification par la littérature. Pensons notamment à l'étude de René Dionne qui porte sur l'émergence de « trois littératures francophones du Canada » (Acadie, Ontario français et francophones de l'Ouest), dont l'avènement, aidé par l'appui des gouvernements, aurait participé d'une prise de parole désireuse de marquer une spécificité régionale. La précipitation de cette prise de parole sur les modes de l'*affranchissement*, de la *contestation* et de la *récupération* nous renseigne par ailleurs, selon Dionne, sur l'existence quasi centenaire d'une tradition et d'une institution littéraire en ces lieux<sup>67</sup>. Dans son étude sur les rapports entre la production littéraire franco-ontarienne d'après 1970 et l'identité collective, Lucie Hotte rappelle pour sa part que CANO, acronyme désignant la Coopérative des artistes du Nouvel-Ontario fondée en 1971, et les artistes qui l'animaient ont eu « pour objectif de produire une littérature et des produits culturels

---

*Réflexions sur l'œuvre et sur l'influence d'un provocateur franco-ontarien*, Institut du Nouvel-Ontario, 2007.

<sup>66</sup> Marie LeBel, « Le discours comme patrie. Les intellectuels franco-ontariens comme interprétants de la condition historique et identitaire de l'Ontario français », *op. cit.*

<sup>67</sup> René Dionne, « Trois littératures francophones au Canada 1972-1992 », *Cahiers Charlevoix III*, 1998, p. 197-229.

qui suscitent une identification » en reflétant les aspects de la communauté franco-ontarienne<sup>68</sup>. Cette identification, soutient-elle, s'est accomplie suivant une médiation complexe entre le lecteur et les personnages qui met en œuvre des processus d'analogie, d'adhésion et de projection dans les conditions de vie, les désirs et les dilemmes vécus par les protagonistes. François Paré s'est lui aussi intéressé aux rapports entre l'institution littéraire et la construction identitaire de l'Ontario français. Pour lui, cette littérature a eu pour objectif ultime de produire des critères d'identité collective différents de ceux de l'Acadie, des Québécois ou des Franco-Manitobains, phénomène qui se déclinerait dans un processus de « familiarisation »<sup>69</sup>. Celui-ci opérerait strictement au niveau de l'imaginaire et des aménagements symboliques, l'Ontario français n'étant pas balisé par un territoire défini<sup>70</sup>. Ainsi, il écrit dans un article subséquent que « la littérature a porté à elle seule le poids de la question identitaire, de savoir qui nous étions comme individus et comme collectivité<sup>71</sup> ».

Cette dernière assertion mériterait quelques nuances, en cela précisément que la littérature, si elle est indéniablement venue marquer une prise de parole proprement franco-ontarienne, allait précéder l'émergence d'autres modes d'expression permettant une prise de conscience identitaire collective. À ce chapitre, très peu de chercheurs se sont par exemple intéressés au savoir et à ses institutions, de même qu'à la science comme discours et matériau culturel susceptible d'assurer la mise en forme et l'entretien d'une identité commune. Peu d'entre eux se sont aussi penchés sur l'institutionnalisation du champ historiographique franco-ontarien et son rapport à la construction identitaire des Franco-Ontariens<sup>72</sup>. Pourtant, il ne fait aucun doute que le développement de la

---

<sup>68</sup> Lucie Hotte, « Littérature et conscience identitaire : l'héritage de CANO », *Produire la culture, produire l'identité ?* dans Andrée Fortin (dir.), *Culture française d'Amérique*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2000, p. 57.

<sup>69</sup> François Paré, « L'institution littéraire franco-ontarienne et son rapport à la construction identitaire des Franco-Ontariens » dans Jocelyn Létourneau (dir.), *La question identitaire au Canada francophone. Récits, parcours, enjeux, hors-lieux*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1994, p. 45-62.

<sup>70</sup> François Paré, « Les Franco-Ontariens ont-ils droit au discours identitaire ? » dans Simon Langlois (dir.), *Identité et cultures nationales. L'Amérique française en mutation*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1995, p. 167-178.

<sup>71</sup> François Paré, « Pour rompre le discours fondateur : la littérature et la détresse » dans Lucie Hotte et François Ouellet (dir.), *La littérature franco-ontarienne : enjeux esthétiques*, Ottawa, Le Nordir, p. 17 cité dans Lucie Hotte, *loc. cit.*, p. 65.

<sup>72</sup> On notera toutefois pour exception la thèse de maîtrise de Daniel Bouchard sur l'évolution de la Société historique du Nouvel-Ontario (SHNO), qui est parvenu à démontrer que cette institution a été l'un des principaux porte-étendards de la fierté française en Ontario face aux pressions assimilationnistes de la

science, comme lieu d'expression privilégié de la culture minoritaire, constitue l'une des plus importantes transformations de l'histoire récente de l'Ontario français. Pour reprendre l'analyse des auteures Danielle Juteau et Lise Séguin-Kimpton, la diversification et la complexification du champ scientifique franco-ontarien au cours des années 1970 peuvent être considérées comme « des pièces importantes qui ont marqué l'éveil d'une affirmation et d'une revendication proprement franco-ontarienne<sup>73</sup> ».

L'étiollement de la référence identitaire canadienne-française et l'édification d'une nouvelle référence québécoise ont laissé un sentiment de vide institutionnel et identitaire à combler en Ontario français. Avec la création de nouvelles institutions universitaires et l'avènement d'une nouvelle génération de chercheurs formée aux canons de la méthode scientifique, une historiographie nouvelle et proprement franco-ontarienne a fait son chemin durant les années 1970 et 1980. Au même titre que la littérature, nous verrons au cours de la présente étude en quoi l'histoire en Ontario français participe aussi, à sa manière, à l'établissement des assises historiques et culturelles d'un nouveau cadre identitaire et mémoriel de référence qui permet aux Franco-Ontariens de se redéfinir dans l'espace. L'avènement d'une jeune élite intellectuelle montante, de nouveaux gestionnaires de la communauté et de nouveaux discours scientifiques amèneront plusieurs de ses représentants à prendre un rôle actif dans l'interprétation de la condition commune des Franco-Ontariens, dans la construction d'un espace symbolique, et dans l'élaboration de trajectoires et de stratégies d'action pour l'avenir.

Si l'on constate que peu a été dit et écrit au sujet du rôle historique des élites en Ontario français, il en est autant de la condition et des exigences qui orientent la production de la connaissance et des idées dans ce milieu. Cette question nous amène au cœur de la thématique de l'engagement intellectuel pour laquelle on dénombre aujourd'hui une quantité appréciable d'études à l'échelle internationale, mais très peu sur le cas spécifique des « petites sociétés » ou des « petites cultures »<sup>74</sup>. Dans le cas

---

majorité et un instrument de lutte pour la survie de la minorité franco-ontarienne. Voir Daniel Bouchard, *La société historique du Nouvel-Ontario de 1942 à 1976*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1996, 203 p.

<sup>73</sup> Danielle Juteau et Lise Séguin-Kimpton, « La collectivité franco-ontarienne : structuration d'un espace symbolique et politique » dans Cornelius J. Jaenen, *Les Franco-ontariens*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1993, p. 277.

<sup>74</sup> On référera le lecteur à l'ouvrage collectif de Michel Leymarie et Jean-François Sirinelli (dir.), *L'histoire des intellectuels aujourd'hui*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003, p. 255-269 ou encore, plus près

spécifique de Gaétan Gervais, son parcours singulier évoque la question de la médiation entre la vocation du savant et la vocation du politique. Si le sociologue Max Weber, dans sa célèbre étude sur le sujet<sup>75</sup>, établit la nécessaire distinction entre ces deux vocations, les quelques mises en examen de cette question en contexte minoritaire suggèrent que d'autres modalités sont à l'œuvre. Pour Joseph-Yvon Thériault et Jacques L. Boucher, le maintien des petites sociétés suppose l'intériorisation d'un destin historique fragile et incertain, de même que d'« une certaine conscience d'être à la marge, non pas la marge de l'exclusion, mais bien celle de l'intégration à un processus dont le ressort principal est senti comme exogène à la réalité<sup>76</sup> ». L'expérience de la marge, du décentrement, qui est souvent le propre des groupes nationalitaires, se présenterait aussi comme une expérience vécue sur le mode de l'ambivalence et du doute par rapport au statut de société auquel le groupe appartient. Dans le cas des collectivités francophones minoritaires du Canada, cette expérience serait vécue sur le mode d'une tension permanente entre leur appartenance à une expérience historico-nationale (celle du Canada français) et leur intégration dans une réalité nationale *autre*, majoritaire et extérieure à elle-même (celle de la nation canadienne).

Cette idée de l'ambiguïté a fait l'objet d'un certain intérêt dans la littérature scientifique, notamment au chapitre de la réflexion sur le rôle et la fonction sociale de l'intellectuel. Pensons notamment ici aux quelques réflexions intéressantes apportées par les historiens Jocelyn Létourneau<sup>77</sup> et Ronald Rudin<sup>78</sup>, le philosophe Serge Cantin<sup>79</sup> ou encore par les sociologues Fernand Dumont<sup>80</sup> et Jacques Beauchemin<sup>81</sup> pour le cas québécois. Le tableau brossé par ces chercheurs nous permet de penser qu'il y a lieu de

---

de nous, à l'ouvrage collectif de Manon Brunet et Pierre Lanthier (dir.), *L'inscription sociale de l'intellectuel*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2000, 382 p. et à celui de Jacques L. Boucher et Joseph Yvon Thériault (dir.), *Petites sociétés et minorités nationales : enjeux politiques et perspectives comparées*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2005, 398 p.

<sup>75</sup> Max Weber, *Le savant et le politique*, Paris, Éditions 10/18, 2001, 222 p.

<sup>76</sup> Jacques L. Boucher et Joseph Yvon Thériault (dir.), *op. cit.*, p. 2.

<sup>77</sup> Jocelyn Létourneau, « "Impenser" le pays et toujours l'aimer », *Cahiers internationaux de Sociologie*, vol. CV, 1998, p. 361-381.

<sup>78</sup> Ronald Rudin, « L'historien professionnel et le grand public : réflexions québécoises alimentées par l'expérience irlandaise » dans Stéphane Kelly (dir.), *Les idées mènent le Québec. Essais sur une sensibilité historique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2003, p. 17-28.

<sup>79</sup> Serge Cantin, *Ce pays comme un enfant : essais sur le Québec, 1988-1996*, Montréal, Hexagone, 1997, 209 p.

<sup>80</sup> Fernand Dumont, *Raisons communes*, Montréal, Boréal, 1995, 255 p.

<sup>81</sup> Jacques Beauchemin, « Dumont : historien de l'ambiguïté », *Recherches sociographiques*, vol. XLII, n° 2, mai-août 2001, p. 219-238.

réfléchir aux responsabilités et aux modalités d'interventions de l'intellectuel dans le cas spécifique des milieux minoritaires. Entre l'allégeance à sa collectivité en perpétuelle appréhension de sa propre disparition et l'impératif de distanciation qui incombe au savant, on peut penser qu'une tension modèlerait un rapport particulier à l'objet chez l'intellectuel en milieu minoritaire. Comme nous le verrons, le cas de l'historien Gaétan Gervais représente à cet égard un sujet d'étude fort édifiant.

L'ouvrage de François Paré sur les littératures de l'exiguïté présente un prisme d'analyse tout aussi intéressant. Dans sa réflexion sur les « petites littératures », Paré s'intéresse à toutes ces littératures minoritaires embryonnaires de langue française qui se démarquent de par leur originalité, leur vitalité et ce, malgré le statut souvent précaire des communautés culturelles et ethniques dont elles sont issues. Il explique par quels facteurs et quels processus celles-ci, sises dans des « bandes exigües de culture », émergent et se maintiennent en dépit des puissants effets de structure qui en limitent l'institutionnalisation et l'accession à l'universel. Produites sur les registres de « l'urgence » et de la « résistance », les « petites littératures » participent d'une culture de l'exiguïté, propre à la réalité minoritaire que l'auteur assimile au « déni d'accès à l'Être et aux discours ontologiques<sup>82</sup> ». Cela étant dit, leur insularité ne doit pas se traduire par un repli sur elle-même ni par la fermeture devant la diversité de l'Autre, l'exiguïté doit plutôt faire corps avec l'ouverture comme condition d'accès à l'universel. En ce sens, elle est aussi « le symbole du refus de disparaître<sup>83</sup> ». Pour le sociologue Mourad Ali-Khodja, la problématique de l'exiguïté esquissée par Paré pourrait aussi être étendue à d'autres champs, dont celui des sciences humaines et sociales comme perspective sociologique sur les savoirs minoritaires<sup>84</sup>. Autrement dit, tout comme la « petite littérature », le savoir minoritaire pourrait être appréhendé comme une écriture de l'exiguïté, ce savoir étant lui aussi, à sa manière, « critique du pouvoir dominant des grandes cultures », fruit d'emprunts aux catégories des « discours hégémoniques » et « participation active à l'établissement d'un pouvoir local<sup>85</sup> ».

---

<sup>82</sup> François Paré, *Les littératures de l'exiguïté*, Ottawa, Le Nordir, 2001, p. 28.

<sup>83</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>84</sup> Mourad Ali-Khodja, « Pour une science sociale de l'exiguïté : bilans et enjeux de la connaissance en milieu minoritaire », *Francophonies d'Amérique*, n° 15, 2003, p. 7-23.

<sup>85</sup> *Ibid.*, p. 17.

Ainsi, à la différence des sociétés majoritaires, voire même du Québec à certains égards, le cas franco-ontarien présenterait un contexte particulier qui, en évoluant dans un cadre institutionnel et culturel différent de celui d'une société majoritaire, est susceptible d'orienter différemment la pensée et les formes de l'engagement intellectuel. C'est le pari que fait, entre autres, Marie LeBel, pour qui les acteurs du champ intellectuel en milieu minoritaire se distingueraient d'abord par leurs interventions répétées dans le domaine public puisque « les demandes de sens de la communauté sont constantes<sup>86</sup> ». Leurs modalités d'interventions révéleraient alors des stratégies de recours au passé mises au service d'une lutte constante pour la cohésion et l'unité du groupe. L'intellectuel épouserait ainsi, la plupart du temps, la figure de l'*interprétant* posant une analyse sur une situation donnée en vue d'offrir des perspectives de solutions ou d'actions. L'impression de fatigue et d'éreintement qui se dégage d'une telle lecture de l'engagement intellectuel en milieu minoritaire rappelle la posture de « l'éternel recommencement » qu'évoquait Paré dans *La distance habitée*. Du fait de leur statut dans l'espace politique, culturel et juridique, les cultures minoritaires doivent perpétuellement affronter l'altérité majoritaire dans une épuisante lutte pour leur légitimité culturelle et historique, condition garante d'une mise en forme de leur propre permanence. En se référant à Paré, on peut supposer que c'est aussi sous le signe du « recommencement » que l'intellectuel de la minorité est appelé à investir son milieu :

Quiconque a œuvré au sein des sociétés minoritaires connaît parfaitement cette impression désespérante de toujours recommencer à zéro, de n'avoir pour histoire qu'une succession de faux départs. Les structures ou les organismes mis en place hier sont aujourd'hui à rebâtir [...] la mise en scène est toujours à recommencer. Et avec ce recommencement viennent les mêmes sentiments d'inadéquation et la même conscience insoutenable de l'artifice<sup>87</sup>.

Ce survol des principales études menées sur les particularités des comportements culturels et des milieux intellectuels en milieu minoritaire, bien qu'il demeure incomplet, soulève diverses interrogations qui mériteraient d'être mieux explorées au chapitre des cadres d'énonciation du savoir en milieu minoritaire et de son interaction avec la société. Dans tous les cas, on peut postuler que l'expérience du milieu minoritaire présenterait des

---

<sup>86</sup> Marie LeBel, « Position, postures et "im-posture" : les intellectuels en milieu minoritaire. Le Nouvel-Ontario 1970-1985 » dans Nathalie Bélanger, *et al.*, *Produire et reproduire la francophonie en la nommant*, Ottawa, Prise de Parole, 2010, p. 286.

<sup>87</sup> François Paré, *La distance habitée*, Ottawa, Le Nordir, 2003, p. 61.

rappports on ne peut plus étroits entre scientifiques et intellectuels, rapports qui s'expliqueraient par la menace continue de la disparition du groupe, toujours en proie au contexte politique dicté par la majorité. À ce chapitre, Gaétan Gervais constitue un excellent cas de figure pour creuser cette question.

## 1.2 Problématiser l'œuvre d'un historien

Au terme de ce survol historiographique et sociographique sur la question identitaire en Ontario français et sur la place du savoir et des intellectuels à l'intérieur de celle-ci, force nous est de constater que les conséquences de la recomposition du nationalisme canadien-français sur le plan identitaire après les années 1960 demeurent, du point de vue de l'analyse historique, un terrain de recherche toujours en friche, mais de plus en plus pratiqué. À cet égard, considérons les deux constats suivants : a) les études semblent avoir surestimé la catégorie de la « rupture » au détriment de celle de la « continuité » pour expliquer l'évolution de la problématique identitaire en Ontario français après les années 1960; b) les études qui se sont intéressées à ce sujet l'ont abordé à travers l'analyse de divers objets d'études tels que le monde associatif, l'école, les journaux, l'État fédéral et provincial, les manifestations sportives ou culturelles, négligeant du coup la contribution du discours des acteurs dans l'espace public.

C'est en gardant ces deux angles morts historiographiques à l'esprit que la présente thèse entend s'intéresser à l'œuvre intellectuelle et militante de Gaétan Gervais. Dans un premier temps, notre démarche entend permettre de réfléchir à la problématique identitaire en interrogeant le rôle d'un « acteur » dans le processus historique. En tant que figures engagées dans les affaires de la Cité, les membres des élites franco-ontariennes comme Gaétan Gervais ont incarné de nouvelles postures dans un espace idéologique en transformation, offert de nouveaux discours sur la communauté d'appartenance en mutation et activement participé à la gestion de ses systèmes symboliques et à la mise en cohérence de son identité collective. Comme le souligne Dumont lui-même : à l'instar des groupes, les individus « possèdent à des degrés fort variés le pouvoir de définir la société et, par conséquent, celui de peser efficacement sur l'histoire<sup>88</sup> ». Ces derniers, en

---

<sup>88</sup> Fernand Dumont, *Raisons communes, op. cit.*, p. 18.

particulier les historiens, peuvent ainsi avoir un rôle actif dans la définition de la « référence » d'une collectivité. Dans une perspective similaire, Raymond Breton rappelle l'importance de ne pas négliger le pouvoir de façonnement des « définisseurs de situation » qui peuvent, de l'intérieur comme de l'extérieur d'une collectivité donnée, contribuer au façonnement de son image sociale<sup>89</sup>. Mathieu Roy, qui s'est intéressé pour sa part à l'œuvre de l'historien populaire Pierre Berton, pose également « l'acteur » comme un « producteur culturel » qui, porteur d'une idéologie, peut être à même d'influencer sa collectivité. « C'est [...] par sa production discursive qu'une société injecte du sens à l'expérience commune qu'elle constitue; c'est par le discours [...] que celle-ci se représente, se définit, marque sa spécificité par rapport à l'autre<sup>90</sup> », explique-t-il.

Dans un second temps, comme l'ont donné à voir certains travaux récents, la « rupture » des années 1960 n'aurait pas forcément conduit à une liquidation immédiate de la mémoire et de l'identité canadienne-française. Que ce soit dans les positions éditoriales des journaux, dans les stratégies ou les discours des associations délibératives de la francophonie, il persisterait une référence au Canada français dans la construction identitaire du groupe. Ainsi, la négociation d'un nouvel espace identitaire proprement franco-ontarien au tournant des années 1960 laisserait entrevoir des dispositions de résistance face aux réaménagements symboliques proposés par l'État-providence canadien et, accessoirement, un certain désir de penser la permanence et de s'inscrire dans la durée. Nous retrouvons, dans l'œuvre de Gaétan Gervais, une telle ambition de médiations historique et culturelle avec la mémoire du Canada français. Cet élément fait de l'historien sudburois un important agent de la continuité référentielle au Canada français en Ontario après les années 1960. Pour cela, son œuvre mérite d'être étudiée, d'autant plus que cette dernière a fait l'objet de quelques analyses partielles et, à notre avis, insuffisantes, comme nous nous apprêtons à le voir.

---

<sup>89</sup> Raymond Breton, « Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires : essai de typologie », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, 1994, p. 61.

<sup>90</sup> Mathieu Roy, « Pierre Berton, grand parolier de l'identité canadienne », thèse de maîtrise (histoire), Université Laval, 2004, p. 7.

### 1.2.1 Gaétan Gervais : l'héritage contesté d'une œuvre

Peu d'auteurs, hormis Marie LeBel, se sont penchés sur le rôle central joué par les intellectuels francophones ontariens dans l'évolution des questionnements identitaires au Canada français et en Ontario français. Comme nous l'avons précédemment souligné, l'analyse que cette historienne propose de l'œuvre de Gaétan Gervais présente certaines lacunes qui découlent, pensons-nous, de la manière dont elle appréhende ce qu'elle nomme le « champ » intellectuel franco-ontarien. Au fil de la lecture, on remarque que le portrait qu'elle présente de Gervais est celui « d'un idéologue national », « défenseur des élites traditionnelles et du clergé » et « empreint d'amertume vis-à-vis du Québec et d'humiliation par rapport au "nous-autres" franco-ontarien<sup>91</sup> ». Il s'en dégage aussi l'image d'un homme pétri de nostalgie, passéiste et errant dans le paradigme d'un temps révolu, celui du Canada français. L'auteure s'autorise aussi certains jugements pour le moins hasardeux sur sa pensée, allant même jusqu'à lui reprocher de toujours réaffirmer avec « la même rengaine<sup>92</sup> » le postulat de l'autonomie institutionnelle. Dans l'étude de LeBel, cette perspective trouverait son principal détracteur en la personne de Donald Dennie, un sociologue marxiste de l'Université Laurentienne pour qui l'auteure cache mal sa sympathie. Armé « d'un certain courage », Dennie refuserait « de fixer la communauté dans une perception idéologique formulée en dehors d'elle et malgré elle ». Il exprimerait ainsi « le refus d'une histoire misérabiliste et d'un récit homogénéisant, une motivation constante à revisiter et inscrire la communauté d'appartenance dans un schéma qui ne l'isole pas<sup>93</sup> ». En ce sens, et par opposition à Gervais, « Dennie est toujours réticent à soutenir la cause d'institutions autonomes francophones, des institutions qui reposeraient sur le postulat essentialiste d'une communauté homogène<sup>94</sup> ».

Si l'on ne peut nier que LeBel relève de justes intuitions sur la pensée de l'historien sudburois et sur les tensions idéologiques qui ont pu se jouer dans l'espace intellectuel franco-ontarien des dernières décennies, le jugement global qu'elle porte sur la posture intellectuelle de Gervais n'est pas sans soulever certaines interrogations. En

---

<sup>91</sup> Marie LeBel, « Le discours comme patrie. Les intellectuels franco-ontariens comme interprétants de la condition historique et identitaire de l'Ontario français », *op. cit.*, p. 18.

<sup>92</sup> *Ibid.*, p. 322.

<sup>93</sup> *Ibid.*, p. 377.

<sup>94</sup> *Ibid.*, p. 377.

effet, d'un point de vue méthodologique, il faut se demander si les dérives idéologiques qu'elle attribue à sa pensée ne feraient pas davantage sens si elle les avait replacées plus clairement à l'intérieur du contexte intellectuel et social dans lesquels le sujet évolue. Dans son analyse, l'auteure dit s'appuyer sur les théorisations sociologiques de Pierre Bourdieu pour comprendre les positions et postures des acteurs des milieux de savoir. Conformément à cette approche, selon laquelle le champ scientifique ou intellectuel serait le lieu d'une lutte de concurrence qui a pour enjeu le monopole de l'autorité scientifique et du pouvoir symbolique, les « interprétants » de l'Ontario français évolueraient dans une dynamique concurrentielle pour s'approprier le capital symbolique ou financier. Or, cette perspective, sans en nier leurs apports indéniables pour la sociologie des intellectuels, nous autorise difficilement à penser les modalités d'inscription de l'intellectuel dans un environnement particulier – celui du minoritaire – en dehors d'une simple logique de rapport de pouvoir et d'une dynamique sociale conflictuelle qui mettrait en scène des agents sociaux dominants et dominés. Cette approche fixe notre compréhension de l'action intellectuelle, selon le mot de Jérôme Cernoïa, au seul « pouvoir-sur » sans y voir aussi la possibilité d'un « pouvoir-de », c'est-à-dire une fonction complémentaire d'éducation et d'émancipation collective, mais surtout, une volonté propre, une autonomie et une liberté chez l'agent<sup>95</sup>. Ainsi, on est en droit de se demander s'il n'aurait pas été plus à propos de tenter de *comprendre*, avec toute l'empathie qui incombe au regard de l'historien dans ses efforts d'interprétation, le sens de l'engagement de Gaétan Gervais à l'aune de sa singularité d'action, de son inscription dans un milieu traversé par des défis et des tensions particuliers, bref en regard de son « intentionnalité » (dans l'acception wébérienne du terme<sup>96</sup>). Nous sommes d'avis que l'empathie et la compréhension constituent des dispositions d'esprit essentielles au travail de l'historien. Celles-ci doivent notamment se traduire par une sensibilité au vécu du sujet analysé de manière à offrir une juste appréciation de sa posture intellectuelle. Cette sensibilité désigne, d'après Carl Rogers, « la capacité de s'immerger dans le monde

---

<sup>95</sup> Jérôme Cernoïa, « Mobiliser le cadre conceptuel de Pierre Bourdieu pour comprendre les intellectuels », thèse de maîtrise (sociologie), Université de Sherbrooke, 2009, p. 82.

<sup>96</sup> Chez Max Weber, l'intentionnalité, ou « signification », renvoie à la capacité chez l'acteur de donner des buts à son action conformément à ses préférences. Cela suppose que toute action est nécessairement significative pour l'acteur et qu'elle est imprégnée de sens (voir Ch.-H. Cuin, « Émotions et rationalité dans la sociologie classique : les cas de Weber et Durkheim », *Revue européenne des sciences sociales*, vol. XXXIX, n° 120, 2001, p. 81).

subjectif d'autrui, de participer à son expérience dans toute la mesure où les communications verbale et non verbale le permettent, de capter la signification personnelle des paroles de l'autre bien plus que de répondre à leur contenu intellectuel<sup>97</sup> ». À cet égard, la démarche de LeBel a cela de contrariant qu'elle récuse, dans le cas spécifique de Gaétan Gervais, une analyse empathique et suffisamment détaillée permettant d'accéder à la complexité d'une pensée qui, selon nous, représente autre chose qu'une pensée « passéiste » ou un refus obstiné du progrès<sup>98</sup>. Nous aurions plutôt tendance à nous rallier à l'interprétation que Michel Bock a fait du sens de l'œuvre de Gaétan Gervais. Dans un long hommage rendu à son ancien directeur de thèse, Bock fait la présentation d'une œuvre historienne et militante qui ne peut être comprise sans d'abord la mettre en rapport avec le contexte particulièrement mouvementé de l'Ontario français, tout particulièrement celui du Nord ontarien des années 1960 et 1970. Ce contexte s'ouvre sur la négociation de nouveaux paramètres identitaires que vient symboliser la mobilisation des jeunes artistes de la contre-culture : rejet des traditions, critique de l'establishment (dont l'institution cléricale), mobilisation étudiante, quête du bonheur et décloisonnement des mœurs. « En ne se permettant pas de réduire le passé à une pesanteur dont il y aurait tout lieu de s'affranchir, Gaétan Gervais développera une tout autre forme d'engagement », explique Bock. Plutôt qu'un attachement aveugle au passé déconsidérant les conditions du présent et de l'avenir, c'est plutôt à l'aune d'une conception particulière du savoir et d'une posture traditionaliste qu'il faudrait

---

<sup>97</sup> Pierre Paillé et Alex Mucchielli, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 2008, p. 72.

<sup>98</sup> Dans sa recherche, LeBel cherche à donner une portée heuristique à sa démarche en tentant de dégager les différentes visions idéologiques qui ont marqué le champ intellectuel franco-ontarien selon un modèle typologique. Son hypothèse suggère que suite aux États généraux du Canada français et à l'affirmation progressive du mouvement autonomiste québécois, les auteurs et les discours intellectuels et culturels en Ontario français se sont organisés autour de cinq axes distincts. Le premier axe, auquel Gervais est associé, est décrit comme « essentialiste », regroupant des discours exprimant une conception « mythique » du Canada français. Celui-ci présenterait les communautés francophones du pays comme étant laissées à l'abandon par le Québec, antimodernes et porteuses d'une compréhension « passéiste » et « naturaliste » du Canada français. Un second axe « post-colonial » présenterait des discours valorisant une émancipation de la communauté d'appartenance par l'insistance sur ses attributs propres tout en cherchant à l'inscrire dans une expérience universelle. Un troisième axe « bilinguiste » regrouperait les discours favorables à la naissance d'un « *homo canadiensis* », c'est-à-dire « un être bilingue dont le Franco-Ontarien serait le "prototype" ». Finalement, un dernier axe « révisionniste », remettant celui-là en question les choix du passé et qui « inviterait à revisiter les constituantes de l'identité franco-ontarienne ». Voir Marie LeBel, « Le discours comme patrie. Les intellectuels franco-ontariens comme interprétants de la condition historique et identitaire de l'Ontario français », *op. cit.*

appréhender l'œuvre de l'historien sudburois<sup>99</sup>, laquelle, comme nous le montrerons, n'est pas en soi contraire à la modernité, ni à l'idée de progrès. C'est aussi dans l'articulation d'un projet de société globale pour la collectivité franco-ontarienne en pleine recomposition de ses assises identitaires qu'il faut saisir la finalité de l'œuvre militante et intellectuelle de Gervais, projet qui se fonde en partie sur l'autonomisation de ses institutions communautaires et l'entretien d'une mémoire historique vivante.

Au petit nombre de chercheurs qui ont commenté et analysé la pensée de Gaétan Gervais, on compte également Linda Cardinal. Dans un article publié à l'occasion des trente ans des États généraux du Canada français, la politologue de l'Université d'Ottawa s'intéresse à la représentation du Canada français dans les travaux d'auteurs associés à la « thèse de la rupture » dans l'historiographie et la sociographie des États généraux, auteurs qu'elle confronte aux thèses révisionnistes de la représentation traditionnelle du Canada français. Selon Cardinal, les tenants de la « rupture » auraient eu pour dénominateur commun de s'appuyer sur une représentation du Canada français « comme une société traditionnelle, homogène et repliée sur elle-même, unique garantie contre l'assimilation<sup>100</sup> ». Que cette représentation ait pu avoir une existence historique à l'extérieur du Québec, cela serait en partie redevable aux travaux de Gaétan Gervais, qui, toujours selon Cardinal, en auraient été le canon principal. Selon elle, cette référence au Canada français aurait d'ailleurs amené Gervais à vilipender les nationalistes québécois et à insister sur le projet clérical-nationaliste, cherchant lui-même à « réaffirmer la permanence du lien entre l'identité canadienne-française à l'extérieur du Québec et celle du Québec<sup>101</sup> ». D'après Cardinal, l'expression d'un Canada français traditionnel ne trouverait pas d'ancrage dans les études scientifiques produites depuis, mais relèverait plutôt d'une « idéologie passéiste », fixant l'identité du groupe dans le temps et s'interdisant « de penser dans l'horizon d'une plus grande conscience de soi<sup>102</sup> ». La politologue de l'Université d'Ottawa poursuivait son analyse dans un article paru en 2003

---

<sup>99</sup> Michel Bock, « Gaétan Gervais, l'Université Laurentienne et l'Ontario français : l'engagement d'un intellectuel historien », Conférence d'ouverture du colloque *L'Université Laurentienne. Berceau de la culture et de l'identité franco-ontarienne*, 25 mars 2010.

<sup>100</sup> Linda Cardinal, « Le Canada français à la lumière des États généraux : critique de la thèse de la rupture » dans Marcel Martel (dir.), *Les États généraux du Canada français, trente ans après*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Université d'Ottawa, 1998, p. 220.

<sup>101</sup> *Ibid.*, p. 220-221.

<sup>102</sup> *Ibid.*, p. 229.

et intitulé « Sortir de la nostalgie, en finir avec le ressentiment ». Dans ce texte, l'auteur associe Gervais de même que Roger Bernard et Marcel Martel aux chercheurs « nostalgiques » déballant une « rancœur » à l'égard du Québec et colportant une « vision de repli sur un Canada français imaginaire, au détriment d'une vision politique et stratégique de la francophonie<sup>103</sup> ».

Tout comme LeBel, Cardinal dit de la référence au Canada français chez les tenants de la thèse de la « rupture » qu'elle puise dans « une conception passéiste et naturaliste », voire « mythique » de la nation. Ces interprétations, pour essentielles qu'elles soient dans l'évolution des débats d'idées au Canada français, mériteraient toutefois quelques nuances, en particulier dans le cas de Gervais. Il est vrai que le nationalisme de l'historien sudburois valorise la tradition et puise dans l'idée d'une continuité nationale canadienne-française. Doit-il pour autant être assimilé à une posture idéologiquement connotée et animée d'une fibre nostalgique, susceptible de porter ombrage à la modernisation de la francophonie canadienne? Sa pensée s'assimile-t-elle par ailleurs au paradigme de la « rupture » évoqué par Cardinal? Il nous semble que ces perspectives sur les travaux de Gervais méritent d'être nuancées à plusieurs niveaux. Elles semblent procéder moins d'une analyse compréhensive que d'une suspicion, voire d'un rapport conflictuel avec la persistance d'une certaine pensée conservatrice dans la francophonie canadienne, tendance lourde, s'il en est une, dans la recherche historique et sociologique des dernières décennies<sup>104</sup>. Sur un autre plan, les analyses de LeBel et de Cardinal confirment un point d'intérêt pour notre étude : l'œuvre de Gervais semble s'être imposée, au fil du temps, comme un pôle de référence dans les débats historiographiques et sociographiques en milieu francophone hors Québec. Pour ces raisons, elle mérite que l'on s'y intéresse davantage, de même qu'au parcours de son auteur, dans le cadre d'une étude plus approfondie.

---

<sup>103</sup> Linda Cardinal, « Sortir de la nostalgie, en finir avec le ressentiment : les francophones hors Québec et la coopération interprovinciale » dans Simon Langlois et Jean-Louis Roy (dir.), *Briser les solitudes. Les francophonies canadiennes et québécoise*, Québec, Nota bene, 2003, p. 16.

<sup>104</sup> Par conservatisme, nous entendons ici une disposition d'esprit et une perspective singulière sur le monde qui modèlent une conception particulière de l'histoire et de la transmission des connaissances, qui se décline dans un rapport particulier à la temporalité, qui porte une certaine vision du bien commun et de l'inscription de l'individu dans le monde. Voir à ce sujet Frédéric Boily, *Le Conservatisme au Québec : retour sur une tradition oubliée*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010, p. 6.; voir aussi Éric Bédard, « De la difficulté à penser le conservatisme canadien-français », *Recherches sociographiques*, vol. 46, n° 3, 2005, p. 453-471.

### 1.2.3 Hypothèse de recherche

Dans cette étude, nous nous proposons d'étudier l'œuvre militante et intellectuelle de Gaétan Gervais en relation avec la recomposition d'une « référence » dans l'Ontario français contemporain<sup>105</sup>. Il s'agira donc de répondre au questionnement suivant : comment peut-on comprendre le sens de l'œuvre et des initiatives de Gaétan Gervais dans le contexte de recomposition de l'espace identitaire franco-ontarien des dernières décennies? L'exploration de cet axe initial d'interrogation sera également prétexte à aborder divers enjeux et thématiques sous-jacents relatifs aux modalités d'enracinement de sa pensée, au développement du champ historiographique de la collectivité franco-ontarienne, au rôle du savoir historique dans la recomposition identitaire de l'Ontario français et à la pratique savante du chercheur en milieu minoritaire.

Ainsi, nous tenterons de montrer que, sa pensée s'étant articulée sur sa pratique, et réciproquement, l'intellectuel et l'historien qu'est Gaétan Gervais a œuvré pour *l'autonomisation* d'une « référence » propre à l'Ontario français, inscrite dans une continuité nationale canadienne-française. Autrement dit, l'intention de son œuvre trouve son sens dans une volonté de maintenir les représentations identitaires et les pratiques des Franco-Ontariens dans le paradigme national autonomiste hérité du Canada français historique à l'heure où leurs repères identitaires se sont retrouvés profondément bouleversés. Nous considérons ainsi Gaétan Gervais comme un passeur de la tradition nationale canadienne-française dans les réaménagements identitaires de l'Ontario français contemporain. En cela, nous pourrions dire qu'il est représentatif d'une perspective selon laquelle, en dépit de la « rupture » annoncée avec le vieux projet canadien-français au tournant des années 1970, il persisterait dans la pratique comme dans l'imaginaire des francophones vivant en situation minoritaire, une certaine « intention nationale<sup>106</sup> ».

Par le développement et la diffusion d'une historiographie proprement franco-ontarienne, Gaétan Gervais a voulu inscrire l'identité de cette collectivité et ses supports dans une existence historique singulière, autonome et autoréférentielle autour de laquelle l'agir commun a pu se référer. Nous proposons ainsi d'analyser l'œuvre de Gaétan

---

<sup>105</sup> Fernand Dumont, « Essor et déclin du Canada français », *loc. cit.*, p. 434. Voir aussi Michel Bock, « De la solidarité canadienne-française à l'éclatement des références : la mutation des identités québécoise et franco-ontarienne », *loc. cit.*

<sup>106</sup> Voir Joseph-Yvon Thériault, *Critique de l'américanité. Mémoire et démocratie au Québec, op. cit.*

Gervais en tant que posture nationaliste, conservatrice et traditionaliste, en tant que mise en récit de l'expérience historique franco-ontarienne visant l'adaptation d'une réalité identitaire à une autre et tentative de *dire* la permanence d'une tradition. Son œuvre traduit une volonté de donner un sens à l'identité franco-ontarienne dans le temps comme dans l'espace alors que cette dernière subit l'une de ses plus importantes mutations historiques suite à la disparition de la « référence » canadienne-française traditionnelle. Ce défi allait consister à énoncer une représentation identitaire capable d'aménager la part des éléments de rupture qui travaille l'Ontario français et son inscription dans la continuité, c'est-à-dire dans le maintien d'un dialogue avec sa tradition nationale.

#### ***1.2.4 Méthodologie et sources***

Sur le plan méthodologique, notre approche consiste à soumettre à une analyse qualitative l'ensemble de l'œuvre de Gaétan Gervais dans sa relation avec la recomposition de la référence identitaire en Ontario français. Cette démarche implique une analyse de contenu de ses principaux écrits, lesquels forment notre bassin de sources<sup>107</sup>. Notre recherche s'appuie plus précisément sur six publications sous forme d'ouvrages (comme auteur et co-auteur), ses thèses de maîtrise et de doctorat, plus d'une dizaine d'outils bibliographiques, près de quarante articles scientifiques et chapitres d'ouvrage, sept recensions critiques, plusieurs rapports, brochures, mémoires et documents de travail de même qu'un article inédit. Notre analyse se fonde également sur quelques articles d'opinion publiés dans *Le lien*, le journal étudiant du Collège du Sacré-Cœur, *Le Lambda*, le journal étudiant de l'Université Laurentienne, *Le Voyageur de Sudbury*, *Fleur de-Trille*, une publication du Réseau du patrimoine franco-ontarien, ainsi que trois entrevues audio et écrites avec Gaétan Gervais. S'ajoutent à ce corpus deux entrevues que nous avons personnellement conduites avec lui de même que onze entretiens menés avec divers interlocuteurs qui l'ont côtoyé durant sa carrière. Ceux-ci comprennent ses collègues Jean-Pierre Pichette, Guy Gaudreau et Gratien Allaire, l'une de ses collaboratrices, Huguette Parent, son ancien camarade d'étude Normand Séguin,

---

<sup>107</sup> À noter toutefois que nous n'avons malheureusement pas eu accès aux nombreuses communications non publiées de Gaétan Gervais.

son directeur de thèse de maîtrise et de doctorat, Marcel Hamelin, ses anciens étudiants Daniel Cayen, Alain Daoust et Angèle Deschamps, de même que deux autres témoins importants, Gaston Tremblay et Réjean Grenier, qui furent tous deux, entre autres choses, membres actifs de CANO.

D'entrée de jeu, certaines limites associées aux sources et à leur traitement de même que sur l'opérationnalisation de notre cadre conceptuel se doivent d'être considérées. D'abord, la minceur du fonds d'archives sur Gaétan Gervais, entreposé à l'Université Laurentienne, et notre accès limité à ses archives personnelles nous ont contraint à limiter notre corpus, à quelques exceptions près, aux écrits de l'historien. C'est d'ailleurs pourquoi nous n'avons pu, par exemple, traiter en profondeur d'une dimension de sa carrière qui aurait mérité d'être approfondie, à savoir celle de son enseignement professoral. N'ayant pas eu accès à ses notes de cours ni au contenu de ses leçons, il nous a été difficile d'entrevoir comment ses idées et ses interprétations historiques ont pu être diffusées au sein de ses cours. Nous estimons néanmoins que les sources écrites et orales disponibles nous ont permis d'accéder aux traits dominants de sa pensée. Ensuite, nous sommes conscients que les données recueillies durant nos entretiens constituent un matériau délicat à critiquer, à exploiter et à présenter. Nos références à celles-ci ont donc été employées avec rigueur et parcimonie de manière à rendre une analyse qui soit la mieux calibrée possible. Nous avons également pu compléter nos recherches à l'aide de l'ouvrage *Gaétan Gervais. Le « gardien du dépôt »*, une courte biographie publiée en 2012 par Robert Arsenault dans la série « Des gens d'exception » et qui contient plusieurs citations de l'historien<sup>108</sup>. Finalement, il est important de préciser que l'œuvre de Gervais ne sera pas envisagée dans ce travail comme l'initiatrice d'une nouvelle « référence » franco-ontarienne, encore moins souhaitons-nous la considérer comme emblématique de la majorité des représentations identitaires des Franco-Ontariens. La constitution d'une référence est un processus qui se déploie sur le long terme. Pour être en mesure de bien le cerner, l'exercice d'interprétation doit être étendu sur un corpus beaucoup plus large, recoupant plusieurs acteurs institutionnels et sphères d'activités. Mesurer la contribution de l'œuvre de Gervais à l'institution d'une référence aurait par ailleurs nécessité une étude plus fouillée sur la diffusion et la réception de cette dernière

---

<sup>108</sup> Robert Arsenault, *Gaétan Gervais. Le « gardien du dépôt »*, Ottawa, CFORP, 2012, 105 p.

au sein des différents milieux intellectuels et populaires de l'Ontario français, en considérant l'apport des autres discours tenus dans l'espace public. Tout au plus, considérerons-nous donc ici cette œuvre comme un discours singulier, dont l'auteur fut à la fois témoin et acteur d'une dynamique de transformation référentielle en Ontario français.

Une part de notre travail consiste à rendre compte de la genèse d'une pensée et à porter attention au vécu du sujet. Il s'agit aussi d'identifier les grandes thématiques de même que les idées fortes qu'il a développées dans son œuvre en vue d'en mieux comprendre le sens et la signification dans son contexte d'énonciation. Nous avons également été particulièrement attentifs à la manière dont s'agence sa pensée avec ses diverses interventions au sein de la collectivité franco-ontarienne. Nous avons tout particulièrement insisté sur ses implications au niveau universitaire (à titre de directeur de l'enseignement en français à l'Université Laurentienne, de membre fondateur de l'Institut franco-ontarien (IFO), de la *Revue du Nouvel-Ontario* et, plus tard, de la Société Charlevoix), communautaire (à titre de défenseur du projet d'Université de langue française en Ontario et de co-créateur du drapeau franco-ontarien) et gouvernemental (comme haut-fonctionnaire au Ministère de l'Éducation de l'Ontario et président du CEFO).

Nous avons donc cherché, à l'instar de l'historien François Dosse, à lier dans notre analyse l'univers endogène de l'œuvre de Gaétan Gervais à son univers exogène, c'est-à-dire « [...] [à] faire consonner [l']ensemble [de] [l']œuvre[], [son] auteur[] et le contexte qui les a vus naître dans une démarche qui récuse l'appauvrissante alternative entre une lecture internaliste des œuvres et une approche externaliste privilégiant les seuls réseaux de sociabilité<sup>109</sup> ». Cette démarche nous invite donc à opter pour une compréhension empathique et circonstanciée de son œuvre, c'est-à-dire une mise en situation de l'individu dans le contexte politique et intellectuel nord-ontarien et franco-ontarien des décennies qui suivront les années 1960. Ce contexte, nous l'avons mentionné, s'ouvre notamment sur un processus de reconfiguration du projet national canadien-français comme pôle de référence institutionnel et identitaire. De l'« éclatement » du Canada

---

<sup>109</sup> François Dosse, *La marche des idées : histoire des intellectuels, histoire intellectuelle*, Paris, La Découverte, 2003, p. 11.

français va surgir en Ontario français – nous l’indiquions – un besoin de redéfinir les termes de son identité collective. Sur le plan historiographique, ce besoin s’est traduit par la nécessaire diffusion d’un récit collectif suscitant une identification à la province ontarienne, nouveau lieu d’action privilégié par sa collectivité francophone. Nous pourrions ainsi dire de la production historiographique de Gaétan Gervais qu’elle a aussi été productrice de sens pour le présent, participant d’une dynamique d’enracinement et contribuant à la création d’une mémoire collective.

## CHAPITRE 2

### D'ENRACINEMENTS ET DE FORMATION : LE PARCOURS DE JEUNESSE DE GAÉTAN GERVAIS (1944-1972)

Le parcours de tout acteur historique est indéniablement influencé par son contexte. Cette évidence nous impose de scruter de plus près le milieu et l'époque dans lesquels Gaétan Gervais est né, a grandi et a été formé. « [L]’œuvre d’un auteur nous reste à jamais obscure dont l’intention première nous échappe<sup>1</sup> », écrivait Jean-Philippe Warren. Tel est donc l’objectif principal du présent chapitre : cerner le contexte dans lequel se sont enracinées sa pensée, ses convictions et sa vision de l’Ontario français. Seront abordés les grands axes de son parcours de jeunesse qui constituent autant de modalités d’enracinement susceptibles de nous renseigner sur le sens de son œuvre intellectuelle et militante. Le portrait fait état d’une pensée en formation, soumise à plusieurs influences idéologiques et qui sera appelée à se préciser au fil du temps.

Nous commencerons ce chapitre en faisant état de ses origines populaires à Sudbury, dans le quartier ouvrier du Moulin-à-fleur et celui du Nouveau-Sudbury. Nous nous intéresserons par la suite aux années passées au Collège du Sacré-Cœur, puis à la vie étudiante au baccalauréat à l’Université Laurentienne, deux moments qui, tant par le type d’enseignement transmis et les expériences sociales vécues que les personnalités intellectuelles des professeurs côtoyés, ont marqué un tournant dans le développement de sa pensée. Cela nous amènera à examiner ses premiers engagements au sein de l’Association des étudiants de langue française du Nord de l’Ontario (ADELFNO). Nous clôturerons ce chapitre en nous attardant à son passage au département d’histoire de l’Université d’Ottawa, alors au cœur d’une importante mutation épistémologique qui bouleverse le paysage historiographique canadien-français.

---

<sup>1</sup> Jean-Philippe Warren, *Un supplément d’âme. Les Intentions primordiales de Fernand Dumont (1947-1970)*, Sainte-Foy, Québec, Presses de l’Université Laval, 1998, p. 12.

## 2.1 L'enfance à Sudbury : des origines populaires au cœur du Canada français

Gaétan Gervais naît le 10 août 1944 dans la ville de Sudbury. Le petit quartier du Moulin-à-fleur sera celui de sa toute première enfance. Bordant une section de l'avenue Notre-Dame, ce quartier devient, au cours du XX<sup>e</sup> siècle, un important foyer de la vie catholique française sudburoise, s'organisant autour de la paroisse Saint-Jean-de-Brébeuf, largement ouvrière, du Collège du Sacré-Cœur et de l'immense complexe – le « moulin à fleur » [farine] – de la *Ontario and Manitoba Flour Mills* dont ne subsiste, depuis sa démolition en 1920, que les six silos élévateurs en béton, symbole de cette présence et de ce passé<sup>2</sup>. C'est à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que les ancêtres de Gaétan Gervais, comme plusieurs autres Canadiens français, migrent depuis la région de l'Outaouais, au Québec, pour s'établir dans le Nord de l'Ontario, d'abord sur une terre agricole à Saint-Charles dans la région du Nipissing et ensuite dans la ville de Sudbury. Dans leur modeste résidence du Moulin-à-fleur, les parents, nouvellement établis, vivent avec peu de moyens. Le père, Lionel Gervais, après avoir cumulé une expérience dans les secteurs agricole et forestier, devient mineur pour l'entreprise minière Inco, alors spécialisée dans l'extraction, la transformation et la distribution du nickel et du platine. La mère, Claire Gervais, née Savage, est femme au foyer, s'occupe de la gestion de la maisonnée et de la première éducation des cinq enfants.

À ce moment, les Canadiens français constituent environ le tiers de la population sudburoise (33,5%)<sup>3</sup>. La plupart d'entre eux sont issus d'une migration ouvrière de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, alors attirée par les emplois liés au déploiement du chemin de fer transcanadien de même qu'à l'exploitation forestière et minière près des centres urbains. D'autres encore sont le fruit d'une colonisation agricole plus ancienne dans les divers villages agricoles à proximité de la ville de Sudbury. La paroisse Saint-Anne, tenue par les jésuites, joue alors une place centrale dans la vie sociale et culturelle de la communauté franco-sudburoise. C'est autour d'elle que s'organisent les principales institutions religieuses canadiennes-françaises du début du siècle, tant pour les hommes

---

<sup>2</sup> Voir Lucien Michaud, *Cent ans de vie française à Sudbury, 1883-1983*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1983, p. 58-71.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 11.

(Ligue du Sacré-Cœur et Société Saint-Jean-Baptiste) que pour les femmes (Dames de Sainte-Anne, Fédération de femmes canadiennes-françaises). La forte présence française dans la région avait aussi mené à la fondation d'une première école en 1894, puis d'une deuxième en 1915. Entre-temps, les Sœurs grises avaient fondé l'Hôpital Saint-Joseph en 1899 et les jésuites, ouvert les portes du Collège du Sacré-Cœur en 1913<sup>4</sup>. Pour l'éducation des jeunes filles, il fallut attendre l'année 1948 lorsque fût fondé le Collège Notre-Dame par les Sœurs grises.

Les années d'après-guerre, durant lesquelles naît et grandit Gaétan Gervais, inaugurent d'importantes transformations sur le plan socio-économique à l'échelle du pays. S'ouvre alors une nouvelle ère axée sur la prospérité économique marquée notamment par une hausse constante du PNB, le développement du secteur tertiaire, le déploiement de nouvelles politiques sociales, l'émergence d'un État-providence canadien et une forte poussée démographique provoquée par les grandes vagues d'immigration et le *baby-boom*. L'industrialisation accélérée favorise aussi le développement de milieux urbains conformément au modèle de la banlieue, nouveau fief de la famille nucléaire. Ces changements bouleversent le mode de vie traditionnel et la société canadienne-française dans son ensemble<sup>5</sup>.

Dans le contexte sudburois des années 1940 et 1950, Gaétan Gervais ne grandit pas en isolement de ces transformations. Ces phénomènes ne manquent effectivement pas de toucher la région de Sudbury, alors elle aussi en pleine transformation. Déjà, la fin des années 1930 ouvre une ère de prospérité pour l'industrie du nickel, fer de lance de l'industrie minière de cette petite ville du Nord de l'Ontario. Une demande de main-d'œuvre croissante dans les mines suscite au même moment une hausse constante de la population. Les recensements fédéraux font d'ailleurs état d'une population qui double presque chaque décennie : de 2000 à 4000 en 1911; de 4000 à 8000 en 1921; de 8000 à 19 000 en 1931, de 19 000 à 32 000 en 1941<sup>6</sup> pour atteindre plus de 80 000 en 1961<sup>7</sup>. Les mines offrent alors des salaires on ne peut plus intéressants pour les Franco-Sudburois,

---

<sup>4</sup> Gaétan Gervais, « Les Franco-Sudburois », *Polyphony. Bulletin of the Multicultural History Society of Ontario*, vol. 5, n° 1, printemps 1983, p. 23.

<sup>5</sup> Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain. II. Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal express, 1989, p. 433.

<sup>6</sup> Donald Dennie, « La paroisse Sainte-Anne-des-Pins de Sudbury (1883-1940). Étude de démographie historique », thèse de maîtrise (histoire), Université Laurentienne, 1986, p. 61.

<sup>7</sup> Lucien Michaud, *Cent ans de vie française à Sudbury, 1883-1983, op. cit.*, p. 9.

qui gagnent en moyenne plus d'argent que les autres francophones de la province<sup>8</sup>. Suite au boom minier, de nouveaux quartiers font leur apparition au nord-est de la ville, dans le Nouveau-Sudbury, où la proportion de francophones croît progressivement<sup>9</sup>. La famille Gervais décide d'ailleurs de s'y installer, en 1953, dans une maison que Gaétan Gervais occupe toujours en 2012.

L'important essor démographique favorise simultanément l'expansion rapide du réseau associatif et du réseau institutionnel franco-sudburois. Les paroisses se multiplient – au moins cinq nouvelles sont fondées entre 1938 et 1955 –, de même que les écoles, les clubs sociaux et les associations diverses. Une élite cléricale et laïque locale francophone fait aussi progressivement sa marque. Dès 1947, la station CHNO est créée, un poste de radio bilingue. Si Timmins accueille la première radio de langue française en Ontario en 1952 (CFCL), Sudbury fait de même cinq ans plus tard avec la mise en ondes de CFBR. Il faudra toutefois attendre l'année 1978 pour que la SRC vienne y implanter son premier poste de radio régional (CBON)<sup>10</sup>. Au cours des années trente et quarante, Sudbury devient l'une des régions de l'Ontario contribuant le plus abondamment au budget de l'ACFÉO provinciale<sup>11</sup>. L'Association œuvre d'ailleurs activement dans la région depuis sa fondation en 1910 par l'entremise d'une section locale. L'Ordre de Jacques-Cartier, société secrète fondée en 1926 et vouée à la défense des intérêts de la nation canadienne-française, y est aussi bien implanté avec la présence d'une « commanderie ». Rodolphe Tanguay, un chirurgien de Sudbury, est d'ailleurs grand chancelier de l'Ordre en 1947 et 1948<sup>12</sup>. Entre 1941 et 1958, l'OJC tient une imposante campagne économique qui permet la mise sur pied de coopératives et, surtout, de huit caisses populaires dans la région<sup>13</sup>. En plus des nombreux petits commerces et entrepreneurs qui s'y installent, une coopérative funéraire francophone débute ses opérations en 1952. Cet essor se fait également sentir du côté de la presse locale de langue française. En 1942, un groupe d'étudiants diplômés

---

<sup>8</sup> Daniel Marchildon, *Toute une histoire! Sudbury*, Centre franco-ontarien de ressources en alphabétisation, 1991, p. 40 [En ligne] [http://www.centrefora.on.ca/editeur/images/stories/pdf/toute\\_une\\_histoire\\_sudbury-rose.pdf](http://www.centrefora.on.ca/editeur/images/stories/pdf/toute_une_histoire_sudbury-rose.pdf), page consultée le 3 mars 2012.

<sup>9</sup> Gaétan Gervais, « Les Franco-Sudburois », *loc. cit.*, p. 21.

<sup>10</sup> Daniel Marchildon, *loc. cit.*, p. 70.

<sup>11</sup> Pierre Ouellette, « Éducation et économie, 1927-1965 » dans Guy Gaudreau (dir.), *Bâtir sur le roc : de l'ACFÉO à l'ACFO du grand Sudbury, 1910-1987*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1994, p. 76.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 68.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 71-72.

du Collège du Sacré-Cœur, mené par Camille Lemieux et appuyé par le jésuite François Hertel, fonde *L'Ami du peuple*, un hebdomadaire français, catholique et indépendant voué à la lutte contre la conscription. Au confluent du nationalisme du chanoine Groulx et d'Henri Bourassa, cette publication constitue, en quelque sorte, l'agent sudburois du Bloc populaire canadien, un parti politique fédéral et provincial anti-impérialiste et anti-conscriptionniste<sup>14</sup>. La même année, le père Lorenzo Cadieux fonde la Société historique du Nouvel-Ontario (SHNO). Sous la devise « Faire revivre notre histoire », cette société représente le point culminant du mouvement nationaliste canadien-français dans le Nord ontarien. La philosophie de la SHNO consiste notamment à refuser toute action politique et choisit de faire de l'enseignement de l'histoire un moyen efficace pour entretenir l'âme nationale et religieuse des Canadiens français<sup>15</sup>. Le père Cadieux porte alors en haute estime les idées du chanoine Groulx, qui d'ailleurs le lui rend bien. À au moins deux reprises, le vieux maître fait escale chez les Jésuites de Sudbury pour livrer des conférences au Collège<sup>16</sup>. La proximité intellectuelle entre les deux hommes est telle qu'en 1948, la SHNO devient la toute première section régionale affiliée à l'Institut d'histoire de l'Amérique française (IHAF), fondé l'année précédente par Groulx lui-même<sup>17</sup>. La Salle Sainte-Anne demeure pour sa part un foyer d'animation culturelle et sociale où converge la jeunesse franco-sudburoise. Cette vocation connaît une importante croissance en 1950 lorsque le père Albert Regimbal fonde le nouveau Centre des jeunes de Sudbury, premier centre culturel en Ontario français. Voué à la formation de la jeunesse française, le Centre est fortement imprégné par les idées des mouvements d'Action catholique. Cet engagement est d'ailleurs à la source d'une divergence de fond entre le père Regimbal et l'Association de la jeunesse franco-ontarienne d'Ottawa (AJFO), proche de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFEO) et de l'Ordre de Jacques-Cartier (OJC), au sujet du référent identitaire qui doit être transmis aux jeunes Franco-Ontariens<sup>18</sup>. Si l'AJFO entend faire la promotion d'une éducation

---

<sup>14</sup> Pour plus de détails, on consultera Serge Dignard, *Camille Lemieux et l'Ami du peuple 1942-1968*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1984, 86 p.

<sup>15</sup> Daniel Bouchard, *La Société historique du Nouvel-Ontario de 1942 à 1976*, op. cit., p. 67.

<sup>16</sup> Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Hurtubise HMH, 2004, p. 377-378.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 396.

<sup>18</sup> Michel Bock, « Une guerre sourde : la rivalité Ottawa - Sudbury et la jeunesse franco-ontarienne (1949-1965) », *Québec Studies*, n° 46, automne 2008 – hiver 2009, p. 19-31.

nationaliste et traditionaliste canadienne-française auprès de la jeunesse franco-ontarienne, le père Regimbal estime pour sa part qu'il faut plutôt employer la voie du nationalisme canadien d'Henri Bourassa et recentrer la priorité sur la mission apostolique de l'épiscopat canadien-français en la déchargeant de ses enseignements à vocation nationaliste. Autrement dit, l'élite ottavienne souhaite miser sur la construction d'une identité nationale. De son côté, Sudbury, par la voix du père Regimbal, privilégie plutôt la construction d'une identité d'abord et avant tout chrétienne. Ce clivage régional entre Ottawa et Sudbury, qui donnera lieu à plusieurs tensions inter-associatives, s'insère dans un débat idéologique plus large entre les philosophies d'action catholique et d'action nationale qui surplombe alors le Canada français et qui a notamment été une source majeure de division au sein de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française<sup>19</sup>.

Ainsi, malgré sa position plutôt excentrée par rapport aux centres économiques et politiques de la province et du pays, la petite ville minière du Nord ontarien se situe résolument à un important carrefour idéologique, au cœur de la diversité des débats intellectuels qui animent le Canada français d'après-guerre. Alors qu'Ottawa regroupe à ce moment les principaux centres culturels, intellectuels et politiques du Canada français, Sudbury constitue pour sa part un pôle d'influence important avec une dynamique régionale particulière, riche de ses nombreuses institutions françaises. Dans une courte biographie préparée par Robert Arsenault sur la vie de Gaétan Gervais, ce dernier évoque ses souvenirs de l'univers du pays natal :

Je n'ai pas souvenir dans mon enfance de "grandes revendications" ou de "grandes batailles linguistiques". Je me souviens surtout du fait que nous, les Canadiens-Français, avions nos écoles, françaises et catholiques. Nos paroisses étaient françaises. Nous nous rendions dans des commerces où on parlait très souvent notre langue. Nous arrivions à vivre passablement bien en français dans un milieu populaire [...] où la présence française était importante et, en un sens, naturelle<sup>20</sup>.

S'il est vrai que l'enfance forme l'homme et l'œuvre à l'avenant, on peut aisément postuler que cette mémoire d'un milieu culturellement et linguistiquement homogène a

---

<sup>19</sup> Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène : l'action catholique avant la Révolution tranquille*. Montréal, Boréal, 2003, p. 42.

<sup>20</sup> Cité dans Robert Arsenault, *Gaétan Gervais. Le « gardien du dépôt »*, Ottawa, CFORP, 2012, *op. cit.*, p. 14.

largement contribué à modeler le regard que Gervais a été amené à porter sur le passé et l'avenir de l'Ontario français.

Enfant, Gervais fréquente l'école Nolin puis l'école de l'Assomption pour compléter sa formation élémentaire à l'école Saint-Conrad en 1958. Dès le début de sa scolarité, il nourrit une passion pour la lecture, l'écriture, la géologie et l'architecture<sup>21</sup>. Cette soif d'apprendre ne l'oriente pas encore vers l'histoire, une discipline qu'il découvrira plus tard, lors de sa formation classique. Au même moment, à l'échelle du Canada français, l'Église catholique connaît un essoufflement sur le plan du recrutement de ses effectifs de même qu'un débordement, n'arrivant plus à accomplir les nombreuses tâches qui lui incombent face à la croissance rapide de la population et des institutions d'enseignement, des hôpitaux et des services sociaux. L'État prend alors progressivement le relais des institutions religieuses dans la gestion des diverses sphères de la société. C'est alors tout l'échafaudage de la société canadienne-française qui est remis en cause. Gaétan Gervais, comme nous le verrons plus loin, est un témoin privilégié de cette mutation lors de ses années de formation au Collège du Sacré-Cœur et à l'Université Laurentienne.

## **2.2 Un enracinement intellectuel : le Collège du Sacré-Cœur**

Au printemps 1958, Gaétan Gervais figure parmi les lauréats régionaux du concours de français fondé en 1938 par Robert Gauthier, alors responsable de l'enseignement en français au ministère de l'Éducation de l'Ontario. Cette distinction, qui s'ajoute à ses succès scolaires, encourage l'un de ses oncles à convaincre son père de l'inscrire à la formation classique au Collège. C'est ainsi qu'à l'automne 1958, il fait son entrée chez les jésuites du Collège du Sacré-Cœur, intégrant les dernières cohortes d'étudiants qui bénéficieront du cursus classique dans la région. Cette étape est déterminante pour lui. Dans la courte biographie qui lui est consacrée, Gervais se souvient de son entrée au Collège et de la mise à distance que celle-ci inaugurerait avec son milieu d'origine :

---

<sup>21</sup>Gaétan Gervais, « *Gaétan Gervais* » dans F.-X. Chamberland, *L'Ontario se raconte. De A à X. Entrevues radiophoniques*, Toronto, Éditions du Gref, 1999, p. 299.

Ma vie bascule. C'était comme arriver dans un autre monde, un univers différent. Tout à coup, j'entends parler latin, je découvre la grande littérature et...l'histoire avec "nos ancêtres les Gaulois"! J'avais tout à coup le sentiment de participer à un monde complexe et enrichissant au sein d'un groupe relativement restreint de Canadiens-Français convaincus. Cette expérience représente une importante distanciation sociale par rapport à mon milieu d'origine, ce que, inévitablement, ont aussi vécu de très nombreux confrères. Je vivais tout à coup dans des milieux distincts, mais quelle formidable aventure s'enclenchait!<sup>22</sup>

Situé alors à l'angle de la rue Kathleen et de l'avenue Notre-Dame en plein cœur du Moulin-à-fleur, le Collège du Sacré-Coeur joue un rôle central dans la vie intellectuelle et culturelle française de Sudbury et de l'Ontario français<sup>23</sup>. Nombre de ses finissants seront d'ailleurs appelés à occuper des positions de leadership au sein de la communauté franco-ontarienne et canadienne élargie<sup>24</sup>. Fondée en 1913 par les pères jésuites, l'institution privée présente un modèle culturel et des pratiques pédagogiques héritées de la tradition des collèges classiques, elle-même exportée de France depuis plus de trois siècles. Cette tradition prend sa source dans l'esprit du nouvel humanisme et de la réforme tridentine, reprise par saint Ignace de Loyola. Son cycle d'études, le *Ratio Studiorum*<sup>25</sup>, recouvre celui de l'éducation hellénistique, qui encourage une formation de l'être dans sa totalité : « former l'homme adulte, l'homme entier, corps et âme, sensibilité et raison, caractère et esprit, l'artiste et le sage, le lettré et le penseur, où le primat est accordé à la formation morale<sup>26</sup> », d'expliquer Claude Galarneau, spécialiste de l'histoire des collèges classiques au Canada français. Ainsi, « l'humanisme classique vise à la culture générale, à la culture commune, facteur d'unité parmi les hommes, où le rôle de la parole ne peut-être que

---

<sup>22</sup> Cité dans Robert Arsenault, *op.cit.*, p. 15.

<sup>23</sup> Le lecteur intéressé à en savoir davantage sur l'esprit et l'environnement qui régnait au Collège du Sacré-Cœur pourra se référer aux mémoires de Jean-Éthier Blais, écrivain et critique littéraire de renom. (Voir *Le seuil des vingt ans*, Montréal, Leméac, 1992, 239 p.).

<sup>24</sup> Outre Jean Éthier-Blais, mentionnons le député fédéral libéral pour la circonscription de Nickel Belt (1958-1965) Osias Godin; le fondateur du journal *L'ami du peuple* Camille Lemieux; l'évêque de Hearst (1973-1993), Mgr Roger Despatie; le professeur émérite en lettres françaises de l'Université d'Ottawa Robert Vigneault; le chansonnier Robert Paquette; l'animateur à la Société Radio-Canada Denis St-Jules; et André Paiement, comédien, dramaturge, metteur en scène, auteur-compositeur-interprète, cofondateur du Théâtre du Nouvel-Ontario et de la Coopérative des artistes du Nouvel-Ontario (CANO), entre autres. (Source : Collège Sacré-Cœur de Sudbury, *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*, [En ligne] [http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-249/Coll%C3%A8ge\\_Sacr%C3%A9-Coeur\\_de\\_Sudbury.html#8](http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-249/Coll%C3%A8ge_Sacr%C3%A9-Coeur_de_Sudbury.html#8).

<sup>25</sup> André Bertrand, *L'éducation classique au Collège Sacré-Cœur*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1988, p. 50.

<sup>26</sup> Claude Galarneau, *Les collèges classiques au Canada français (1620-1970)*, Montréal, Fides, 1978, p. 175.

suréminent, parce que [...] le plus sûr moyen d'échange entre les hommes<sup>27</sup> ». Il en découle ainsi tout un code pédagogique fondé sur l'instruction religieuse et morale, valorisant l'étude des langues anciennes (le latin et le grec principalement) et l'apprentissage rigoureux des langues modernes (le français d'abord, ensuite l'anglais), qui met aussi à l'honneur l'émulation, le dépassement et une culture de la récompense méritée. Cette éducation est rehaussée par une grande importance accordée aux belles-lettres par l'étude des œuvres classiques, au débat d'idées qui se complète par diverses activités socioculturelles (notamment le théâtre) et sportives<sup>28</sup>.

Le Collège que fréquente Gaétan Gervais est affilié à l'Université Laval depuis 1927, et intègre les principes du *Ratio* à la virgule près, son cursus étant calqué sur celui de ses pendants québécois et dans le reste du Canada français<sup>29</sup>. Toutes les activités intellectuelles et culturelles s'y déroulent dans la langue de Molière et en font un haut lieu de résistance face aux risques d'anglicisation dans la région. En 1950, un père estime que le Collège du Sacré-Cœur a pour mission spéciale « d'être un centre de recrutement pour le clergé et aussi un foyer de culture française en Ontario<sup>30</sup> ». Cette mission a pour corollaire la formation et la reproduction d'une élite canadienne-française pouvant se mettre au service de l'Église et de la collectivité<sup>31</sup>. Le Collège offre aussi un cadre de formation à forte teneur nationaliste, surtout dans ses activités extrascolaires, et dont le dessein principal consiste à aiguïser le patriotisme et la fierté nationale des élèves<sup>32</sup>. Dans un numéro de décembre 1959 de *L'Entr'aide*, publication du Centre pédagogique des jésuites canadiens, il est précisé que « le but de l'éducation humaniste est la culture générale à laquelle la culture nationale reste toujours subordonnée, comme le particulier l'est à l'universel; il est cependant indispensable que l'accès à la culture humaniste ne fasse pas des élèves des apatrides, mais que l'éducation les intègre dans la communauté nationale dont ils font partie<sup>33</sup> ». Cette communauté nationale renvoie alors à celle du

---

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 175.

<sup>28</sup> André Bertrand, *op.cit.*, p. 19.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>30</sup> Emile Gervais, S.J., professeur de rhétorique à Sudbury de 1934 à 1940, à Philippe Leduc S.J. le 28 septembre 1950 cité dans Gérard Blais, « Le Collège du Sacré-Coeur, Sudbury, Ontario », thèse de maîtrise, Université Laurentienne, 1968, p. 49.

<sup>31</sup> André Bertrand, *op.cit.*, p. 19.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>33</sup> Archives de l'Université de Sudbury (AUS), Fonds C.S., boîte 235 – *L'Entr'aide*, décembre 1959, 34e année, cahier 3, p. 101.

Canada français, de laquelle procède l'union solidaire de tous les foyers de culture française au pays. En témoigne d'ailleurs cet extrait d'une conférence donnée à l'ACFÉO en 1942 par Guy Courteau, alors recteur du Collège de Sudbury :

De par la volonté divine, nos élèves habitent un pays et font partie d'une patrie. Ils ont des obligations étroites que l'éducation devra enseigner : elle développera le sens national. C'est une sorte de sentiment patriotique qui élève les efforts individuels jusqu'à la hauteur de l'effacement personnel, s'il le faut, pour que ceux-ci jouissent de la même origine, de la même langue, des mêmes tournures d'esprit, ne fassent plus qu'un seul tout, un seul peuple [...] vivant des mêmes traditions, arborant un seul drapeau et suivant dans les grandes lignes l'idéal de ses chefs, ses types les mieux doués de la race<sup>34</sup>.

Cet aspect de la formation classique est important en ce sens qu'il vise à « connecter » l'étudiant à son milieu de même qu'à son passé canadien-français. Dans une telle perspective, le cursus scolaire présente une visée uniformisatrice, diffusant un imaginaire de l'unité, de la cohésion à travers lesquels s'édifie un particularisme identitaire et culturel. Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, plusieurs associations socioculturelles établies au Collège et dans la communauté française élargie ont d'ailleurs pour objectif de nourrir ce sens patriotique et la fierté nationale des étudiants<sup>35</sup>. La SHNO, active à Sudbury depuis sa fondation en 1942 par le père Cadieux, en est un exemple éloquent. Tel que nous l'avons mentionné dans la précédente section, il existe alors une forte proximité intellectuelle entre le nationalisme promu par la SHNO et celui de Lionel Groulx. Il en est de même pour les liens que tisseront nombre des membres de la Société avec l'OJC, autre exemple venant donner de solides assises à son programme nationaliste<sup>36</sup>.

Le Collège est ainsi un important lieu de diffusion et de débat des idées de la SHNO jusqu'au tournant des années 1960<sup>37</sup>. Ses « Documents historiques » circulent dans l'institution et Gervais se rappelle très clairement les avoir lus et analysés dans le

---

<sup>34</sup> Guy Courteau, S. J., « Conférence prononcée devant l'Association Canadienne-française d'Éducation d'Ontario », Windsor Ontario, le 9 octobre 1942, AUS. Cité dans Gérald Blais, *op. cit.*, p. 30-31.

<sup>35</sup> Très tôt dans l'histoire du Collège, on compte parmi celles-ci la présence du Cercle Philippe-Landry (une cellule de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française), le Cercle Belcourt, le Cercle Matisse et l'Académie française, tous voués à la survivance canadienne-française (voir à ce sujet André Bertrand, *op. cit.*, p. 23).

<sup>36</sup> Daniel Bouchard, *op. cit.*, p. 70.

<sup>37</sup> *Ibid.* p. 85.

cadre de ses cours<sup>38</sup>. Selon Daniel Bouchard, les auteurs qui ont publié dans cette collection entre 1942 et 1965 ont le souci de légitimer leurs travaux en tenant compte de l'évolution de la science historique. Leur démarche épouse aussi celle de l'« histoire récit », c'est-à-dire celle d'« un récit des événements du passé qui visait, d'une part, à raconter l'odyssée des premiers à venir s'établir dans le Nord de l'Ontario et, d'autre part, à mettre en lumière la détermination qui caractérisait la volonté de ceux-ci d'y demeurer<sup>39</sup> ». Ces études viennent compléter une section de la bibliothèque déjà bien garnie en ouvrages de littérature et d'histoire du Canada français. La section française du Collège comprend notamment des œuvres de Bazin, Balzac, Bossuet, Brunetière, Châteaubriand, Delaporte, Laménais, Leleu, J. de Maistre, Veillot, Verne, Léon Ville, Daudet, Giraud, de Ségur, Claudel, Maritain, de Mauriac et Péguy pour ne nommer que ceux-là. La section canadienne est quant à elle dominée par les noms de Bourassa, Gagnon, Gérin-Lajoie, Groulx, P. LeMay, Mgr C. Roy, St-Maurice, Rivard, Tardivel, Bruchési, de Fortin, Frégault, Rumilly et Guèvremont. La rareté des ouvrages de langue anglaise en histoire démontre également que c'est l'histoire du Canada *français* qui est alors principalement enseignée<sup>40</sup>. Le culte du héros est aussi très apparent au Collège avec les festivités entourant la Fête de Dollard. Plusieurs pièces de théâtre patriotiques sont aussi organisées telles que « Pour la Patrie » de Deraulide, des prestations des chorales de Sainte-Cécile et de Saint-Grégoire, ou encore des fanfares actives dans le cadre des diverses activités civiles de la ville de Sudbury<sup>41</sup>.

Inscrit en *Éléments latins A* au Collège, Gaétan Gervais est alors plongé dans cet univers où la religion catholique est omniprésente et où l'on privilégie la reproduction d'un modèle culturel inscrit dans le projet national canadien-français. Les bourses qu'il reçoit tout au long de sa formation témoignent d'un dossier scolaire exemplaire<sup>42</sup>. Il se plonge alors dans les livres de religion, de philosophie catholique ainsi que de littérature française. Ses premiers contacts avec la discipline historique se font à travers les grandes

---

<sup>38</sup> Gaétan Gervais, entrevue, Sudbury, juillet 2011.

<sup>39</sup> Daniel Bouchard, *op. cit.*, p. 142.

<sup>40</sup> Gérald Blais, *op. cit.*, p. 27 et p. 32-33.

<sup>41</sup> André Bertrand, *op. cit.*, p. 23.

<sup>42</sup> Les archives du Collège Sacré-Cœur montrent que Gaétan Gervais a pu bénéficier d'au moins trois bourses accordées par l'institution; une première de 20.00\$ pour sa première année (1957-1958), une seconde de 100.00\$ l'année suivante et une bourse de 75.00\$ lors de sa dernière année de fréquentation (1961-1962) (source : AUS, Fonds C-S-C, boîte 423, professeurs 1956-1957, fichiers « bourses »).

œuvres, tout particulièrement celle de l'historien britannique Arnold Toynbee sur l'essor et la chute des civilisations, dont il dit alors apprécier la vision globalisante<sup>43</sup>. Il s'implique aussi activement dans le groupe des archives du Collège alors sous la supervision des pères Cadieux et Courteau, moment où, confie-t-il, « j'ai découvert [...] l'histoire de ma communauté immédiate, celle des Canadiens français du nord de la province<sup>44</sup> ». Gervais reconnaît en ces individus deux de ses principales influences intellectuelles au Collège, mais ne cache pas non plus son admiration pour les pères Louis-Philippe Bellavance et Stéphane Valiquette. En entrevue, il se remémore surtout l'ascendant exercé par le père Courteau. Professeur d'histoire du Canada de 1930 à 1937 puis recteur de 1941 à 1944 avant de s'installer à demeure comme archiviste et prédicateur, ce jésuite détonne par la teneur de son nationalisme qui fait l'apologie de l'indépendance du Québec. Le père Cadieux dira de l'homme après son décès que « pour lui, [l'histoire du Canada], c'était un drame; il le jouait devant ses élèves. Les actes correspondaient aux périodes glorieuses et tragiques. L'amour de sa patrie québécoise l'inclinait vers une forme de gouvernement qui a nom : indépendance<sup>45</sup> ». Cette conviction, il la partage avec le jeune Gaétan Gervais qui devient d'ailleurs membre et président de sa corporation des archives<sup>46</sup>. À lui et quelques-uns de ses camarades, Courteau prête régulièrement ses exemplaires du magazine *Laurentie*, publié entre 1957 et 1962 par l'Alliance Laurentienne, une organisation indépendantiste de droite québécoise<sup>47</sup>. Gervais en fait l'une de ses principales lectures, s'en imprègne et intériorise les problèmes, les tensions et les conflits propres au Canada français<sup>48</sup>. Comme nous le verrons dans la prochaine section, les opinions politiques qu'il exprimera publiquement au baccalauréat à l'Université Laurentienne sont l'écho de ces premières influences. Gaétan Gervais reconnaît aussi l'importance de l'influence exercée par le père Germain Lemieux, folkloriste réputé en Ontario français et fondateur, en 1972, du Centre franco-ontarien de folklore. Au moment de son arrivée à la Laurentienne, le jeune Gervais devient l'un de ses premiers assistants de recherche, une expérience qui l'initie à la

---

<sup>43</sup> Gaétan Gervais, entrevue, Sudbury, juillet 2011.

<sup>44</sup> Cité dans Robert Arsenault, *op.cit.*, p. 17.

<sup>45</sup> Lorenzo Cadieux, « Guy Courteau, S.J. (1897-1970) », *Lettres du Bas-Canada*, vol. 25, 1971, p. 43.

<sup>46</sup> Robert Arsenault, *op.cit.*, p. 18.

<sup>47</sup> Gaétan Gervais, entrevue, Sudbury, juillet 2011.

<sup>48</sup> *Ibid.*

rigueur méthodologique du travail de terrain mais aussi à la découverte du folklore franco-ontarien.

C'est également à cette période que remonte, à notre connaissance, le premier article à caractère historique de Gaétan Gervais. En 1961, alors collégien en 13<sup>e</sup> année, il signe dans le journal étudiant de l'institution un texte intitulé « Au Berceau du pays » dans lequel il relate « l'agréable et l'utile séjour » au Collège du père Adrien Pouliot de la Société historique de Québec en l'honneur du 350<sup>e</sup> anniversaire des premières œuvres missionnaires françaises en Amérique du Nord. Ainsi relate-t-il les enseignements sur la venue des premières œuvres missionnaires jésuites à Port-Royal et dans la région de Québec ou encore l'admiration suscitée à la vue d'une photographie de « la solide et juste architecture de la plus ancienne maison demeurée debout, au pays, la "Vieille maison des jésuites" » à Sillery. Et le jeune collégien d'exprimer cette conviction en fin de texte qui n'est pas sans faire écho à l'idée, toujours chère à Groulx, de la mission providentielle des Canadiens français: « Une constante de notre histoire est le mouvement missionnaire ou la diffusion de la foi chrétienne [...]. Les Canadiens français d'aujourd'hui, jouissent toujours des fruits surnaturels des premiers missionnaires du pays, doivent continuer, à leur tour, à envoyer des missionnaires à travers le monde<sup>49</sup> ».

Gaétan Gervais est également témoin des transformations structurelles majeures qui s'opèrent alors dans le secteur de l'éducation en Ontario, tout comme au Canada dans son ensemble. Face aux phénomènes conjugués de la croissance démographique, de l'urbanisation et de l'industrialisation, la population du Canada voit croître à ce moment ses besoins en matière d'éducation, de santé et de services sociaux<sup>50</sup>. Les exigences de la société changent et les nouvelles professions se multiplient, provoquant ainsi une baisse significative du recrutement clérical<sup>51</sup>. L'Église, qui s'était traditionnellement arrogé le contrôle des sphères spirituelle, sociale et politique à travers un important réseau institutionnel, ne peut plus assumer ces fonctions à elle seule. Malgré la hausse de ses effectifs, elle se voit aussitôt contrainte d'ouvrir ses portes aux laïcs pour répondre à la

---

<sup>49</sup> Gaétan Gervais, « Au berceau du pays », *Le Lien*, vol. 12, n° 2, décembre 1961, p. 6 – Il est par ailleurs intéressant de noter ici que cet article est publié au même moment où Lionel Groulx s'apprête à lancer, l'année suivante, son volumineux *Canada français missionnaire*, retraçant le parcours des missionnaires canadiens-français à l'échelle internationale.

<sup>50</sup> Lucia Ferreti, « La Révolution tranquille », *L'Action nationale*, vol. 89, n° 10, décembre 1999, p. 65.

<sup>51</sup> En 1934, 61 % des finissants au Collège du Sacré-Cœur intègrent le clergé contre 32% en 1954 au profit, pour la plupart, des professions libérales et autres métiers (André Bertrand, *op. cit.*, p. 31).

nouvelle demande. Son incapacité à encadrer une population grandissante provoque aussi un certain relâchement de la pratique religieuse. Tous ces facteurs confrontent le système universitaire ontarien en expansion à d'importantes pressions. Ainsi, entre 1951 et 1964, l'Assemblée législative de l'Ontario fait adopter 52 lois universitaires nouvelles ou amendées, attestant alors d'un important développement dans le secteur postsecondaire<sup>52</sup>. Au même moment, le Collège du Sacré-Cœur connaît ses pires années financières, cumulant, en 1959, un déficit dépassant les 46 000\$<sup>53</sup>. Cette situation incite le Collège à se séparer de ses trois dernières années de cours classique pour former une université à part entière apte à recevoir les subventions du gouvernement provincial. C'est ainsi qu'en 1957, année où Gervais fait son entrée au cours classique, la législature ontarienne vote un projet de loi qui établit l'Université de Sudbury, une institution confessionnelle et bilingue. Ce changement marque l'affaiblissement de l'influence du Collège dans le Nord ontarien et, du même coup, la fin du cours classique traditionnel à Sudbury qui est remplacé par le programme du ministère d'Éducation de l'Ontario<sup>54</sup>. Les premières années de l'Université sont difficiles puisque l'affiliation religieuse lui bloque l'accès aux fonds publics. C'est ainsi qu'au printemps 1960, la législature ontarienne sanctionne par une loi la fondation de l'Université Laurentienne, résultat d'un compromis entre plusieurs congrégations religieuses et les deux communautés linguistiques pour fonder une unité fédérative non confessionnelle et bilingue. Cette université bénéficie des subventions du gouvernement, comme ce sera d'ailleurs le cas en 1965 pour l'Université d'Ottawa, qui se laïcise, et, en 1966, pour le Collège Glendon, nouvellement créé au sein de l'Université York. L'entente est toutefois bien loin de rallier les Canadiens français de l'Ontario. L'ACFÉO y voit une trahison de la part du clergé catholique, arguant que le caractère biculturel et bilingue de l'institution ne garantit pas la survie du fait français en son sein, et va à l'encontre du principe d'une université française et catholique, dont on évoquait la possible création depuis les années 1940<sup>55</sup>. Comme nous nous apprêtons à le voir, l'Université Laurentienne n'échappera pas aux nombreux débats qui découleront de cette situation au cours des années 1960 et au-delà.

---

<sup>52</sup> Guy Gaudreau, « Les origines de l'Université Laurentienne » dans Matt Bray *et al.*, *L'Université Laurentienne : une histoire*, McGill-Queen's University Press, 2010, p. 10.

<sup>53</sup> Gérald Blais, *op. cit.*, p. 81.

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 42.

### 2.3 Les premiers écrits à l'Université Laurentienne

La décennie des années 1960 apporte son lot de bouleversements à l'échelle occidentale. Sudbury n'est pas épargnée et Gaétan Gervais, qui commence à l'automne 1962 son baccalauréat en histoire à la Laurentienne, en est un témoin privilégié. Ses premiers écrits publiés dans le journal des étudiants de l'Université Laurentienne, *Le Lambda*, montrent d'ailleurs une personnalité intellectuelle en gestation, loin de demeurer insensible au contexte idéologique de l'époque où le discours décolonisateur est au goût du jour et où s'affirme, à compter de la deuxième moitié de la décennie, un mouvement contre-culturel.

Nouvellement créée par la province, la Laurentienne ne loge pas immédiatement au campus Ramsay. Elle offre ses cours dans divers locaux disséminés à travers la ville de Sudbury et dans le Collège du Sacré-Cœur qui continue d'offrir les années préparatoires au premier cycle de l'université<sup>56</sup>. Il importe ici de souligner le précédent historique que représente la naissance de cette université au tournant des années 1960. Comme le rappelle Matt Bray, « la création d'une université fédérée, non confessionnelle, bilingue et biculturelle, et incorporant des collèges théologiquement distincts est révolutionnaire dans le Canada de 1960, plus encore dans la soi-disant zone perdue du Nord ontarien<sup>57</sup> ». Dès ses premières années d'activités, l'institution devient un microcosme de la dynamique culturelle et politique qui se joue plus largement au Canada. À ce moment, les deux grandes communautés linguistiques arrivent, on ne peut plus difficilement, à s'entendre sur les conditions de leur cohabitation nationale. Le Québec, qui fait alors son entrée dans l'élan réformateur de la Révolution tranquille, traverse une période pour le moins turbulente qui l'amène à se questionner sur son identité et à revendiquer sa part d'autonomie dans l'édifice canadien. La montée du mouvement souverainiste québécois traduit pour sa part une prise de conscience chez les francophones de leur infériorité politique et économique au sein de la fédération de même que la montée d'un sentiment d'urgence face à leur assimilation rampante. L'affirmation politique et culturelle du Québec se traduit aussi par une remise en question de la

---

<sup>56</sup> *Ibid.*, p. 42.

<sup>57</sup> Matt Bray, « La fondation de l'Université Laurentienne, 1958-1960 » dans Matt Bray *et al.*, *op. cit.*, p. 30.

légitimité de l'État canadien que l'on accuse d'être uniquement au service des intérêts de la population canadienne-anglaise<sup>58</sup>. En Ontario, les Canadiens français se questionnent eux aussi sur la situation du français à l'échelle nationale et provinciale. Dès le début des années 1960, plusieurs dirigeants du réseau associatif franco-ontarien, dont certains membres de l'Ordre de Jacques-Cartier, s'interrogent sur les effets du bilinguisme sur la population française de la province<sup>59</sup>.

L'urgence de réfléchir à l'unité nationale du pays trouve son expression la plus claire lorsque trois mois après son élection, en avril 1963, Lester B. Pearson décide de créer la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, co-présidée par André Laurendeau et Davidson Dunton. Tel qu'il est indiqué dans le libellé de son mandat initial, cette Commission a pour objectif de :

Faire enquête et rapport sur l'état présent du bilinguisme et du biculturalisme au Canada et recommander les mesures à prendre pour que la Confédération canadienne se développe d'après le principe de l'égalité entre les deux peuples qui l'ont fondée, compte tenu de l'apport des autres groupes ethniques à l'enrichissement culturel du Canada, ainsi que les mesures à prendre pour sauvegarder cet apport<sup>60</sup>.

Dans un tel contexte, il va sans dire que la question linguistique en vient à occuper une place prépondérante dans les débats qui animent la vie étudiante à l'Université Laurentienne, où se côtoient quotidiennement les deux groupes linguistiques. Comme le rappelle l'historien Guy Gaudreau, la loi instituant l'Université Laurentienne ne comporte aucune « définition précise des modalités d'application du bilinguisme et de la place des programmes en français ». Tout au plus est-il question d'établir et de maintenir « in *either or both* of the French and English languages<sup>61</sup> » le fonctionnement des différents corps de l'institution. Au début de la Laurentienne, les Canadiens français jouissent d'une bonne représentation dans les structures de l'Université puisque nombre de jésuites, chargés

---

<sup>58</sup> Paul-André Linteau *et al.*, *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1989, p. 600.

<sup>59</sup> [s.a.], « L'éducation, lieu de transmission des savoirs et lieu de revendication », *La présence française en Ontario : 1610, passeport pour 2010*, [En ligne] <http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/IV/IV.html>, page consultée le mars 2012.

<sup>60</sup> [s.a.], « Dévoilement de l'énoncé du mandat de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme » [En ligne] <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/1597.html>, page consultée le 12 mars 2012.

<sup>61</sup> Cité dans Guy Gaudreau, « Les années 1960 à 1971 : un optimisme démenti » dans Matt Bray *et al.*, *op. cit.*, p. 215.

d'administrer l'Université de Sudbury, intègrent alors la nouvelle institution<sup>62</sup>. L'essor que connaissent les milieux universitaires ontariens au cours des années 1960 ne s'effectue toutefois pas à la faveur des francophones qui, hormis quelques disciplines traditionnelles (français, histoire et philosophie), sont rapidement marginalisés dans les nouveaux départements en expansion (psychologie, sociologie, économie et géographie). Ce recul, que n'apaise pas la crise financière qui frappe l'institution au cours de la décennie 1970, est aussi perceptible dans le développement des principales écoles professionnelles (commerce, sciences infirmières et génie). Ainsi, dès les premières années de la décennie 1960, une baisse significative de l'effectif étudiant francophone se fait sentir au sein de l'Université. Ce dernier passe de 52 % pour l'année 1960-1961 à 24 % en 1962-1963, année où Gaétan Gervais fait son entrée au baccalauréat. Cette minorisation de la population étudiante d'expression française va en s'accroissant pour atteindre 12% au début des années 1970<sup>63</sup>. Sur le plan administratif, le recteur Stanley G. Mullins, dans les mois suivant sa nomination en 1963, pose déjà publiquement un sévère constat d'échec sur le bilinguisme à la Laurentienne, donnant ainsi le ton pour les années à venir. Voilà autant de faits qui ne manquent pas d'ébranler une population étudiante francophone qui, à compter du milieu des années 1960, s'inscrit progressivement dans la mouvance contre-culturelle où sont mises à l'honneur démocratisation du savoir et de l'éducation, critique de l'autorité, contestation et, plus largement, transformation des mœurs sociales et sexuelles.

C'est dans ce contexte que Gaétan Gervais entame ses premières années de formation universitaire. Encore une fois, il se démarque rapidement par l'excellence de son dossier scolaire<sup>64</sup>. Du côté de la vie étudiante, le bilinguisme représente l'un des sujets les plus discutés, comme en témoignent les pages du journal étudiant bilingue de l'institution, *Le Lambda*<sup>65</sup>. Cette publication accueille dans ses pages les premiers écrits

---

<sup>62</sup> Gaétan Gervais, « Présentation de l'Université Laurentienne », *Revue de l'Association canadienne d'éducation de langue française*, vol. II, n° 3, décembre 1982, p. 21.

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 217.

<sup>64</sup> Sur le plan académique, un document des archives du Collège Sacré-Cœur daté de décembre 1962 et qui fait état du parcours universitaire de ses anciens indique à propos de Gaétan Gervais qu'il s'est mérité les principales bourses d'entrée de l'Université Laurentienne. Il se démarque par ailleurs avec la plus haute moyenne générale de sa cohorte avec une note de 82.7 % dès sa première année d'étude.

<sup>65</sup> Serge Dupuis, « La (contre-)culture étudiante dans le Nord-ontarien et le *Lambda* de l'Université Laurentienne, 1960-1971 » dans Amélie Bourbeau (dir.), *Contestation et engagement : la jeunesse franco-ontarienne (1960-1993)*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 2010, p. 11-41.

de jeunesse de Gaétan Gervais. Ce dernier est tout particulièrement actif de 1962 à 1964, période pendant laquelle il occupe notamment le poste de rédacteur français. Voyons de plus près le contenu de quelques-uns de ses articles les plus significatifs, lesquels nous renseignent déjà sur les traits de sa personnalité intellectuelle.

En février 1963, Gervais co-signe un texte avec James De Finney, un ancien camarade du collège classique et rédacteur anglais pour la publication, dans lequel les deux se prononcent sur le « conflit anglo-français » de l'heure. Les auteurs tiennent alors à mettre leurs lecteurs en garde contre les « quelques insignifiantes concessions » bon-ententistes susceptibles d'émaner des communautés anglophile et anglophone, et rappellent en quoi ces dernières procèdent et procéderont toujours, selon eux, d'une « mentalité » de majoritaire. Sur un ton particulièrement combatif, ils insistent aussi tous deux sur ce qu'ils estiment être les effets pervers du bilinguisme :

Ce mythe, très peu sacré, du bilinguisme est une force malheureuse qu'il importe de dénoncer avec empressement. La seule réponse possible est d'être intégralement français. Les attitudes tolérantes et libérales d'antan sont largement dépassées. Et nous, nous devons passer à l'action, l'intransigeance et une attitude sans compromis sont nécessaires pour assurer la survivance d'un français qui soit correct et authentique<sup>66</sup>.

Pour les auteurs, à cette intransigeance doit s'adjoindre « La révolte », c'est-à-dire la nécessité de faire valoir un « génie français » jusque-là inégalé : « À la décadence de l'Anglais moderne et à l'américanisation de notre mentalité, substituons la supériorité d'un français impeccable et mettons à la porte les français qui abâtardisent [*sic*] notre langue<sup>67</sup>. » Cette manière d'opposer le « génie français » à l'esprit anglo-saxon rappelle encore une fois l'un des fondements de l'idéologie groulxiste selon laquelle la communauté nationale canadienne-française porte en elle une existence et une « âme » foncièrement distinctes, inconciliables avec la conception mécaniste, individualiste et rationaliste de la société défendue par les valeurs libérales anglaises<sup>68</sup>. Ce postulat commande une résistance forte de la part des Canadiens français face à toute forme d'infériorité linguistique, politique ou économique par rapport à la communauté

---

<sup>66</sup> James De Finney et Gaétan Gervais, « L'anglais s'impose », *Le Lambda*, 20 février 1963, vol. 3, n° 4, p. 4.

<sup>67</sup> *Ibid.*

<sup>68</sup> À ce sujet, consulter Frédéric Boily, « Lionel Groulx et l'esprit du libéralisme », *Recherches sociographiques*, vol. 45, n° 2, 2004, p. 239-257.

majoritaire. Il se dresse aussi contre toute proposition d'ambivalence ou d'hybridité sur le plan identitaire – lire ici l'identité « bilingue » ou « biculturelle » – chez le sujet minoritaire. Ainsi se confirme déjà chez le jeune Sudburois une conception précise des Canadiens français de l'Ontario comme composante d'un peuple distinct en terre d'Amérique, devant demeurer fidèle à son enracinement et à sa personnalité nationale.

En avril 1964, alors âgé de 20 ans, Gervais récidive en publiant un long article intitulé « De notre histoire », dans lequel il se prononce en faveur de l'indépendance du Québec. Ainsi, dit-il de la nation canadienne-française qu'elle n'est pas une nation arrivée à maturité – notamment sur le plan politique – parce que, colonisée à la racine, elle n'a pu accéder à son « individualité » propre. Cette situation serait en partie redevable aux Canadiens français eux-mêmes qui, « par paresse ou par indolence », auraient renoncé à se totaliser en véritable sujet national. L'éveil politique dont les Canadiens français font montre à l'aube des années 1960 incite Gervais à rappeler « l'importance de repenser notre histoire en fonction de la seule réalité qui vaille : la nation canadienne-française dans son évolution vers l'individualité politique ». Cette histoire doit, selon lui, être « conçue essentiellement comme un mouvement propre à toutes les nations en voie de formation qui tend à une réalisation de cette nation, laquelle se concrétisera par l'indépendance nationale [du Québec] ». L'indépendance de l'État québécois viendrait ainsi consacrer l'accomplissement d'un destin national qui s'est vu interrompu par la Conquête et fortement ralenti par une succession d'échecs, au nombre desquels il faudrait compter l'Acte d'union. Échouer à nouveau consacrerait, selon Gervais, un nouvel échec, dont la faute serait cette fois-ci redevable à l'élite canadienne-française :

Avec l'indépendantisme québécois, nous sommes à la porte soit d'une réalisation de l'objectif, soit d'un troisième échec. Si c'est un échec, il y aura cet élément de nouveau, qu'il sera en bonne partie l'œuvre d'une trahison active de la part de ce qui nous tient lieu d'élite, laquelle s'évertue à défendre "l'ordre établi" tout en parlant de réformes. Ni des réformes, ni des "révolutions tranquilles" – qui ne sont finalement, que des somnifères historiques pour nation colonisées –, ne suffisent plus ; il faut une révolution totale, c'est-à-dire qu'il faut complètement changer les cadres. Cette révolution est commencée au Canada français, et elle doit être consciemment poussée à son terme, l'indépendance de notre État national, qui est le Québec<sup>69</sup>.

---

<sup>69</sup> Gaétan Gervais, « De notre histoire », *Le Lambda*, avril 1964, vol. 4, n° 7, p. 4.

L'argumentaire présenté ici n'est pas sans rappeler celui que privilégiait l'École néonationaliste de Montréal et ses chefs de file : Guy Frégault, Michel Brunet et Maurice Séguin. Bien qu'il soit difficile de mesurer avec précision l'influence que ces derniers ont pu avoir sur Gaétan Gervais, le passage ci-dessus nous autorise à soulever la question. En effet, pour ces historiens, le passé canadien-français devait s'expliquer par des changements structuraux et institutionnels plutôt qu'en fonction des « mythes compensatoires » véhiculés par l'historiographie traditionnelle (et qu'ils associaient notamment à la thèse de la mission providentielle des nations). Ainsi, la Conquête était présentée dans leurs écrits comme un événement catastrophique, responsable de la déchéance du peuple canadien-français. En remplaçant les structures économiques et politiques du Régime français par celles de la Grande-Bretagne, cet épisode aurait, selon eux, plongé les Canadiens français dans un état de perpétuelle médiocrité et d'infériorité économique. Séguin, principal maître à penser de cette école d'interprétation historique, postulait notamment dans *Les Normes* que les peuples qui perdent le contrôle de leurs structures économiques perdent simultanément la capacité d'être maîtres de leur propre destin et sont dès lors voués à une existence misérable<sup>70</sup>. Ainsi, l'émancipation économique et politique des Canadiens français devait passer par une réappropriation complète de ses structures – ou encore, par un « changement de cadre ». Cette lecture de Séguin différait pour le moins de celle de son maître à penser et ancien superviseur de doctorat, Lionel Groulx, pour qui le déterminisme économique de cette nouvelle génération d'historiens correspondait à une vision pessimiste du monde et gommait toute possibilité d'envisager un ressaisissement national par la Providence et la volonté humaine<sup>71</sup>.

Le texte de Gervais est également teinté d'une évidente fibre décolonisatrice, qui n'est pas sans évoquer les idées véhiculées par un Frantz Fanon ou un Albert Memmi, dont les écrits et les idées circulent alors dans les milieux intellectuels canadiens-français

---

<sup>70</sup> Maurice Séguin, *Les normes de Maurice Séguin : le théoricien du néonationalisme. Ouvrage préparé par Pierre Tousignant et Madeleine Dionne-Tousignant*, Montréal, Guérin, 1999, 273 p.

<sup>71</sup> Voir à ce sujet Michel Bock, « Overcoming a National "Catastrophe": The British Conquest in the Historical and Polemical Thought of Abbé Lionel Groulx » dans Phillip Buckner et John Reid (dir.), *Remembering 1759: The Conquest of Canada in Historical Memory*, Toronto, University of Toronto Press, 2012, p. 161-185.

suite aux événements de la Guerre d'Algérie<sup>72</sup>. Cette grille décolonisatrice se systématisait alors dans les milieux politiques canadiens-français, plus particulièrement au RIN et dans la pensée de l'un de ses fondateurs, André D'Allemagne, qui publie en 1966 *Le colonialisme au Québec*. Dans la littérature, cette pensée irrigue aussi des publications comme *Laurentie*, *Parti pris* et *La Revue socialiste*, dont Gervais est un fidèle lecteur<sup>73</sup>. C'est peut-être toutefois chez Hubert Aquin, directeur de la revue *Liberté*, qui publie en 1962 son célèbre texte sur « La fatigue culturelle du Canada français », que les parallèles sont les plus frappants<sup>74</sup>. Comme Aquin, Gervais s'évertue, d'une certaine façon, à rappeler la « pesanteur » de l'histoire des Canadiens français et cherche à leur signifier l'importance de se raccorder à ce récit historique douloureux qui fonde une part de leur singularité. Le peuple canadien-français, nous dit-il, a été intégré, malgré lui, au cadre institutionnel, constitutionnel et référentiel d'un ensemble politique qui lui est étranger<sup>75</sup>. Il convient alors d'en restituer son « individualité » propre et d'envisager l'avenir du Canada français dans sa « globalité culturelle », c'est-à-dire dans la plénitude de son être national tendu vers un horizon de sens et récusant toute vision parcellaire. Comme le dit Gervais lui-même, « celle-ci [la nation], ne doit jamais se définir en fonction d'une autre personne collective ou politique, un corps hétérogène, ce qui équivaldrait à une aliénation où l'on cesse d'exister en soi<sup>76</sup> ». Cette compréhension « englobante » de la culture et de l'histoire du Canada français constitue d'ailleurs, comme nous verrons au chapitre quatrième, l'un des fils d'Ariane de sa pensée et se déclinera, chez lui, dans une proposition d'autonomie sur les plans institutionnel et référentiel.

Enfin, cet article de Gervais nous renseigne aussi sur le rapport qu'il entretient alors avec le Québec, rapport qui, comme nous le verrons prochainement, sera appelé à évoluer au fil des années et à influencer sa conception de l'Ontario français. À ce moment, la « tentation québécoise » apparaît pour plusieurs comme une alternative louable aux difficultés de la vie française en Ontario. Dans sa biographie, Arsenault

---

<sup>72</sup> Mathieu Poulin, « Citer la révolte. La reprise québécoise du discours de la décolonisation francophone », mémoire de maîtrise (littérature française), Université de Montréal, 2009, p. 57.

<sup>73</sup> Gaétan Gervais, entrevue, Sudbury, juillet 2011.

<sup>74</sup> Hubert Aquin, « La fatigue culturelle du Canada français », *Liberté*, vol. 4, n° 23, mai 1962, p. 299-325.

<sup>75</sup> Jacques Beauchemin, « L'insoutenable légèreté de l'histoire : de quelques paradoxes du rapport à l'histoire au Québec » dans Éric Bédard et Serge Cantin (dir.), *L'Histoire nationale en débat. Regards croisés sur la France et le Québec*, Paris, Riveneuve Éditions, 2010, p. 95.

<sup>76</sup> Gaétan Gervais, « De notre histoire », *loc. cit.*

rapporte que pour Gervais, cet attrait pour un nouveau projet de société québécois s'explique « par le fait qu'[il] se combinait au phénomène de la contre-culture dont l'impact se fait sentir dans le Nord de l'Ontario surtout à compter de la fin des années 1960, mais sans qu'il ne soit bien clair dans son esprit celui des deux courants qui portait l'autre <sup>77</sup> ». En effet, l'importante jeunesse issue du baby-boom, déliée des pesanteurs économiques et politiques qu'avaient connues leurs parents durant le Krach des années trente et la Seconde Guerre, nourrit tout un contexte marqué par le sceau de la contestation, de la libéralisation des mœurs sociales et d'une volonté de rompre avec la Tradition <sup>78</sup>.

S'il est acquis au projet politique de l'indépendance du Québec, quelques indices nous portent toutefois à croire que Gaétan Gervais semble alors davantage porté à faire une évaluation critique de la mouvance contestataire de l'époque. D'autres écrits publiés dans ces mêmes années sur la dégénérescence des mœurs universitaires laissent entrevoir une sensibilité conservatrice. Par exemple, dans une édition d'octobre 1962 du *Lambda*, Gervais rend compte d'une entrevue tenue avec le père André Girouard – professeur et animateur très influent auprès de la jeunesse laurentienne de l'époque – sur la coutume des initiations dans les universités. Le père jésuite ne cache alors pas son mépris pour cette pratique « artificie[lle] et [...] ridicule », mépris que Gervais partage aussi en qualifiant lui-même ces initiations de « jeux d'enfants ». Évoquant les costumes et autres appareils que l'on affuble aux nouveaux venus, il écrit : « Les culottes courtes sont un véritable jeu d'enfants...et les costumes s'apparentent à l'âge psychologique de ceux qui les ont choisis. <sup>79</sup> » Il en rajoute dans un texte publié l'année suivante en accusant cette fois-ci le Conseil des étudiants d'avoir consacré 350\$ « à une stupidité comme l'initiation, qui est aussi banale qu'inutile ». Il n'a pas non plus de tendres mots pour le « Twist », une musique qu'il qualifie d'« énervée [...] que d'aucuns appellent barbares ». Il pourfend tout aussi vertement l'attitude passive de ses collègues envers la culture, trop épris qu'ils sont, estime-t-il, du sport et de leur propre développement physique. Cette réflexion l'amène entre autres à définir sa conception de la fonction sociale de

---

<sup>77</sup> Robert Arsenault, *op.cit.*, p. 22.

<sup>78</sup> Pour plus de détails sur la contre-culture des années 1960 en Ontario français, lire Michel Bock, « De la "tradition" à la "participation" : les années 1960 et les mouvements de jeunesse franco-ontariens », *loc cit.*.

<sup>79</sup> Gaétan Gervais, « Un jeu d'enfants », *Le Lambda*, octobre 1962, vol. 3, n° 7, p. 1.

l'université, qui doit être celle « de développer pleinement l'étudiant », rejoignant ici la définition privilégiée par le cursus des collèges classiques. À cela, il ajoute : « si l'on ne reconnaît pas à la culture la place qui lui revient de droit, l'on risque de sombrer dans la creuse illusion que le corps prime sur l'esprit, et ce serait faire preuve d'une ignorance totale du rôle de l'Université ». À nouveau, Gervais pose un constat d'urgence auquel il faut répondre, d'après lui, par l'action : « Il faut passer à l'action. Notre société bourgeoise s'accommode malheureusement trop facilement d'attitudes passives et, c'est le cas de le dire, bourgeoises. Les conclusions à tirer : il faut AGIR. Une trop longue attente pourrait être désastreuse<sup>80</sup>. »

Ainsi, ces premiers écrits dévoilent une pensée en formation qui s'articule déjà sur des paradigmes précis que l'on peut associer, en plus du nationalisme, au conservatisme et à la défense d'une conception plus classique et traditionnelle de la culture et de l'institution universitaire. Ce conservatisme se double d'une forme de radicalisme politique investi d'une visée parfois révolutionnaire. Cet aspect de sa pensée puise dans les thèses néonationalistes de l'École de Montréal de même que dans un imaginaire de la décolonisation, alors bien en vogue dans les milieux intellectuels québécois, et se confirme à l'emploi d'un vocabulaire marxisant que recèlent des termes comme « aliénation », « bourgeois » et « révolution ».

## 2.4 Le militantisme étudiant à l'ADELFO

La Révolution tranquille et la montée du néonationalisme ont pour inévitable effet d'amener les dirigeants franco-ontariens à s'interroger sur l'état de leur langue et de leur culture. Ces questionnements relatifs à l'avenir du français au Canada se posent avec une acuité particulière en Ontario français durant les années 1960, spécifiquement sur la question du bilinguisme dans les écoles secondaires<sup>81</sup>. Rappelons à ce titre que jusqu'à la fin de la décennie 1960, l'Ontario français ne dispose pas d'un régime public

---

<sup>80</sup> Gaétan Gervais, « Université de sports? – Université anti-intellectuelle? », *Le Lambda*, février 1963, vol. 3, n° 4, p. 3.

<sup>81</sup> Voir à ce sujet Stéphane Lang, « chapitre 6 : "Un privilège qui nous vaut des miettes" : la remise en question du bilinguisme des écoles secondaires ontariennes et la création d'un régime d'enseignement secondaire public français, (1960-1970) » dans « La communauté franco-ontarienne et l'enseignement secondaire (1910-1968) », thèse de doctorat (histoire), Université d'Ottawa, 2003, p. 185-230.

d'enseignement français. Ainsi, si le français constitue la principale langue d'enseignement utilisée dans les écoles élémentaires franco-ontariennes, la majorité des francophones se voient contraints de poursuivre leurs études secondaires dans des écoles publiques de langue anglaise. Les alternatives qui s'offrent à eux pour une éducation en français sont alors bien limitées. Elles consistent, pour l'essentiel, à fréquenter soit une école secondaire catholique privée, qui s'avère peu accessible en raison des coûts d'inscription élevés et des processus de sélection à l'entrée, soit une école secondaire bilingue publique, dont l'enseignement en français est bien souvent limité à quelques matières ou encore, l'une des rares écoles élémentaires séparées offrant aussi la 9<sup>e</sup> ou la 10<sup>e</sup> année en langue française. Ainsi, au tournant des années 1960, la continuité d'une éducation française en Ontario depuis la 1<sup>ère</sup> année jusqu'au baccalauréat se voit parsemée d'embûches principalement en raison du manque d'offre de programmes d'études ou encore tout simplement parce que le français évolue dans un système hybride où l'anglais ne donne pas sa place<sup>82</sup>.

La faiblesse des résultats universitaires des diplômés franco-ontariens suscite rapidement l'inquiétude des éducateurs de la province, qui, pour bon nombre d'entre eux, établissent un lien direct avec la formation déficiente dans les écoles secondaires bilingues. On estime alors que cette formation entraîne une secondarisation de la culture première française au profit de l'anglais et, conséquemment, porte sévèrement atteinte au développement de la communauté franco-ontarienne<sup>83</sup>. Cette prise de conscience doit être comprise dans le contexte politique plus large du début des années 1960, alors que John Robarts, nommé ministre de l'Éducation en 1959 et élu premier ministre deux ans plus tard, montre une certaine ouverture en faveur des droits scolaires pour les Franco-Ontariens dans son projet de réforme du système d'éducation de la province<sup>84</sup>. Aussi, la désintégration et la faiblesse structurelle qui affectent alors le système scolaire privé francophone, conjuguées à la concurrence que leur livre la multiplication des *high*

---

<sup>82</sup> Notes de cours, HIS 3706, « Le fait français en Ontario », cours donné par Michel Bock, hiver 2008, Université d'Ottawa.

<sup>83</sup> Stéphane Lang, *op. cit.*, p. 186.

<sup>84</sup> En 1961, le Premier ministre Robarts autorise l'enseignement du latin en français à titre expérimental. En 1963, le français est autorisé comme langue d'instruction en 9<sup>e</sup> et en 10<sup>e</sup> année et ce, à la discrétion des conseils scolaires. En 1965, l'enseignement de l'histoire, de la géographie et du latin en français sont autorisés selon le bon vouloir des directions d'école. Pour plus de détails sur les réformes en éducation des années 1960, lire Gérard Boulay, *Du privé au public, les écoles secondaires franco-ontariennes à la fin des années 1960*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1987, 85 p.

*schools*, posent de sérieuses inquiétudes à l'élite franco-ontarienne, qui arrive de moins en moins à rivaliser avec la croissance du système public provincial.

Ce vent d'inquiétude souffle aussi dans le nord de la province. À l'invitation de l'Association des étudiants de langue française de l'Université Laurentienne, 400 étudiants d'expression française en provenance d'une vingtaine d'institutions du Nord ontarien se rassemblent le 1<sup>er</sup> février 1964 au Collège du Sacré-Coeur pour former l'Association des étudiants de langue française du Nord de l'Ontario (ADELFNO)<sup>85</sup>. Les délégués adoptent alors une résolution statuant sur la nécessité de regrouper les forces étudiantes françaises du nord de la province dans une association dont le but serait de « contribuer à maintenir, à développer et si nécessaire, à faire naître chez ses membres une authentique culture française<sup>86</sup> ». Il est également proposé de « rédiger, faire circuler et soumettre au gouvernement provincial une pétition demandant l'enseignement en français au niveau secondaire et, où cela sera possible, l'établissement d'écoles secondaires françaises subventionnées par l'État<sup>87</sup> ». Chaque institution représentée dans le cadre de cette journée forme un conseil local rattaché à un conseil central rattaché à l'Université Laurentienne. Gaétan Gervais est l'un des cinq étudiants qui siègent sur ce premier conseil pour présider aux destinées de l'ADELFNO. André Girouard, alors professeur au département de français, est l'un des grands animateurs de cette initiative en réussissant à obtenir plusieurs appuis moraux au sein de la communauté ainsi que quelques fonds auprès de l'Université de Sudbury<sup>88</sup>.

Au printemps de 1965, l'Association publie un manifeste dans lequel elle se réclame d'une communauté française active à l'échelle internationale et dont l'unité procède de la langue, d'une culture, mais aussi de certains traits de civilisation, de tempérament et de caractère qui correspondent au « génie français »<sup>89</sup>. L'Association a aussi pour principe structurant de reconnaître l'appartenance linguistique et culturelle de

---

<sup>85</sup> [s.a.], « On veut des [titre incomplet] écoles françaises », *L'information*, août 1964, p.1.

<sup>86</sup> Cette formule sera reprise par la démarche du futur Comité franco-ontarien d'enquête culturelle, formé en mai 1967 avec pour mandat d'évaluer l'état de la vie culturelle et artistique de la collectivité franco-ontarienne (voir *La Vie culturelle des Franco-Ontariens. Rapport du Comité franco-ontarien d'enquête culturelle*, [s.é.], 1969, p. 22).

<sup>87</sup> [s.a.], « On veut des [titre incomplet] écoles françaises », *loc. cit.*, p. 1.

<sup>88</sup> AUL, Fonds Guy Gaudreau P143/5 – Marie-Josée Beaudry et Michèle Riou, extraits d'entrevue avec Gaétan Gervais, hiver 1996.

<sup>89</sup> Cette expression, aux forts relents groulxiste, est souvent employée par Gervais dans ses propres textes à l'époque, ce qui laisse penser qu'il fut probablement impliqué dans la rédaction du manifeste.

ses membres « à la nation canadienne-française tout en désirant participer pleinement à son développement dans une province à majorité anglophone<sup>90</sup> ». Ainsi, devait découler de ces principes le droit, pour le Franco-Ontarien, « d’user de sa langue et d’être compris dans celle-ci, [...] de jouir de l’égalité politique et civique, [...] de maintenir [son] caractère distinctif, national et linguistique, enfin [...] de participer aux bénéfices des fonds publics destinés à des fins d’éducation<sup>91</sup> ». La condition canadienne-française se présente alors dans une synthèse entre une visée universelle – la langue inscrite dans un projet civilisationnel dont le berceau remonte à la France – et une visée particulière – la langue comme prolongement d’une singularité historique et culturelle.

C’est dans cet esprit que le 29 mars de la même année, quelques membres de l’ADELFNO présentent un mémoire de 253 articles à une session semi-privée de la Commission Laurendeau-Dunton. Gaétan Gervais, alors âgé de 24 ans, est nommé porte-parole du groupe auquel se sont joints les camarades Lucien Dubois, James De Finney et les professeurs Pierre Fortier et André Girouard. Si plusieurs étudiants ont contribué à la préparation de ce mémoire sous la supervision de Girouard, Gaétan Gervais en est le rédacteur principal<sup>92</sup>. Le mémoire recommande, entre autres choses, la création immédiate d’écoles secondaires françaises reconnues et subventionnées, l’amélioration des moyens de diffusion et d’information pour la minorité française d’Ontario et la reconnaissance aux Franco-Ontariens des mêmes droits et privilèges accordés à la minorité anglaise du Québec en vertu de l’Acte de l’Amérique du Nord britannique<sup>93</sup>. Ces recommandations donnent suite à une enquête de terrain qu’a menée l’Association auprès de 783 étudiants canadiens-français du Nord de l’Ontario, à qui avaient été distribués des questionnaires portant sur la place du français dans leur milieu et sur la langue parlée à la maison comme dans les endroits publics.

Parmi les nombreux constats présentés par Gervais aux membres de la Commission, il ressort notamment celui de l’indispensable besoin pour un groupe de sentir qu’il appartient à son milieu : « À l’heure actuelle, il est très difficile d’appartenir à son milieu : malaise qui se traduit par l’exode continu de Franco-Ontariens vers le

---

<sup>90</sup> [s.a.], « L’A.D.E.L.F.N.O. et ses membres », *L’information*, vol. 5, n° 1, 25 novembre 1965.

<sup>91</sup> [s.a.], « Le Manifeste de l’ADELFNO (1965) », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 3, 1981, p.59.

<sup>92</sup> Gaétan Gervais, entrevue, Sudbury, juillet 2011.

<sup>93</sup> Association des étudiants de langue française du Nord de l’Ontario, « Mémoire présenté à la Commission royale d’enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme », 1964, p. 2.

Québec. L'appartenance est un besoin humain fondamental : et s'il ne peut être satisfait ici, il le sera ailleurs<sup>94</sup> », peut-on lire dans la version du texte lue devant les commissaires. Les auteurs prennent en exemple le milieu culturel et social nord-ontarien dans lesquels ils évoluent, tiraillé entre les pressions assimilationnistes du Canada anglais et le repli nationaliste du Québec :

Les influences de ce milieu anglais, l'éloignement de toute communauté française active, le système d'éducation inadéquat, nous privent en grande partie de l'important moyen de communication qu'est la langue, rendant difficile l'expression et la compréhension d'idées, de sentiments et d'impressions, dont l'échange est absolument nécessaire à notre plein développement en tant que personne humaine [...] nous n'appartenons à aucune nation : le Québec, dans le cadre duquel évolue la nation canadienne-française, reste éloigné de nous, et il ne peut profiter de notre existence pas plus que nous ne pouvons bénéficier de la sienne, si nous restons où nous sommes<sup>95</sup>.

On note dans ce discours l'importance accordée à la langue comme enjeu de sauvegarde d'une culture. Si jadis le lien entre langue et religion prenait tout son sens dans l'aphorisme « qui perd sa langue, perd sa foi », les leaders de l'ADELFNO insistent surtout sur la mise à l'avant d'une culture canadienne-française qui, si toujours reliée à la foi, n'en est plus seulement le produit. Pour l'Association, la langue française est « le cordon ombilical qui nous rattache à la communauté française, et plus précisément, à la communauté canadienne-française, à laquelle nous appartenons et dont nous tirons notre vie spirituelle<sup>96</sup> ». Ce principe signifie, selon l'Association, que l'institution scolaire ontarienne doit se délester de toute conception purement instrumentale de la langue en vue de renouer avec un entendement plus substantiel de celle-ci. Du coup, l'argument religieux ne constitue plus le fondement de sa préservation :

Au niveau primaire, nous prenons de la langue une connaissance toute pratique : la langue que nous apprenons à ce moment-là nous sert à désigner des objets, des actions de la vie quotidienne. Cette langue nous permet tout juste d'établir la communication nécessaire à la vie matérielle. C'est lorsque s'éveille en nous une vie plus intime, lorsque nous voudrions exprimer des idées, des sentiments, et par ceux-ci agir sur la vie et le monde, que le milieu et le système d'éducation commencent à nous nuire. [...] c'est dans une langue que l'homme formule et exprime les idées et les sentiments qu'il communique ; et c'est à l'aide de cette langue, que tous comprennent, qu'il enrichit sa nation, qu'il profite de sa nation<sup>97</sup>.

---

<sup>94</sup> [s.a.], « Les revendications étudiantes (1965) », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 3, 1981, p. 62.

<sup>95</sup> Association des étudiants de langue française du Nord de l'Ontario, *op. cit.*, p. 28.

<sup>96</sup> *Ibid.*

<sup>97</sup> *Ibid.* p. 29-30.

Conformément à cet idéal d'une plénitude linguistique et culturelle portée par l'Association, Gaétan Gervais, dans une entrevue qu'il accorde au journal *L'Information* du 22 avril 1965, fustige à nouveau la tendance des écoles de la province à s'en tenir à une conception bilingue et biculturelle de l'identité franco-ontarienne :

Une personne, dit-il, ne peut se glorifier de maîtriser deux langues et deux cultures à la fois. On se dit bilingue et "biculturel", et on ne peut s'exprimer en français sans avoir recours à des expressions et au vocabulaire de l'anglais. Donc, avant de se vanter d'être bilingue, il faudrait pouvoir se vanter de connaître très bien sa langue; il faudrait l'aimer au point de la propager et avoir à cœur les problèmes qui se posent à son sujet<sup>98</sup>.

La même édition rapporte que les commissaires ont été « impressionnés devant l'énorme travail que représentait le Mémoire de l'ADELFNO<sup>99</sup> ». Dans l'article, Gervais se remémore pour sa part le dîner privé que ses collègues et lui ont eu le privilège de partager avec le co-président de la Commission, André Laurendeau, suite à leur présentation<sup>100</sup>. Évoquant ses années passées à l'ADELFNO dans sa biographie, l'historien sudburois associe cette période à celle d'une prise de conscience par rapport à l'importance de l'engagement civique en milieu minoritaire : « C'est là que je comprends que rien n'est jamais gagné d'avance quand il est question des droits et des intérêts de la minorité de langue française. Il faut constamment revendiquer, expliquer, justifier, exiger [...]. C'est là, enfin, que je commence à comprendre la valeur concrète des actions ciblées sur le terrain<sup>101</sup> ».

Conscient des remous provoqués par la montée du mouvement indépendantiste québécois et porté par les débats sur l'avenir de la dualité nationale canadienne, Gaétan Gervais comprend mieux que quiconque que la collectivité franco-ontarienne se trouve alors à un carrefour de son histoire. Pour cela, une réflexion sérieuse sur son avenir comme collectivité s'impose. Cette réflexion commande une action immédiate, tout particulièrement au chapitre de l'enseignement en français. La cause trouve en l'ADELFNO un porte-parole rassembleur et efficace au sein duquel Gervais joue un rôle

---

<sup>98</sup> Cité dans Céline Boucher et Nicole Leber, « M. Gaétan Gervais et le mémoire de l'ADELFNO », *L'information*, 22 avril 1965.

<sup>99</sup> *Ibid.*

<sup>100</sup> Gaétan Gervais, entrevue, Sudbury, juillet 2011.

<sup>101</sup> Cité dans Robert Arsenault, *op.cit.*, p. 23.

central qui s'avère formateur pour lui. Les efforts n'en sont d'ailleurs pas vains alors que pas plus de trois années plus tard, le gouvernement permet la création d'écoles secondaires publiques de langue française ainsi que le renouvellement des programmes d'études de l'ensemble des écoles franco-ontariennes.

## **2.5 Au cœur d'une mutation épistémologique : la formation à Ottawa**

Une fois son baccalauréat en poche, Gaétan Gervais dépose le 16 mars 1965 une demande d'emploi comme professeur au Collège du Sacré-Cœur dans les disciplines d'histoire, de géographie et de littérature française. Un contrat de prêt de service d'une année est signé le 1<sup>er</sup> mai de la même année<sup>102</sup>. Au cours de l'année scolaire 1965-1966, Gervais vit alors, à 21 ans, sa première expérience en enseignement de l'histoire auprès des classes de 11<sup>e</sup> et de 12<sup>e</sup> année<sup>103</sup>. Au terme de cette première année, il conclut que l'enseignement au secondaire n'est pas sa vocation, et décide alors de poursuivre sa formation universitaire aux études supérieures en histoire.

Au moment de son application à la maîtrise, Gervais opte pour l'Université Laval, un choix logique pour celui qui avait reçu une formation classique chez les jésuites de Sudbury. Son choix s'arrête également sur cette institution principalement en raison de la présence de certains professeurs de grande renommée dans l'enseignement de l'histoire au Québec, dont Marcel Trudel et Fernand Ouellet. Ces derniers ayant toutefois quitté Québec dans des circonstances plus ou moins troubles au milieu des années 1960, Gervais décide alors de suivre leur migration vers la capitale fédérale<sup>104</sup>. Dès leur arrivée, Ouellet et Trudel intègrent le personnel du département d'histoire de l'Université Carleton. Si le premier décide d'y poursuivre sa carrière de professeur, le second est rapidement réaffecté à la direction du département d'histoire de l'Université d'Ottawa. Gervais, pour sa part, décide de s'inscrire pour la rentrée de septembre 1966 à l'Université d'Ottawa, institution dont la réputation en enseignement de l'histoire avait pris du galon depuis le passage de Guy Frégault à la direction du département vers la fin

---

<sup>102</sup> AUS, Fonds C-S-C, boîte 423, professeurs 1956-57, dossier « Contrats des professeurs – Demande d'emploi comme professeur.

<sup>103</sup> AUS, Fonds D2-3, boîte 256, Écoles secondaires et réunions pédagogiques, Principal's statement – Staff, dossier « Inspection de nos 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> D2-4 ».

<sup>104</sup> Gaétan Gervais, entrevue, Sudbury, juillet 2011.

des années cinquante. Nouvellement arrivé dans la capitale fédérale, Gervais entame sa formation supérieure alors que s'opère au même moment un renouveau historiographique sans précédent dans le paysage scientifique canadien-français. Il nous apparaît d'ailleurs essentiel d'opérer en ces pages un retour sur ce contexte scientifique singulier puisqu'il revêt une importance déterminante dans la formation intellectuelle et dans la pratique historique de Gaétan Gervais.

Tout d'abord, on peut dire de la mutation historiographique qui bouleverse les milieux scientifiques canadien-français d'après-guerre qu'elle s'exprime de trois manières : par l'institutionnalisation de nouveaux espaces de production et de formation en histoire, par la professionnalisation du métier d'historien et par l'émergence de nouvelles orientations épistémologiques. Le contexte socio-économique favorable de l'après-guerre et l'importante hausse démographique qui l'accompagne suscitent une demande accrue dans le secteur des services publics. Ces phénomènes, conjugués à l'intensification de l'activité intellectuelle, la montée de l'industrie du livre et l'entrée en fonction de plusieurs laïques dans les milieux de l'éducation facilitent l'expansion d'institutions de haut savoir au Canada français<sup>105</sup>. C'est à ce moment que la discipline de l'histoire, si elle avait été jusque-là plutôt discrète dans les cursus universitaires canadiens-français, est élevée au rang de discipline régulière dans les deux principales universités du Québec français. Dès 1947, Groulx, alors en fin de carrière comme professeur à l'Université de Montréal, fonde l'Institut d'histoire de l'Amérique française (IHAF). La même année, paraît la *Revue* du même nom qui lui est affiliée et qui devient alors le premier périodique érudit, au Canada français, destiné surtout aux historiens professionnels<sup>106</sup>. Avec le concours de la Société historique de Québec, l'Université Laval fonde elle aussi, la même année, son Institut d'histoire et de géographie. Sous la direction d'Arthur Maheux, l'Institut développe un cursus composé de séminaires en histoire canado-américaine, en linguistique et folklore canadiens, en géographie humaine de l'Amérique du Nord de même qu'en méthodologie. À Montréal, sous la direction de Guy Frégault, une attention est portée à l'enseignement de l'histoire générale, à l'histoire

---

<sup>105</sup> Patrice Régimbald, « La disciplinarisation de l'histoire au Canada français 1920-1950 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n° 2, 1997, p. 192-193.

<sup>106</sup> Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, *op. cit.*, p. 391.

du Canada et aux sciences auxiliaires<sup>107</sup>. Ainsi, la fondation de ces deux instituts universitaires favorise l'émergence d'un enseignement organisé de l'histoire de même que son institutionnalisation en discipline scientifique autonome. La discipline est dès lors appelée à être régie par de nouvelles normes de scientificité dont les orientations ne se veulent déterminées par aucune injonction extérieure à celle de la communauté disciplinaire, qu'elles soient d'ordre religieux ou politique. La table est ainsi mise pour la construction d'une « nouvelle histoire<sup>108</sup> » en milieu universitaire. Celle-ci se veut en rupture avec la tradition historiographique échafaudée depuis François-Xavier Garneau, qui s'était, pour l'essentiel, développée à l'intérieur des cadres de l'Église et avait adopté pour principes narratifs ceux de la morale chrétienne, de la survivance nationale et de la thèse du messianisme dont étaient alors fortement imprégnés les milieux intellectuels canadiens-français. Avec la montée en Occident des processus de sécularisation et le triomphe des approches rationalistes, les milieux intellectuels et universitaires canadien-français sont davantage portés à saisir l'évolution des phénomènes sociaux dans une visée séculière et matérielle<sup>109</sup>. Les circonstances sociales et économiques d'après-guerre aidant, les historiens délaissent les questionnements liés à la survivance pour investir d'autres axes d'interrogations, notamment ceux liés aux conditions ayant historiquement présidé à l'infériorité politique et économique des Canadiens français<sup>110</sup>.

La fin des années 1940 représente ainsi une période charnière où se côtoient deux traditions historiographiques, l'une rattachée aux anciennes formes narratives faisant de la survivance du groupe son principe structurant, l'autre, au courant méthodiste, rationaliste et objectiviste<sup>111</sup>. C'est dans la voie pavée par cette seconde perspective que marchent les générations successives d'historiens. Aux Trudel, Frégault, Séguin et Brunet succèdent, dès le début des années cinquante, les Jean Blain à Montréal, Fernand Ouellet

---

<sup>107</sup> Patrice Régimbald, *loc. cit.*, p. 194.

<sup>108</sup> Marcel Trudel, *Mémoires d'un autre siècle*, Montréal, Boréal, 1987, p. 179-180.

<sup>109</sup> Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, *op. cit.*, p. 353-354.

<sup>110</sup> À Montréal, on estimera que cette situation découlait du fait que les Québécois ne s'étaient jamais vraiment remis du désastre qu'avait été la Conquête. À Québec, on soutiendra que les Québécois, en étant encouragés par leur élite « clérico-nationaliste » de se tenir à la marge du grand capital nord-américain, ont été les artisans de leur propre malheur. Dans les deux cas, le renversement de perspective s'accompagnait d'une « auto-critique » du parcours historique québécois et de son bagage de tradition. Voir à ce sujet Jean Lamarre, *op. cit.*; Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, Sillery, Québec, Septentrion, 1998, 278 p.

<sup>111</sup> Patrice Régimbald, *loc. cit.*, p. 198.

et Jean Hamelin à Québec. Ces derniers sont suivis d'une autre génération, formée dans les universités vers la fin des années 1950 ou au tout début des années 1960 pour entrer pleinement dans la profession dans la même décennie; elle regroupe, entre autres, Jean-Pierre Wallot, Jean-Paul Bernard, Yves Roby, Louise Dechêne et Marcel Hamelin. La génération suivante, celle des *baby-boomers* à laquelle appartient Gaétan Gervais, est formée dans la seconde moitié des années 1960 et arrive à l'enseignement universitaire au début des années 1970<sup>112</sup>. Elle regroupe une cohorte de jeunes historiens qui, sous l'impulsion inaugurée par ses prédécesseurs, sont appelés à définir le paysage historiographique des décennies 1970 et 1980 (on pense entre autres ici à Gérard Bouchard, Robert Comeau, Fernand Harvey, Jean-Claude Robert, Jacques Rouillard et Normand Séguin). Portée par le courant de l'histoire sociale française, marquée par l'École des *Annales*, le renouveau quantitatif américain, l'interdisciplinarité et l'influence de l'économétrie, des sciences sociales et du postulat marxiste, cette nouvelle génération va produire une histoire non sans discontinuité avec les méthodes de ses maîtres mais certainement avec de nouvelles préoccupations. L'objectif consiste pour elle, entre autres, à montrer, statistiques à l'appui, en quoi la province de Québec a connu un développement analogue à celui de plusieurs autres sociétés occidentales. Ainsi, il ne s'agit plus de faire l'histoire de la société québécoise pour en dégager un horizon de spécificité, mais plutôt pour montrer en quoi cette dernière a connu un développement « normal » à l'intérieur du processus de modernisation des sociétés occidentales<sup>113</sup>. L'immigration, l'urbanisation, l'industrialisation, la sécularisation, les forces économiques et autres phénomènes structuraux dans le Québec du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle s'imposent progressivement comme les nouveaux sujets de prédilection, reléguant à la marge l'analyse du rôle de l'Église et de ses courants de pensée, l'importance des conflits ethniques et des phénomènes ruraux qui ont jusque-là dominé l'historiographie canadienne-française. Cette approche, que l'historien Ronald Rudin a qualifié de « révisionniste », s'affirme au cours de la décennie 1970 et trouve son expression la plus aboutie dans la publication, en 1979, de l'ouvrage *Histoire du Québec contemporain*, signé par Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert. « [...] les

---

<sup>112</sup> Voir Paul-André Linteau, « La nouvelle histoire du Québec vue de l'intérieur », *Liberté*, vol. 25, n° 3, 1983, p. 34-35.

<sup>113</sup> Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, *op. cit.*

révisionnistes québécois se considéraient eux-mêmes comme des produits de la Révolution tranquille, qui avaient trempé dans la méthode scientifique. Non seulement se percevaient-ils comme résolument modernes, mais ils voyaient aussi leurs prédécesseurs québécois des siècles antérieurs de la même manière<sup>114</sup> », d'expliquer Rudin.

Le département d'histoire de l'Université d'Ottawa est, avec ceux de Laval et de Montréal, l'un des principaux lieux de formation de cette génération montante d'historiens. Dès 1966, Marcel Trudel, qui prend alors la direction du département, s'applique à lui donner une toute nouvelle orientation en redéfinissant sa structure administrative et ses divers programmes<sup>115</sup>. Trudel s'affaire aussi à recruter des professeurs de renom et à tisser de nouveaux liens avec la communauté historique, invitant par exemple Fernand Ouellet à plusieurs reprises à donner des conférences aux étudiants. C'est d'ailleurs en partenariat avec ce dernier que Trudel lance en 1968 la revue *Histoire sociale/Social History*, une revue bilingue entièrement vouée à l'histoire sociale<sup>116</sup>. Le département s'oriente alors vers deux principaux domaines de spécialisation : l'histoire du Canada et l'histoire de l'Europe occidentale au XIX<sup>e</sup> siècle. Pour ce qui est de l'histoire du Canada, le programme gravite autour de deux centres d'intérêt : la Nouvelle-France, qui donnera notamment naissance au Centre de recherche en histoire du Régime français; et le Canada français, surtout après 1867<sup>117</sup>.

Si Trudel joue un rôle central dans le repositionnement du département d'histoire de l'Université d'Ottawa, il n'en est pas son principal maître à penser. Ce rôle échoit plutôt à de jeunes professeurs tels que Marcel Hamelin, qui prend la direction du département dès mars 1968<sup>118</sup>. Évoquant le contexte intellectuel et académique du département à l'époque, Hamelin perçoit dans les orientations privilégiées par le programme d'histoire de l'Université d'Ottawa une nette continuité avec celles de l'Université Laval :

---

<sup>114</sup> Ronald Rudin, « L'historien professionnel et le grand public : réflexions québécoises alimentées par l'expérience irlandaise », *loc. cit.*, p. 21.

<sup>115</sup> Samy Khalid, « Et ce n'est qu'un début...origines et évolution du département d'histoire de l'Université d'Ottawa », Ottawa, 2011, p. 8.

<sup>116</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>117</sup> Archives de l'Université d'Ottawa (AUO), Fonds 16 département d'histoire, boîte 05906, dossier « rapport de l'année, 1967-1968 » - Université d'Ottawa, Faculté des arts, département d'histoire, Rapport de l'année 1967-1968.

<sup>118</sup> Paul-André Linteau, *loc. cit.*, p. 39.

C'était l'École de Québec qui arrivait à Ottawa. Moi j'ai l'impression que le département d'histoire de l'Université d'Ottawa évolue à ce moment-là plus rapidement vers l'histoire économique et sociale qu'à Laval. Le département d'histoire de l'Université d'Ottawa en 1970 était probablement plus [engagé dans ces champs] que l'Institut d'histoire de l'Université Laval<sup>119</sup>.

Les étudiants, en plus d'être formés à la tradition lavalloise, sont également fortement exposés à l'historiographie étrangère, tout particulièrement à celle des *Annales* (dont Gervais retiendra, comme nous le démontrons au chapitre 4, la nécessité d'inscrire l'objet de l'histoire dans une temporalité longue), qu'importeront des professeurs comme Louise Dechêne, formée aux méthodes en histoire sociale française à Paris, mais aussi Hubert Watelet ou encore Robert Mandrou, professeur à l'École des hautes études en sciences sociales de Paris, qui est invité par Trudel à de nombreuses reprises pour venir faire des séjours académiques dans la capitale fédérale. Pendant ses années d'études à Ottawa, Gaétan Gervais évolue donc au confluent de ces transformations et de ces courants d'idées. Influencé par les travaux de Hamelin, son directeur de recherche, il produit une thèse de maîtrise en histoire politique sur la vie et l'œuvre de Médéric Lanctôt, un journaliste canadien-français, militant indépendantiste, anticolonialiste et annexionniste de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>120</sup>. Ce choix de sujet, s'il correspond à l'intérêt manifeste de l'étudiant pour le nationalisme et les études canadiennes-françaises, prend aussi tout son sens en 1967, année du centenaire de la Confédération canadienne. À cette occasion, Hamelin met sur pied un séminaire s'intéressant aux débats ayant entouré ce moment fondateur dans l'histoire du pays. Gervais, qui participe activement à ce séminaire, voit en Lanctôt un acteur incontournable du paysage intellectuel de l'époque et dont l'œuvre mérite d'être restituée<sup>121</sup>. À partir de cette thèse, il publie ses premières notes de recherche, d'abord pour la revue *Recherches sociographiques* et, ensuite, pour la grande série sur l'histoire des idéologies au Canada français dirigée par Fernand Dumont<sup>122</sup>. « Ma thèse de maîtrise m'apporte [...] naturellement une connaissance intime

---

<sup>119</sup> Marcel Hamelin, entrevue, Ottawa, octobre 2011.

<sup>120</sup> Gaétan Gervais, « Médéric Lanctôt et l'Union nationale », thèse de maîtrise (histoire), Université d'Ottawa, 1968, 189 p.

<sup>121</sup> Marcel Hamelin, entrevue, Ottawa, octobre 2011.

<sup>122</sup> Gaétan Gervais, « Un souverainiste du XIX<sup>e</sup> siècle : Médéric Lanctôt 1838-1877 » dans Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy (dir.), *Idéologies au Canada français 1850-1900*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1971, p. 265-274.

et concrète de ces méthodes-là [celle de l'histoire sociale française]. Là en est la valeur principale, bien plus que le sujet traité<sup>123</sup> », confie-t-il à son biographe.

Tout comme plusieurs de ses collègues de l'époque, Gervais décide de rompre avec l'histoire politique une fois arrivé au doctorat, pour investir le champ et les méthodes de l'histoire économique. Il s'intéresse plus particulièrement au développement des chemins de fer, intérêt qui survient à une époque où les questions de transport sont à l'avant-scène suite aux développements de grands axes routiers et l'ouverture, en 1959, de la Voie maritime du St-Laurent. Intitulée « L'expansion du réseau ferroviaire québécois (1875-1895) », sa thèse de doctorat, qu'il dépose plus tard en 1979, propose une analyse de plus de 500 pages des facteurs ayant mené à l'expansion, à la promotion et au financement de la construction des chemins de fer québécois<sup>124</sup>. « Comme dans le cas de la maîtrise, la valeur de l'exercice relève davantage de l'approfondissement et de l'appropriation de la méthode historique que du sujet lui-même », estime-t-il. « Cela étant dit, nuance Gervais, j'avoue que mon sujet, à saveur franchement économique, me plaisait énormément. J'ai toujours été attiré par l'univers des entrepreneurs et, de façon particulière, par celui des chemins de fer<sup>125</sup> ». Dans une lettre de recommandation pour un poste de professeur rédigée à l'attention du directeur du département d'histoire de l'Université Laurentienne, Marcel Hamelin confirme l'intérêt de son jeune apprenti pour ces matières. Le texte fait également état des qualités professionnelles de l'étudiant :

Pendant ses études de maîtrise, Gaétan s'est emballé pour l'histoire sociale et économique; il a d'ailleurs suivi plusieurs cours d'économie à la faculté des Sciences sociales. Sa thèse de doctorat aborde un sujet encore inexploré, mais fondamental pour l'étude du Québec au XIX<sup>e</sup> siècle : la construction ferroviaire (1850-1900). C'est un sujet ambitieux que je ne confierais qu'à des étudiants fort exceptionnels. Gaétan a consulté une masse étonnante de documents et a approfondi la plupart des grandes études américaines et européennes sur le sujet<sup>126</sup>.

L'adhésion de Gervais au paradigme de l'histoire économique cadre on ne peut plus clairement avec le contexte intellectuel et scientifique précédemment esquissé. C'est aussi le cas de plusieurs jeunes historiens en formation qui, vers la fin des années 1960,

---

<sup>123</sup> Cité dans Robert Arsenault, *op.cit.*, p. 26-27.

<sup>124</sup> Gaétan Gervais, *L'expansion du réseau ferroviaire québécois (1873-1895)*, Thèse de doctorat (histoire), Université d'Ottawa, 1979, 538 p.

<sup>125</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>126</sup> « Lettre de recommandation pour Gaétan Gervais », 31 janvier 1972, archives personnelles de Marcel Hamelin.

veulent comprendre le développement de la société capitaliste et industrielle québécoise depuis le mitan du XIX<sup>e</sup> siècle. « L’historiographie existante, centrée principalement sur la Nouvelle-France et sur les débuts du régime britannique, n’apportait pas de réponse satisfaisante à nos questions<sup>127</sup> », se souvient l’historien Paul-André Linteau, formé dans les mêmes années que Gervais. Nourrie par le renouveau des études marxistes et certaines œuvres majeures telles que *Histoire sociale et économique du Québec*, publiée par Ouellet en 1966, la génération de Gaétan Gervais voit dans les structures et les facteurs matériels la source des grands changements sociaux. Comme nous le verrons dans les prochains chapitres, ce souci pour les structures sociales et économiques ne quittera jamais Gervais, qui en fera d’ailleurs l’un des thèmes centraux de ses écrits et de ses interventions dans l’espace public franco-ontarien des années 1970. Ceci explique aussi probablement l’importance qu’il accordera, tant dans son œuvre historique que dans ses initiatives, au développement des assises institutionnelles de l’Ontario français.

Cette génération d’étudiants, nous le soulignons, évolue également dans un contexte où la discipline historique au Canada français se renouvelle et cherche à se redéfinir sur des fondements plus « scientifiques » que l’histoire traditionnelle, dont les méthodes opéraient dans le paradigme de la Providence et, bien souvent, du nationalisme. Le discours sur « l’objectivité » prend alors une place de plus en plus importante et l’historiographie tend à privilégier une approche davantage ancrée dans le « matériel ». Cette mutation influence, dans une certaine mesure, l’approche historienne de Gervais. Cela se reconnaît par exemple à la rigueur empirique de sa démarche, que ce soit dans l’importance significative qu’il accorde aux faits ou encore, au contenu de la source. Le souci de Gervais pour l’empirie n’en fait toutefois pas, selon nous, un historien « positiviste » dans la mesure où il ne se contente pas d’identifier chronologiquement les faits et les traces du passé. L’historien se contente plutôt, comme nous le verrons, de leur donner un sens, de les subordonner à un questionnement particulier, conformément aux divers courants épistémologiques, tels que celui des Annales, qui ont formulé une critique de l’école positiviste en histoire<sup>128</sup>.

---

<sup>127</sup> Paul-André Linteau, *loc. cit.*, p. 44.

<sup>128</sup> Voir par exemple Marc Bloch, *Apologie pour l’histoire ou Métier d’historien*, « Cahiers des Annales », n° 3, Paris, Librairie Armand Colin, 1949, 110 p.

Jeune étudiant diplômé, Gervais est passionné par le travail intellectuel et l'univers de la connaissance. M. Hamelin se souvient d'ailleurs d'un étudiant très engagé dans ses études et ses recherches en histoire, mais aussi très à l'affût de l'actualité<sup>129</sup>. Il faut dire que le contexte social et politique canadien-français de la fin des années 1960 est particulièrement mouvementé; naissance du Parti Québécois, crise d'Octobre mais surtout, États généraux du Canada français, épisode que Gervais a vécu à distance mais dont il dit avoir eu « cruellement conscience » sur le moment : « Les liens traditionnels entre le Québec, principal foyer des Canadiens français au Canada, et ceux qui sont dorénavant des "francophones hors Québec" – dont je suis – sont bel et bien brouillés. Les choses semblent devoir irrémédiablement changer pour les Canadiens français de l'Ontario<sup>130</sup> », confie-t-il à son biographe. L'étudiant en histoire se sent alors fortement interpellé par ce contexte qui pèse sur l'avenir des francophones du Nord de l'Ontario, menacés de surcroît par un phénomène de sous-scolarisation. Normand Séguin, alors étudiant en histoire à Ottawa, se rappelle avoir senti ce désir chez son collègue et ami de Sudbury de retourner au pays natal pour prêter main-forte à ses semblables et leur donner de nouveaux outils pour leur développement : « Quand on ne parlait pas d'histoire proprement dite, on parlait soit du Québec ou des Franco-Ontariens. C'était une question qui le taraudait. C'est en ce sens-là pour moi que se dessinait chez lui cette vocation de retourner au vieux pays [...] il y avait cette appartenance [à son lieu d'origine]. C'était quelqu'un d'hyper déterminé [...]»<sup>131</sup>. Ainsi Gervais donne-t-il suite à cette ambition en acceptant un poste de professeur en histoire à l'Université Laurentienne pour la rentrée de septembre 1972.

\*\*\*

Le présent chapitre avait pour principal objectif de revenir sur les différents enracinements – familiaux, intellectuels, sociaux et académiques – de Gaétan Gervais afin de faire revivre les profondeurs de sa pensée de même que le contexte qui est susceptible de lui avoir donné forme. Ce qu'il nous semble important de retenir ici, c'est

---

<sup>129</sup> Marcel Hamelin, entrevue, Ottawa, octobre 2011.

<sup>130</sup> Cité dans Robert Arsenault, *op.cit.*, p. 28.

<sup>131</sup> Normand Séguin, entrevue, Montréal, mars 2011.

que sa formation scolaire, tout particulièrement sa formation classique, lui permet de s'enraciner dans son milieu et son histoire. Son parcours de jeunesse révèle un double héritage. Celui, tout d'abord, d'une conscience d'appartenir à une culture singulière – celle d'une minorité française en Ontario, appartenant à l'ensemble canadien-français – dont la fragilité et la précarité existentielles appellent au redressement et à l'affirmation collective. Cette conscience structure les écrits de jeunesse de l'historien sudburois, dont on remarque qu'ils sont riches en production de « sens » politique et historique pour la collectivité. Elle est également au centre de son engagement étudiant, qui est à la fois celui d'une lutte pour l'amélioration des conditions de formation scolaire des francophones de l'Ontario et celui d'un désir d'habiter un espace institutionnel et identitaire en pleine reconfiguration. Cette conscience forge aussi chez lui un certain rapport au territoire nord-ontarien sur les modes de l'enracinement et de l'appropriation, rapport qu'il cultivera d'ailleurs tout au long de sa vie et qui laissera, comme nous le verrons, une empreinte dans ses écrits académiques. En s'incarnant dans l'environnement de sa jeunesse – sa formation classique chez les jésuites de Sudbury et ses premières expériences sociales vécues à la Laurentienne – le Nord en vient à occuper une valeur référentielle chez lui. En décidant d'y retourner après un séjour prolongé dans la capitale fédérale, c'est à l'appel des défis auxquels doit faire face sa communauté d'appartenance qu'il répond. Ce premier héritage se conjugue à un second, scientifique celui-là, que l'on pourrait associer à la rigueur méthodiste et aux normes de scientificité de l'histoire sociale acquises lors de sa formation au département d'histoire de l'Université d'Ottawa. Il s'en dégage un curieux mariage : de sa jeunesse, il garde une préoccupation pour le destin menacé des siens et leur inscription dans la durée; de son passage à Ottawa, il conserve un certain souci pour l'empirie, une appréhension plus scientifique et « matérielle » du réel, que l'on sait peu portée vers les « combats nationaux » et plutôt partisane d'une nécessaire mise à distance de l'objet d'étude, que l'on souhaite « départiculariser ». Cette analyse confirme une intéressante dualité dans ses attitudes, dans la mesure où ses premières influences scientifiques (notamment celles héritées de l'approche lavalloise véhiculée par Trudel et Ouellet) entraînent peut-être en conflit avec ses positions nationalistes. S'y noue toute la singularité du positionnement intellectuel de Gervais, que l'on pourrait situer à l'entrelacs de deux traditions épistémologiques; l'une,

traditionnelle, héritée de son enseignement classique, plus humaniste et à visée patriotique, tournée vers les exigences particulières de la société immédiate dans laquelle il évolue et une autre, plus moderne, acquise durant ses études supérieures et axée sur les exigences scientifiques de la profession d'historien, c'est-à-dire sur une démarche méthodiste et objectiviste favorable aux perspectives universalistes sur la condition canadienne-française/québécoise. L'historiographie de Gaétan Gervais doit ainsi être lue et comprise à la lumière de cette synthèse, pour ne pas dire de cette tension, entre un enracinement particulier et une inscription dans un universel qui, comme l'a déjà proposé Jacques Beauchemin en étudiant la conscience historique de Fernand Dumont, structurerait la pratique de la science en milieu minoritaire<sup>132</sup>. Cet arrière-plan étant posé, examinons maintenant le parcours d'ascension de Gaétan Gervais comme universitaire et intellectuel de l'Ontario français dans le contexte mouvementé de la décennie 1970.

---

<sup>132</sup> Jacques Beauchemin, « Dumont : historien de l'ambiguïté », *Recherches sociographiques*, vol. XLII, n° 2, mai-août 2001, p. 219-238.

## **CHAPITRE 3**

### **LA DÉCENNIE 1970 : L'ASCENSION D'UN HISTORIEN DANS UNE SOCIÉTÉ EN MUTATION**

Pour comprendre la genèse de la pensée de Gaétan Gervais, il était nécessaire de revisiter certains épisodes de son parcours de jeunesse. Ainsi est-il tout aussi essentiel, à cette fin, de considérer le contexte socioculturel, intellectuel et politique de l'Ontario français des années 1970, de même que les mutations identitaires, sociales et institutionnelles qui y sont associées. Dans le présent chapitre, nous tenterons de mieux cerner le positionnement de Gaétan Gervais vis-à-vis de ces différentes mutations. Bien que sa production historiographique se fasse plutôt discrète durant cette période (on ne recense que cinq courtes publications hormis ses thèses de maîtrise et de doctorat), nous estimons cette dernière cruciale pour comprendre le cheminement de sa pensée. Durant cette décennie, Gervais intègre le corps professoral de l'Université Laurentienne, alors qu'une partie de sa jeunesse francophone, en pleine quête de sens identitaire, vibre au rythme d'une ébullition artistique contre-culturelle. L'étudiant devenu professeur est alors appelé à se positionner à la fois comme intellectuel et comme historien de l'Ontario français. Il s'implique au sein de plusieurs comités académiques à la Laurentienne et propose une réforme de la planification des programmes en français. Il participe également à la création du drapeau franco-ontarien et joue un rôle central dans le développement, en milieu universitaire, d'institutions vouées à la recherche, la publication et à la documentation sur l'Ontario français. Ces différentes initiatives, autour desquelles nous articulerons le présent chapitre, témoignent d'un engagement particulier envers l'Ontario français et contribuent à la construction de son espace référentiel.

#### **3.1 Un espace sous tension : le contexte socioculturel et identitaire des années 1970**

Nous le soulignons précédemment, le tournant des années 1960 marque au Québec le déclenchement de la Révolution tranquille, une période intensément réformatrice où s'accélère une dynamique de transformations majeures sur les plans religieux, social

et national. L'Église catholique, qui avait traditionnellement investi les sphères spirituelle, sociale et politique, voit son influence et son pouvoir public décliner de plus belle pour se confiner à la sphère privée. Elle cède alors aux instances étatiques et à ses fonctionnaires la gestion de l'enseignement et de plusieurs services sociaux. Sur le plan social, le nouvel État-providence québécois met en œuvre une panoplie de mesures de réglementation, de redistribution et de sécurité sociale; développe de nouveaux programmes sociaux et investit massivement dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Sur le plan politique, le néonationalisme québécois, en mutation depuis l'après-guerre, devient rapidement source de progrès social et économique mais surtout, constitutif d'une nouvelle identité nationale. Cette nouvelle identité s'exprime à travers une nouvelle définition de la nation, désormais territorialisée autour du nouveau réseau institutionnel de la province. En se ralliant au projet de l'indépendance, les nationalistes québécois concourent à la « québéçisation » de la référence nationale canadienne-française traditionnelle et au déclin du Canada français historique.

Face à la menace que fait peser le mouvement indépendantiste québécois sur l'unité canadienne, le gouvernement fédéral décide pour sa part d'entreprendre une série d'importantes réformes réactualisant le projet de nation canadienne engagé depuis 1867. Parmi celles-ci, Ottawa adopte, en 1969, la Loi sur les langues officielles qui institue un bilinguisme institutionnel et individualiste sur les plans législatif, juridique et administratif. Le Secrétariat d'État, chargé d'appliquer l'esprit de cette loi, encourage un dualisme linguistique et culturel par la mise en place d'une « Direction de l'action socioculturelle » pour appuyer financièrement le secteur culturel des minorités de langues officielles. Ces mesures ont un impact de taille sur la jeunesse franco-ontarienne comme nous le verrons plus loin. Du côté de l'Ontario, le gouvernement de John P. Robarts s'engage à optimiser l'offre de services en français dans la province en appuyant le développement de sa minorité française, tout particulièrement dans les sphères de l'instruction publique et de la culture<sup>1</sup>. Dans le secteur de l'éducation, ce même gouvernement autorise la mise en place d'un réseau d'écoles secondaires françaises publiques, là où le nombre le justifie. Sur le plan culturel, à la demande de l'ACFEO,

---

<sup>1</sup> Michel Bock, « Une association nouvelle pour une ère nouvelle : l'Association canadienne-française de l'Ontario (1969 à 1982) » dans Michel Bock et Yves Frenette (dir.), *Histoire de l'ACFO*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, à paraître.

Queen's Park met sur pied le Comité franco-ontarien d'enquête culturelle, chargé de mener une enquête sur la vie culturelle des Franco-Ontariens. Le rapport final (également connu sur le nom de « Rapport Saint-Denis », du nom de son président, Roger Saint-Denis), déposé en janvier 1969, fait état de multiples carences et incuries dans le domaine des arts et propose un plan de redressement global appuyé par la création d'un Conseil franco-ontarien d'orientation culturelle (auquel le gouvernement préférera plutôt la création d'une entité au sein du Conseil des arts de l'Ontario appelée « Bureau franco-ontarien »). Sur le plan communautaire, l'ACFEO provinciale, qui se sent interpellée par les conclusions du Rapport Saint-Denis, doit prendre acte de la rapide croissance de l'État-providence ontarien. Elle décide alors d'entreprendre un important virage la même année en retirant le mot « éducation » de son nom pour devenir l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO). Ce changement de nom témoigne d'un désir pour l'organisme de ne plus limiter son champ d'action à l'unique question de l'instruction et de l'élargir à plusieurs autres sphères d'activités de la collectivité franco-ontarienne. Ce faisant, l'Association se positionne « comme un intermédiaire entre les instances publiques et la collectivité qu'elle s'[est] donné la mission de représenter<sup>2</sup> ».

Devant le repli des néonationalistes québécois à l'intérieur des frontières du Québec et l'effritement des assises institutionnelles de l'Église, la minorité franco-ontarienne trouve dans les États fédéral et provincial de nouveaux alliés dans la promotion de la dualité linguistique. Il va sans dire qu'avec ces transformations structurelles, qui redéfinissent les repères culturels et les stratégies d'action de la communauté, l'univers de représentations des Franco-Ontariens connaît aussi de profonds réaménagements. Comment définir la collectivité franco-ontarienne sans rapport de proximité avec le Québec et à l'extérieur des cadres de référence culturel et institutionnel du Canada français? Comment négocier la part de rupture avec le nationalisme canadien-français traditionnel, aménager les éléments de continuité avec celui-ci tout en s'intégrant sans douleur dans les nouveaux encadrements institutionnels et législatifs des paliers fédéral et provincial? Autrement dit, que faire de la mémoire du Canada français? Il s'agit alors pour l'Ontario français de se redonner un sens d'appartenance, de combler un sentiment de « vide » identitaire par la création d'un « nouvel espace symbolique

---

<sup>2</sup> *Ibid.*

structuré<sup>3</sup>», d'un nouvel univers de références qui puisse faire sens de son expérience collective.

C'est dans ce contexte de tension entre l'« exclusion de l'imaginaire québécois et l'attraction [d'un nouvel] imaginaire canadien<sup>4</sup> » que s'opèrent, au cours des années 1970, d'importants changements dans la culture franco-ontarienne. À la faveur des généreuses subventions des gouvernements fédéral et provincial, la minorité franco-ontarienne, tout particulièrement celle qui évolue autour de l'Université Laurentienne à Sudbury, connaît un important éveil culturel. Un intense foyer d'animation théâtrale et littéraire enflamme toute une jeunesse francophone dans la ville minière du Nord de l'Ontario. Une coopérative artistique, CANO<sup>5</sup>, voit le jour au début de la décennie et connaît un important succès. Ce mouvement, animé principalement par de jeunes étudiants nouvellement admis à la Laurentienne de même que par quelques professeurs du département de lettres françaises, en particulier Fernand Dorais, un père jésuite originaire de Saint-Jean-sur-Richelieu venu s'établir à Sudbury en 1969, s'inspire de la contre-culture québécoise et californienne<sup>6</sup>. Ces animateurs et leurs étudiants valorisent la création de produits culturels qui ont pour caractéristique de susciter une identification au milieu et d'imaginer, par le biais des représentations artistiques, une nouvelle communauté d'appartenance. Il s'agit alors de privilégier un art non pas issu de la tradition classique canadienne-française ou européenne, mais enraciné dans le patrimoine régional nord-ontarien, où le lecteur et le spectateur peuvent se reconnaître à la fois dans les lieux et la réalité socio-économique de leurs semblables<sup>7</sup>. La pièce *Moé j'viens du Nord s'tie*, écrite et mise en scène par André Paiement en 1970, l'un des principaux chefs de file de cette mouvance artistique, illustre bien cette dynamique d'enracinement. Selon

---

<sup>3</sup> Danielle Juteau et Lise Séguin-Kimpton, « La collectivité franco-ontarienne : structuration d'un espace symbolique et politique » dans Cornelius J. Jaenen (dir.), *Les Franco-ontariens*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1993, p. 270.

<sup>4</sup> Joseph-Yvon Thériault, « Introduction » dans *Faire société. Société civile et espaces francophones*, Sudbury, Prise de Parole, 2007, p. 9.

<sup>5</sup> À ne pas confondre ici avec le très populaire groupe musical CANO-musique, qui sera l'une des nombreuses retombées de la coopérative.

<sup>6</sup> Sur les influences extérieures de la contre-culture franco-ontarienne, se référer à Gaston Tremblay, *Prendre la parole : le journal de bord du grand CANO*, Ottawa, Le Nordir, 1995, 330 p.; Robert Dickson, « La "Révolution culturelle" en Nouvel-Ontario et le Québec. Opération Ressources et ses conséquences » dans Andrée Fortin (dir.), *Produire la culture, produire l'identité?*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2000, p. 183-202.

<sup>7</sup> Lucie Hotte, « Littérature et conscience identitaire : l'héritage de CANO » dans Andrée Fortin (dir.) *Produire la culture, produire l'identité?*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2000, p. 53-68.

Johanne Melançon, la pièce est un catalyseur de toute l'effervescence contre-culturelle du moment :

De par son titre même, cette création collective affirme l'ancrage dans un territoire, le Nord, un espace réel, et le transforme en espace imaginaire par une œuvre littéraire, en soulignant cette affirmation de soi à la fois par la double actualisation de la première personne du singulier et l'utilisation d'un niveau de langue populaire près de l'oralité ("Moé", "j'viens"). Le sacre "stie" vient ponctuer et souligner cette affirmation identitaire, en plus de marquer l'esprit de rébellion envers le passé, tout cela lié à un espace davantage symbolique que géographique, la "nordicité" [...]<sup>8</sup>.

Ainsi, face au déracinement ressenti, s'affirme une volonté de « réenracinement » et de réappropriation de l'espace social franco-ontarien. Ce « réenracinement » se conjugue avec un discours axé sur l'autonomie artistique et identitaire, à la source de la création de nombreuses institutions culturelles proprement franco-ontariennes – le Théâtre du Nouvel-Ontario, le journal étudiant *Réaction*, les Éditions Prise de parole, Théâtre Action, la Nuit sur l'Étang, le centre d'art Le Moulinet, Cité-Nord et les « Cuisines de la poésie », pour ne mentionner que celles-ci.

Si les formes artistiques de la révolution culturelle sudburoise participent d'un engagement identitaire particulier où les Franco-Ontariens peuvent se reconnaître dans leurs œuvres, elles s'organisent paradoxalement autour d'un discours axé sur l'arrachement à un monde qui les précède<sup>9</sup>. Déjà, au cours des années 1960, certains mouvements de jeunesse franco-ontariens avaient progressivement écarté toute référence nationale (canadienne-française et catholique) de leurs discours au profit d'une définition beaucoup plus ambiguë de l'identité franco-ontarienne<sup>10</sup>. Cette mutation procédait d'une adhésion croissante de ces derniers aux idéologies participationniste, égalitariste, anti-traditionaliste et anti-élitiste alors bien en vogue à l'époque. Ces idéologies contribuaient à faire de l'esprit et des valeurs du projet national canadien-français et de ses élites les principales figures repoussoirs contre lesquelles le jeune leadership franco-ontarien

---

<sup>8</sup> Johanne Melançon, « Le Nouvel-Ontario: espace réel, espace imaginé, espace imaginaire », *Quebec Studies*, vol. 46, automne 2008/hiver 2009, p. 59.

<sup>9</sup> Voir aussi, à cet effet, François Ricard, *La génération lyrique : essai sur la vie et l'œuvre des premiers-nés du baby-boom*, Montréal, Boréal, 1992, 282 p.

<sup>10</sup> Michel Bock, « De la "tradition" à la "participation" : les années 1960 et les mouvements de jeunesse franco-ontariens », *Cahiers Charlevoix* VIII, 2010, p. 116.

pourrait se donner un projet émancipatoire<sup>11</sup>. Dans le même élan qui avait mené les mouvements de jeunesse franco-ontariens à se délester des pesanteurs historiques du vieux Canada français, la contre-culture étudiante francophone de Sudbury des années 1970 se pose elle aussi en rupture avec les valeurs et les façons de faire du passé.

Sur le plan de la littérature, cette rupture passe par le rejet de tout carcan littéraire, pour privilégier l'oralité comme mode d'expression artistique (dans le théâtre et la poésie surtout). Sur le plan intellectuel, l'heure en est à la critique d'une élite traditionnelle « déconnectée » à laquelle l'on attribue la responsabilité de l'aliénation collective des couches populaires franco-ontariennes<sup>12</sup>. François Paré explique bien en quoi cette critique de l'élite – surtout l'élite universitaire – joue un rôle fondateur dans l'institution d'une littérature franco-ontarienne :

Pour CANO, la littérature franco-ontarienne se distinguerait des autres littératures francophones par son action immédiate sur le monde et par son appel direct à un public lecteur moins instruit. Elle permettrait ainsi de transformer une immense défaite sociale en un programme littéraire rédempteur. Et, au-delà de ce choix, c'est la littérature, en tant qu'instrument et produit des peuples dominants, en tant que discours social portant en lui les valeurs exclusives d'une élite, qui serait rejetée. Seules une littérature désacralisée et une pratique critique dépourvue de tout ancrage dans l'héritage intellectuel dominant pourraient permettre de représenter le peuple franco-ontarien tel qu'il est en lui-même<sup>13</sup>.

À cet égard, rappelons également les premières lignes très évocatrices du texte *Molière Go Home*, publié en 1970 dans le journal étudiant de la Laurentienne et qui contient, en quelque sorte, les lignes directrices du projet identitaire et artistique de CANO:

Je suis mineur, fermier, bûcheron, ouvrier. Je suis minoritaire et marginal dans ma province. J'ai des leaders que je n'ai pas choisis, tirés d'une élite qui pense me représenter et se soucie de mes intérêts les plus pressants en me parachutant des tournées d'artistes étrangers, en me chiant sur la tête avec des campagnes de bon parler. Je prends des cours universitaires de littérature où des profs européens s'acharnent à me déraciner en corrigeant ma prononciation, mon vocabulaire, ma pensée, et où ils achèvent de m'aliéner et de me dépersonnaliser<sup>14</sup>.

---

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 113-198.

<sup>12</sup> François Paré, « L'institution littéraire franco-ontarienne et son rapport à la construction identitaire des Franco-Ontariens » dans Andrée Fortin (dir.) *Produire la culture, produire l'identité?*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2000, p. 45-62.

<sup>13</sup> François Paré, *op. cit.*, p. 56.

<sup>14</sup> « Molière Go Home » cité dans Gaston Tremblay, *op. cit.*, p. 21.

Au poids « aliénant » et « dépersonnalisant » de la tradition, les jeunes créateurs de Sudbury opposent un désir de maîtriser leur monde pour le refonder sur de nouvelles bases sans égard à ce qui l'a précédé. L'attrait pour le « nouveau », tendance fortement associée à la contre-culture, est à la fois le corollaire et le complément du « rejet ». On en veut pour preuve l'apparition dans leur discours du terme « Nouvel-Ontario », désignant à la fois l'espace réel et imaginé du Nord ontarien ou encore, le lieu de « l'avenir possible » pour le dire dans les mots du poète et professeur Robert Dickson<sup>15</sup>. Pour Melançon, ce phénomène appelle nécessairement un nouveau rapport au passé :

L'adjectif [Nouvel-Ontario] peut aussi sous-entendre une sorte de *tabula rasa* – le "nouveau" remplaçant ici le "vieux" dans une perspective diachronique, le rejetant en fait –, vu par certains comme étant nécessaire pour mieux (re-)créer une identité franco-ontarienne en cette époque contestataire qui refusait les anciennes valeurs et façon de faire [...] il s'agit bien de faire advenir quelque chose qui est encore au "stade latent", donc d'inventer une nouvelle culture et une nouvelle identité franco-ontariennes<sup>16</sup>.

Selon Lucie Hotte, la minorisation et la marginalisation constituent deux autres caractéristiques centrales de la conception de l'identité franco-ontarienne portée par CANO. Sur le plan de la langue, l'accent est mis sur l'appartenance à une dualité linguistique. Le Franco-Ontarien est présenté, selon Hotte, comme un être bilingue dans sa nature profonde, résultat d'un clivage identitaire entre son appartenance à l'imaginaire culturel français et sa situation dans les structures sociales de la communauté majoritaire anglophone. En témoigne cette citation tirée de l'adaptation par André Paiement du *Malade imaginaire*, très évocatrice de son hybridité identitaire : « Schizophrénie! Schizophrénie! / " You will " bien vouloir excuser / " Our " manière de parler / Mais nous comprenons " what we say " / Schizophrénie ! Schizophrénie ! / " Is what we be "<sup>17</sup>. » On pourrait dire de ce célèbre extrait qu'il symbolise une importante transition dans le discours identitaire des Franco-Ontariens. À défaut de s'enraciner dans un modèle identitaire et culturel originel canadien-français, tendu vers un certain idéal de la culture, ce discours, énoncé sur le mode de la célébration, traduit plutôt une appartenance identitaire vécue dans le présent, se définissant en fonction du reflet renvoyé par le miroir

---

<sup>15</sup> Johanne Melançon, *loc. cit.*, p. 50.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 54 et 56.

<sup>17</sup> Gaston Tremblay, « Is what we be » dans *Les partitions d'une époque. Les pièces d'André Paiement et du Théâtre du Nouvel-Ontario (1971-1976), Volume 1*, Sudbury, Prise de parole, 2004, p. 256.

d'une réalité culturelle et sociale première, vécue au quotidien. Autrement dit, il s'agit de considérer l'homme non pas tel qu'il devrait être, mais tel qu'il est spontanément. Une part de l'expérience et des principes « élitistes » du nationalisme historique canadien-français se retrouve ainsi disqualifiée au profit d'une réalité radicalement nouvelle et effectivement vécue dans un donné culturel; celui, en l'occurrence, de l'univers du bilinguisme et des appartenances multiples. Du même coup, l'identité du Franco-Ontarien ne procède plus d'une tradition nationale héritée, mais s'apparente plutôt à une figure identitaire définie dans l'« ici et maintenant ».

Ainsi, le discours identitaire des jeunes artistes de la contre-culture franco-sudburoise projette avec ambiguïté un double imaginaire de l'enracinement et du détachement<sup>18</sup>. À travers la réinvention de leur monde autour d'une expérience effectivement vécue dans la région nord-ontarienne, ils cherchent à se redéfinir en marge du traditionalisme canadien-français et des importations culturelles européennes extérieures à leur réalité. En faisant de la rupture l'un de leurs mots d'ordre, il semble que les artistes de la contre-culture souscrivent de moins en moins à une conception de l'identité s'inscrivant dans la logique du Canada français, c'est-à-dire structurée par une référence nationale canadienne-française et catholique. Leur discours diverge pour le moins de la notion de « culture » mise de l'avant par le Comité Saint-Denis en 1969, qui l'assimilait, pour sa part, à « une façon d'être et de vivre qui soit *pleinement* française, *inévitavelmente* différente de celle d'un autre groupe culturel ». Selon Michel Bock, cette définition de la culture au sein du comité recélait une dimension anthropologique et « devait permettre à la personne de s'intégrer à une société globale distincte cherchant à s'autonomiser collectivement en s'institutionnalisant<sup>19</sup> ». Pour leur part, les artistes de la contre-culture revendiquent plutôt une libération totale et globale de l'individu en fondant leur agir dans une quête d'autodétermination individuelle. Cette manière de codifier le réel propre à l'idéologie contre-culturelle, suppose une vigoureuse critique de l'ordre

---

<sup>18</sup> François Paré a déjà relevé la présence de cette double dimension, y voyant une « source d'épuisement » propre à une « culture diasporale » comme celle des francophonies minoritaires. Voir à ce sujet François Paré, *La distance habitée*, Ottawa, Le Nordir, 2003, p. 74.

<sup>19</sup> Michel Bock, « Jeter les bases d'une "politique franco-ontarienne" : le Comité franco-ontarien d'enquête culturelle à l'heure des grandes ruptures (1967-1970) », à paraître dans *Cahiers Charlevoix IX*, 2012.

établi, c'est-à-dire les principales institutions de socialisation comme la famille, l'école et l'Église<sup>20</sup>.

### 3.2 Gaétan Gervais, la question économique et le « miracle sudburien »

C'est donc avec ces phénomènes socio-culturels et identitaires en toile de fond que Gaétan Gervais intègre le département d'histoire de l'Université Laurentienne en 1972 comme chargé de cours. Dans la biographie qui lui est consacrée, il décrit son état d'esprit à ce moment comme suit :

À cette époque, j'avais assumé la rupture qui s'était produite au sein de la nation canadienne-française et du Canada français, mes deux principaux points de repère disons traditionnels. J'avais maintenant la conviction profonde que, si j'étais né Canadien-Français, j'étais en train de devenir Franco-Ontarien. Une démarche entreprise à Ottawa allait se poursuivre à la Laurentienne. Elle serait progressive et se construirait à la fois sur mes expériences antérieures et personnelles comme nouveau professeur-chercheur<sup>21</sup>.

« Devenir Franco-Ontarien »; quel sens pouvait bien prendre cette expression chez le jeune professeur d'histoire? Nous l'avons souligné, Gervais a laissé peu de sources écrites susceptibles de nous renseigner sur la manière dont il envisage à ce moment les mutations identitaires qui ont cours dans le Nord ontarien, milieu qu'il a quitté, faut-il le rappeler, six ans plus tôt. Lors d'une entrevue donnée en 2005 à la radio de Radio-Canada de Sudbury, il commente : « on ne parlait pas vraiment d'"identité" à l'époque. Cette notion apparaît plus tard dans les années 1980 et 1990. Mes souvenirs m'indiquent plutôt que l'on parlait davantage en termes d'affirmation culturelle et de prise de conscience d'être "hors Québec", mis à la marge <sup>22</sup> ». Cette prise de conscience des changements dans les dynamiques internes de la collectivité franco-ontarienne commande d'abord, selon Gervais, une prise en charge des structures de son organisation sociétale. À rebours des convictions qui semblent alors surtout animer les milieux artistiques et littéraires, l'historien sudburois est d'avis que l'Ontario français ne devrait pas limiter ses efforts à la reconquête d'un espace de culture. Déjà, lors du Congrès

---

<sup>20</sup> Lire à ce sujet Marie-France Moore, « Mainmise, version québécoise de la contre-culture », *Recherches sociographiques*, vol. 14, n° 3, 1973, p. 364-365.

<sup>21</sup> Cité dans Robert Arsenault, *Gaétan Gervais. Le « gardien du dépôt »*, Ottawa, CFORP, 2012, p. 31.

<sup>22</sup> Éric Robitaille, *Entrevue avec Gaétan Gervais*, Radio-Canada CBON, Sudbury, 2005, 50 minutes.

annuel de l'Association canadienne-française de l'Ontario, tenu à l'Université Laurentienne en septembre 1976, il critique l'empressement d'un certain groupe de Franco-Ontariens à vouloir faire de la culture, des arts, des loisirs et de la langue les seuls instruments de l'affirmation collective. Pour légitimes qu'elles soient, ces préoccupations, qui ont été au cœur de l'épisode libérateur des années 1970 à Sudbury, oblitéreraient, selon Gervais, l'enjeu fondamental de la survie culturelle, politique et sociale de l'Ontario français, à savoir la consolidation de son pouvoir économique. Dans une séquence du documentaire *J'ai besoin d'un nom*, réalisé par Paul Lapointe, on aperçoit le congressiste Gaétan Gervais, au micro en assemblée qui clame avec conviction :

Or si on regarde comment fonctionne une société, c'est bien évident, et c'est la priorité fondamentale que l'on ne devrait jamais perdre de vue – à savoir qu'il n'y a pas une société au monde qui puisse survivre sans posséder des assises économiques solides. Et puis quand on possédera ces assises économiques, le restant viendra par surcroît. Mais aussi longtemps que l'on passe notre temps à nous occuper des « bébelles », et puis dans les bébelles là, je m'excuse auprès de ceux que ça pourrait affecter, mais en tout cas, la poésie, le théâtre et la chanson... toutes les choses qui finalement devraient être le glaçage sur le gâteau, ou le pain si vous voulez [en référence ici au thème du Congrès « Du beurre sur notre pain »]. Mais essentiellement ce qui nous manque, c'est le pain, parce que les fondements de toute vie sociale, culturelle et politique sont d'abord économiques<sup>23</sup>.

L'historien de la Laurentienne est alors bien conscient d'une chose : pour une collectivité de plus en plus urbanisée, son épanouissement culturel et social dépend en partie du dynamisme de ses structures économiques. En 1979, il publie un long article dans le journal *Le Nord* sur ce sujet dans lequel il soutient que « l'avenir des Franco-Ontariens passe par l'acquisition d'un pouvoir économique ». Il renchérit : « les idées mènent parfois le monde, mais elles ne survivent jamais longtemps si elles ne se fondent pas sur de solides assises économiques et matérielles ». Pour l'historien, l'Ontario français doit assumer davantage sa participation à la société capitaliste nord-américaine et s'y tailler une place de choix. À cette fin, il propose à la communauté deux stratégies d'action : « La première consiste à intégrer les Franco-Ontariens dans le système économique, les préparer à occuper des positions dans les grandes institutions du

---

<sup>23</sup> Paul Lapointe (réalisation), *J'ai besoin d'un nom*, production de Georges-André Prud'homme, Montréal, ONF, 1978, enregistrement vidéo, 55 minutes.

capitalisme nord-américain et à gérer des entreprises ou des commerces ». Cela implique selon lui, que soient urgemment développés des cours d'initiation à la vie économique dans la langue de Molière avec des formations spécialisées en gestion, en affaires et en comptabilité (tâche à laquelle il s'attellera d'ailleurs à compter de 1981, une fois élu directeur du CEF à la Laurentienne comme nous le verrons au dernier chapitre). La deuxième stratégie proposée consiste à « favoriser par tous les moyens la création de petites et moyennes entreprises (PME) mais surtout la création de coopératives » afin d'éviter que la collectivité franco-ontarienne ne soit complètement « écrasée » par le poids des institutions économiques de la majorité anglophone. Gervais mise alors beaucoup sur le développement du secteur de la coopération dont il vante le caractère « éminemment démocratique » et accessible, du fait que celui-ci n'exige pas d'investissements individuels trop onéreux. Mais surtout, les coopératives, dans beaucoup de secteurs, constituent selon lui « une manière de contrôler soi-même sa consommation et même sa production<sup>24</sup> ». Il est possible de voir dans cette valorisation du coopératisme chez Gaétan Gervais un autre lien important avec le nationalisme canadien-français traditionnel. En effet, comme le corporatisme, le coopératisme a fait l'objet de plusieurs discussions au Canada français, notamment grâce à la diffusion des travaux de penseurs comme François-Albert Angers et Esdras Minville. Cette théorie économique, fondée sur les principes de décentralisation et de responsabilisation et, conforme aux exigences chrétiennes de justice et de charité, proposait une alternative à l'ordre économique libéral et individualiste fragilisé par la crise économique des années 1930. Selon l'historien Dominique Foisys-Geoffroy, la réforme coopératiste devait permettre, par une prise de contrôle de la sphère économique, « la réalisation d'un certain idéal social et national proprement canadien-français<sup>25</sup> ».

Ceux qui ont fréquenté les travaux de Gervais publiés au cours des années 1980 et 1990 s'étonneront fort probablement de constater chez ce dernier une forte propension à voir dans les structures économiques la cause des problèmes sociaux. En effet, ce dernier montrera à quelques reprises dans ses écrits académiques une certaine opposition au déterminisme structurel des thèses marxistes, auxquelles il reprochera notamment la

---

<sup>24</sup> Gaétan Gervais, « La vie économique des Franco-Ontariens », *Le Nord*, 5 septembre 1979, p. H-20.

<sup>25</sup> Dominique Foisys-Geoffroy, « Les idées politiques des intellectuels traditionalistes canadiens-français 1940-1960 », thèse de doctorat (histoire), Université Laval, 2008, p. 205.

tendance à vouloir nier l'existence d'une communauté historique de destin en Ontario français. Si sa pensée comporte dans les années 1970 un penchant favorable aux interprétations matérialistes, c'est surtout, d'une part, parce que, comme nous l'avons montré au chapitre précédent, les historiens de l'époque tendent davantage à accorder une place centrale aux structures économiques pour comprendre les processus historiques. Les premières études historiques que Gervais publie vers la fin des années 1970 et au début des années 1980 témoignent d'ailleurs de cette orientation en histoire de l'économie. Ses intérêts de recherche gravitent alors autour de la question de l'expansion des chemins de fer au Québec et en Ontario et s'étend jusqu'à l'histoire du commerce de détail au Canada<sup>26</sup>. D'autre part, les préoccupations exprimées par Gervais sur la vie économique des Franco-Ontariens reflètent, à ce moment, celles du réseau associatif qui, depuis la fin des années 1960, plaçait lui aussi la question économique au cœur de ses préoccupations<sup>27</sup>. Enfin, cet appel à l'investissement des structures économiques chez Gervais démontre aussi une certaine volonté d'habilitation et d'acquisition de pouvoir. Cela est d'ailleurs une caractéristique centrale de son discours sur l'Ontario français. Celui-ci marque un refus de reconnaître l'impuissance ou l'exclusion comme conditions pouvant être intériorisées par les représentations identitaires des Franco-Ontariens. Accessoirement, il signale également un refus de considérer le discours symbolique et culturel comme unique horizon de l'expression identitaire, celle-ci devant également engager une matérialité particulière, un réel, tangible et incarné.

Sur un autre plan, si, comme nous l'avons vu, les jeunes « contre-culturels » souhaitent envisager l'avenir dans un certain contraste avec la société canadienne-française, déliés de la pesanteur de son histoire, Gaétan Gervais rappelle plutôt l'importance de la référence au passé national canadien-français dans la définition de l'identité franco-ontarienne. Dans l'un de ses premiers articles publiés sur l'Ontario français en 1983 dans la RNO, il met justement en garde ses lecteurs contre le « mythe »

---

<sup>26</sup> Voir notamment Gaétan Gervais, *L'expansion du réseau ferroviaire québécois (1873-1895)*, *op. cit.*; Gaétan Gervais, « Le réseau ferroviaire du nord-est de l'Ontario », *Revue de l'Université Laurentienne* vol. XIII, n° 3, février 1981, p. 35-83; Gaétan Gervais, « Le commerce de détail au Canada, 1870-1880 », *Revue d'histoire de l'Amérique française* vol. 33, n° 4, mars 1980, p. 521-556.

<sup>27</sup> Pour plus de détails sur le « problème économique » franco-ontarien de ces années, lire Michel Bock, « Une association nouvelle pour une ère nouvelle : l'Association canadienne-française de l'Ontario (1969 à 1982) », *loc. cit.*

de la rupture qui s'est créé autour de la dynamique d'affirmation culturelle et identitaire des années 1970 :

Ce qu'il importe de retenir aussi de cette « explosion culturelle », c'est qu'elle s'inscrit dans la suite des activités qui se déroulaient autrefois dans la Salle Sainte-Anne, au Collège du Sacré-Cœur, au Centre des Jeunes, quand ce n'était pas dans les salles paroissiales de la région. Qu'il s'agisse de théâtre, d'édition, de musique, de création artistique, toutes ces activités font partie d'une tradition. Renouvelée oui, révolutionnaire non [...] Ainsi, l'intensité de l'activité artistique ne doit pas faire oublier qu'elle marche dans les sentiers battus de la tradition<sup>28</sup>.

Plusieurs années plus tard, c'est avec la même dose de scepticisme que Gervais répond à ceux qui, comme Fernand Dorais, principale éminence grise de CANO, parlent d'un « miracle sudburien », d'un « réveil franco-ontarien » ou encore d'un « acte fondateur de l'Ontario français » en évoquant la dynamique de création des années 1970. Selon Gervais, les acteurs de la contre-culture se seraient inscrits, malgré eux, dans la logique du projet de société issu du Canada français : celui de l'autonomie des institutions françaises. L'extrait suivant, prononcé lors d'une communication dans le cadre d'un colloque organisé en 2004 en l'honneur de Dorais, nous éclaire sur ce point :

[...] Issue des mouvements américains de la *New Left*, la contre-culture, dont Dorais se réclamait, se répandit grâce aux *hippies* et aux groupes de jeunes [...] Ces mouvements remettaient tout en cause, la famille, l'éducation, le travail, les relations entre hommes et femmes, la science, le progrès. Comment la contre-culture, qui rejetait le nationalisme et ses préoccupations identitaires et collectives, aurait-elle pu enfanter le "miracle de Sudbury" ?

Au chapitre de l'originalité, rappelons que la Nuit sur l'étang imitait la Nuit de la poésie à Montréal en 1970, que la vocation poétique de Prise de parole s'inspirait des éditions de l'Hexagone de Gaston Miron, que la commune d'Earlton copiait des modèles américains, que le journal étudiant *Le Calumet* rappelait la revue *Mainmise* de Montréal, que le Théâtre du Nouvel-Ontario prolongeait une longue tradition théâtrale à Sudbury, que CANO-Musique ressemblait à diverses troupes de musique rock. La rupture avec le passé est moins évidente qu'on l'a dit. À vrai dire, le miracle, ce n'est pas la création de ces organismes, mais leur survie.

Faut-il rattacher le "miracle de Sudbury" à l'émergente identité franco-ontarienne? Il aura suffi de deux ou trois ans pour que cette grande vitalité artistique de Sudbury fût récupérée par les institutions franco-ontariennes. Éduqué dans un milieu nationaliste, Dorais lui-même, après avoir souscrit aux idées de la contre-culture, retrouva plus tard le chemin du nationalisme de sa jeunesse. Ainsi, les activités de Sudbury sont peut-être nées dans la

---

<sup>28</sup> Gaétan Gervais, « La stratégie de développement institutionnel de l'élite canadienne-française de Sudbury ou le triomphe de la continuité », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 5, 1983, p. 84.

contre-culture, mais elles ont grandi dans le mouvement identitaire. Les artistes sont devenus des artistes franco-ontariens. Ils ne l'étaient pas au départ<sup>29</sup>.

Gervais soulève ici le paradoxe existant, selon lui, entre la dynamique de « rupture » inaugurée par la contre-culture et sa capacité d'« enfanter », de manière un peu abstraite, un « miracle », un ordre nouveau. En refusant de reconnaître qu'à travers les générations, il persisterait des structures et des imaginaires qui s'imposent aux individus (tel que ceux formés par le nationalisme), comment le mouvement contre-culturel pouvait-il prétendre à la réinvention de son propre monde sinon par excès d'orgueil et d'arrogance? Gervais ne remet pas en cause le caractère nouveau et dynamique de l'ébullition culturelle qui marque cette époque. Ce qu'il réproche, c'est plutôt la tendance à en faire un moment de « rupture » ou « fondateur » de l'Ontario français contemporain, qui serait forcément opposé à une dynamique qui le précédait. Les artisans de la contre-culture sudburoise incarneront d'ailleurs, selon lui, leur propre contre-exemple. En souscrivant à la logique de l'autonomie institutionnelle appliquée au secteur des arts, ils se seraient inscrits, malgré leur appel à se libérer de l'élite et des structures « oppressives » du Canada français, dans le « mouvement identitaire », c'est-à-dire dans la continuité nationale du Canada français et sa tradition politique autonomiste.

Dans cette lecture du phénomène contre-culturel que propose Gervais, il se dégage aussi cette idée, souvent associée à la pensée conservatrice, selon laquelle il y aurait une antériorité historique aux individus, c'est-à-dire un ordre social particulier, forgé sur la longue durée (par les écoles, les églises, les institutions traditionnelles et leurs élites), qui précède les acteurs et dont ces derniers peuvent difficilement se dérober<sup>30</sup>. Parce que le passé reste imbriqué dans le présent, il n'est pas aisé pour une poignée d'individus de changer en profondeur les structures et les univers de représentation. Autrement dit, pour Gervais, c'est bien parce que l'Ontario français est déjà quelque chose et dispose d'une expérience historique pluricentenaire à laquelle il peut se référer

---

<sup>29</sup> Gaétan Gervais, « Fernand Dorais en son contexte franco-ontarien 1969-1994 » dans Gratien Allaire et Michel Giroux (dir.), *Fernand Dorais et le Nouvel-Ontario. Réflexions sur l'œuvre et sur l'influence d'un provocateur franco-ontarien, Actes du colloque tenu à Sudbury les 25 et 26 novembre 2004*, Sudbury, Institut franco-ontarien, « fleur-de-trille », 2007, p. 23-24.

<sup>30</sup> Frédéric Boily, *Le conservatisme au Québec. Retour sur une tradition oubliée*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2010, p. 17.

qu'aucun acteur social ne peut la remodeler à son image en l'espace d'une seule génération.

Ainsi, à l'heure où les Canadiens français de l'Ontario sont appelés à se redéfinir, il devient plus que jamais nécessaire, selon l'historien sudburois, d'envisager l'avenir de l'Ontario français non pas contre son passé, mais dans une médiation avec celui-ci afin de dégager ce qui fonde sa permanence dans le temps. Le projet national du Canada français serait, à ses yeux, l'objet principal de cette médiation puisqu'il porte une part importante de l'expérience historique des Franco-Ontariens et doit constituer une matière identitaire porteuse pour ces derniers. On peut donc penser qu'en inscrivant les Franco-Ontariens comme héritiers de la nation française en Amérique du Nord, c'est davantage du côté de la figure identitaire nationale que Gervais conçoit l'identité franco-ontarienne. Il exprime clairement sa pensée sur ce sujet à de nombreuses reprises par la suite, comme dans cet extrait tiré d'un article publié en 1995, où il insiste sur l'idée d'une nécessaire filiation avec le passé canadien-français : « pour bien marquer les continuités, soulignons [...] que "l'identité franco-ontarienne", comme "l'identité québécoise", et malgré des ruptures profondes, ne sera jamais que le prolongement de l'"identité canadienne-française", elle-même le prolongement de l'"identité française"<sup>31</sup> ». Nous reviendrons par ailleurs, dans le prochain chapitre, sur l'idée de filiation identitaire avec le Canada français dans l'œuvre de Gervais.

### 3.3 Le drapeau franco-ontarien

Le déploiement du drapeau franco-ontarien indique aussi un positionnement particulier dans l'espace idéologique des années 1970 et mérite que l'on s'y arrête quelques instants. Adopté comme symbole officiel de l'Ontario français par l'ACFO provinciale en 1977, puis par le gouvernement de la province en 2001, cet emblème a joué un rôle central dans nombre de luttes pour la reconnaissance des droits des Franco-Ontariens. Que ce soit dans des manifestations pour l'éducation secondaire et postsecondaire en français, dans des festivals de musique et de poésie, ou encore dans le cadre de la campagne SOS Montfort et son ralliement du 22 mars 1997, il est devenu un

---

<sup>31</sup> Gaétan Gervais, « Aux origines de l'identité franco-ontarienne », *Cahiers Charlevoix* I, 1995, p. 168.

puissant outil de communalisation et de sensibilisation pour la collectivité franco-ontarienne. Si l'on en sait aujourd'hui un peu plus sur son contexte de création, son histoire et son évolution iconographique, il aura tout de même fallu attendre le début des années 1990 pour savoir que l'idée de cette initiative appartenait à Gaétan Gervais et qu'elle était pour lui un sujet de réflexion depuis le début des années 1970<sup>32</sup>. À l'occasion de la rentrée scolaire de l'automne 1975, le jeune chargé de cours d'histoire invite quelques étudiants inscrits au baccalauréat à créer un emblème susceptible de rassembler la collectivité franco-ontarienne<sup>33</sup>. « Nous avons pris l'engagement de ne pas dévoiler qui nous étions pour au moins 20 ans. En 77-78, le comité du drapeau a disparu et on s'est dit : il va marcher s'il marche tout seul<sup>34</sup> », rappelait-il dans une entrevue accordée au journal *Le Droit* lors du 30<sup>e</sup> anniversaire du drapeau. Ainsi, le 25 septembre 1975, « le lys et le trille » est hissé pour la première fois au mat de l'Université de Sudbury. Qu'en est-il alors du drapeau vert et blanc : que symbolise-t-il dans l'esprit de l'historien sudburois à ce moment et que nous dit-il sur le sens de son œuvre?

L'initiative du drapeau nous renvoie à nouveau au contexte d'affirmation culturelle franco-ontarien (et surtout franco-sudburois) des années 1970 évoqué précédemment, alors que bon nombre d'institutions et d'initiatives spécifiquement franco-ontariennes voient le jour. De prime abord, l'avènement de ce symbole pourrait être associé à la prise de conscience chez les Franco-Ontariens d'une identité propre, voire à l'affirmation d'une « nouvelle identité » géographiquement située en Ontario. Cette interprétation n'est pas entièrement fautive dans la mesure où, face à la montée du nationalisme québécois et d'un nationalisme canadien en recomposition, la minorité franco-ontarienne aspire à mettre en représentation la spécificité de son expérience collective. Cependant, cette mutation ne signifie pas pour autant, si l'on en croit ses créateurs, qu'il faut rompre avec la mémoire du Canada français. En effet, au moment où le drapeau est créé, le sens que lui donnent Gaétan Gervais et ses étudiants appelle moins un engagement clairement énoncé pour la création d'une nouvelle identité provincielement située qu'un engagement

---

<sup>32</sup> Stéphanie St-Pierre, « Le drapeau franco-ontarien : "puissent ses couleurs nous rallier dans une nouvelle amitié et fraternité" 1975-1977 » dans Guy Gaudreau (dir.) *Le drapeau franco-ontarien*, Sudbury, Prise de parole, 2005, p. 15.

<sup>33</sup> Le comité du drapeau était composé, à ses débuts, de Michel Dupuis, Gaétan Gervais, Donald Obonsawin, Normand Rainville, Jacline England et Yves Tassé (*ibid.*, p. 15).

<sup>34</sup> André Dumont, « Le drapeau franco-ontarien fête ses 30 ans. Un symbole né dans la plus grande discrétion », *Le Droit*, 24 septembre 2005, p. 10.

foncièrement politique qui, toujours selon l'historien sudburois, a manifestement manqué à la contre-culture franco-sudburoise<sup>35</sup>. Pour Gervais, le déploiement du drapeau s'inscrit avant tout dans une tradition iconographique marquant une continuité dans l'action :

Il faut bien comprendre que le drapeau franco-ontarien n'est pas le fruit d'une génération spontanée. Il s'inscrit au sein d'une continuité historique : 1903, conception du drapeau dit Carillon-Sacré-Cœur, qui est le drapeau national des Canadiens-Français; 1948, adoption du fleurdelisé comme drapeau du Québec; 1964, proposition (sans lendemain) d'un drapeau spécifiquement franco-ontarien par la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste de l'Ontario; 1965, adoption de l'unifolié comme drapeau du Canada; 1975, dévoilement du drapeau franco-ontarien actuel<sup>36</sup>.

Le drapeau fournit une clé supplémentaire pour comprendre le positionnement idéologique de Gaétan Gervais par rapport au mouvement contre-culturel du Nouvel-Ontario qui s'affirme au même moment. Pour l'historien Guy Gaudreau, cet événement n'est pas un geste neutre d'un point de vue idéologique et ce, compte tenu du contexte universitaire sudburois de l'époque :

Un drapeau, ça reste quelque chose d'assez traditionnel. Je pense que ces jeunes-là [ceux de la contre-culture] rêvent à autre chose, à une autre culture. Ce n'est pas leur référence. Ils sont très mondialistes dans leurs revendications, dans leur mouvement de contre-culture. Je pense que le drapeau représente [à leurs yeux] quelque chose de plus élitiste. Ça fait vieux jeu... dans leur lecture des choses, les drapeaux ont amené des guerres. Ils n'y voient pas un symbole heureux. Ça ne s'inscrit pas dans la mouvance contre-culturelle de l'époque<sup>37</sup>.

Le contexte des années 1970 prête aussi, faut-il le rappeler, à une politisation des débats publics, alors que plusieurs leaders franco-ontariens et de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) refusent publiquement de se conformer à la logique du multiculturalisme canadien (adopté formellement par une loi fédérale en 1971), dont on craignait qu'elle ne porte atteinte au statut particulier que leur a conféré le principe du biculturalisme ou encore, celui des « deux peuples fondateurs ». Cette crainte se pose avec une acuité particulière en Ontario alors que, dès 1971-1972, le gouvernement de Bill

---

<sup>35</sup> À cet effet, Gaétan Gervais écrivait, en 1983 : « Quant à l'explosion culturelle qui marquerait une rupture, il suffira de noter que cette créativité fait partie d'un phénomène nord-américain de l'expression de soi, de la contre-culture. Il a cependant manqué à sa version franco-sudburoise une dimension essentielle : un projet politique. Elle s'est du reste vite essoufflée ». Voir Gaétan Gervais, « La stratégie de développement institutionnel de l'élite canadienne-française de Sudbury ou le triomphe de la continuité », *loc. cit.*, p 87.

<sup>36</sup> Cité dans Robert Arsenault, *op.cit.*, p. 72

<sup>37</sup> Guy Gaudreau, entrevue, Montréal, janvier 2012.

Davis s'interroge sur la possibilité de marcher dans la voie tracée par Trudeau et d'adopter lui aussi une politique de multiculturalisme à l'échelle provinciale (ce qu'il fera en 1977)<sup>38</sup>.

Dans ces circonstances, l'engagement politique derrière l'initiative du drapeau consiste alors à réaffirmer l'appartenance des Franco-Ontariens à une aventure historique singulière et fondatrice, celle du Canada français. Ce point de vue éloigne encore davantage Gervais de l'hybridité identitaire mise de l'avant par le discours contre-culturel et l'esprit de rupture qui l'accompagne. On retrouve d'ailleurs cette intention clairement énoncée dans le discours d'inauguration du drapeau préparé par Gervais et Michel Dupuis. L'allocution, prononcée le 25 septembre 1975, situe le déploiement du drapeau dans une trame historique, redonnant ainsi aux 360 ans d'enracinement français sur le territoire de l'Ontario une dimension mémorielle profonde et dynamique. Le discours rappelle le moment où Champlain a arpenté pour la première fois en 1615 les eaux de la rivière des Outaouais, de Mattawa, du lac Nipissing, de la rivière des Français jusqu'à la baie Georgienne. Il décrit les premiers établissements fondés et les premières possessions territoriales pour ensuite raviver le souvenir de ces « milliers de Canadiens français » venus s'établir en Ontario aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. La suite du texte est pour le moins évocatrice de la forte dimension politique que les cocréateurs du drapeau souhaitent attribuer à ce geste :

Toute communauté doit posséder ses symboles : ils deviennent le moyen d'identification, le point de ralliement, l'affirmation de l'appartenance au groupe. [...] Aujourd'hui, nous déployons notre drapeau, mais demain nous déploierons la force économique et politique nécessaire à notre épanouissement. Sans ces pouvoirs, nous n'avons pas d'avenir : notre programme d'action doit comporter en premier lieu l'acquisition de ces pouvoirs économiques et politiques<sup>39</sup>.

Le discours, faut-il le rappeler, est lu par Yvonne Lemieux, la veuve de Camille Lemieux, rédacteur en chef du journal *L'Ami du peuple*. Ce choix n'apparaît pas anodin du tout dans la mesure où Lemieux avait été un ardent défenseur de la thèse des deux nations fondatrices du Canada et partisan de l'idée selon laquelle la survie du Canada

---

<sup>38</sup> Stéphane Savard, « "Je t'aime, moi non plus", réceptivité et identités des membres des élites franco-ontariennes vis-à-vis du gouvernement Trudeau, 1968-1984 », thèse de maîtrise (histoire), Université Laval, 2005, p. 82-90.

<sup>39</sup> Tiré des archives personnelles de Michel Dupuis et cité dans Stéphanie St-Pierre, *loc.cit.*, p. 18-19.

français dépend directement des institutions dont il dispose<sup>40</sup>. Ainsi, nous pouvons raisonnablement supposer que c'est d'abord dans un souci de réaffirmer la singularité de l'expérience historique franco-ontarienne et sa dimension fondatrice au Canada que Gaétan Gervais et les autres cofondateurs s'engagent à lui donner un ancrage symbolique dans l'espace public. Plutôt que d'affirmer une nouvelle identité, le drapeau vise à en rappeler les fondements historiques et à les inscrire symboliquement dans l'espace et le temps. Si la collectivité franco-ontarienne tend de plus en plus à se reconnaître dans l'espace vécu de la province ontarienne, elle demeure une manifestation régionale de la culture canadienne-française. Quelques années après l'événement, Gervais écrit d'ailleurs dans un article que « l'identité de la communauté franco-sudburoise se fonde, au premier chef, sur la conscience de former un groupe distinct. Cette spécificité s'inscrit dans le temps (une histoire commune, rattachée à celle de l'Ontario et du Canada français) et dans l'espace (un espace géographique, certes, mais aussi un espace politique et un espace culturel)<sup>41</sup> ». Dans la postface qu'il rédige pour l'ouvrage sur l'histoire du drapeau franco-ontarien, paru en 2005, l'historien souligne aussi que le drapeau est là pour rappeler les caractéristiques fondamentales qui définissent, selon lui, l'Ontario français, c'est-à-dire une volonté de faire sens dans la durée, de marquer sa spécificité tout en signifiant son appartenance à la province:

Il s'agit, d'une part, d'une communauté de langue et de culture françaises, récemment enrichie par l'apport de plusieurs autres cultures. La moitié gauche du drapeau, verte et portant au centre une fleur de lys blanche, rappelle la détermination, chez la population franco-ontarienne, de conserver son héritage culturel et linguistique. D'autre part, cette communauté entend aussi participer pleinement à la vie ontarienne, une volonté qu'illustre la partie droite du drapeau, blanche et portant au centre une fleur de trille verte<sup>42</sup>.

Le déploiement du drapeau franco-ontarien rejoint ainsi l'œuvre et la pensée de Gaétan Gervais en trouvant son sens dans l'ambition d'ordonner les paramètres identitaires de l'Ontario français et ceux de son agir sous le signe du « commun ». Gervais évoque dans un compte-rendu d'ouvrage en 1982 la situation d'une jeunesse

---

<sup>40</sup> Serge Dignard, *Camille Lemieux et l'Ami du peuple 1942-1968*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1984, 86 p.

<sup>41</sup> Gaétan Gervais, « La stratégie de développement institutionnel de l'élite canadienne-française de Sudbury ou le triomphe de la continuité », *loc. cit.*, p. 69.

<sup>42</sup> Gaétan Gervais, « Postface : les origines du drapeau franco-ontarien » dans Guy Gaudreau (dir.), *Le drapeau franco-ontarien*, Sudbury, Prise de parole, 2005, p. 115-116.

« qui connaît si mal son passé, qui souffre d'un sentiment de vivre en *exil* [nous soulignons] dans son pays<sup>43</sup> ». Il s'agit donc pour lui de répondre de ce constat en amenant la communauté franco-ontarienne à se donner une représentation cohérente et substantielle d'elle-même – une « référence » – qui puisse s'articuler dans une synthèse entre la « nouvelle » identité franco-ontarienne provincialisée et l'ancienne identité canadienne-française. Il faut donc resituer le geste dans cette démarche – celle d'une unité de représentation, d'une singularité d'appartenance et d'une plénitude identitaire. Cette ambition procède d'une intention politique en ce sens qu'elle propose, en quelque sorte, une alternative au projet identitaire véhiculé par les artistes de la contre-culture, soit celle d'inscrire l'expérience de l'Ontario français dans la durée par le maintien d'un dialogue structurant avec la tradition nationale canadienne-française. Il n'exprime donc pas tant une rupture avec les principes et la mémoire du Canada français, dont il faut, selon Gervais, se garder d'en négliger les éléments de continuité, qu'une adaptation au sentiment d'« exil » forcé par la décision des nationalistes québécois de couper les ponts avec ses minorités. Autrement dit, le drapeau vient surtout donner un sens au mouvement d'« ontarianisation » de la culture française en Ontario de même qu'à la dissolution des liens culturels que Gervais perçoit entre les deux collectivités.

### **3.4 Le rapport Gervais et l'Université Laurentienne**

Comme nous le disions précédemment, durant la décennie 1970, Gaétan Gervais n'adopte pas immédiatement la posture d'interprète de l'histoire de la société franco-ontarienne qu'on lui attribuera dans les décennies subséquentes. « À l'extérieur de cette tâche prenante [d'enseignement], le peu de temps qui reste serait très souvent consacré à l'interaction sociale et politique [...] Dès le départ, je me voyais donc comme un des animateurs d'une communauté avec comme porte d'entrée l'enseignement et la recherche<sup>44</sup> », d'expliquer Gaétan Gervais. En plus de la vie étudiante, dans laquelle il est très engagé, il est notamment amené à participer à l'administration générale de l'Université Laurentienne. Cette contribution représente un aspect important de son

---

<sup>43</sup>Gaétan Gervais, « *L'Ontario français historique* (de Robert Choquette) et *Atlas de l'Ontario français* (de Gaétan Vallières et Marcien Villemure) », *Revue du Nouvel-Ontario* n° 4, 1982, p. 115-118.

<sup>44</sup> Cité dans Robert Arsenault, *op.cit.*, p. 32

parcours sur lequel nous reviendrons d'ailleurs à divers moments dans les prochains chapitres. Parce qu'à la pensée et à la parole s'ajoutent aussi les gestes, lesquels constituent, en quelque sorte, la forme opératoire des idées. Dans son cas, les interventions procèdent généralement d'une même ambition : celle d'affirmer l'existence d'une collectivité en ayant pour principale préoccupation son autonomie et le renforcement de ses assises institutionnelles.

Parmi les nombreux gestes posés en ce sens, il y a la publication en 1976 du rapport intitulé « Pour une réforme des programmes en français à l'Université Laurentienne », également connu sous le nom de « Rapport Gervais ». Ce document s'inscrit dans le contexte des nombreux débats en vogue à ce moment sur le bilinguisme à la Laurentienne de même que sur la programmation culturelle et académique de langue française. Au tournant des années 1970, l'université est portée par la dynamique d'expansion infrastructurelle et l'esprit des réformes administratives initiées au mitan des années 1960. Les belles perspectives d'avenir s'assombrissent toutefois rapidement suite à une baisse des inscriptions à l'automne 1971, à un financement provincial inadéquat et à une crise de gouvernance<sup>45</sup>. Cette année-là, J. G. Hagey, ancien recteur du *Waterloo College* et spécialiste en relations publiques, est mandaté par l'Université Laurentienne pour effectuer une évaluation en profondeur de sa gouvernance interne. Le rapport, produit plusieurs mois plus tard, pose le constat d'une structure universitaire déficiente et sous-développée. Parmi les suggestions de redressement proposées, il recommande l'établissement d'un collège français au sein de la Laurentienne. Cette idée est toutefois rejetée par le Conseil des gouverneurs, qui estime alors qu'elle « annulerait les efforts faits depuis dix ans pour rendre la Laurentienne véritablement bilingue<sup>46</sup> ». Pourtant, au tournant de la décennie, le taux d'assimilation est en hausse progressive chez les Franco-Ontariens<sup>47</sup>. C'est ainsi qu'en 1971, la question scolaire se pose à nouveau, alors que le Comité des citoyens de l'ACFO de Sudbury propose que deux sections indépendantes soient établies à l'intérieur de la Laurentienne, chacune pouvant bénéficier d'une

---

<sup>45</sup> Matt Bray, « Une ère de transition, 1972-1985 » dans Matt Bray *et al.*, *op. cit.*, p. 59.

<sup>46</sup> Donald Dennie, « Historique du bilinguisme à l'Université Laurentienne (*Le Rapport Dennie*) » dans Jean-Pierre Pichette (dir.), *Pour l'université française en Ontario*, numéro thématique, *Revue du Nouvel Ontario*, n° 7, 1985, p. 115-116.

<sup>47</sup> Voir Pierre Savard, Rhéal Beauchamp et Paul Thompson, « Cultiver sa différence. Rapport sur les arts dans la vie franco-ontarienne », Ottawa, Conseil des arts de l'Ontario, 1977, p. 13, 20 et 70.

autonomie sur le plan académique, administratif, des services et dans la gestion de son budget<sup>48</sup>. L'année suivante, lors de son AGA, l'Association s'engage à étudier « le besoin et les moyens de fonder une université francophone en Ontario » et à demander « la création d'une commission de coordination francophone pour le niveau postsecondaire<sup>49</sup> ». La même année, la Commission sur l'éducation postsecondaire en Ontario (le Rapport Wright), dresse un sombre tableau de la situation de l'enseignement postsecondaire en Ontario français : taux de fréquentation de moitié inférieur à celui de la province, insuffisances dans l'enseignement en français au sein des universités, etc.<sup>50</sup>. En 1973, le congrès Franco-Parole, dont l'objectif est de réfléchir à l'avenir de la Laurentienne et duquel découlera, entre autres, la création du festival de musique La Nuit sur l'Étang, demande lui aussi une administration indépendante francophone et autonome à l'intérieur de l'Université<sup>51</sup>. En réponse à ces nombreuses revendications d'autonomie émanant de la communauté universitaire élargie, le Sénat de la Laurentienne décide de créer le Comité des affaires francophones (CAF) – sur lequel Gervais siégera à titre de membre et notamment à titre de président pour l'année 1975-1976. L'une des principales activités de ce comité consiste à demander des cours et des services en français. Chez les étudiants, on met sur pied, dès 1974, une Association étudiante de langue française (l'AEF) parallèle à l'Association bilingue existante (la SGA). Pour Gaétan Gervais, qui participe à la rédaction de la première constitution de l'AEF aux côtés d'Yves Tassé et de Jean-Claude Saint-Amant, « le principe fondamental [de cette nouvelle association] c'est que les étudiants de langue française [doivent] gérer leur propre association étudiante<sup>52</sup> ».

L'enthousiasme des groupes francophones pour l'autonomisation de leurs structures n'a toutefois d'égal que la réticence de l'administration universitaire, qui préfère alors continuer de mener une politique de bilinguisme institutionnel. Dans certains départements, on remet même en question la nécessité d'accommoder les besoins de la population étudiante de langue française. Tel est d'ailleurs le cas du Comité de

---

<sup>48</sup> *Ibid.* p. 116.

<sup>49</sup> Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF), Fonds Rolande Faucher [non traité] – [s.a.], Conseil de l'éducation et de la formation franco-ontarienne, L'Université de langue française en Ontario, chronologie et bibliographie annotée, 19 juin 1996, p. 1.

<sup>50</sup> *La Société s'épanouit. Rapport de la Commission sur l'éducation postsecondaire en Ontario.* [Rapport Wright], Toronto, 1972, 287 p.

<sup>51</sup> Donald Dennie, *loc. cit.* p. 116.

<sup>52</sup> Marie-Josée Beaudry et Michèle Riou, « Extraits d'entrevue avec Gaétan Gervais - 1996 », *loc. cit.*

direction du département d'histoire sur lequel siège Gaétan Gervais. Dans un document à être déposé au comité de planification académique, le directeur de l'unité scolaire, J. L. Black, écrit le 3 avril 1973 :

The History Department has long time dropped the concept of parallel course, and we have a number of courses which were introduced specifically for our francophone students. However, we are tired of the vaguely but often put suggestion that North Eastern Franco-Ontarians have completely different needs and desires than the North Eastern Anglo-(Slavic, Finnish, Italian, etc) Ontarians [...] Our own feeling is that this is a sentiment relied upon certain faculty members for reasons known only to themselves – a little empirical evidence should be presented before this argument is used again<sup>53</sup>.

Cette citation témoigne bien du fossé qui sépare alors le fondement des revendications des représentants de la communauté universitaire francophone de celles de certains membres de l'administration, pour qui le français ne détiendrait aucun statut particulier à l'intérieur de l'institution. L'année suivante, une politique de bilinguisation intégrale de l'administration universitaire est néanmoins adoptée par les autorités de l'institution. Toutefois, cette politique montre rapidement ses limites lorsque des postes de doyen et de vice-recteur sont comblés par deux unilingues anglais en avril 1975<sup>54</sup>. Ces reculs s'ajoutent à un bilan déjà peu reluisant en matière de bilinguisme dans les départements, où les déséquilibres entre les différentes unités sont on ne peut plus frappants<sup>55</sup>. Les cours en français n'existent alors que dans quelques facultés et départements de sciences sociales, d'humanités, de français ainsi que dans les programmes de l'Université de Sudbury<sup>56</sup>.

C'est à l'intérieur de ce contexte plutôt défavorable aux Franco-Ontariens que Gaétan Gervais rédige, en avril 1976, à la demande du Comité de bilinguisme et du Comité des affaires francophones de l'université, un rapport de huit pages aux fins de discussion lors d'une journée de rencontre prévue pour l'Assemblée des professeurs francophones. Gervais est alors bien au fait des dossiers concernant les structures universitaires de la Laurentienne, siégeant lui-même sur près d'une dizaine de comités

---

<sup>53</sup> Archives de l'Université Laurentienne (AUL), Fonds L1.1 History – Departmental meetings 1966-1978, boîte 1, (dossier « 1972-1973 ») – Memorandum - Academic Planning committee : Preliminary Report, 3 avril 1973), p. 5.

<sup>54</sup> Guy Gaudreau, « Les années 1971 à 1984 : faire sa place » dans Matt Bray *et al.*, *op.cit.*, p. 235-237.

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 238.

<sup>56</sup> Pierre Savard, Rhéal Beauchamp et Paul Thompson, *op. cit.*, p. 71.

étudiants et académiques<sup>57</sup>. Le Rapport Gervais tente d'identifier les faiblesses des programmes destinés aux étudiants francophones de l'institution d'enseignement et propose des solutions à la fois théoriques et pratiques pour les enrayer. Selon Guy Gaudreau, le rapport, de par sa visée réformatrice, « détonne de toute la masse des autres déposés au Sénat [durant cette période]<sup>58</sup> ». Il déplore l'absence de planification globale au niveau de l'enseignement en français et, surtout, d'un responsable attitré pour le faire; la défaillance de la structure actuelle où la prise en charge des étudiants de langue française par les départements est vue comme un fardeau; le manque criant de professeurs de langue française et l'absence d'une masse critique de francophones due au faible taux d'admission. Face à cette situation, Gervais avance diverses solutions, s'inspirant du paradigme de l'autonomie institutionnelle. Sur le plan des objectifs, il suggère que l'université concède à sa minorité française une autonomie de programmation et de planification. Cela signifie la mise en place d'un programme en français pour un enseignement de qualité, la formation d'unités d'enseignement de langue française homogènes et autonomes, la création de cours pluridisciplinaires, etc. Sur le plan plus pratique, il propose de scinder les unités d'enseignement en deux groupes; d'un côté, les disciplines théoriques (comprenant les humanités, les sciences sociales et les sciences naturelles) et de l'autre, les programmes de formation professionnelle (comprenant le développement d'écoles de pédagogie, de commerce, de communication, de service social, d'animation, de criminologie, etc.). L'ambition peut paraître démesurée, mais elle s'accorde à la situation précaire des programmes en français, tout particulièrement en matière de formation professionnelle où l'offre est on ne peut plus chétive<sup>59</sup>.

En somme, en dépit du fait que ses recommandations ne seront pas reprises par le Comité de bilinguisme du Sénat, le Rapport Gervais représente une belle porte d'entrée pour comprendre le climat académique qui règne alors à l'Université

---

<sup>57</sup> Les principaux comités sur lesquels Gaétan Gervais siège au cours de la décennie 1970 sont les suivants : Comité central de C.U.L.O.N (Canayens de l'Université Laurentienne, Ontario Nord); Comité des affaires francophones (dont il sera le président de 1975 à 1976); Comité du service d'animation; Conseil des sciences sociales; Comité des programmes; Comité consultatif de l'École des sciences de l'éducation; Comité pour la structuration du fait francophone; Comité *ad-hoc* de l'AEF; Comité organisateur de la Franco-Fête Laurentienne.

<sup>58</sup> Guy Gaudreau, « Les années 1971 à 1984 : faire sa place » dans Matt Bray *et al.*, *op.cit.*, p. 239.

<sup>59</sup> AUL, Fonds G. Gervais P187, Boîte 61,18.3, Dossier « Association des professeurs francophones 75-76 » - Pour une réforme des programmes en français à l'Université Laurentienne, 22 avril 1976, 8 p.

Laurentienne. L'AEF s'inspirera d'ailleurs de ce rapport pour présenter au Sénat quelques années plus tard un manifeste au sujet du bilinguisme, demandant, entre autres choses, l'établissement d'un Sénat bicaméral (l'un anglais et l'autre français)<sup>60</sup>. Le Rapport témoigne également d'une pensée en action, celle d'un professeur fortement inquiet du sort des siens, manifestement frustré par son expérience vécue jusqu'à présent dans les structures d'enseignement bilingues et qui commence à faire sa marque dans le milieu académique sudburois. Son contenu met par ailleurs en évidence l'un des éléments les plus structurants de la pensée de son auteur et de sa manière de percevoir le passé et l'avenir de l'Ontario français, soit la lutte pour l'autonomie institutionnelle.

### **3.5 Historiographie, identité et transmission**

Reprenons notre thèse de départ : à titre de témoin privilégié, de définisseur et d'acteur de la recomposition de l'espace symbolique, institutionnel et idéologique de l'Ontario français après les années 1960, Gaétan Gervais, par ses initiatives et ses écrits, participe activement à une dynamique référentielle en Ontario français. L'intention de sa démarche peut être comprise comme une volonté de réactualiser une référence franco-ontarienne autonome, située dans la continuité du projet national canadien-français. On pourrait ainsi situer la création du drapeau franco-ontarien, l'un des principaux symboles constitutifs de l'ensemble d'une collectivité franco-ontarienne, dans cette même intention de production référentielle. Cette intention s'incarne également dans la revendication d'une structure institutionnelle universitaire autonome, objectif que l'on retrouve dans l'esprit du Rapport Gervais. Nous verrons d'ailleurs au cinquième chapitre comment Gervais a étendu cette revendication à l'ensemble du milieu postsecondaire franco-ontarien.

Nous le décrivions en introduction, pour Fernand Dumont, la « référence » d'une collectivité prend forme dans les modalités de représentations discursives, qu'il identifie à la littérature, aux idéologies ainsi qu'à l'historiographie (ou au savoir de manière générale). Ces trois niveaux de représentations sociales par lesquels se construit la « référence » forment une dialectique de l'imaginaire collectif et modèlent un creuset

---

<sup>60</sup> Guy Gaudreau, « Les années 1971 à 1984 : faire sa place » dans Matt Bray *et al.*, *op.cit.*, p. 239.

identitaire particulier. Il ne nous appartient pas, dans la présente section ni dans cette thèse, de faire une étude exhaustive sur la constitution d'une « référence » franco-ontarienne, un projet qui attend toujours ses historiens. Tout au plus tenterons-nous ici de décrire les conditions d'émergence d'une historiographie franco-ontarienne en rapport avec la redéfinition des cadres de références identitaires de la collectivité durant la décennie 1970. Nous insisterons sur le rôle particulier joué par Gaétan Gervais à l'intérieur de ce même processus en montrant qu'il participe pleinement d'une nouvelle dynamique d'affirmation identitaire. Notre regard se portera notamment sur ses interventions en milieu universitaire et sur ses premières contributions écrites à titre d'historien visant à favoriser le développement du savoir sur l'Ontario français. Nous examinerons aussi les premiers cours qu'il sera appelé à développer à l'Université Laurentienne sur l'histoire de l'Ontario français et du Nouvel-Ontario.

### ***3.5.1 L'autonomisation du champ scientifique franco-ontarien***

L'espace de production et de connaissances scientifiques dans le domaine de l'histoire franco-ontarienne qui se met en place au cours des années 1970 est en partie tributaire du contexte d'expansion universitaire qui a cours au Canada français depuis les années 1960. Elle repose aussi sur une longue tradition historiographique canadienne-française qui remonte au XIX<sup>e</sup> siècle et est produite pour l'essentiel à l'extérieur des murs de l'université, principalement dans les milieux cléricaux, le fonctionnariat et les sociétés historiques<sup>61</sup>. Marie LeBel a, pour sa part, une juste intuition lorsqu'elle rappelle l'importance de considérer aussi le rôle joué par les littéraires dans l'édification d'un espace réflexif proprement franco-ontarien. Pour elle, « la littérature [...] semble avoir agi comme une rampe de lancement à partir de laquelle il a été plus aisé d'acquérir la maturité et l'autonomie intellectuelles pour les acteurs du champ intellectuel ». Une fois l'assurance acquise avec la prise de parole littéraire, « les interprétants collectifs des

---

<sup>61</sup> Pour une étude plus détaillée de l'historiographie franco-ontarienne avant les années 1970, voir Gaétan Gervais, « L'historiographie franco-ontarienne : à l'image de l'Ontario français » dans Jacques Cotnam, Yves Frenette et Agnès Whitfield (dir.), *La francophonie ontarienne. Bilan et perspectives de recherches*, Ottawa, Le Nordir, 1995, p. 123-134; Robert Choquette, « L'histoire des Franco-Ontariens : bilan de la recherche » dans *Situation de la recherche sur la vie française en Ontario*, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences et Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, 1975, p. 65-78.

disciplines autres que la littérature peuvent finalement prendre le relais des littéraires pour étudier et dire la communauté d'appartenance<sup>62</sup> ». Danielle Juteau et Lise Séguin-Kimpton remarquent, quant à elles, que la structuration d'un nouvel espace symbolique et politique en Ontario français après les années 1960 occasionne des changements majeurs dans les discours scientifiques. De fait, dès la fin de la décennie, le champ scientifique franco-ontarien connaît un essor fort important avec l'expansion de certaines institutions de savoir et la publication d'études et de rapports abordant la problématique franco-ontarienne dans ses diverses sphères d'activités<sup>63</sup>. Au même moment, on remarque aussi, dans le secteur de l'éducation qu'il se crée divers outils pédagogiques pour les enseignants et les étudiants intéressés par l'histoire et les enjeux de la collectivité franco-ontarienne<sup>64</sup>. L'émergence et la croissance des études franco-ontariennes, tout particulièrement la discipline historique, profitent de la modernisation et de l'autonomisation des structures universitaires en Ontario de même que de la professionnalisation de plusieurs champs disciplinaires. Cette évolution s'effectue en partie autour de trois pôles de recherche : Ottawa, suite à la fondation du Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF) en 1958; Toronto, suite à la création en 1972 d'une section franco-ontarienne à l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, qui deviendra sept ans plus tard, le Centre de recherches en éducation franco-ontarienne (CREFO); et Sudbury où déjà, en 1970, la *Revue de l'Université Laurentienne* (RUL) voit le jour. Gaétan Gervais contribue à la publication de la RUL dès 1973, non pas à titre de rédacteur, mais de conseiller et de membre du comité de rédaction. Deux ans plus tard, Germain Lemieux fonde à l'Université de Sudbury le Centre franco-ontarien de folklore. En 1976, un premier regroupement de chercheurs voit le jour dans le cadre du Groupe interuniversitaire pour les études des Franco-Ontariens (GIÉFO). Ce rassemblement de professeurs, animé par René Dionne de l'Université d'Ottawa, contribue à la création des premiers cours universitaires sur l'Ontario français en histoire, en linguistique et en littérature. Dans les années suivantes, Gervais se joint à cinq

---

<sup>62</sup> Marie LeBel, « Le discours comme patrie. Les intellectuels franco-ontariens comme interprétants de la condition historique et identitaire de l'Ontario français », thèse de doctorat (histoire), Université Laval, 2009, p. 232.

<sup>63</sup> Danielle Juteau et Lise Séguin-Kimpton, « La collectivité franco-ontarienne : structuration d'un espace symbolique et politique » *op.cit.*, p. 265.

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 276-277.

professeurs de disciplines différentes pour fonder l'Institut franco-ontarien (IFO). Installé au Pavillon des sciences de l'éducation, l'Institut a pour but de « créer un milieu, de fabriquer un outil, capable de promouvoir la recherche dans le domaine nouveau des études franco-ontariennes<sup>65</sup> ». Rassemblant une communauté de chercheurs, ses fonctions comprennent la collecte documentaire sur les Franco-Ontariens, la mise en œuvre de projets de recherche sur la collectivité franco-ontarienne et la diffusion des connaissances sur l'Ontario français par la publication de rapports, d'actes de colloques, d'essais, etc. Gervais est tour à tour directeur, directeur adjoint, responsable de la documentation, de la recherche et des publications ainsi que trésorier de l'IFO entre 1976 et 2001, avec quelques années d'interruption<sup>66</sup>. Il signe par ailleurs l'une des premières ententes de collaboration de l'Institut avec la Société historique du Nipissing, entente de laquelle découlera en 1980 la publication d'une première étude historique intitulée *La colonisation française et canadienne du Nipissingue (1610-1920)*, dont nous discuterons au prochain chapitre. Gervais est aussi l'un des principaux collaborateurs dans de nombreux autres secteurs d'activités de l'IFO, que ce soit pour la constitution de collections d'archives sur l'Ontario français, la mise en œuvre de divers projets de publications et le développement de programmes de recherche, l'organisation de colloques et de conférences ou encore la préparation de rapports de recherche<sup>67</sup>.

Au même moment, devancée par la croissance des universités, ébranlée par le mouvement de laïcisation et de décléricalisation et affaiblie par l'éclatement du Canada français traditionnel, la SHNO connaît une importante baisse de régime suite au décès de son fondateur, Lorenzo Cadieux, en 1976. Elle renaît cependant de ses cendres dès l'année suivante grâce à un nouveau groupe d'universitaires, mené par Gaétan Gervais, qui décide de poursuivre la publication des documents historiques de la société<sup>68</sup>. Cette dernière trouve aussi en la *Revue du Nouvel-Ontario* (RNO) une initiative complémentaire par le regard plus critique, académique et scientifique qu'elle vient jeter

---

<sup>65</sup> Georges Bélanger, « L'Institut franco-ontarien (IFO) » dans René Dionne (dir), *Quatre siècles d'identité canadienne*, Montréal, Bellarmin, 1983, p. 131.

<sup>66</sup> Voir Donald Dennie et Annette Ribordy, « Les vingt-cinq ans de l'Institut », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 25, 2001, p. 9-44.

<sup>67</sup> Robert Arsenault, *op. cit.*, p. 64

<sup>68</sup> Daniel Bouchard, *La société historique du Nouvel-Ontario de 1942 à 1976*, *op. cit.*, p. 170-171.

sur l'Ontario français<sup>69</sup>. Fondée en 1978 par l'IFO, cette revue se donne pour principal mandat de stimuler la diffusion d'une documentation inédite en français sur la collectivité franco-ontarienne de même que la recherche dans des perspectives surtout littéraires, mais aussi linguistiques, historiques, politiques et sociologiques<sup>70</sup>. Gaétan Gervais est directeur adjoint de la revue dès sa première année et y reste impliqué jusqu'au début des années 1990, notamment à titre de directeur pour l'année 1980-1981. Plusieurs de ses premiers textes portant sur l'Ontario français figurent d'ailleurs dans les pages de cette publication dont il devient l'un des principaux collaborateurs au cours des années 1980.

### 3.5.2 *Historiographie et identité*

L'avènement d'une historiographie proprement franco-ontarienne doit être compris dans son rapport à l'éclatement du projet national canadien-français et à l'évolution identitaire de l'Ontario français. L'émergence de la « nation québécoise » comme sujet politique et nouveau référent identitaire influence la production scientifique au Canada français, et ce, tout particulièrement chez les historiens. Pour l'historien Paul-André Linteau, l'une des caractéristiques de sa génération, dont fait d'ailleurs partie Gaétan Gervais, est celle du « passage de l'histoire des Canadiens français à l'histoire du Québec<sup>71</sup> ». Ainsi, il ne s'agit plus de penser la nation canadienne-française à l'intérieur du cadre canadien comme peuple fondateur, mais de confirmer le Québec dans son nouveau statut de « société globale » ou d'État-nation potentiel<sup>72</sup>. « L'objet d'étude n'est plus un groupe ethnique, mais la population d'un territoire, ce qui signifie que l'on tient compte non seulement de l'ethnie, mais également d'autres phénomènes comme les structures économiques, les classes sociales, le monde urbain plus cosmopolite<sup>73</sup> », d'expliquer Linteau. Ces nouvelles approches mettent ainsi en relief des catégories trop

---

<sup>69</sup> Marie LeBel, « Le discours comme patrie. Les intellectuels franco-ontariens comme interprétants de la condition historique et identitaire de l'Ontario français », *op. cit.*, p. 9.

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. 97.

<sup>71</sup> Paul-André Linteau, « La nouvelle histoire du Québec vue de l'intérieur », *Liberté*, vol. 25, n° 3, 1983, p. 44.

<sup>72</sup> L'expression « société globale » a été développée par le sociologue Marcel Rioux pour permettre un déplacement du cadre analytique depuis la société canadienne-française vers la société québécoise. Voir à ce sujet Gilles Bourque, Jules Duchastel et André Kuzminski, « Les grandeurs et les misères de la société globale au Québec », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 28, 1997, p. 7-17.

<sup>73</sup> Paul-André Linteau, *loc. cit.*, p. 44-45.

longtemps marginalisées par l'historiographie canadienne-française pour laquelle la nation avait constitué le principal objet de recherche. En mettant davantage l'accent sur le social, elles contribuent à remettre en question la valeur scientifique de l'histoire nationale traditionnelle, jugée trop élitiste et tirant le voile sur les groupes « dominés »<sup>74</sup>.

Cette mutation historiographique pose un enjeu de taille pour l'historiographie des francophones hors Québec. En larguant une part du paradigme national canadien-français au profit du paradigme de la nation québécoise, plusieurs historiens québécois larguent du même coup la problématique des minorités françaises qui, pour eux, sont irrémédiablement vouées à la disparition<sup>75</sup>. Cette situation crée alors un « angle mort » historiographique chez les minorités, qui se voient du coup privées d'un savoir scientifique enraciné dans leurs réalités et justifiant, par la même occasion, leur existence et leur continuité dans l'histoire.

Dans le compte-rendu d'un ouvrage publié en 1975 sur la situation de la recherche sur la vie française en Ontario, Gaétan Gervais met en relief cette réalité en soulignant la carence d'études historiques sérieuses sur l'Ontario français et en écorchant au passage le laxisme des universités bilingues de la province :

Souvent dissimulée comme une chose presque honteuse, la vie franco-ontarienne sort peu à peu de l'ombre [...] ce qui frappe le lecteur du livre, c'est à quel point le bilan des recherches est maigre : partout, on aligne des questions pour lesquelles, souvent, il n'existe pas même des éléments de réponse. Cette faiblesse de la documentation et la carence des recherches expliquent sans doute l'absence de débats de fond : il n'existe pas d'interprétation générale susceptible de susciter des discussions sur l'ensemble de la vie franco-ontarienne. En ajoutant que nous pouvons compter sur les doigts d'une main les véritables spécialistes de l'Ontario français, on comprend le peu d'avancement obtenu jusqu'à ce jour : les deux universités « bilingues » de l'Ontario commencent à peine à s'intéresser à ces questions, et elles doivent porter une partie de la responsabilité pour la situation actuelle<sup>76</sup>.

Nous l'avons souligné, Gervais contribue, par son implication active dans la production de la RUL et de la RNO de même qu'au sein de la gestion et du rayonnement

---

<sup>74</sup> François Charbonneau et Martin Nadeau, « Introduction » dans François Charbonneau et Martin Nadeau (dir.), *L'histoire à l'épreuve de la diversité culturelle*, Bruxelles, Diversitas, 2008, p. 15.

<sup>75</sup> Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, op.cit., p. 31.

<sup>76</sup> Gaétan Gervais, « Actes du colloque sur la situation de la recherche sur la vie française en Ontario. Tenu à l'Université d'Ottawa les 28 et 29 novembre 1974 » (recension), *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 30, n° 1, 1976, p. 110-111.

de l'IFO, à donner un nouveau souffle et une assise scientifique à la recherche historique en milieu franco-ontarien. Cette recherche se veut plus analytique, critique et académique que la tradition historiographique nationaliste de la SHNO. Pour Gervais, cette mutation est aussi associée à une prise de parole proprement franco-ontarienne et s'insère dans le mouvement d'affirmation identitaire, initialement associé aux milieux artistiques et littéraires. Plus que cela, l'émergence d'une historiographie proprement franco-ontarienne marque une inscription de la culture du groupe dans l'espace public, ne limitant plus sa présence dans les lieux immatériels et invisibles du discours et des représentations :

Pour moi, un des grands bienfaits de l'Institut franco-ontarien [...] c'est d'amener la question franco-ontarienne sur la place publique, et donc de la sortir encore un peu plus de la marginalisation ou de l'oubli ou de l'indifférence. À cause de l'IFO, plus possible de nous ignorer ou de dire que nous sommes sans intérêt. Toutes les activités de l'IFO vont dans le sens de l'affirmation publique d'une communauté en évolution et en redéfinition d'elle-même<sup>77</sup>.

C'est également dans cette optique que Gervais consacre ses premières publications à la création d'outils à caractère documentaire pour favoriser la recherche sur le passé de l'Ontario français. Ainsi, dès le début des années 1980, il entame une collaboration de dix ans avec Ashley Thomson et Gwenda Hallsworth pour la publication de huit ouvrages bibliographiques pour le compte de l'*Ontario Historical Society* ainsi que pour la SHNO<sup>78</sup>. La collaboration de Gervais à ces bibliographies d'histoire ontarienne est pour le moins intéressante en ce sens qu'elles situent l'historiographie de l'Ontario français au

---

<sup>77</sup> Cité dans Robert Arsenault, *op. cit.*, p. 64.

<sup>78</sup> Gaéтан Gervais et Ashley Thompson, *Bibliographie annuelle d'histoire ontarienne 1980/ Annual Bibliography of Ontario History 1980*, Sudbury, Société historique de l'Ontario, 1981, 87 p.; Gaéтан Gervais et Ashley Thompson, *Bibliographie annuelle d'histoire ontarienne 1981/ Annual Bibliography of Ontario History 1981*, Sudbury, Société historique de l'Ontario, 1982, 89 p.; Gaéтан Gervais et Ashley Thompson, *Bibliographie annuelle d'histoire ontarienne 1982/ Annual Bibliography of Ontario History 1982*, Sudbury, Société historique de l'Ontario, 1984, 107 p.; Gaéтан Gervais et Ashley Thompson, *Bibliographie annuelle d'histoire ontarienne 1984/ Annual Bibliography of Ontario History 1984*, Sudbury, Société historique de l'Ontario, 1985, 168 p.; Gaéтан Gervais et Ashley Thompson, *Bibliographie annuelle d'histoire ontarienne 1985/ Annual Bibliography of Ontario History 1985*, Sudbury, Société historique de l'Ontario, 1985, 172 p.; Gaéтан Gervais et Ashley Thompson, *Bibliographie histoire du nord-est de l'Ontario/ Bibliography of History of North Eastern Ontario*, Sudbury, Société historique du Nouvelle-Ontario, « documents historiques », n° 83, 1985, 112 p.; Gaéтан Gervais, Ashley Thompson et Gwenda Hallsworth, *Bibliographie annuelle d'histoire ontarienne 1985/ Annual Bibliography of Ontario History 1985*, Sudbury, Société historique de l'Ontario, 1986, 119 p.; Gaéтан Gervais, Ashley Thompson et Gwenda Hallsworth, *Bibliographie annuelle d'histoire ontarienne/ Annual Bibliography of Ontario History 1976-1986*, Toronto, Oxford, Dundurn Press 1989, 605 p.

cœur de celle de la province. Il s'agit ici, cependant, de sortir l'Ontario français de la clandestinité, de montrer son existence à la face du sujet majoritaire, plutôt que de l'intégrer à la « référence » canadienne des Ontariens. Dans le même esprit, Gervais publie avec Fernand Dorais, en 1984, une *Liste des bibliographies pour l'étude de l'Ontario français*<sup>79</sup>, projet qu'il reconduira seul cette fois-ci en 2001 avec la mise en forme d'une bibliographie des études franco-ontariennes publiées au cours des années 1990<sup>80</sup>. En 1978, Gervais se joint à Serge Dignard pour lancer un ambitieux projet d'histoire orale sur le Nouvel-Ontario<sup>81</sup>, de même qu'un dictionnaire biographique des personnalités de la région sudburoise (été 1979). Toujours au chapitre des ressources documentaires, on recense aussi chez Gervais la publication d'un petit document historique sur la toponymie française de l'Ontario d'après les cartes anciennes (1985), un guide de rédaction en histoire locale (1995) de même qu'un imposant dictionnaire sur les écrits de l'Ontario français (2010), sur lequel nous reviendrons au chapitre suivant<sup>82</sup>.

Dans un article publié en 1977 et intitulé « Les sources de l'histoire des Franco-Ontariens du Nouvel-Ontario », Gervais propose un bref tour d'horizon des quelques dépôts d'archives existants susceptibles d'encourager des chercheurs à entreprendre de nouvelles études permettant de faire avancer les connaissances sur l'histoire des Franco-Ontariens. Il discute alors du lien crucial qu'il perçoit entre l'avancement des connaissances historiques sur l'Ontario français et la question du renforcement de ses assises identitaires comme collectivité distincte :

Parler des sources, des archives ou des instruments de recherche disponibles pour étudier les Franco-Ontariens du nord-est de l'Ontario, c'est-à-dire du Nouvel-Ontario, c'est un peu poser la question de l'identité culturelle de cette communauté et des éléments qui la définissent. Conservées le plus souvent par les institutions qui encadrent la vie franco-ontarienne, les archives sont un reflet des secteurs où les Franco-Ontariens ont été le plus actifs : d'où cette relation évidente entre le type d'archives conservées et la définition culturelle des Franco-Ontariens. On ne s'étonnera pas, par conséquent, de constater l'importance, je dirais presque

---

<sup>79</sup> Gaétan Gervais et Fernand Dorais (dir.) *Liste des bibliographies pour l'étude de l'Ontario français*, Sudbury, Université Laurentienne, 1984, 48 p.

<sup>80</sup> Gaétan Gervais, « Les études franco-ontariennes. Bibliographie (1990-2000) », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 25, 2001, p. 99-183.

<sup>81</sup> Gaétan Gervais et Serge Dignard, « Le projet d'histoire orale de l'Institut franco-ontarien » dans *Journal. Canadian Oral History Association/ Société canadienne d'histoire orale*, vol. 5 no 1, 1981-1982, p. 45-57.

<sup>82</sup> Robert Arsenault, *op.cit.*, p. 42-43.

l'hypertrophie, des secteurs de l'éducation et de la religion, ces deux pôles traditionnels de la francophonie ontarienne qui nous rappellent en même temps l'atrophie des autres secteurs<sup>83</sup>.

Dans cette citation, l'historien sudburois établit un rapport entre le développement de la recherche historique sur l'Ontario français et la construction d'un sentiment d'identité proprement franco-ontarien. Son propos laisse filtrer l'esquisse d'un projet historiographique attestant d'un mariage entre une nouvelle ambition scientifique – celle de la recherche sur des dimensions inédites de l'histoire franco-ontarienne – et la quête d'un sentiment historique renouvelé. C'est en ce sens qu'il faut voir dans l'historiographie pratiquée par l'historien sudburois une intention non seulement guidée par le développement d'un savoir historique à proprement parler, mais aussi par le désir d'insuffler à sa communauté d'appartenance un « sentiment d'historicité », c'est-à-dire la capacité d'être maître de son propre développement historique, de s'en représenter l'origine et le mouvement dans le temps<sup>84</sup>. Il serait donc insuffisant de dire de la production historiographique de Gervais sur l'Ontario français qu'elle a pour fonction unique de restituer passivement les faits et gestes du passé. Elle est aussi productrice de sens pour une expérience d'incertitude identitaire vécue dans le présent.

À maints égards, le positionnement de Gaétan Gervais dans le champ historiographique ontarien à compter des années 1970 est représentatif d'une orientation nouvelle dans l'historiographie franco-ontarienne. On dénote d'abord le désir de faire connaître l'histoire d'une collectivité située dans le temps et l'espace à partir de nouvelles sources et de ressources documentaires plus riches. Il s'agit aussi de combler certaines insuffisances en s'attardant à d'autres facettes du passé, que ce soit l'histoire des populations franco-ontariennes, leurs origines géographiques, les caractéristiques de leur colonisation, la nature des institutions qu'elles ont développé, etc. Ces insuffisances sont également illustrées par la rareté des grandes synthèses de l'histoire de l'Ontario français, un projet auquel se consacre Gaétan Gervais et Michel Bock et qui aboutit à la publication en 2004 d'un manuel scolaire sur l'Ontario français. Aussi, la recherche historique sur l'Ontario français qui se met en branle durant les années 1970 prend un

---

<sup>83</sup> Gaétan Gervais, « Les sources de l'histoire des Franco-Ontariens du Nouvel-Ontario » dans Gérald Thomas *et al.* (dir), *Actes du colloque sur les archives et recherches régionales au Canada français tenu à l'Université d'Ottawa les 17 et 18 février 1977*, Ottawa, CRCCF et ACFAS, 1977, p. 99.

<sup>84</sup> Jean-Paul Hauteceur, *L'Acadie du discours. Pour une sociologie de la culture acadienne*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1975, p. 101.

sens nouveau et participe de l'émergence d'une nouvelle référence identitaire qui, pour l'historien sudburois, procède d'une dynamique d'enracinement. Dans un chapitre paru en 1995 et portant sur l'historiographie franco-ontarienne, il écrit : « l'idée même d'une historiographie franco-ontarienne tient à la transformation de l'Ontario français depuis une génération, un phénomène qu'il faut appeler "l'ontarianisation" de la minorité franco-ontarienne ». La profondeur de cette mutation a eu pour conséquence, estime-t-il, « de modifier définitivement la manière dont la communauté franco-ontarienne perçoit son avenir et son passé<sup>85</sup> ».

### ***3.5.3 Transmettre la référence : les premiers cours d'histoire de l'Ontario français et d'histoire régionale du Nouvel-Ontario***

C'est aussi pendant ces années d'effervescence institutionnelle sur le plan scientifique que les universités bilingues de la province commencent à accorder une place aux études franco-ontariennes dans leurs programmes, d'abord en littérature et en histoire par la suite. D'après les annuaires consultés, l'Université d'Ottawa est la première institution postsecondaire en Ontario à donner un cours sur l'histoire de l'Ontario français. Dès l'année 1974-1975, le département d'histoire, alors sous la direction de Jacques Monet, propose un nouveau cours intitulé « l'Histoire des Franco-Ontariens » qui examine la constitution du groupe franco-ontarien, de son identité, de même que les conflits qui l'opposèrent à la majorité anglo-protestante et aux catholiques anglophones<sup>86</sup>. Du côté de l'Université Laurentienne, il faudra attendre l'année scolaire 1978-1979 pour que ces cours soient donnés. Cette année-là, Gaétan Gervais dépose son doctorat et est muté au poste de professeur adjoint. Rappelons-le, ses intérêts de recherche et d'enseignement sont alors surtout orientés en histoire économique. Dès sa prise de fonction comme chargé de cours, il développe et enseigne un cours sur l'histoire des entreprises au Canada. Il est également affecté à l'enseignement d'un cours d'histoire de l'Ontario<sup>87</sup>. L'histoire franco-ontarienne ayant été, pour sa part, jusque-là réduite à la portion congrue des cursus universitaire de la Laurentienne, Gervais rectifie la situation

---

<sup>85</sup> Gaétan Gervais, « L'historiographie franco-ontarienne : à l'image de l'Ontario français », *loc. cit.*, p. 123.

<sup>86</sup> *Annuaire officiel de l'Université d'Ottawa*, 1974-1975.

<sup>87</sup> Robert Arsenault, *op. cit.*, p. 36.

en s'attelant aussi au développement et à l'enseignement des premiers cours sur l'histoire des Franco-Ontariens dans cette institution. L'initiation s'effectue avec un cours interdisciplinaire de 3<sup>e</sup> année s'organisant autour des disciplines d'histoire, de science politique et de sociologie. Le descriptif indique que le cours vise l'étude de :

[..] la population franco-ontarienne dans le temps et dans l'espace. L'histoire du groupe. L'éducation et les luttes scolaires. La question linguistique. La sociologie de la religion. La situation économique. Les groupes sociopolitiques organisés. Les élites traditionnelles et les nouvelles élites. La vie politique. Le folklore franco-ontarien. Les idéologies et le devenir des Franco-Ontariens<sup>88</sup>.

L'ambition est ainsi totalisante, privilégiant une lecture pluridimensionnelle du passé franco-ontarien, non plus limitée seulement à la religion et à la question scolaire. La création de ce cours survient à un moment où la composante française du programme d'histoire connaît des années plutôt difficiles. Le choix de cours est à ce moment plutôt limité pour les étudiants francophones de premier cycle, alors que le programme de maîtrise en français s'offre avec difficulté et souffre du manque de personnel de langue française. En 1977, le Comité du budget de l'université propose même que soit éliminé le troisième poste de professeur francophone au département, proposition à laquelle s'oppose le département sous la vive recommandation de Gervais<sup>89</sup>.

La même année, le département accepte aussi que soit inclus dans son programme un cours de 3<sup>e</sup> année en français sur l'histoire du Nouvel-Ontario<sup>90</sup>. Ce nouveau cours, qui n'apparaît toutefois dans les annuaires qu'à compter de 1985, est proposé par Gervais lui-même et se veut une introduction à l'histoire du nord-est de l'Ontario depuis l'époque des premiers occupants jusqu'à l'époque moderne<sup>91</sup>. Dans l'un des documents de proposition qu'il dépose au département d'histoire, Gervais insiste sur l'importance de ce cours d'histoire régionale pour le département en soulignant qu'il relève de la responsabilité sociale de l'institution:

---

<sup>88</sup> *Annuaire officiel de l'Université Laurentienne, 1978-1979.*

<sup>89</sup> AUL, Fonds L1.1, boîte 1, Departmental minutes 1966-1978 – Minutes of the History Department Meeting, Tuesday, 20 July 1976, in Room A-254 at 10:45 a.m.

<sup>90</sup> *Ibid.*

<sup>91</sup> AUL, Fonds L1.3, boîte 2, Departmental minutes 1966-1978 – Proposition d'un nouveau cours en histoire et en histoire régionale du Nouvel-Ontario. Date inconnue.

Le plus étonnant, c'est qu'après vingt années d'existence, il n'existe pas encore de cours d'histoire régionale dans une université qui prétend posséder une vocation régionale, et qui, de surcroît, est la seule institution universitaire habilitée à dispenser un tel enseignement. Il n'est pas nécessaire de rappeler ici comment, durant ces années, des professeurs en mal des grandes institutions de haut savoir, cachaient leur mépris pour la région du Nord en repoussant tout ce qui, à leurs yeux, s'inspirait d'un esprit de clocher, d'une étroitesse de vue, de préoccupations locales. Il est nécessaire d'enseigner l'histoire de la région, et c'est au département d'histoire qu'il revient de s'en acquitter. Personne ne prétendra jamais pouvoir enseigner cette histoire dans le vide, et il est bien entendu que tous les développements de cette région, depuis l'arrivée des missionnaires et des coureurs de bois jusqu'à l'implantation des services gouvernementaux, tout devra s'insérer dans un cadre ontarien et nord-américain. Vis-à-vis la région, l'université est responsable d'enseigner l'histoire du Nouvel-Ontario<sup>92</sup>.

Ce dernier propos traduit bien les liens étroits que Gervais entrevoit entre la production des connaissances dans une université et le milieu dans lequel elle s'inscrit. Mais plus encore, cet extrait nous renvoie à l'une des raisons profondes de ses orientations de carrière, c'est-à-dire le désir de donner à son milieu d'origine et à celui de ses ancêtres une légitimité à la fois culturelle et scientifique. Cette conviction rejoint aussi l'idée selon laquelle il y aurait une dimension universaliste dans la particularité de l'objet franco-ontarien et de l'objet nord-ontarien. C'est-à-dire que ce dernier peut être envisagé comme un fait social *en soi*, rassemblant toute une concentration de questionnements à partir desquels il est possible de formuler une interrogation plus large sur l'espace social ontarien et nord-américain.

\*\*\*

Ce chapitre a voulu faire ressortir quelques-uns des gestes et réflexions les plus significatifs posés par Gaétan Gervais lors de ses premières années comme professeur à la Laurentienne. Ceux-ci prennent tout leur sens dans le contexte socioculturel, intellectuel et politique de l'Ontario français des années 1970 de même que dans les remises en question identitaires qui y sont associées. Ils montrent par ailleurs que son influence traversait déjà à l'époque les murs universitaires pour rejoindre la société franco-ontarienne dans son ensemble. S'il faut voir dans des initiatives comme le drapeau ou la fondation de l'IFO des éléments qui contribuent à structurer un espace référentiel franco-ontarien, ils fondent aussi une part de l'œuvre qu'échafaudera Gervais dans les décennies subséquentes, c'est-à-dire son enracinement dans le territoire nord-ontarien,

---

<sup>92</sup> AUL, Fonds L1.3, boîte 2, Departmental minutes 1966-1978 – Course proposal - His 1000- Histoire régionale du Nouvel Ontario, date inconnue.

ses tensions, ses problématiques et ses particularités. La profonde association entre Gaétan Gervais et son milieu d'origine est un facteur essentiel pour comprendre l'évolution de sa pensée et de sa carrière d'historien. Ainsi, s'il est d'abord un historien de l'économie, formé à la tradition lavalloise en histoire, il choisit progressivement l'histoire franco-ontarienne en partie parce qu'il fait l'expérience de ses insuffisances et de sa précarité. Son œuvre écrite, qui fera l'objet d'une analyse plus détaillée au prochain chapitre, ne peut être interrogée sans qu'on ait fait une juste appréciation du contexte particulier qui l'a vu naître, c'est-à-dire celui d'une collectivité cherchant à se donner un horizon de sens, à se situer dans l'histoire et à développer son propre réseau d'institutions. C'est également dans cette évolution qu'il faut considérer le rôle primordial joué par Gaétan Gervais dans l'aménagement d'un espace d'encadrement, de concertation, de production et de reconnaissance spécifique à l'histoire des Franco-Ontariens. En contribuant à l'implantation d'institutions et au développement de programmes se spécialisant dans ce domaine d'étude, il a concouru à l'autonomisation d'un champ historiographique ancré dans la réalité de sa collectivité et, ce faisant, a participé au mouvement d'affirmation d'une référence identitaire propre.

## CHAPITRE 4

### PENSER ET DIRE LA SPÉCIFICITÉ FRANCO-ONTARIENNE : TROIS POSITIONNEMENTS

Au cours des chapitres précédents, nous avons étudié la genèse de la pensée de Gaétan Gervais dans l'optique de cerner les différentes modalités d'enracinement de sa posture intellectuelle et de mieux comprendre le sens de son engagement à la fois comme historien et comme intervenant dans son milieu. Ces premières analyses nous ont également permis de voir comment certaines de ses initiatives communautaires et académiques posées dans le contexte des années 1970 s'inséraient dans une dynamique de transformations référentielles, à l'intérieur desquelles se sont opposées diverses conceptions de l'identité franco-ontarienne. On ne peut cependant limiter notre analyse à ces dimensions de son œuvre puisque c'est aussi à travers son œuvre écrite que Gaétan Gervais a pu, avec l'appui de nombreux supports de diffusion, communiquer sa conception du passé et de l'avenir de l'Ontario français.

Nous l'avons souligné, à la fin des années 1970, Gervais se présente surtout comme un historien de l'économie, s'intéressant tout particulièrement au commerce du détail au Canada, à l'histoire entrepreneuriale de même qu'à l'expansion du réseau ferroviaire canadien. Complétant sa thèse de doctorat, il est alors plutôt absent des publications émergentes sur l'Ontario français et limite ses contributions à la rédaction de quelques comptes-rendus critiques, notices biographiques et comptes-rendus bibliographiques. C'est toutefois au tournant des années 1980 et dans les décennies qui suivront qu'il oriente définitivement sa carrière en histoire franco-ontarienne pour se positionner dans le paysage intellectuel de la province comme l'un des principaux interprétants de la condition commune des Franco-Ontariens. Ce sont surtout ses écrits académiques destinés à l'approfondissement des connaissances sur l'Ontario français publiés durant les décennies 1980, 1990 et 2000 qui forment le corpus étudié dans le présent chapitre.

Nous le mentionnions, la production historiographique de Gervais a une dimension engagée et agissante par rapport à l'identité franco-ontarienne. Son choix d'opter pour les études franco-ontariennes dans sa carrière de chercheur contribue simultanément à la formation d'assises historiques et mémorielles spécifique pour une

collectivité tiraillée entre l'exclusion ressentie de l'imaginaire québécois et l'attrait pour un nouveau projet identitaire canadien<sup>1</sup>. Sa pratique historique est ainsi appelée à s'articuler avec les questionnements que se pose alors la collectivité franco-ontarienne sur son rapport à elle-même. Nous chercherons donc, dans les prochaines pages, à relever les principales caractéristiques de cette pratique et à comprendre comment Gervais présente la spécificité franco-ontarienne dans son discours historique. Il s'agira, plus exactement, de répondre au double questionnement suivant : *qu'est-ce que l'Ontario français pour Gaétan Gervais et à partir de quel point de vue réfléchit-il son objet d'étude?* Afin d'y trouver réponse, nous proposons d'examiner trois positionnements : 1) son positionnement épistémologique, c'est-à-dire sa conception de l'histoire et le rapport qui lie l'historien à son objet d'étude; 2) son positionnement idéologique, à savoir les facettes dominantes de sa pensée; 3) son positionnement historiographique, soit sa situation dans le paysage historiographique canadien-français et franco-ontarien de même que les thématiques privilégiées par sa production savante.

#### **4.1 Positionnement épistémologique : réfléchir « à partir » de l'Ontario français**

Selon François Demaizière et Jean-Paul Narcy-Combes, l'épistémologie renvoie à l'ensemble des méthodes et des démarches de pensée qui relèvent du domaine scientifique. Elle appelle une « réflexion sur la construction et la gestion du savoir dans un domaine donné et dans son rapport avec les autres domaines de la réflexion scientifique<sup>2</sup> ». Tout travail de recherche implique une pratique réflexive particulière, elle-même fortement influencée par le lieu d'appartenance du chercheur. Cette pratique réflexive se définit par la manière dont celui-ci se saisit du réel et par le choix d'une méthodologie de recherche. Elle recoupe aussi les notions d'objectivité, de distanciation et de valeurs. Ainsi, dans l'optique de rendre compte de façon intelligible la manière dont Gaétan Gervais conçoit l'Ontario français, il importe dans un premier temps de bien cerner son positionnement épistémologique en tant que chercheur. Pour ce faire, nous

---

<sup>1</sup> Joseph-Yvon Thériault, « Introduction » dans *Faire société : société civile et espaces francophones*, , Sudbury, Prise de Parole, 2007, p. 9.

<sup>2</sup> François Demaizière et Jean-Paul Narcy-Combes, « Du positionnement épistémologique aux données de terrain », *Les Cahiers de l'Acedle*, numéro 4, 2007, p. 4.

proposons tout d'abord d'examiner sa conception de l'histoire. Ceci nous éclairera sur le rapport singulier qui lie l'historien sudburois à son objet d'étude. Finalement, puisqu'il s'agit d'examiner un « positionnement », nous situerons ce dernier par rapport aux autres voies théoriques qui s'affirment au même moment dans le paysage scientifique des années 1980.

Sur la définition de l'histoire chez Gaétan Gervais, il nous semble que cette dernière repose sur deux propositions complémentaires : 1) l'histoire comme agent d'une mémoire collective ; 2) l'histoire comme vecteur d'une référence identitaire. Cette double déclinaison s'appuie elle-même sur une conviction centrale chez lui selon laquelle il existerait une dimension *spécifique* à l'expérience historique franco-ontarienne qui se doit d'être restituée et mise en valeur. Pour ce faire, l'historien sudburois pose son objet d'étude comme une société et non comme une composante, parmi tant d'autres, de la société globale canadienne.

Dans un premier temps, l'association entre l'histoire et la mémoire peut être relevée à de nombreuses occurrences dans ses écrits, quoique la distinction entre les deux concepts ne soit jamais vraiment effectuée. Les deux notions sont effectivement envisagées dans une relation plutôt étroite, l'une alimentant l'autre : « Comme la mémoire, l'histoire est un dialogue permanent du présent avec le passé. Elle exprime, à un moment donné, l'ordre que la raison introduit dans la masse des faits historiques<sup>3</sup> », explique-t-il. Ce dialogue opère néanmoins dans un sens précis, puisque c'est à l'histoire que revient la tâche de construire et d'ordonner de manière cohérente la mémoire collective. En entrevue avec François-Xavier Chamberland en 1999, il dit :

Je compare toujours une communauté à une personne. La grande tragédie qui peut arriver à une personne, c'est la maladie d'Alzheimer, parce que c'est la perte de la mémoire. Et quand on perd la mémoire, on perd sa personnalité. Et c'est la même chose pour une communauté. Une communauté qui n'a pas de mémoire ne peut pas exister. Alors si on parle de l'Ontario français, il est extrêmement important qu'il connaisse d'où il vient, qu'il connaisse ses origines donc, qu'il possède sa mémoire. Et l'histoire, c'est ça que ça apporte à une communauté : de savoir d'où on vient, comment on en est venu au point où on en est [...]<sup>4</sup>.

---

<sup>3</sup> Gaétan Gervais, « L'historiographie franco-ontarienne : à l'image de l'Ontario français », *loc. cit.*, p. 123.

<sup>4</sup> Gaétan Gervais, « *Gaétan Gervais* » dans F.-X. Chamberland, *L'Ontario se raconte. De A à X. Entrevues radiophoniques*, Toronto, Éditions du Gref, 1999, p. 304-305.

Cette conception de la collectivité franco-ontarienne comme une « personne » est une idée qui revient à quelques reprises dans les écrits de Gervais. Celle-ci ne semble pas étrangère à l'ambition de l'histoire romantique telle que l'avait pratiquée Jules Michelet (1798-1874). Le célèbre historien français concevait la nation française comme une *personne*, c'est-à-dire qu'elle se révélait à ses yeux comme « une entité autonome, intégrale et distincte ». Le parallèle avec le modèle conceptuel « organiciste », que l'on retrouve dans l'architecture intellectuelle du nationalisme traditionnel canadien-français au XX<sup>e</sup> siècle, vient également à l'esprit. La pensée organiciste suppose « que les sociétés sont des entités dotées d'une volonté qui leur est propre et qui poursuivent aussi leurs propres objectifs ». À contrario du libéralisme, elle considère les diverses sociétés comme des « totalités sociales organiques, ces "touts" étant plus importants que les individus qui les composent<sup>5</sup> ». Bien sûr, Gervais ne se réclame pas explicitement de cette tradition de pensée, mais il semble que sa pensée n'ait pas totalement rompu avec cet aspect du traditionalisme canadien-français.

Revenons à la mémoire et à l'histoire. L'articulation entre ces deux notions, dont nous disions qu'elle caractérise la pratique historique de Gervais, a fait l'objet d'un important débat dans la littérature scientifique. Des historiens comme Pierre Nora estiment, par exemple, que ces deux notions sont à dissocier, la mémoire relevant du mythe et l'histoire, d'une émancipation par rapport à celui-ci<sup>6</sup>. D'autres, comme Paul Ricoeur et Joseph-Yvon Thériault, sont plutôt portés à nuancer cette thèse, voire à postuler la perméabilité de la frontière entre les deux concepts<sup>7</sup>. Dans le cas de Gaétan Gervais, l'association entre mémoire et histoire semble aller de soi; elle cadre avec sa conception engagée du savoir. À propos de l'Institut franco-ontarien (IFO), il écrit : « Quant à l'Institut franco-ontarien, il avoue son parti pris en faveur de l'Ontario français. Le savoir qu'il veut encourager doit rester honnête, même s'il devient engagé, comme le

---

<sup>5</sup> Frédéric Boily, « Lionel Groulx et l'esprit du libéralisme », *Recherches sociographiques*, vol. 45, n° 2, 2004, p. 242.

<sup>6</sup> Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984-1992, 3 volumes.

<sup>7</sup> Pour de plus amples détails sur ce débat, se référer notamment à Jacques Le Goff, *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, 1988, 109 p.; Paul Ricoeur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2003, 689 p.; Joseph-Yvon Thériault, *Critique de l'américanité. Mémoire et démocratie au Québec*, Montréal, Québec Amérique, 2005, 386 p.

sont tous les savoirs<sup>8</sup> ». Selon Michel Bock, ce commentaire sur l'Institut « aurait pu s'appliquer à Gaétan Gervais lui-même. Le savoir que génère ce dernier depuis plus de trente-cinq ans, tout en étant scientifique – ou "honnête" –, n'en est pas moins "engagé", en ce sens qu'il contribue puissamment à construire la "société" franco-ontarienne en tâchant d'en rappeler les "raisons communes"<sup>9</sup> ». Autrement dit, le savoir, tel qu'il se déploie dans la démarche épistémologique de Gervais, n'est pas qu'une méthode qui propose un accès direct à l'universel de la Raison. Il se révèle plutôt indissociable de son enracinement singulier avec lequel il est en perpétuelle médiation. C'est par cette condition qu'il accède d'ailleurs à une part d'universalité. Ainsi, de la mise en dialogue de l'histoire avec la mémoire, découlerait la possibilité de restituer la « personnalité » collective de l'Ontario français (notons encore la référence ici à la « personne »), de lui offrir en héritage la conscience d'une expérience historique singulière. « Si on n'enseigne pas l'histoire, affirme Gervais, l'étudiant ne développera pas le souci du contexte et de la relativité des vérités dites universelles. Il ne possédera pas le sentiment d'appartenir à une communauté spécifique [...] Car, sans histoire, nous n'héritons de rien<sup>10</sup> ». En souhaitant montrer la spécificité franco-ontarienne par l'histoire, Gervais cherche indirectement à fonder un sentiment d'identification à celle-ci. La méthode indique une certaine intention politique; celle de justifier le droit d'existence et de permanence de cette collectivité en tant que « minorité nationale » dans l'ensemble canadien. Si Gervais sent le besoin de l'exprimer ainsi, c'est probablement parce qu'il a conscience que cette spécificité n'est pas acquise et parfois menacée.

Dans un second temps, si l'histoire œuvre pour la construction d'une mémoire collective, elle tient un rôle tout aussi important dans la définition de l'identité culturelle d'un groupe donné. Pour Gaétan Gervais, en injectant du sens dans les événements, l'historien établit un certain rapport au passé et propose une construction identitaire. Dans un texte publié pour le premier numéro des *Cahiers Charlevoix* (1995), il écrit:

---

<sup>8</sup> Michel Bock, « Gaétan Gervais, l'Université Laurentienne et l'Ontario français : l'engagement d'un intellectuel historien », Conférence d'ouverture du colloque *L'Université Laurentienne. Berceau de la culture et de l'identité franco-ontarienne*, 25 mars 2010.

<sup>9</sup> *Ibid.*

<sup>10</sup> Gaétan Gervais, « Liminaire : l'enseignement de l'histoire au Canada français », *Éducation et francophonie*, vol. 19, n° 2, août 1991, p. 2.

Que les historiens contribuent aux définitions identitaires, c'est une pratique qui se retrouve chez presque tous les peuples [...]. L'identité d'une communauté se fonde sur une certaine mémoire de son passé, sur une certaine compréhension de son expérience historique. Ainsi, il existe un lien entre l'histoire, tel que l'interprètent les chefs du groupe auquel on s'identifie, et l'identité qu'on veut mettre de l'avant. L'expérience historique résulte d'événements réels, mais le souvenir qu'on en garde se prête à bien des interprétations. La part du subjectif est donc importante dans la définition d'une identité, les faits et les événements passés étant sans cesse réinterprétés par les communautés<sup>11</sup>.

On comprendra qu'en filigrane, c'est toute la question du rapport du chercheur en milieu minoritaire à la construction de son objet d'étude qui est ici posée. Cette question, le sociologue acadien Joseph-Yvon Thériault se la pose aussi lorsqu'il évoque sa propre « situation inconfortable » de chercheur qui, en réfléchissant sur l'Acadie, est pris « entre la situation de l'observateur extérieur qui survole la forêt et la position de celui qui connaît les arbres<sup>12</sup> ». Dans un article paru en 1998, l'historien Jocelyn Létourneau résume à sa manière cette tension qui caractérise l'inscription sociale de « l'intellectuel de la petite société » :

Comment, en contexte de culture réputée précaire et fragile, assumer l'"interpellation nationaliste"? Comment se soustraire à la sirène de l'appartenance, "déthématiser" le cas échéant les figures d'un groupe, sans par ailleurs nier sa responsabilité, en tant qu'intellectuel, de contribuer à l'édification d'une conscience qui soit libératrice pour les siens? En somme, comment "impenser" son pays et toujours l'aimer<sup>13</sup>?

C'est à l'intérieur de ces modalités d'action divergentes que se déploie toute la spécificité de l'action intellectuelle en milieu minoritaire. Face au destin historique incertain de ses semblables, l'intellectuel (ou encore l'historien) de la petite société pourrait difficilement se soustraire d'une part des responsabilités morales qui lui incombent, dont notamment celle de participer à la définition d'un horizon de sens collectif pour sa communauté d'appartenance. Le commentaire de Gervais selon lequel « pour une communauté minoritaire comme l'Ontario français, la connaissance de son

---

<sup>11</sup> Texte publié à l'origine dans les *Cahiers Charlevoix I*, 1995, p. 125-168 puis repris dans Gaétan Gervais, « Aux origines de l'identité franco-ontarienne » dans *Des gens de résolution*. Le passage du « Canada français » à l'« Ontario français », Sudbury, Prise de parole, 2003, p. 209.

<sup>12</sup> Joseph Yvon Thériault, « Penser l'Acadie comme société civile » dans *Faire société : société civile et espaces francophones*, op. cit. p. 18.

<sup>13</sup> Jocelyn Létourneau, « "Impenser" le pays et toujours l'aimer », *Cahiers internationaux de Sociologie*, vol. CV, 1998, p. 361.

histoire est un élément important de son identité et de son affirmation politique<sup>14</sup> », fait état d'une exigence similaire ressentie dans sa propre pratique réflexive. Celle-ci est d'ailleurs particulièrement notable lorsqu'il se penche sur la participation de la délégation franco-ontarienne aux États généraux du Canada français de 1966 à 1969 dans un texte publié dans les *Cahiers Charlevoix*. À la toute fin de son analyse, l'historien laisse place à l'indignation et à une part d'amertume exprimées à l'endroit des représentants issus du Québec qui, à l'époque, décident de se rallier au principe d'autodétermination de la nation québécoise, sans égard aux préoccupations des minorités françaises et, surtout, sans leur donner la place qui leur revient au chapitre des discussions sur l'avenir du Canada français:

Aux États généraux, on tenta de museler les minorités, on les empêcha de se prononcer sur les dossiers constitutionnels, on leur attribua une place de second rang, on les traita avec condescendance et paternalisme. Alors que les minorités prétendaient prendre place à la grande table, on leur assigna d'étroits strapontins le long des murs. Ainsi, leur dignité commandait aux minorités de se retirer. C'est la décision que l'ACFÉO finit par adopter après deux années d'hésitations. Car les minorités françaises finirent par reconnaître que leur rôle de figurant servait de caution morale à des machinations politiques orientées vers la séparation du Québec<sup>15</sup>.

Cet extrait, qui ne fait manifestement pas dans l'impartialité, exprime un positionnement réflexif particulier où la discipline historique devient « pratique de solidarité », pour reprendre une expression de Dumont, envers son propre objet d'étude, en l'occurrence les minorités françaises. On le voit, cet « engagement scientifique » passe aussi par une rhétorique et un ton particulier. Soigné et parfois romantique, le style de Gervais épouse souvent la forme du récit et donne un mouvement, une originalité au travail historique. Il façonne tant la forme que le fond en ce sens qu'il oriente le raisonnement et dicte l'imbrication des faits. S'y révèle aussi une dynamique d'identification, de fidélité, de complicité et d'appartenance à l'objet d'étude qu'est l'Ontario français. Le lyrisme qui caractérise son écriture de l'histoire confère d'ailleurs à l'historien sudburois une part de singularité dans le champ scientifique. C'est ce qui pourrait expliquer le peu de dialogue qu'il entretient avec ses collègues chercheurs, dont

---

<sup>14</sup> Gaétan Gervais, « L'enseignement de l'histoire en Ontario français », *Éducation et francophonie*, vol. 19, n° 2, août 1991, p. 11.

<sup>15</sup> Publié à l'origine dans les *Cahiers Charlevoix* 3, 1998 puis repris dans Gaétan Gervais, *Des gens de résolution. Du « Canada français » à l'« Ontario français »*, op. cit., p. 190.

il est aisé de voir que le discours méthodiste et « distancié » d'une certaine approche « scientifique » propre aux sciences sociales cadre peu avec son approche plus traditionnelle. En effet, si les renvois bibliographiques sont souvent complets et abondants dans ses études, rare sont les fois où il cherche à se positionner explicitement par rapport aux thèses exprimées par d'autres auteurs<sup>16</sup>.

Plutôt que de s'extraire de sa propre communauté socio-identitaire pour faire œuvre de connaissance, l'historien de Sudbury démontre que c'est plutôt par la médiation avec sa propre culture, avec son appartenance communautaire et ses référents, qu'il formule ses questionnements et insuffle à sa société une part de vérité historique. Nous oserons ici le parallèle avec Fernand Dumont en disant du positionnement épistémologique de Gaétan Gervais qu'il consiste à réfléchir à *partir* d'une culture et non pas seulement *sur* une culture<sup>17</sup>. Ainsi, sous sa plume, l'histoire porte la mémoire des origines, la responsabilité d'un héritage, la construction et la préservation d'une culture particulière.

Jusqu'ici, nous avons décrit les traits marquants du positionnement épistémologique de Gaétan Gervais. Ces derniers renvoient à une manière singulière de légitimer l'objet d'étude qui suppose un rapport d'identification à celui-ci où l'exercice de pensée devient un geste d'engagement envers la construction d'une collectivité spécifique. On sent bien que cette analyse de sa pratique historique appelle un questionnement plus large sur ses intentions fondamentales. À tout le moins, on serait en droit de se demander ici si Gervais tend à mettre l'histoire au service d'une action politico-identitaire, étrangère à celle du savoir scientifique. Autrement dit, sa démarche doit-elle être assimilée aux attributs de l'« idéologue », pour reprendre la terminologie employée par Marie LeBel? Un tel verdict nous paraîtrait trompeur en ce qu'il récuse une juste appréciation du point de départ référentiel de l'historien. Rappelons-le, Gervais

---

<sup>16</sup> On notera deux exceptions notables avec la journaliste Sheila McLeod-Arnopoulos (Gaétan Gervais, « La stratégie de développement institutionnel de l'élite canadienne-française de Sudbury ou le triomphe de la continuité », *Revue du Nouvel-Ontario*, 1983, n° 5, p. 67-92) et le professeur Arthur Godbout (Gaétan Gervais, « L'école du fort Frontenac (1676) : faits et mythes », *Cahiers Charlevoix* VII, 2006, p. 13-84).

<sup>17</sup> Ces propos de Dumont ont été relayés par ses principaux commentateurs (Serge Cantin et Jean-Philippe Warren notamment). Ils ont été formulés à l'origine par le sociologue de l'Université Laval lors d'une conversation radiophonique avec Gérard Bergeron et rapportés par celui-ci dans : « En souvenir du temps de notre jeunesse » dans Simon Langlois et Yves Martin (dir.), *L'horizon de la culture : hommage à Fernand Dumont*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, Institut québécois de recherche sur la culture, 1995, p. 531-534.

pense et écrit depuis un emplacement historique et social particulier, c'est-à-dire celui de l'Ontario français. C'est à partir de cet espace minoritaire, traversé par les impératifs de la survie culturelle, qu'il échafaude la plupart de ses questionnements. C'est ainsi, dans une certaine mesure, par nécessité qu'il développe une posture interprétative participant de l'expression d'une identité collective axée sur le particulier et la distinction. Cette perspective rejoint ce qui nous semble être l'une des constantes de son œuvre consistant à envisager la construction historique de l'Ontario français dans son mouvement vers l'autonomie et l'autoréférentialité. Autrement dit, sous sa plume, l'évolution de l'Ontario français est appréhendée dans une logique sociétale<sup>18</sup>, logique selon laquelle les acteurs et les institutions laissent entrevoir leur capacité de façonner leur propre histoire et une aspiration à se totaliser conformément au principe d'une société. En posant son objet d'étude comme une société ou, à tout le moins, comme une minorité nationale, Gervais inscrit les Franco-Ontariens dans un cadre référentiel autonome et refuse de percevoir ces derniers comme une simple ethnie à l'intérieur d'un autre espace référentiel, celui du majoritaire ontarien ou canadien. C'est donc à l'aune de cette exigence épistémologique qu'il faut poser l'enjeu du caractère « idéologique » de sa pratique historique, c'est-à-dire en reconnaissant qu'elle s'articule avec un profond souci de justifier le sujet franco-ontarien en tant que réalité sociale distincte. Cette ambition, qui articule histoire et mémoire d'une intentionnalité historique particulière, n'est d'ailleurs pas nécessairement contraire à l'univers de la vérité scientifique. Formé aux grands canons de la méthode scientifique en histoire, la démarche historique de Gervais garde, comme nous le soulignons au chapitre 2, une forte empreinte empirique et un souci marqué pour la rigueur dans la connaissance des faits et l'expérience scientifique. Nombreux sont d'ailleurs les exemples qui en témoignent. Il suffit par exemple de lire son texte sur l'École du Fort Frontenac, publié en 2006 dans les *Cahiers Charlevoix*. Traditionnellement présentée comme la première école de l'Ontario français fondée en 1676, Gervais démontre, par un rigoureux examen de sources, que cette école n'a jamais existé sinon que comme un « mythe de création », la première école ayant plutôt été fondée en 1786 par les demoiselles Adhémar et Papineau à l'Assomption, plus d'un

---

<sup>18</sup> Sur ce point, nous rejoignons Michel Bock dans « Gaétan Gervais, l'Université Laurentienne et l'Ontario français : engagement d'un intellectuel historien », *loc. cit.*

siècle plus tard. « L'école du fort Frontenac, même imaginaire, devint ainsi un modèle de l'école franco-ontarienne, un mythe mobilisateur au service de l'Ontario français et une réponse aux aspirations de la communauté. C'est pourquoi il y a lieu de parler ici d'un *mythe fondateur*<sup>19</sup> », explique Gervais. Cette manière de traiter le mythe comme un objet de science fait bien montre d'une orientation historiographique disposée à « démystifier » l'histoire franco-ontarienne pour la remettre dans une perspective d'objectivité critique et d'impartialité. Elle indique une volonté de permettre un accès plus rigoureux au passé franco-ontarien et s'inscrit aussi, à sa manière, dans un discours de l'enracinement qui repose sur une expérience historique se voulant authentique et incontestable. Autrement, le « mythe » n'est pas nécessaire. La « vérité » historique suffit amplement, dans son esprit, pour fonder un sentiment d'appartenance.

Il va sans dire que le positionnement précédemment décrit ne va pas nécessairement de soi dans le champ des sciences humaines au tournant des années 1980, alors que s'affichent de nouvelles voies théoriques avec de nouveaux critères de scientificité dans l'étude de la condition minoritaire. La popularisation du paradigme révisionniste en histoire au Québec, évoqué précédemment, vient immédiatement en tête par son rejet des grilles de lecture nationalistes ou « exceptionnalistes » du passé canadien-français, au profit d'un récit de la modernité qui se confond avec celui de la « normalité » économique et sociale de l'Amérique et de l'Occident<sup>20</sup>. Simultanément, la pensée marxiste connaît un certain rayonnement dans les milieux militants et déborde jusque dans les milieux intellectuels franco-ontariens<sup>21</sup>. Ces deux postures interprétatives partagent tantôt une vision matérialiste de l'évolution humaine, tantôt une indifférence (chez les révisionnistes), voire un profond scepticisme (chez les marxistes), à l'égard du fait national comme principe organisateur de l'agir collectif. Il s'agit pour elles d'adopter un point de vue extérieur au groupe, où la différence culturelle prend soudainement la forme d'un handicap ou d'une limitation, plutôt qu'un point de vue intérieur pour y invoquer « la présence d'un ascendant moral de la mémoire et de l'espoir sur la méthode, de la construction éthique de la Cité sur la connaissance<sup>22</sup> ». Cette tendance à

---

<sup>19</sup> Gaétan Gervais, « L'école du fort Frontenac (1676) : faits et mythes », *loc. cit.*, p. 80.

<sup>20</sup> Voir Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, Sillery, Québec, Septentrion, 1998, 278 p.

<sup>21</sup> Voir à ce sujet par exemple les études de Donald Dennie, sociologue de l'Université Laurentienne.

<sup>22</sup> Jocelyn Létourneau, *loc. cit.*, p. 370.

départiculariser l'objet étudié s'affirme aussi chez une cohorte de sociologues et d'instituts de recherche en francophonie canadienne que l'on peut regrouper sous la catégorie des « études ethniques ». Ces études, qui connaissent un certain succès à compter du début des années 1980 et dans les décennies subséquentes notamment auprès de chercheurs comme Monica Heller et Normand Labrie affiliés à l'Université de Toronto, privilégient pour leur part une lecture postmoderne et relationnelle des groupements humains<sup>23</sup>. Ainsi, plutôt que d'envisager l'Ontario français comme une collectivité aspirant à l'autonomisation de sa structure institutionnelle et de son univers de représentations en vue de se totaliser en fait social global, l'ethnicité renvoie le groupe au statut de fragment d'un ensemble plus grand et diversifié, en l'occurrence la société globale canadienne. Cette posture se traduit par un rejet des conceptions nationalistes et des discours traditionaliste et autonomiste au profit d'un discours mondialisant qui privilégie une lecture postnationale du fait français axée sur l'autonomisation individuelle de même que sur l'économie, l'échange, le bilinguisme, la diversification sociale, linguistique et culturelle, la négociation des identités multiples et la participation à une francophonie universelle ou internationale<sup>24</sup>.

## **4.2 Positionnement idéologique : le conservatisme et le nationalisme**

Il va sans dire que le positionnement épistémologique de Gaétan Gervais découle d'un positionnement idéologique particulier. C'est ce qui retiendra notre attention dans la présente section. Par idéologie, nous entendons ici le même sens qu'a donné au concept Guy Rocher, à savoir « un système d'idées et de jugements, explicite et généralement organisé, qui sert à décrire, expliquer, interpréter ou justifier la situation d'un groupe ou d'une collectivité et qui, s'inspirant largement de valeurs, propose une orientation précise

---

<sup>23</sup> Pour une critique de « l'École de Toronto », consulter Joseph-Yvon Thériault et E.-Martin Meunier, « Que reste-t-il de l'intention vitale du Canada-français? » dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada. Nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Fides, 2008, p. 205-238.

<sup>24</sup> Voir à ce sujet Monica Heller et Normand Labrie, « Les transformations discursives de la francophonie en milieu minoritaire » dans Jean-Pierre Wallot (dir.) *La gouvernance linguistique : le Canada en perspective*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2005, p. 230-234 repris par Martin Normand, « Philippe Garigue et l'Ontario français », *Revue internationale d'études canadiennes*, n° 45-46, 2012, à paraître.

à l'action historique de ce groupe ou de cette collectivité<sup>25</sup> ». Nous reprenons cette définition car elle a le mérite de poser l'idéologie comme fait de culture en la dégageant de toute connotation péjorative ou jugement normatif. Les objets idéologiques nous apparaissent irréductibles à une fonction d'illusion ou de domination. Ils possèdent leur propre logique et structure internes, leur propre consistance et spécificité susceptibles d'orienter les possibilités d'une action commune au sein d'un groupe<sup>26</sup>. C'est à cette aune qu'ils doivent donc être compris ici.

La question des idéologies est également incontournable dans la réflexion scientifique. Sur ce plan, Alfred Dubuc dit de la science sociale, parce qu'elle est science de l'homme, qu'elle « ne peut se dégager du problème des valeurs<sup>27</sup> ». Il va sans dire que l'idéologie est aussi fonction de la connaissance historique. « L'historiographie, dans une société donnée n'est jamais, dans sa structure, sans analogie profonde avec les idéologies dominantes », affirme Dumont. « Les hommes recourent à l'histoire pour des raisons semblables à celles qui les poussent à élaborer des idéologies. Dans un milieu social où les schémas de la tradition ne suffisent plus à définir les situations qui les confrontent et à déterminer les conduites à suivre, il faut bien que les hommes édifient consciemment une vision du milieu qui éclaire l'action<sup>28</sup> ». Le positionnement épistémologique de Gervais, précédemment esquissé, et la fonction de connaissance qu'il revendique, laissent entrevoir une telle déclinaison idéologique, ce pour quoi il nous apparaît nécessaire d'y apporter un éclairage supplémentaire. Pour ce faire, nous développerons deux axes qui nous semblent recouper les principaux éléments structurants sa pensée, soit le conservatisme et le nationalisme

---

<sup>25</sup> Guy Rocher, « Culture, civilisation et idéologie », 1992, [En ligne] [http://classiques.uqac.ca/contemporains/rocher\\_guy/culture\\_civilisation\\_ideologie/culture\\_civilisation\\_ideologie.pdf](http://classiques.uqac.ca/contemporains/rocher_guy/culture_civilisation_ideologie/culture_civilisation_ideologie.pdf).

<sup>26</sup> Fernand Dumont, « Notes sur l'analyse des idéologies », *Recherches sociographiques*, vol. 4, n° 2, 1963, p. 60 dans Jean-Paul Hautecoeur, *op. cit.*, p. 12.

<sup>27</sup> Alfred Dubuc, « Histoire et culture », 1970, cité dans Éric Bédard et Julien Goyette, *Parole d'historiens. Anthologie des réflexions sur l'histoire du Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2006, p. 309.

<sup>28</sup> Cité dans Jean-Paul Hautecoeur, *op. cit.*, p. 47.

#### *4.2.1 Une sensibilité conservatrice*

Nous l'avons déjà noté dans ses écrits de jeunesse, l'ensemble de l'œuvre de Gaétan Gervais est traversé par ce que nous pourrions qualifier de « sensibilité conservatrice ». Nous employons le terme « sensibilité » à dessein ici puisque son conservatisme ne présente pas une dimension idéologique clairement énoncée. En effet, dans ses écrits, on trouve difficilement la posture d'un réactionnaire, encore moins celle d'un néo-libéral ou d'un pourfendeur de l'État-providence, qu'il a d'ailleurs plutôt tendance à percevoir comme un bienfaiteur dans l'épanouissement culturel des minorités nationales. À aucun moment n'exprime-t-il par ailleurs d'affiliation à un parti politique ou un mouvement social en particulier. Penseur indépendant, son conservatisme est davantage d'ordre philosophique et/ou « culturel » plutôt que social. Il s'exprime chez lui notamment par son traditionalisme, sa critique de l'hybridité identitaire et sa vision divergeant de l'idéal trudeauiste.

##### *4.2.1.1 L'historien de la permanence et de la continuité*

Dans un numéro de la *Revue du Nouvel-Ontario* paru en 1983 pour l'année du centenaire de la Ville de Sudbury, Gaétan Gervais publie un article que l'on peut qualifier d'« inaugurateur » pour sa carrière d'historien et d'intellectuel en Ontario français. Proposant une réflexion sur « la stratégie de développement institutionnel de l'élite canadienne-française de Sudbury », ce texte sert de porte d'entrée pour mieux saisir sa pensée. Il permet de dégager un premier attribut qui oriente sa perspective sur l'Ontario français et que l'on peut résumer par un souci de dégager la permanence et les continuités dans le processus historique. Examinons, à cet effet, la manière dont il envisage la notion de « rupture » dans la discipline historique :

L'évolution des sociétés et de leurs élites ne se comprend que dans le long terme où les structures économiques et sociales se transforment ; il se passe moins de choses significatives dans le court terme de la conjoncture. En histoire, la question des ruptures, des révolutions si l'on veut, est importante. Où trouver les grands tournants, les points de rupture? Pour répondre à cette question, il faudra toujours tenir compte de l'infrastructure économique qui détermine largement la manière dont les sociétés s'organisent. La vie en société comprend de nombreux secteurs d'activités (l'économie, l'organisation sociale, l'idéologie, la technologie, le savoir, les relations urbaines-rurales, etc.) qui évoluent chacun à une vitesse différente selon le secteur, selon les régions et selon les époques. Tout ne change pas à la

même vitesse. Mais quand, à certains moments critiques, de nombreux changements surviennent, rapides et simultanés, les discontinuités l'emportent sur les continuités et on peut alors parler de révolutions, comme celles de France en 1789 ou de Russie en 1917. À ces moments critiques, le nombre de changements (la quantité) a provoqué une transformation qualitative. Autrement, c'est par analogie qu'on utilisé le mot « révolution ». C'est en tout cas par abus qu'on décrit chaque changement culturel comme une révolution. En vieillissant, chaque génération, éprouvant un sentiment grandissant d'éloignement de la nouvelle génération, saute vite aux conclusions; elle exagère les différences qui la séparent des jeunes. Aussitôt, c'est la révolution-ci, la révolution-ça. Mais sommes-nous bons juges des événements que nous vivons de si près<sup>29</sup>?

Pour comprendre le sens de cette citation, il faut d'abord la replacer dans le cadre de son interrogation plus générale sur le discours contre-culturel des années 1970. Nous l'avons vu au chapitre précédent, Gervais s'éloigne de la doxa des jeunes artistes de la contre-culture qui tend à vouloir se désaffilier d'avec un monde passé et à rejeter toute définition traditionaliste de l'autorité, de l'élite et du principe d'institution. C'est à eux qu'il s'adresse ici, tâchant de leur rappeler qu'ils sont aussi les héritiers d'un univers qui les précède et qu'il est faux de prétendre que les Franco-Ontariens ne sont plus Canadiens français. Dans un même ordre d'idée, son propos rejoint l'idée selon laquelle une juste appréhension du monde et de l'existence ne peut se limiter à l'effervescence de l'événement. L'événement doit plutôt correspondre, selon Gervais, à quelque chose de *situé* dans la durée. Il porte témoignage de mouvements de profondeur qu'une conception instantanéiste du temps ne peut révéler. Il est difficile de nier que cette vision des choses est fortement nourrie par l'esprit des *Annales*, célèbre École de pensée historique que Gervais a longuement fréquentée lors de ses études doctorales, comme plusieurs autres jeunes historiens de l'époque au Canada français<sup>30</sup>. Dès les années 1930, ce courant de pensée opère un renversement épistémologique majeur à la faveur d'une nouvelle forme d'histoire. Celle-ci est marquée par un déplacement de l'objet d'étude depuis l'événementiel, le singulier, vers l'idéal d'une « histoire totale », qui situe les « conjonctures » et les « structures » socio-économiques au cœur de l'historicité. Selon François Dosse, cette « volonté totalisatrice, globalisante d'embrasser le réel » donne à voir l'expression d'un nouveau rapport au temps, où le présent devient une valeur

---

<sup>29</sup> Gaétan Gervais, « La stratégie de développement institutionnel de l'élite canadienne-française de Sudbury ou le triomphe de la continuité », *loc .cit.*, p. 68-69.

<sup>30</sup> Pour plus de détails sur l'influence de l'École des Annales au Québec, consulter Alfred Dubuc, « L'influence de l'École des Annales au Québec », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 33, n° 3, 1979, p. 357-386.

heuristique dans la compréhension du passé. « L'une des innovations, essentielle, des *Annales* de l'époque [celles de la première génération des Marc Bloch et Lucien Febvre] est de rompre avec la conception purement passéiste du discours historique, de mettre en corrélation passé et présent en construisant une histoire qui a pour champ d'étude, non plus seulement le passé, mais la société contemporaine <sup>31</sup> », fait-il savoir. Selon Fernand Braudel, figure phare de la seconde génération des historiens annalistes, la discipline historique doit se renouveler dans une valorisation de la « longue durée » contre le temps court, « la plus capricieuse, la plus trompeuse des durées ». Il s'agit d'être mieux à même de saisir les « forces de profondeurs » de la réalité historique<sup>32</sup> dans lesquelles, rajoute-t-il, « la part de liberté humaine est très faible<sup>33</sup> ».

Il est possible ici de déceler certains parallèles entre l'approche épistémologique privilégiée par les *Annales*, plus particulièrement l'élargissement temporel proposé par Braudel, et la manière dont Gervais envisage son rapport à la temporalité en histoire. On peut aussi supposer que cette École de pensée cadre avec l'affirmation de son conservatisme dont la dimension la plus manifeste correspond, d'après le mot de Pierre Trépanier, à une forme de « traditionalisme intellectuel ». Celui-ci s'entend comme « une méthode pour aborder la dialectique du moment et de la durée<sup>34</sup> », ou encore comme une « conscience de la continuité historique<sup>35</sup> ». Cette idée s'incarne dans le discours historique et intellectuel de Gervais par sa propension à vouloir conjuguer le passé avec le présent, où le premier doit ordonner et orienter le second. Dans un article de 1991 portant sur l'enseignement de l'histoire, il écrit à propos du Canada français :

Durer et innover, conserver en s'adaptant, inscrire le développement futur dans la continuité de son expérience historique, tel est le défi du Canada français. Il importe pour une communauté de maintenir, d'une génération à l'autre, la mémoire de son passé, le souvenir des grandes étapes de son évolution, les moments importants et les grands noms qui l'ont

---

<sup>31</sup> François Dosse, *L'histoire en miettes. Des Annales à la « nouvelle histoire »*, Paris, La Découverte, 2010, p. 60.

<sup>32</sup> Voir à ce sujet Fernand Braudel, « Histoire et sciences sociales : la longue durée », *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, 13<sup>e</sup> année, no 4, 1958, p. 725-753.

<sup>33</sup> Fernand Braudel, débat à la FNAC organisé par *Les nouvelles littéraires*, 7 mars, 1980, « Y a-t-il une nouvelle histoire? », cité par François Dosse, *op. cit.*, p. 98.

<sup>34</sup> Pierre Trépanier, « Qu'est-ce que le traditionalisme? », Causerie-débat tenue à Montréal, 8 juin 2002, *Club du 3 juillet*, p. 10.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 1.

façonnée. Bref, une communauté tire de son passé les leçons qui lui permettent de se situer dans le temps et dans l'espace, de se faire une idée de sa place sur terre<sup>36</sup>.

Cette citation rejoint le fondement même du projet traditionaliste, dont Trépanier disait qu'il n'est « pas la répétition de l'autrefois, mais une marche en avant soucieuse du maintien dans l'être d'une culture, à travers ses mutations<sup>37</sup> ». Persévérer dans l'être tout en se renouvelant, infléchir l'avenir par l'autorité du passé, tel est ce qui, en condensé, résume la manière dont Gervais appréhende le devenir du Canada français et de l'Ontario français. Ainsi, le passé, plutôt que de se présenter comme un ensemble de strates fossilisées, apparaît comme une source de sens dans le présent et le futur du groupe. Cette posture décrit, selon nous, une vision qu'il serait malavisé de réduire à une forme de « passéisme » ou encore de postuler qu'elle est contraire à la modernité. Son objectif ne consiste pas à vouloir limiter le progrès des sociétés, loin de là, mais plutôt à le « dompter », à le maîtriser. Par souci d'une évolution progressive et prudente du monde, la posture traditionaliste récuse l'adhésion aveugle à tous changements radical ou velléité émancipatoire, privilégiant plutôt une attitude critique et sceptique<sup>38</sup>.

On peut penser que cette insistance sur la continuité dans le discours de Gervais n'est pas non plus étrangère au contexte particulièrement mouvementé du début de la décennie 1980, alors que la francophonie ontarienne doit composer avec un ensemble de mutations politiques, culturelles et économiques susceptibles de redéfinir ses orientations futures et, accessoirement, son rapport au passé. Sur le plan national, on s'emploie à « refonder » la nation canadienne sur une nouvelle base constitutionnelle. La crise politique entourant le rapatriement de 1982 a plusieurs conséquences sur les minorités françaises, tout particulièrement sur le plan de l'éducation avec l'inclusion de l'article 23 dans la nouvelle Charte canadienne des droits et libertés. Nombre de leaders d'associations et d'opinion déplorent pour leur part l'échec de l'Ontario français dans sa tentative de se faire reconnaître des droits additionnels, en particulier la reconnaissance de la dualité nationale fondatrice et du bilinguisme officiel en Ontario<sup>39</sup>. La plupart

---

<sup>36</sup> Gaétan Gervais, « Liminaire : l'enseignement de l'histoire au Canada français », *loc. cit.* p. 2.

<sup>37</sup> Pierre Trépanier, *loc. cit.*, p. 14.

<sup>38</sup> Dominique Foisy-Geoffroy, « Les idées politiques des intellectuels traditionalistes canadiens-français 1940-1960 », thèse de doctorat (histoire), Université Laval, 2008, p. 56.

<sup>39</sup> Voir à ce sujet Christiane Rabier, « Les Franco-Ontariens et la Constitution », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 5, 1983, p.37-49; Serge Dupuis, « On prévoyait le déluge! la résistance franco-ontarienne au

d'entre eux finiront néanmoins par se rallier massivement à l'ordre politique et constitutionnel canadien au début des années 1990, confirmant selon certains leur intégration graduelle à une nouvelle référence « canadienne » venue remplacer la mémoire du Canada français<sup>40</sup>. Toujours à l'aube de la décennie 1980, l'une des plus importantes récessions économiques de l'histoire frappe le pays. La montée en force du discours néolibéral et individualiste vient modifier profondément les allocations de financement public, devenues du coup moins généreuses pour les institutions culturelles de la collectivité franco-ontarienne. Simultanément, un important effort de repositionnement de certaines institutions établies bat son plein. L'ACFO provinciale décide par exemple, dès 1982, d'entreprendre une ronde de consultations en vue de mettre en place son nouveau « plan de développement global ». Il en va de même pour l'ACFO du Grand Sudbury qui, de son côté, s'appête à devenir une société autonome sans but lucratif<sup>41</sup>. Sur un autre plan, l'accentuation considérable du flux d'immigration francophone en Ontario au cours des années 1980 et 1990, fruit d'une libéralisation des politiques d'immigration canadiennes, vient poser le défi de la diversité ethnoculturelle<sup>42</sup>. L'apport de nouveaux arrivants francophone des quatre coins de la planète ne s'effectue pas sans provoquer certaines remises en question fondamentales, notamment au chapitre de la transmission de la mémoire collective. Est-il toujours envisageable pour la collectivité franco-ontarienne de se définir par son appartenance à une histoire et un passé communs sans pour autant exclure les francophones d'ailleurs qui n'en sont pas issus? Comment concilier l'ouverture à la diversité ethnoculturelle avec l'affirmation d'une culture et d'une histoire communes? Autrement dit, comment réactualiser une certaine

---

rapatriement de la Constitution canadienne : 1977-1982 », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 33, 2008, p. 7-39.; Serge Miville, « "À quoi sert au Canadien français de gagner l'univers canadien s'il perd son âme de francophone ?" Représentations identitaires et mémorielles dans la presse franco-ontarienne après la «rupture» du Canada français (1969-1986) », thèse de maîtrise (histoire), Université d'Ottawa, 2012, 246 p.

<sup>40</sup> Lire à ce sujet Michel Bock, « Quelle histoire nationale pour les minorités canadiennes-françaises? » dans Éric Bédard et Serge Cantin (dir.), *L'Histoire nationale en débat. Regards croisés sur la France et le Québec*, Paris, Riveneuve Éditions, 2010, p. 115-133. Voir aussi Michel Bock, « La Fédération des francophones hors Québec devant le gouvernement québécois (1976-1991) : groupe de pression ou compagnon d'armes? », texte à paraître, 2012.

<sup>41</sup> Voir à ce sujet Michel Bock, « L'ACFO du Grand Sudbury Inc., 1982-1987 » dans Guy Gaudreau (dir.), *Bâtir sur le roc : de l'ACFEO à l'ACFO du Grand Sudbury (1910-1987)*, op. cit., p. 131-190.

<sup>42</sup> Selon Statistiques Canada, l'immigration francophone en Ontario passe d'environ 12,5 % pour la période 1971-1980 à 23,5 % pour la période 1981-1990. Celle-ci atteint 25 % en 2001 (source : Gaétan Gervais et Michel Bock, *L'Ontario français : des Pays-d'en-Haut à nos jours*, Ottawa, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (CFORP), 2004, p. 12).

ambition nationale franco-ontarienne, héritée du passé canadien-français, qui permettrait de reconduire sa part de spécificité historique dans l'édifice juridique et politique canadien?

Cette mise en perspective nous ramène à la question de la continuité. C'est à partir de ces questionnements qu'il faut saisir une part de l'historiographie pratiquée par Gaétan Gervais, en particulier la manière dont il problématise la question identitaire. Tel que nous l'avons mentionné précédemment, l'identité franco-ontarienne doit, selon lui, être envisagée dans sa filiation avec le Canada français. Le récit historique franco-ontarien se comprend, chez lui, à l'aune du projet canadien-français, c'est-à-dire dans une volonté de se constituer en entité sociale autonome, aspirant à la plénitude culturelle, identitaire, institutionnelle et politique. Autrement dit, son discours historique met en scène l'avènement d'un sujet canadien-français doté d'un haut niveau d'« historicité », signifiant par là, pour emprunter à Thériault, qu'il peut prétendre à « la conscience et [à] la capacité de faire sa propre histoire<sup>43</sup> ». On sent l'historien préoccupé par une volonté de redonner au passé son authentique valeur et sa pertinence historique pour en faire émerger une mémoire décomplexée, une mémoire qui donne sens à l'existence franco-ontarienne. Ainsi, plutôt que de voir le Canada français comme une simple catégorie historique ou comme une curiosité de musée, celui-ci doit, selon Gervais, persister en tant qu'interlocuteur légitime et agissant dans les discours et les représentations des communautés francophones de même que dans la définition de leurs projets<sup>44</sup>. La publication en 2004 de l'ouvrage *L'Ontario français. Des Pays-d'en-Haut à nos jours* que Gervais corédige avec l'historien Michel Bock offre un témoignage éloquent de ce désir d'énoncer une continuité historique proprement franco-ontarienne dans l'espace public. Le livre, qui se veut aussi un manuel scolaire d'histoire franco-ontarienne destiné aux élèves du secondaire<sup>45</sup>, présente une grande synthèse des quatre siècles de la présence française en Ontario. L'Ontario français s'y révèle comme une collectivité à part entière,

---

<sup>43</sup> Joseph-Yvon Thériault, « Entre la nation et l'ethnie. Sociologie, société et communautés minoritaires francophones », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, printemps 1994, p. 13.

<sup>44</sup> Joseph-Yvon Thériault, « Le Canada français comme trace » dans E-Martin Meunier et Joseph Yvon Thériault (dir.), *Les impasses de la mémoire*, Fides, Montréal, Fides, 2007, p. 215.

<sup>45</sup> Il s'agit ici du deuxième manuel d'histoire franco-ontarienne à voir le jour en Ontario français. Le premier à s'être lancé dans une telle entreprise est Robert Choquette avec la publication de *L'Ontario français, historique*, Montréal/Paris, Éditions Études Vivantes, Collection L'Ontario français, 1980, VIII, 272 p.

distincte de l'ensemble canadien qui la contient. Les événements qui marquent son existence sont mis en récit de manière concordante en remontant jusqu'aux origines de la Nouvelle-France. Ce projet donne par ailleurs lieu à une série télévisée de douze émissions, *Les vrais Pays-d'en-Haut*, coproduite par TFO, la télévision éducative et culturelle de l'Ontario français, en collaboration avec le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (CFORP). Gaétan Gervais y prend part à titre de narrateur, employant ainsi une autre voie discursive pour transmettre le récit et dire la continuité de manière accessible au grand public.

Pour Gervais, la *culture* constitue l'un des principaux éléments qui permet la mise en mouvement continue d'une dialectique entre le passé et le présent. Elle est aussi ce qui, avec l'histoire, fonde l'identité franco-ontarienne dans sa dimension spécifique<sup>46</sup>. Dans une note de service préparée en 1993 avec Serge Dignard et adressée au directeur de l'éducation en langue française de l'Ontario, Gaétan Gervais, alors président du CEFO, commente le contenu de deux documents sur les écoles françaises et l'animation culturelle. C'est dans ce document que sa conception de la culture est articulée en détail. Cette dernière se présente à la fois comme une mémoire, un héritage, un projet d'avenir, un marqueur de continuité et d'adaptation. Tout d'abord, « mémoire » et « héritage » parce que la culture est, selon lui, « ce que nous ont transmis les générations précédentes (le patrimoine, l'histoire, l'expérience du passé, la compréhension de la vie, l'interprétation de l'univers, les valeurs qui permettent à la vie de continuer, les ressources qui supportent ses institutions) ». Elle est en même temps « projet d'avenir » car « une société confronte continuellement son avenir. Elle doit fournir à ses membres les moyens de préparer l'avenir. À cet égard, elle est donc projet ». Par ces fonctions, elle assure la « continuité », c'est « le volet héritage, histoire, patrimoine, expérience, mémoire, valeurs, appartenance, c'est tout ce qui rend la vie en communauté possible ». D'un autre côté, estime-t-il, la culture permet l'« adaptation », qui constitue « le volet dynamique, ouvert sur l'avenir, par lequel une communauté se donne les moyens de durer, de continuer tout en tenant compte des nouvelles réalités politiques, scientifiques,

---

<sup>46</sup> Gaétan Gervais, « La stratégie de développement institutionnel de l'élite canadienne-française de Sudbury ou le triomphe de la continuité », *loc. cit.*, p. 70-71.

économiques, politiques, sociales et autres<sup>47</sup> ». Il y a, dans cette vision de la culture développée par Gervais, comme un écho à Fernand Dumont, pour qui la culture a aussi une signification profonde et vivante, projetant ses interrogations à la fois sur le passé et sur l'avenir. Le sociologue de l'Université Laval dit de la culture qu'elle est « le lieu de l'homme », c'est-à-dire qu'elle est non pas sise dans un lieu matériel, fixé dans le temps, mais plutôt *distance* (entre la culture première et la culture seconde) et *mémoire*, à partir desquels se dégage un *horizon*. La culture n'est ainsi jamais achevée, toujours en mouvement vers le devenir comme « un projet sans cesse compromis<sup>48</sup> ».

L'insistance de Gervais sur la continuité et la valorisation de l'héritage historique constituent les principaux éléments qui définissent son conservatisme. Ceux-ci expriment par ailleurs une certaine divergence avec la dynamique induite par la postmodernité. Cette dernière désigne, selon Joseph-Yvon Thériault, une « radicalisation des prémisses de la modernité » qui tend à « une exacerbation de l'individualisme, à l'éclatement sociétal, à la fragmentation, à la désarticulation entre les systèmes rationnels [...] et la localisation sociologique de l'individu ». Par la rationalité universalisante et instrumentale qu'elle déploie, cette « modernité radicale » tend également à se couper de certaines catégories propres à la modernité elle-même, à commencer par les « subjectivités particularisantes, substantielles » auxquelles peuvent lui être rattachées les identités collectives, nationales ou encore l'affirmation des communautés d'histoire et de mémoire<sup>49</sup>. En cela, elle propose une coupure avec le passé, un procès de la tradition, évacuant tout ascendant possible de celle-ci sur le présent et l'avenir. « L'hypermoderne » procéderait ainsi par excès de souveraineté individuelle, devenu maître absolu de son destin et du sens qu'il souhaite donner à sa propre existence, récusant toute dimension collective. Gilles Lipovetsky, reprenant Christopher Lasch, évoque à cet égard l'avènement postmoderne de la « société narcissique » : « Vivre au présent, rien qu'au présent et non plus en fonction du passé et du futur, c'est cette "perte

---

<sup>47</sup> Archives publiques de l'Ontario (APO), RG2-200, boîte 5, (CEFO. Correspondances reçue et envoyée 1993) – Note de service de Gaétan Gervais et Serge Dignard adressée à Monsieur Richard Gauthier, Directeur, Direction de l'Éducation en langue française, 30 juin 1993, Conseil de l'éducation franco-ontarienne », p. 2-3.

<sup>48</sup> Fernand Dumont, *Le lieu de l'homme*, Montréal, Hurtubise, Bibliothèque québécoise, 1968, p. 25. Voir aussi Julien Massicotte, « Culture et herméneutique: L'interprétation dans l'oeuvre de Fernand Dumont », thèse de maîtrise (sociologie), Université Laval, 2003, p. 37.

<sup>49</sup> Joseph-Yvon Thériault, *Critique de l'américanité. Mémoire et démocratie au Québec*, Montréal, Québec Amérique, 2005, p. 167-174.

du sens de la continuité historique" [...], cette érosion du sentiment d'appartenance à une "succession de générations dans le passé et se prolongeant dans le futur"<sup>50</sup> ». Toujours selon Thériault, les « petites sociétés » voire les « petites cultures » comme le Québec ou encore, dans une certaine mesure, l'Ontario français, auraient une propension particulièrement élevée à s'inscrire dans la modernité radicale « pour mieux se parer des accusations de traditionalisme ». Ce réflexe découlerait aussi, selon lui, d'une conjonction de facteurs survenus dans les décennies d'après-guerre qu'il situe notamment dans le rejet du principe même de Tradition, désormais perçu comme foncièrement antinomique à la marche en avant vers la modernité. Thériault l'attribue également à « la force normative des modalités d'accession à la modernité propres aux grandes sociétés » – souvent associée à l'idéologie du multiculturalisme – mais aussi, à la méfiance grandissante portée à l'endroit de toute posture nationaliste, qui rappelle l'aventure totalitaire nazie<sup>51</sup>.

D'une certaine façon, le propos de Gervais consiste à rappeler, dans une logique contraire à celle de la modernité radicale (ou de la postmodernité), en quoi l'expérience humaine, *a fortiori* celle des cultures minorisées comme l'Ontario français, qui n'ont pas de territoire national ni la possibilité de transformer leur sentiment national dans une pleine autonomie politique, ne peut se dégager de la référence à un ordre transcendant afin de se prémunir contre la désintégration. Dans sa pensée, ces figurations transcendantes sont plutôt difficiles à nommer. Elles semblent se condenser à la fois dans la mémoire propre à une communauté d'histoire de même que dans une certaine tradition institutionnelle. Non sans se refuser tout accès à la modernité et aux conditions nouvelles – la culture « doit faire place au changement, à l'avenir, ce qui est la part de l'adaptation », rappelle Gervais – la société franco-ontarienne doit s'articuler avec sa propre tradition, elle-même garante « du sentiment humain le plus fort », celui de l'appartenance<sup>52</sup>. Selon cette perspective, l'identité doit être envisagée dans une optique totalisante et fixer un horizon de sens collectif pour surmonter, de dire Gervais, le « grand mal de notre temps », celui de « l'insatiable recherche des identités spécifiques (sociales,

---

<sup>50</sup> Cité dans Gilles Lipovetsky, *L'ère du vide*, Paris, Gallimard, 1983, p. 73.

<sup>51</sup> Joseph-Yvon Thériault, *Critique de l'américanité. Mémoire et démocratie au Québec*, *op. cit.*, p. 260.

<sup>52</sup> Gaétan Gervais, « Le Canada-Français: un phare illuminé sur mille citadelles », *Francophonie d'Amérique*, n° 4, 1994, p. 164.

culturelles, ethniques, sexuelles)<sup>53</sup> ». La parenté idéologique avec le sociologue Jacques Beauchemin, un autre penseur du nationalisme québécois, est ici frappante. Sans le dire explicitement, Gervais semble partager avec Beauchemin une même préoccupation fondamentale pour le « vivre-ensemble » solidaire et cohésif des sociétés démocratiques que ce dernier a exploré de manière approfondie dans son ouvrage *La société des identités*. Plus exactement, cette préoccupation renvoie à celle du maintien des sociétés contemporaines comme sujet collectif et comme capacité de se reconnaître et d’agir dans un « commun » à l’heure de la « radicalisation de la modernité » dont la multiplication des revendications à fondements identitaires et différentialistes serait l’un des principaux symptômes<sup>54</sup>. Beauchemin soutient d’ailleurs, à propos de la figure du « conservateur » dans le Québec contemporain, qu’il désigne celui ou celle qui se porte à la défense d’un « monde commun ». Il se traduit concrètement dans « une attitude qui est favorable au maintien de ce qui fait l’unité de la société et qui examine sans les écarter les forces du changement<sup>55</sup> ». Tel est le sens auquel nous semble souscrire la posture conservatrice de Gervais.

#### 4.2.1.2 La critique de l’hybridité identitaire et du trudeauisme

On comprend mieux, par conséquent, pourquoi Gervais ne souscrit pas aux thèses sur l’« hybridité » identitaire des Franco-Ontariens. On en trouve un autre exemple convaincant dans la critique qu’il propose en 1983 d’un ouvrage intitulé *Hors du Québec, point de salut?* paru en 1982 aux éditions Libre Expression sous la plume de Sheila McLeod Arnopoulos. Pendant dix-huit mois, cette journaliste anglo-québécoise a enquêté sur les conditions sociales, culturelles, économiques et identitaires des francophones de la

---

<sup>53</sup> Gaétan Gervais, « Les droits du français en Ontario : l’argumentation traditionnelle des élites à l’époque du Canada français » dans Marc Cousineau (dir.), *La Communauté franco-ontarienne. Un peuple, ses droits et son destin. Actes du colloque tenu à Ottawa le 11 août 2000*, Sudbury, Institut franco-ontarien, « Fleur-de-trille », 2001, p. 49.

<sup>54</sup> Se référer à Jacques Beauchemin, *La société des identités. Éthique et politique dans le monde contemporain*, Montréal, Athéna Éditions, 2005, 184 p. Il va sans dire que l’ouvrage de Beauchemin est d’une telle portée philosophique que le bref clin d’œil que nous lui faisons dans la présente thèse ne saurait lui rendre justice. Notre intention ici est plutôt de marquer une similitude au niveau des préoccupations intellectuelles avec Gervais. Le lecteur intéressé par les réflexions de Beauchemin sur le politique et l’éthique dans les sociétés de la « modernité avancée » pourra également se référer au dossier que lui a consacré la revue *Argument* dans son numéro d’automne 2005-hiver 2006 (vol. 8, n° 1).

<sup>55</sup> Jacques Beuchemin, « Le conservatisme à la défense d’un monde commun », *Argument*, vol. 14, n° 1, 2012, p. 16.

région de Sudbury alors en pleine « révolution tranquille ». Fascinée par l'univers biculturel français et anglais du Nord ontarien, Arnopoulos s'est intéressée à la manière dont les Franco-Ontariens négocient les frontières de leur « double personnalité », leur « identité dédoublée ». Selon elle, il ne fait pas de doute que « les Franco-Ontariens manifestent une orientation biculturelle<sup>56</sup> » et que « par la force des choses, [ils] sont des hybrides, surtout s'ils tiennent à préserver leur culture française tout en participant à la vie de la majorité<sup>57</sup> ». En prenant pour exemple les succès que connaît toute une nouvelle élite d'entrepreneurs franco-ontariens, avec Paul Desmarais pour exemple-type, la journaliste estime que de plus en plus de Franco-Ontariens savent désormais profiter de cette double exigence culturelle comme aucune élite traditionnelle n'a su le faire auparavant.

En profond désaccord avec cette perspective, Gervais s'attaque au cœur de la prémisse de la journaliste qui confond, selon lui, bilinguisme (le fait de parler deux langues) et biculturalisme (le fait de posséder deux cultures). Alors que le bilinguisme se présente comme une habileté, « [l]a possession de deux cultures [est] un fantasme [...] », de dire l'historien sudburois. « Cette idée de biculturalisme discréditée partout, ne sera qu'un masque pour déguiser l'acculturation, mot savant pour décrire le processus d'assimilation ». Gervais rejoint ici la thèse du sociologue Roger Bernard selon laquelle l'identité « bilingue », concept de plus en plus valorisé dans les représentations identitaires de la francophonie canadienne, ne serait en fait que le reflet du transfert de la culture française vers la culture anglaise<sup>58</sup>. C'est pourquoi, de dire l'historien, « les "biculturels" sont absents de la communauté franco-ontarienne, ils ne participent pas à ses institutions, ils ont de moins en moins le sentiment d'en faire partie<sup>59</sup> ». Autrement dit, ils ont abandonné l'espoir de construire une société « globale » franco-ontarienne.

Dans cette critique de l'être « bilingue » ou « hybride », transparait aussi un scepticisme face à la radicalisation de la logique moderne que l'on retrouve également, à certains égards, dans l'idéologie trudeauiste. Selon Éric Bédard, « l'esprit moderniste »

---

<sup>56</sup> Sheila McLeod-Arnopoulos, *Hors du Québec, point de salut ?*, Montréal, Libre Expression, 1982, p. 30.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 32.

<sup>58</sup> Voir à ce sujet Roger Bernard, « Du social à l'individuel : naissance d'une identité bilingue » dans Jocelyn Létourneau (dir.), *La question identitaire au Canada francophone*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1994, p. 155-163.

<sup>59</sup> Gaétan Gervais « La stratégie de développement institutionnel de l'élite canadienne-française de Sudbury ou le triomphe de la continuité », *loc. cit.*, p. 87.

de la philosophie de Pierre Trudeau « s'est manifestée par une volonté ferme de rompre avec le passé, par une conception purement contractualiste de la société, et par un messianisme progressiste qui concevait le Canada comme l'avant-poste de la civilisation avancée<sup>60</sup> ». Cette approche se serait politiquement traduite par la vision d'un Canada bilingue et multiculturel qui, uni dans un idéal de réconciliation, de tolérance et d'utopie universaliste, récuse aujourd'hui toute forme de particularisme national canadien-français/Québécois sous prétexte que celui-ci correspond à une forme de repli ethnociste limitant les libertés de la personne<sup>61</sup>. Cet idéal, confirmé au moment du rapatriement de 1982, présente effectivement le nationalisme comme un obstacle à la préservation des libertés individuelles. Il propose, en échange, une sortie du prisme de la dualité nationale mis de l'avant au moment de la Commission Laurendeau-Dunton au profit d'un Canada récusant la dualité sociétale et embrassant une identité nouvelle fondée sur un nouvel ordre symbolique défini, entre autres, par le bilinguisme et le multiculturalisme<sup>62</sup>.

On devine alors les divergences que peut entretenir Gaétan Gervais avec la nouvelle conception du pays défendue par Trudeau. Les critiques que l'historien sudburois formule à l'endroit des encadrements politiques du gouvernement fédéral depuis la fin des années 1960 se font toutefois de manière plutôt diffuse dans ses écrits. Cela est possiblement dû, comme nous le mentionnions, au fait que l'historien sudburois a toujours vu d'un œil assez favorable l'aide financière que les gouvernements accordent aux minorités françaises par ces mêmes politiques durant la décennie 1970. Véritable « bénédiction », à certains égards, les politiques d'aide du Secrétariat d'État « ont favorisé le développement et la diversification des institutions de l'Ontario français<sup>63</sup> »,

---

<sup>60</sup> Éric Bédard, « La trudeauisation des esprits. Souveraineté et hypermodernité » dans Alain-G. Gagnon (dir.), *D'un référendum à l'autre. Le Québec face à son destin*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008, p. 146.

<sup>61</sup> Chez Trudeau, la nation s'équivaut à l'ethnie. Et l'idée que cette même nation puisse aspirer à sa souveraineté, comme le Québec, pose problème justement parce que le bien commun y est défini en fonction du « groupe ethnique » plutôt qu'en fonction de l'ensemble pluriel des citoyens. À ce sujet, lire Pierre Elliott Trudeau, « La nouvelle trahison des clercs [1962] » dans Jean-Christian Pleau (dir.), *La Révolution québécoise : Hubert Aquin et Gaston Miron au tournant des années 1960*, Montréal, Fides, 2002, 270 p. Voir aussi Pierre Elliott Trudeau, *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, Montréal, H.M.H., « Constantes », 1967, 227 p.

<sup>62</sup> Stéphane Savard, « Une référence franco-ontarienne en mutation : émergence de nouvelles composantes identitaires franco-ontariennes entre 1968 et 1984 sous le gouvernement Trudeau », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 15, n° 3, printemps 2007, p. 277-292.

<sup>63</sup> Gaétan Gervais, « L'histoire de l'Ontario français (1610-1997) » dans Joseph Yvon Thériault (dir.), *Francophones minoritaires au Canada – l'état des lieux*, Moncton, Les Éditions de l'Acadie, 1999, p. 158.

rappelle Gervais. Selon lui, face à l'abandon du leadership des élites nationalistes traditionnelles de Québec et de Montréal, « il était inévitable que les minorités se tournent à la fois vers Ottawa et vers leur gouvernement provincial respectif où elles ont cherché, et heureusement trouvé, de nouveaux appuis<sup>64</sup> ». À défaut d'avoir été l'objet central de ses critiques, l'idéal trudeauiste semble plutôt prendre chez Gervais les allures d'une figure repoussoir, d'un contre-modèle qui, sans le nommer explicitement, a tout de même pu lui permettre de préciser et de mettre de l'avant sa définition du statut politique des minorités françaises au Canada. Ce n'est qu'au début des années 1990 que la retenue dont il a jusque-là fait preuve laisse sa place à une critique plus ciblée de la Loi sur les langues officielles et du Secrétariat d'État. Gervais leur reproche notamment d'avoir participé, sur le long terme, à une dégradation de l'identité des minorités françaises par la substitution du terme « francophone » au terme « canadien-français ». Cette mutation discursive symbolise à ses yeux tout ce que le trudeauisme pouvait avoir de réducteur :

D'abord terme linguistique diffusé par le Secrétariat d'État, suite à la Loi sur les langues officielles, l'adjectif « francophone », qui ne décrivait au départ qu'une compétence linguistique, en est venu à définir, dans certains milieux, toute une communauté qui n'a plus rien de spécifique. Fini le Canada-Français. Finie l'Acadie. Fini l'Ontario français. On nage partout dans la « francophonie », terme si peu significatif qu'il peut à la fois décrire un Chinois parlant le français au Caire (c'est un « francophone » puisqu'il parle français) qu'un Indien parlant le français au Brésil. Réduire tout le Canada-Français à une « collection francophone, c'est lui proposer une image de lui-même aliénante, ancrée ni dans le temps ni dans l'espace, c'est en somme nier, dans sa spécificité même, l'existence de la communauté historique et française qui vit au Canada depuis quatre siècles<sup>65</sup>.

Notons que Gaétan Gervais n'attribue pas la cause de ce phénomène uniquement au Secrétariat d'État. L'accusation se fait tout aussi vigoureuse – sinon davantage – à l'endroit du mouvement néonationaliste québécois qui, par le rayonnement de ses intellectuels, son contrôle exercé sur la presse écrite, l'édition et le système scolaire, aurait lui aussi contribué à bannir le terme « canadien-français »<sup>66</sup>. L'historien n'a pas de mots plus tendres à l'endroit de la Société Radio-Canada qui, par la concentration de ses effectifs à Montréal, aurait également participé à ce jeu de substitution en usant à satiété du terme « québécois » et « francophone ». Conjuguée au nouveau lexique identitaire

---

<sup>64</sup> Gaétan Gervais, *Des gens de résolution. Du « Canada français » à l'« Ontario français »*, op. cit., p. 204.

<sup>65</sup> Gaétan Gervais, « Le Canada-Français: un phare illuminé sur mille citadelles », loc. cit., p. 165.

<sup>66</sup> Gaétan Gervais, « Aux origines de l'identité franco-ontarienne », *Cahier Charlevoix I*, 1995, p. 158.

diffusé par le gouvernement canadien, la « québéçisation » de l'univers discursif radio-canadien a favorisé estime-t-il l'émergence de l'expression « francophone hors Québec », « terme d'aliénation traduisant bien une double dépossession<sup>67</sup> ». C'est avec ce même mécontentement qu'il pourfend, toujours au tournant des années 1990, la décision de rebaptiser le Centre des jeunes de Sudbury, fondé par le père Regimbal en 1950, en « Carrefour francophone ». Dans la préface qu'il signe d'un ouvrage publié par la SHNO soulignant le quarantième anniversaire de l'institution, il écrit :

L'emploi du terme « francophone » pour décrire le Centre, est troublant. Ce qu'il y a de plus profond chez la personne, c'est le sentiment d'appartenance à une communauté spécifique, située dans le temps et dans l'espace. Et si l'affirmation de la personne, chez le jeune, passe par l'approfondissement de la culture, comment la réduction de cette « culture » à une simple entreprise linguistique, fût-elle « francophone », peut-elle favoriser l'identité du jeune et augmenter sa capacité à devenir un « leader » dans sa communauté? Dépouillé de toute connotation spécifique, le mot « francophone » trahit l'aliénation culturelle d'une communauté dont on attaque l'identité en la privant de son nom propre, canadien-français ou franco-ontarien. Quel genre de leadership nous prépare-t-on avec une telle conception de la culture, de la personne et de l'identité<sup>68</sup>?

Pour Gervais, « le choix des mots n'est ni innocent, ni indifférent<sup>69</sup> ». Le terme « francophone » renvoie bien, selon lui, à un nouveau projet identitaire qui fait des Franco-Ontariens un groupe d'intérêt comme les autres. Plus que cela, il exprimerait l'essence même du processus d'assimilation des minorités françaises. Aux yeux de Gervais, les Franco-Ontariens forment plutôt, insiste-t-il, un « groupe multifonctionnel », c'est-à-dire qu'ils se composent d'un ensemble complexe de réseaux d'appartenances et de liens (comme la nation), par opposition à un « groupe unifonctionnel », dont les membres sont unis entre eux par un seul lien (comme un club de chasse)<sup>70</sup>. Or, le

---

<sup>67</sup> Gaétan Gervais, « Réflexion. Canadien-Français ou Franco-Ontarien? », « Fleur de trille », n° 10, décembre 1993, p. 4.

<sup>68</sup> Gaétan Gervais, « Préface » dans Guy Gaudreau (dir.), *Du Centre des jeunes au Carrefour francophone 1951-1990. Quarante ans de vie communautaire et culturelle à Sudbury*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, « Documents historiques », n° 90, 1992, p. 9-10.

<sup>69</sup> Gaétan Gervais, « Réflexion. Canadien-Français ou Franco-Ontarien? », *loc. cit.*, p. 4.

<sup>70</sup> Gaétan Gervais, « La stratégie de développement institutionnel de l'élite canadienne-française de Sudbury ou le triomphe de la continuité », *loc. cit.*, p. 90. La notion de « groupe multifonctionnel » pour qualifier la collectivité franco-ontarienne est empruntée ici au sociologue d'origine russe Pitrim Sorokin, reconnu notamment pour sa théorie des systèmes de stratification sociale qu'il a développée dans son maître ouvrage *Social and cultural dynamics* (New York, Bedminster Press, 1962). Sorokin demeure l'un des premiers auteurs auxquels Gaétan Gervais s'est initié durant ses premières années de baccalauréat à l'Université Laurentienne.

processus d'assimilation se résume, de dire Gervais, à « l'évolution par laquelle un groupe multifonctionnel minoritaire deviendrait un groupe unifonctionnel dans la société globale <sup>71</sup> ». Tel est le cas, selon lui, des « Canadiens français » devenus « francophones », désormais seulement liés par leur appartenance linguistique. « La différence culturelle est alors réduite à un seul aspect, "l'origine", l'appartenance culturelle ou nationale n'étant plus qu'un fossile et ne survivant que dans un folklore desséché qui n'implique plus une vie culturelle autonome capable d'évolution <sup>72</sup> », estime-t-il. Au terme « francophone », Gervais préfère plutôt celui de « Canadien-Français ». Dans le rapport de la Commission nationale d'étude sur l'assimilation rendu public en 1992, commission commandée par la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) et pour laquelle Gervais a assuré la coprésidence avec Aline Taillefer-McLaren, il est même suggéré que ce terme soit réintroduit dans le discours public <sup>73</sup>. Ce faisant, écrit-il, la Commission « voulait [...] marquer sa volonté de mettre l'appartenance culturelle, plutôt que linguistique, au cœur de l'affirmation culturelle ». Il poursuit : « En choisissant d'unir par un trait d'union les deux parties (Canadiens et Français), la Commission renouait non seulement avec un usage traditionnel, mais elle entendait surtout souligner l'unité des deux termes, en quelque sorte indiquer que le Canada français dans son ensemble possède un caractère distinct, formant une communauté culturelle autonome dont les membres sont plus que des Canadiens accidentellement "français" <sup>74</sup> ». Notons aussi l'emploi à dessein des majuscules « C » et « F », un choix que l'on peut analyser comme une tentative de redonner, par le langage, une autonomie de référence commune aux minorités françaises. On retrouve aussi cette propension à franciser certains termes clés dans son étude sur la colonisation française du « Nipissing », qu'il substitue ici à l'appellation anglaise « Nipissing ».

Le désaveu de Gaétan Gervais pour la popularisation du terme « francophone » découle d'un autre principe selon lequel la culture d'un groupe ne peut se réduire à sa

---

<sup>71</sup> Gaétan Gervais, « Le minoritaire culturel », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 11, 1989, p. 178.

<sup>72</sup> *Ibid.*

<sup>73</sup> Voir *L'avenir devant nous. La jeunesse, le problème de l'assimilation et le développement des communautés canadiennes-françaises. Rapport de la Commission nationale d'étude sur l'assimilation. Livre IV*, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français Inc., 1992, p. 17.

<sup>74</sup> Gaétan Gervais, « Réflexion. Canadien-Français ou Franco-Ontarien? », *loc. cit.*, p. 4.

dimension linguistique. « Définir la culture par la langue, c'est une métonymie<sup>75</sup> », souligne-t-il. La culture et la langue doivent plutôt être envisagées dans leur commune indissociabilité, l'une ne pouvant survivre sans l'autre :

L'usage du français n'a finalement de sens que comme moyen d'expression d'un ensemble de valeurs, de croyances, de pratiques, d'attitudes. C'est dire que la langue est un élément de la culture et que l'assimilation linguistique n'est que le symptôme d'un problème beaucoup plus fondamental. Car il faut examiner la question du français dans son contexte général. On ne sauvera pas le français tout seul, si l'on ne parvient pas à maintenir la culture qui en justifie l'emploi<sup>76</sup>.

Dans cette perspective, on ne s'étonne pas de la virulence avec laquelle Gervais critique l'avènement du multiculturalisme canadien, dont les promoteurs se contentent trop souvent, dit-il, de réduire la culture à « des festivals de danse ou [...] à l'exotisme des cuisines ethniques<sup>77</sup> ». C'est pourquoi « il serait suicidaire, selon lui, de favoriser un multiculturalisme qui, comme un cheval de Troie, traduirait la volonté de nier la communauté historique que constitue le Canada-Français<sup>78</sup> ». Gaétan Gervais est plutôt de ceux qui tenteront de réactualiser la matrice historique des deux peuples fondateurs dans l'espace discursif de la francophonie canadienne et ce, au-delà même des années 1990. À titre d'exemple, il écrit, en 1994 : « La dualité linguistique est un principe qui reconnaît l'existence de deux communautés au Canada, de deux "nations" selon la terminologie d'autrefois. Le Canada-Français représente un des deux peuples fondateurs de 1867; il constitue une réalité culturelle enracinée dans quatre siècles d'histoire que les événements des deux dernières décennies ont ébranlés sans faire disparaître<sup>79</sup> ». Pour cette raison, la minorité franco-ontarienne, en tant que partie d'un des deux peuples formant les assises culturelles du Canada, ne devrait pas souscrire à une définition strictement individuelle des droits linguistiques, mais devrait plutôt se prévaloir de ses « droits collectifs ». Cela signifie, selon Gervais, le droit d'employer sa langue et de

---

<sup>75</sup> Gaétan Gervais et Serge Dignard, « Note de service adressée à Monsieur Richard Gauthier, Directeur, Direction de l'Éducation en langue française, 30 juin 1993, Conseil de l'éducation franco-ontarienne », *loc. cit.*, p.3.

<sup>76</sup> Gaétan Gervais, « Le Canada-Français: un phare illuminé sur mille citadelles », *loc. cit.*, p.163.

<sup>77</sup> Gaétan Gervais, « Les droits du français en Ontario : l'argumentation traditionnelle des élites à l'époque du Canada français », *loc. cit.*, p. 49.

<sup>78</sup> Gaétan Gervais, « Le Canada-Français: un phare illuminé sur mille citadelles », *loc. cit.*, p. 166.

<sup>79</sup> *Ibid.*, p. 168.

disposer des moyens nécessaires pour établir et maintenir un réseau d'institutions homogène et autonome<sup>80</sup>.

Cette conception englobante et totalisante de la culture franco-ontarienne couplée du statut historique et juridique qui lui revient confère à l'Ontario français, d'après Gervais, un statut de société d'accueil à part entière. C'est d'ailleurs pourquoi dans ses écrits, la collectivité franco-ontarienne est parfois définie comme une « communauté culturelle de lieu » (ou de sol) plutôt que comme une « communauté de sang »<sup>81</sup>. Dans cette optique, il n'y aurait pas de distinction entre les gens « de souche » et ceux des divers autres groupements ethnoculturels. L'historien de Sudbury estime que « [l]a communauté franco-ontarienne a toujours accueilli des personnes qui arrivaient de l'extérieur (la France au XVII<sup>e</sup> siècle et XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Acadie, l'Europe, plus récemment les autres régions du monde ». Selon lui,

[i]l ne faut pas leur demander de se comporter chez eux comme s'ils étaient un groupe d'immigrants récents. C'est par là que passe l'affirmation culturelle. Dans la mesure où ses propres assises culturelles seront plus fortes, l'Ontario français sera encore plus en mesure d'accueillir ses nouveaux membres, de les intégrer, de profiter et d'encourager leur pleine participation à la vie franco-ontarienne<sup>82</sup>.

Le conservatisme de Gervais se révèle donc aussi clairement par la façon qu'il a d'envisager l'Ontario français comme un lieu de convergence culturelle, où les modalités d'intégration des nouveaux arrivants s'effectuent moins dans le sens d'une reconnaissance des appartenances diverses de chacun que par le ralliement de tous autour d'un tronc culturel commun permettant un véritable dialogue interculturel.

#### 4.2.1.3 Nationalisme, institutions et volontarisme

Nous indiquions précédemment qu'en inscrivant les Franco-Ontariens comme héritiers de la nation française en Amérique du Nord, c'est davantage du côté de la figure

---

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 65; APO, R9-2-200, boîte 16, (Financement Collèges (4 Folders) TO Gervais Gaetan - La discrimination contre les franco-ontariens) – Article inédit de Gaétan Gervais sur la discrimination contre les Franco-Ontariens, 26 juillet 1989, p. 7.

<sup>81</sup> Gaétan Gervais, « L'historiographie franco-ontarienne: à l'image de l'Ontario français », *loc. cit.*, p. 125.

<sup>82</sup> Gaétan Gervais et Serge Dignard, « Note de service adressée à Monsieur Richard Gauthier, Directeur, Direction de l'Éducation en langue française, 30 juin 1993, Conseil de l'éducation franco-ontarienne », *loc. cit.*, p. 4-5.

identitaire nationale que Gaétan Gervais conçoit l'identité franco-ontarienne. Nous avons également montré qu'à rebours de la vision trudeauiste, qui tend à faire de l'individu la mesure de toute chose et auquel doit lui être subordonnée toute appartenance collective, Gervais envisage plutôt l'Ontario français en tant que partie d'un des deux peuples fondateurs du Canada, c'est-à-dire dans ses dimensions collective et particularisante – son histoire, sa culture, sa mémoire –, lesquelles doivent transcender les intérêts individuels. Pour ces raisons, la minorité détient, selon lui, toute la légitimité d'aspirer à la reconnaissance de ses droits collectifs et à son autonomie.

Ces prises de position cadrent indubitablement avec une posture idéologique nationaliste. Et pourtant, à aucun endroit dans le corpus de textes étudié l'historien sudburois ne se réclame-t-il explicitement de cette obédience. Il ne cherche pas non plus à décrire l'Ontario français d'après les années 1960 comme une « nation » à proprement parler. Qu'en est-il alors exactement? Comment peut-on qualifier son nationalisme? C'est ce qu'il reste à expliciter.

Tout d'abord, faut-il le rappeler, le nationalisme, comme idéologie, ne doit pas être confondu avec la réalité politique que représente la « nation »<sup>83</sup>. Pour Gervais, la nation canadienne-française dans sa forme historique s'est bel et bien fractionnée au cours des années 1960, conséquence de sa propre décléricalisation et de la montée du néonationalisme québécois (nous reviendrons plus loin sur la manière dont il envisage cette « rupture » d'un point de vue historiographique). Il va sans dire aussi que, pour lui, l'Ontario français ne réunit pas les conditions structurelles – un territoire circonscrit par une souveraineté étatique – qui lui permet de se réaliser pleinement en tant que sujet politique national. Il n'y aurait donc pas de « nation franco-ontarienne » à proprement parler, puisque la réalité fait en sorte que le groupe doit partager ses espaces institutionnel et identitaire avec ceux de la majorité. Sur un autre plan, la réticence qu'éprouve Gervais à dire la référence nationale peut aussi s'expliquer, comme nous le mentionnions précédemment, par le soupçon qui pèse sur l'affirmation de toutes les identités nationales dans la modernité radicale. Dans ce contexte, la nation apparaît comme une référence un

---

<sup>83</sup> Jacques Beauchemin, «De la nation à l'identité : la dénationalisation de la représentation politique au Canada français et au Québec » dans Simon Langlois et Jocelyn Létourneau (dir.), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004, p. 167.

peu ringarde, voire trop « exclusive », limitant du coup sa portée heuristique dans le champ scientifique. Mais ce n'est là qu'une hypothèse difficile à vérifier.

C'est ainsi qu'entre la difficulté d'envisager le maintien du projet national canadien-français dans sa forme historique et l'impossibilité de concevoir la constitution d'une nation politique proprement franco-ontarienne, Gaétan Gervais défend une vision de l'Ontario français reposant sur un idéal de continuité mémorielle, d'unité normative du corps social et d'autonomie dans les structures et les représentations identitaires. En 1993, il écrit : « En sociologie, la distinction entre "collectivité" et "communauté" a autrefois suscité de grands débats que nous ne devrions pas reprendre ici. Le terme approprié ici [en parlant de l'Ontario français], est communauté, à cause de tout ce qui est partagé : une culture, un passé, une langue, une mémoire, un projet d'avenir<sup>84</sup> ». On comprend donc ici que la notion de « collectivité » est insuffisante, selon Gervais, puisqu'elle renvoie à un groupement dont la nature de l'association est moins étroite et solidaire que celle de la notion de « communauté », qui suppose un nombre plus élevé de référents, de pratiques et de sentiments. L'Ontario français désignerait ainsi un regroupement plus important, plus complexe, entendu comme projet collectif, totalisant et cohérent, capable de se référer à lui-même dans un horizon unitaire et rassembleur, et qui aurait plus à voir avec les attributs sociologiques de la « société », fût-ce une société inachevée.

D'après Gervais, l'histoire de l'Ontario français, comme celle du Canada français, trouve un sens dans le désir de constituer une société globale autonome du point de vue référentiel et institutionnel. Cette stratégie, qu'il situe dans une filiation directe avec une pensée de l'autonomie du politique défendue par l'élite traditionaliste canadienne-française<sup>85</sup>, a été garante du maintien et de la reproduction culturelle du Canada français. Cette quête d'autonomie se serait exprimée à la fois d'un point de vue politique par la thèse de la dualité nationale fondatrice mais aussi d'un point de vue structurel, qu'il associe principalement au rôle prépondérant joué par l'école et l'Église dans la

---

<sup>84</sup> Gaétan Gervais et Serge Dignard, « Note de service adressée à Monsieur Richard Gauthier, Directeur, Direction de l'Éducation en langue française, 30 juin 1993, Conseil de l'éducation franco-ontarienne », *loc. cit.*, p. 3.

<sup>85</sup> Gaétan Gervais, « La stratégie de développement institutionnel de l'élite canadienne-française de Sudbury ou le triomphe de la continuité », *loc. cit.*; Gaétan Gervais, « Le problème des institutions en Ontario français », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 8, 1986, p. 9-12.

préservation de la langue et de la culture françaises. Or, le contexte politico-institutionnel hérité des années 1960 fait en sorte que les minorités se sont mises à transiger de plus en plus avec un espace politique et étatique provincial et fédéral structuré par la majorité anglophone. N'opérant plus dans un cadre favorisant leur autonomie, cela a posé le problème de l'intégration de la minorité franco-ontarienne à la société majoritaire. Tel est le défi particulier de la condition minoritaire contemporaine et que Gervais résume très clairement lorsqu'il affirme que

[...] le grand défi qu'une minorité culturelle doit surmonter, c'est de réconcilier la nécessité de s'intégrer à la société globale d'une part et sa volonté de maintenir sa propre identité d'autre part [...] Puisque la minorité franco-ontarienne ne peut pas, ne veut pas, vivre en isolement, il est donc impérieux de définir les conditions qui peuvent assurer à la minorité les moyens de s'épanouir<sup>86</sup>.

Cela suppose à ses yeux, nous le soulignons, la création d'institutions autonomes et homogènes françaises. Pour lui, l'autonomie des institutions françaises est un principe qui s'inscrit dans le « paradigme politique » de l'égalité entre les deux peuples fondateurs, paradigme hérité de la « crise traversée par la Confédération durant les deux décennies précédant la révision constitutionnelle de 1982<sup>87</sup> ». L'historien n'est d'ailleurs pas le seul à avoir fait le pari de l'autonomie au regard des minorités françaises parmi les chercheurs et commentateurs de la collectivité franco-ontarienne. Les années 1980 laissent effectivement place à de nombreux questionnements sur l'autonomie des communautés francophones en situation minoritaire, notamment dans le champ sociologique<sup>88</sup>. Dans cette réflexion, les institutions occupent, il va sans dire, une place primordiale. D'ailleurs, dans les écrits de Gervais, les institutions constituent un référent théorique majeur puisqu'elles forment, d'après lui, les « relations permanentes entre les personnes [...] Elles englobent toutes les formes de relations, depuis celles que la famille

---

<sup>86</sup> *Ibid.* p. 10.

<sup>87</sup> Gaétan Gervais, « Le minoritaire culturel », *loc. cit.*

<sup>88</sup> On a qu'à penser ici aux travaux pionniers de Raymond Breton sur la notion sociologique de « complétude institutionnelle » que découvriront nombre d'analystes de la francophonie ontarienne durant ces années. Cette théorie suggère que la survie d'une population minoritaire passe par le développement et le contrôle de ses propres institutions. À ce sujet, lire Raymond Breton, « L'intégration des francophones hors Québec dans des communautés de langue française », *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 55, n° 2, 1985. Lire aussi Linda Cardinal, Jean Lapointe et Joseph-Yvon Thériault, « La vie politique : autonomie et participation (chapitre 6) » dans *État de la recherche sur les communautés francophones hors Québec (1980-1990)*, Ottawa, CRCCF, 1994, p. 109-123.

entretient jusqu'aux activités les plus banales<sup>89</sup> ». Parce qu'elles sont fonction du lien social qui unit les membres d'une communauté entre eux, leur santé et leur force représentent, selon Gervais, une condition de la cohésion et de la permanence de cette même communauté<sup>90</sup>. « Privée de ses institutions, une société se désintègre parce qu'elle ne se composerait plus alors que d'individus sans liens permanents entre eux<sup>91</sup> », estime l'historien. Aussi, permettent-elles une « adaptation à la modernité » en assurant « la continuité des valeurs et de la culture d'une part, et [l]'adaptation, par des emprunts ou des changements, aux conditions nouvelles d'autre part<sup>92</sup> ». Sur un autre plan, les institutions représentent résolument, pour lui, le principal moyen de prévenir l'acculturation. « Car l'assimilation culturelle, rappelle-t-il, est essentiellement la déstructuration d'une société<sup>93</sup> ». Ainsi, vouloir mettre un terme à la spirale de l'assimilation signifie « préconiser les moyens pour assurer la transmission de la culture, dans le cadre des institutions les plus fondamentales de la vie en société<sup>94</sup> ». Gervais voit en l'école l'institution par excellence pour assurer ce rôle de reproduction sociale, puisque c'est à elle que revient une large part de la « transmission, d'une génération à la suivante, de sa culture, de son expérience, de ses valeurs, de ses manières d'être<sup>95</sup> ». L'historien en sait d'ailleurs quelque chose, lui qui a étudié ce phénomène sous toutes ses coutures en assurant la co-présidence de la Commission pancanadienne sur l'assimilation en 1991-1992. Ainsi, dans un article-bilan sur sa tournée canadienne, il affirme, à propos des institutions françaises :

Le projet d'avenir du Canada-Français doit avoir comme moyen d'intervention, à court terme, la mise sur pied d'institutions françaises dans tous les secteurs d'activités, dans toutes les régions, partout où la chose est possible. Construire l'avenir du Canada-Français, c'est lui donner les structures dont il aura besoin pour se développer et participer pleinement à la vie du pays<sup>96</sup>.

<sup>89</sup> Gaétan Gervais, « Le Canada-Français: un phare illuminé sur mille citadelles », *loc. cit.*, p. 166.

<sup>90</sup> Gaétan Gervais, « La stratégie de développement institutionnel de l'élite canadienne-française de Sudbury ou le triomphe de la continuité », *loc. cit.*, p. 72.

<sup>91</sup> *Ibid.*, p. 72.

<sup>92</sup> Gaétan Gervais, « Le Canada-Français: un phare illuminé sur mille citadelles », *loc. cit.*, p. 166.

<sup>93</sup> Gaétan Gervais, « Les Franco-Sudburois », *Polyphony. Bulletin of the Multicultural History Society of Ontario*, vol. 5, n° 1, printemps 1983, p. 21-29.

<sup>94</sup> Gaétan Gervais, « Le Canada-Français: un phare illuminé sur mille citadelles », *loc. cit.*, p. 166.

<sup>95</sup> Gaétan Gervais et Serge Dignard, « Note de service adressée à Monsieur Richard Gauthier, Directeur, Direction de l'Éducation en langue française, 30 juin 1993, Conseil de l'éducation franco-ontarienne », *loc. cit.*, p. 1.

<sup>96</sup> Gaétan Gervais, « Le Canada-Français: un phare illuminé sur mille citadelles », *loc. cit.*, p. 166.

Il poursuit, de la manière suivante, en insistant sur la nécessaire réactualisation d'une référence à un espace culturel canadien-français qui, héritière de l'idéologie nationaliste du Canada français, doit transcender les particularismes provinciaux dans la francophonie minoritaire d'aujourd'hui :

[...] la remise en place d'un sentiment pancanadien d'appartenance, de complémentarité a donc semblé de toute première importance. Il faut résister aux replis identitaires [provinciaux] qui, partout, minent les solidarités et augmentent les sentiments d'aliénation [...] Le nouveau Canada-Français, de préférence avec le Québec comme participant majeur, doit proposer aux jeunes un projet d'avenir où ils pourront s'épanouir<sup>97</sup>.

Ces citations, qui font intervenir pour la première fois le terme et l'orthographe de « Canada-Français » sous sa plume, nous laissent penser qu'une prise de conscience importante s'opère chez Gervais au début des années 1990. Comme jamais auparavant, l'historien revient alors à l'idée du Canada français et son héritage laissé dans le présent. Au même moment, l'historien précise également sa conception d'un Québec responsable de l'éclatement du Canada français, une évolution importante dans sa pensée que nous analyserons plus en détail dans la prochaine section. À ce moment, Gervais est sorti de son contexte nord-ontarien, sudburois et laurentien depuis plus de trois ans. Embauché comme fonctionnaire au Ministère des Collèges et Universités en 1987, il a été affecté à divers dossiers en éducation franco-ontarienne jusqu'en 1989. Cette expérience l'amène à investir de nouvelles préoccupations, tout particulièrement celle de la création d'institutions postsecondaires homogènes françaises dans la province. Selon Robert Arsenault, la Commission sur l'assimilation de la FJCF à laquelle il prend part par la suite transforme sa vision de la francophonie canadienne. La lecture de plus de 250 mémoires, les nombreuses rencontres menées avec des jeunes et moins jeunes de même que la visite de plusieurs communautés francophones à travers le pays « résultent en la confrontation chez lui entre une connaissance jusque-là largement livresque du phénomène et les multiples réalités de ce dernier, rencontrées dans des milieux très différents les uns des autres<sup>98</sup> ». L'expérience est marquante à de multiples niveaux et favorise un élargissement des horizons. En même temps, elle semble cristalliser chez lui

---

<sup>97</sup> *Ibid.* p. 167.

<sup>98</sup> Robert Arsenault, *op. cit.*, p. 70.

une certaine conviction quant à la résilience du Canada français hors Québec. Sur cet épisode marquant de sa vie, il confie à Arsenault l'une des principales leçons retenues de son expérience:

S'il y a de nombreuses raisons de pleurer [...], il y en a aussi d'espérer. L'assimilation est presque venue à bout de certaines communautés qui ont quand même réussi à se maintenir envers et contre tout. De nos jours, ces communautés ont à leur disposition des outils de développement totalement inédits par le passé, ce qui fait qu'une amélioration de leur sort est envisageable. Des progrès deviennent possibles. L'avenir prend tout à coup une couleur nouvelle<sup>99</sup>.

Fort de cette conviction, il témoigne, dans un texte de 1994 qui reprend les grandes conclusions de la Commission et sur un ton pour le moins lyrique, de sa foi en la continuité nationale du Canada français :

*L'Avenir devant nous* [...] il est à la mesure de nos rêves, de ce que nous voulons devenir. Notre démarche s'inscrit dans une lutte séculaire pour maintenir notre communauté. Pour tout résumer, empruntons des images saisissantes de Beaudelaire qui, en parlant des poètes, écrivit :

C'est un cri répété par mille sentinelles,  
Un ordre renvoyé par mille porte-voix,  
C'est un phare allumé sur mille citadelles.

Ce dernier vers, surtout, me fournit l'image que j'ai rapportée de cette riche expérience à travers le Canada-Français. Les communautés françaises ont souvent l'allure de citadelles sur lesquelles les phares de la culture française illuminent les environs. Le grand projet historique du Canada-Français continue<sup>100</sup>.

Il est particulièrement intéressant de relever ici que Gervais réactualise une réflexion sur la référence canadienne-française au moment même où le leadership francophone à l'échelle nationale semble s'en éloigner. Rappelons-le, la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) décide, en 1991, de changer son nom pour la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA), signifiant par là que ses associations membres ne souhaitent plus se définir par rapport au Québec. Selon Michel Bock, cette prise de distance de la Fédération par rapport au Québec « [va] de pair avec l'abandon graduel de l'argumentaire nationaliste traditionnel, lequel fondait la référence identitaire des francophones du Québec et des autres provinces sur leur

---

<sup>99</sup> Cité dans *Ibid.*, p. 71.

<sup>100</sup> Gaétan Gervais, « Le Canada-Français: un phare illuminé sur mille citadelles », *loc. cit.*, p. 168-169.

appartenance commune à l'un des deux "peuples fondateurs" du Canada et sur l'idée qu'ils partageaient, par conséquent, une expérience et un destin communs<sup>101</sup> ». Ce fossé grandissant entre les minorités françaises hors Québec et la province doit être compris dans le contexte de la dynamique politico-juridique inaugurée par le rapatriement de 1982. On le sait, les nationalistes québécois comme les francophones hors Québec ressortent aigris de cet épisode de refondation politique, faute d'avoir été suffisamment consultés, mais aussi faute d'avoir obtenu la reconnaissance constitutionnelle de la dualité nationale canadienne et la nécessité d'une compréhension collective des droits linguistiques. Pour les francophones hors Québec, la Charte est toutefois progressivement perçue comme un important outil de développement institutionnel, en partie grâce aux avantages qui découlent de l'article 23<sup>102</sup>. C'est ce que confirme, par exemple, l'arrêt Mahé rendu en 1990 par la Cour suprême, qui, en vertu de cet article, reconnaît aux communautés francophones du Canada le pouvoir de créer et gérer leurs propres conseils scolaires. On peut ainsi supposer que l'adhésion des francophonies minoritaires au cadre juridique canadien signifie aussi pour elles l'acceptation, dans une certaine mesure, de ses valeurs et symboles sous-jacents en lieu et place du vieux référent canadien-français<sup>103</sup>. Nous en voulons d'ailleurs pour preuve l'affirmation, dans le discours public des années 1990, des notions de « francophonie *canadienne* », d'« identité bilingue » ou encore la décision prise par la FCFA, en 1998, d'abandonner toute référence explicite au principe des deux peuples fondateurs, au motif que celui-ci recèle une compréhension trop culturelle et historique du groupe, et qu'il s'avère trop peu attrayant aux yeux des nouvelles générations<sup>104</sup>. Ainsi, est-il possible de penser que l'insistance chez Gervais à réaffirmer l'existence d'un Canada français *a mari usque ad mare* répond, à ce moment, d'une crainte ressentie face à un possible étiolement de la logique nationaliste du Canada français? Sans être en mesure de les lier hors de tout doute, ces occurrences nous portent

---

<sup>101</sup> Michel Bock, « La Fédération des francophones hors Québec devant le gouvernement québécois (1976-1991) : groupe de pression ou compagnon d'armes ? », texte à paraître, 2012.

<sup>102</sup> Serge Dupuis, « On prévoyait le déluge! La résistance franco-ontarienne au rapatriement de la Constitution canadienne : 1977-1982 », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 33, 2008, p. 7-39.

<sup>103</sup> Michel Bock, « La Fédération des francophones hors Québec devant le gouvernement québécois (1976-1991) : groupe de pression ou compagnon d'armes ? », *loc. cit.* Voir aussi Michel Bock, « Quelle histoire nationale pour les minorités canadiennes-françaises? » *loc. cit.*

<sup>104</sup> Linda Cardinal, « La notion de peuple fondateur, plus qu'une marque de commerce! », *Liaison*, n° 99, 1998, p. 41-42.

à croire que la posture de l'historien sudburois pourrait peut-être refléter une telle préoccupation.

En appréhendant les francophonies minoritaires à travers le principe de l'autonomie et dans une filiation culturelle et identitaire avec le Canada français historique, la démarche intellectuelle de Gervais s'inscrit dans la continuité du nationalisme canadien-français. Celle-ci consiste à voir la persistance, dans la francophonie minoritaire, d'une ambition de « faire société ». Théorisée par le sociologue Joseph-Yvon Thériault, l'un des intellectuels aujourd'hui les plus en vue de cette tradition de pensée, l'idée de « faire société » renvoie à « une constante et une originalité dans l'aventure des francophonies d'Amérique du Nord »; celle d'une intention politique particulière qui consiste à « vouloir faire œuvre de civilisation en français dans le continent anglo-américain<sup>105</sup> ». Que reste-t-il du Canada français dans la condition minoritaire contemporaine? « [...] La réponse donnée alors vaut tout autant pour le Québec que pour la francophonie hors Québec : une trace », de dire Thériault. Cette trace se représenterait sous la figure d'une « mémoire vivante », c'est-à-dire « quelque chose d'indéfini qui nous vient d'une expérience historique particulière, mais dont nous devons continuellement chercher, interpréter, le sens<sup>106</sup> ». La persistance d'une ambition de faire société dans l'identité et l'imaginaire politiques des minorités françaises modèlerait chez ces dernières un comportement que le sociologue acadien qualifie de « nationalitaire », c'est-à-dire campé entre ceux de l'ethnie et de la nation<sup>107</sup>. Cette proposition nous semble rejoindre directement la pensée nationaliste de Gervais, au sens où l'Ontario français est également représenté chez lui comme un groupement intermédiaire situé entre la nation, à laquelle, nous le disions, il aspire sans pouvoir prétendre la rejoindre totalement, et l'« ethnie », catégorie dont il préfère s'éloigner, puisqu'elle suppose une intégration beaucoup plus poussée à la culture et aux institutions de la société dominante. En effet, pour Gervais, si la minorité ne peut, pour des raisons évidentes, s'isoler complètement de la société majoritaire, elle doit à tout le moins limiter le plus possible sa situation de dépendance vis-à-vis de celle-ci pour éviter d'être « réduite » au statut de « société

---

<sup>105</sup> Joseph Yvon Thériault, « Introduction » dans *Faire société : société civile et espaces francophones*, Sudbury, Prise de Parole, 2007, p. 8-9.

<sup>106</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>107</sup> Lire à ce sujet Joseph-Yvon Thériault, « Entre la nation et l'ethnie. Sociologie, société et communautés minoritaires francophones », *loc. cit.*

subalterne<sup>108</sup> ». Le groupe est ainsi appréhendé à travers un processus d'autonomisation sur le plan référentiel – par la filiation identitaire avec une expérience historique singulière, en l'occurrence celle du Canada français –, élément qui appelle une aspiration à l'autonomie institutionnelle sur le plan politique. À cet égard, il est aussi intéressant de noter que le discours d'affirmation identitaire de Gervais est caractérisé par une certaine filiation à la France. Relisons ce passage cité précédemment : « "l'identité franco-ontarienne", comme "l'identité québécoise", et malgré des ruptures profondes, ne sera jamais que le prolongement de l'"identité canadienne-française", elle-même le prolongement de l'"identité française"<sup>109</sup> ». Cette posture continuiste s'inscrit, de facto, en faux contre l'idée de l'américanité. En effet, à rebours de la perspective selon laquelle l'expérience canadienne-française et québécoise participerait du même modèle d'intégration américain et devrait consentir à un destin continental, Gervais réitère, par la référence à l'Europe, quelque chose de la profonde singularité du modèle d'intégration sociétal canadien-français et franco-ontarien dans l'univers culturel nord-américain. Il rappelle ainsi que l'Ontario français, voire le Canada français et l'Amérique française, n'ont pas qu'une histoire limitée à leur implantation continentale, mais aussi, et surtout, une mémoire qui rejoint celle de la grande tradition culturelle française.

En dernière instance, si la promotion d'une autonomie référentielle et institutionnelle pour les Franco-Ontariens représente une dimension centrale de la logique nationaliste de Gervais, son *volontarisme* pour la sauvegarde de leur langue et de leur culture en est une autre composante fondamentale. À cet égard, il semble possible de relever une certaine filiation avec les penseurs nationalistes des années précédentes, tout particulièrement Lionel Groulx. En effet, pour lui, l'existence de la nation canadienne-française ne se limitait pas au partage d'un ensemble de traditions et de caractéristiques culturelles communes. Encore fallait-il que ses adhérents veuillent que cette dernière existe pour qu'elle advienne et se perpétue dans le temps. Selon l'historien Pierre Trépanier, la philosophie de l'histoire chez Groulx repose sur un postulat volontariste :

---

<sup>108</sup> Gaétan Gervais, « Les droits du français en Ontario, l'argumentation traditionnelle des élites à l'époque du Canada français », *loc. cit.*, p. 65.

<sup>109</sup> Gaétan Gervais, « Aux origines de l'identité franco-ontarienne », *loc. cit.*, p. 168.

« tout peuple comme tout individu peut toujours se ressaisir<sup>110</sup> », explique-t-il. À titre d'exemple, le prêtre déclarait en conférence aux Franco-Américains en 1935 : « Et voilà qui nous avertit [...] de l'existence du suprême élément de la nationalité, le vouloir-vivre collectif, la volonté de persister dans notre être historique et culturel [...] Et si j'évoquais ici l'histoire des nationalités depuis cent ans, toutes viendraient témoigner que leur éveil et leur survivance ne furent pas le fruit du hasard, mais le résultat d'une tension consciente et volontaire<sup>111</sup> ». Ce volontarisme, Gervais le résume dans une affirmation à l'image de son engagement : « L'Ontario français, c'est le nom d'un combat<sup>112</sup> ». Ce combat, c'est bien évidemment celui des luttes scolaires, religieuses et politiques passées, certes, mais aussi celles, plus contemporaines, contre l'assimilation, l'acculturation, l'exclusion, la fragmentation, l'oubli de soi, le déracinement, la désinstitutionnalisation et ce qu'on pourrait appeler la « dénationalisation ». En creux de cette vision des choses, loge une foi dans la volonté de vivre des Franco-Ontariens, une foi qui appelle bien souvent un optimisme (d'obligation?) face à l'avenir. À cet effet, Alain Daoust, ancien étudiant en histoire à la Laurentienne, se rappelle d'une phrase très évocatrice prononcée par Gervais lors d'un cours de fin de semestre de troisième année : « L'important dans la vie c'est de reconnaître le bon, le beau et le vrai<sup>113</sup> ». C'est d'ailleurs avec ce même regard optimiste que l'historien sudburois pourfend en 2004 la pensée « misérabiliste » de son collègue professeur, Fernand Dorais, l'éminence grise du moment contre-culturel sudburois, à qui il reproche de ne pas avoir su reconnaître dans ses propres travaux les « progrès majeurs » accomplis en Ontario français depuis 1969, que ce soit sur le plan scolaire, juridique ou culturel<sup>114</sup>.

---

<sup>110</sup> Pierre Trépanier, « Lionel Groulx, historien », *Les Cahiers des Dix*, Éditions La Liberté, n° 47, 1992, p. 252.

<sup>111</sup> Lionel Groulx, « Notre avenir en Amérique », *Orientations*, p. 280, 295 cité dans Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières. Les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, op. cit., p. 116.

<sup>112</sup> Gaétan Gervais, « Le problème des institutions en Ontario français », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 8, 1986, p. 9.

<sup>113</sup> Alain Daoust, entrevue, Toronto, 4 octobre 2011.

<sup>114</sup> Gaétan Gervais, « Fernand Dorais en son contexte franco-ontarien 1969-1994 » dans Gratien Allaire et Michel Giroux (dir.), *Fernand Dorais et le Nouvel-Ontario. Réflexions sur l'œuvre et sur l'influence d'un provocateur franco-ontarien, Actes du colloque tenu à Sudbury les 25 et 26 novembre 2004*, Sudbury, Institut franco-ontarien, « Collection fleur-de-trille », 2007, p. 15-29. On peut penser que cette posture oppose aussi Gervais au discours pessimiste d'un Patrice Desbien ou des textes souvent sombres d'un André Paiement, tous deux représentatifs d'un discours identitaire fondé sur le déni d'un avenir possible pour la collectivité franco-ontarienne (pour une analyse plus détaillée du discours de Desbien et de

### 4.3 Positionnement historiographique : perspectives et thématiques historiques chez Gaétan Gervais

Il va sans dire que l'historiographie pratiquée par Gaétan Gervais a pour objet principal l'étude de l'Ontario français, plus particulièrement la période canadienne-française du passé de l'Ontario français. Elle nous semble orientée vers deux objectifs distincts. Dans un premier temps, elle consiste à cerner la part distinctement franco-ontarienne des enjeux et faits du passé pour donner à cette collectivité une existence propre dans l'espace public. Dans un second temps, par-delà les différentes thématiques abordées dans ses travaux, on peut dire de son entreprise interprétative qu'elle cherche à présenter la formation et la construction, dans le temps et l'espace, d'une société canadienne-française à part entière. Cette histoire s'incarne dans des moments forts et symboliquement très significatifs, lesquels font bien souvent l'objet central de ses propres analyses. Qu'il s'agisse des États généraux du Canada français, du Règlement 17, des Jumelles Dionne, des Congrès patriotiques, de l'École du Fort Frontenac, du rôle des paroisses françaises dans la survivance en Ontario, de la participation des Canadiens français au commerce des fourrures à l'époque du Régime anglais, de l'historiographie franco-ontarienne, de l'enracinement des sociétés d'histoire en Ontario français, de la contribution scientifique de Germain Lemieux ou encore de la première foulée de Samuel de Champlain et d'Étienne Brûlé en terre ontarienne, ces faits et moments de l'histoire franco-ontarienne qu'il explore dans ses travaux constituent autant d'empreintes qui confirment la pérennité et la permanence de l'enracinement français dans la province. Sous sa plume, l'Ontario français devient une réalité historique formelle et cohérente. En lui restituant ainsi un parcours historique propre, son historiographie participe des nombreux discours sociaux qui contribuent à organiser, mouler et meubler la référence à un imaginaire et un espace géographique particulier à partir desquels il devient possible pour cette même collectivité de se définir.

---

Paiement, se référer à François Paré, « Les Franco-Ontariens ont-ils droit au discours identitaire? » dans Simon Langlois (dir.), *Identité et cultures nationales — L'Amérique française en mutation*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1995, p. 171).

Il serait difficile, dans le cadre de la présente étude, de mesurer avec précision l'impact qu'a pu avoir la production savante de Gaétan Gervais sur la mémoire collective franco-ontarienne. Toujours est-il que, selon Jocelyn Létourneau, les constructions savantes des historiens peuvent trouver refuge dans les mémoires individuelles à condition que celles-ci soient « réutilisées par certains organes de diffusion plus mobilisateurs, repris dans certains lieux de socialisation plus efficaces, ou accaparées par certains réseaux du savoir plus large<sup>115</sup> ». Il ne fait aucun doute que ces trois conditions ont été réunies au cours de la carrière de Gaétan Gervais. Considérons tout d'abord les principaux organes de diffusion. À ce chapitre, Marie LeBel note que l'historien sudburois est l'auteur ayant le plus grand nombre d'entrées biographiques dans son corpus de publications franco-ontariennes étudié entre 1970 et 1995. Hormis les ouvrages et les chapitres de livre, il a été publié dans divers journaux et revues savantes, tels que le journal *Le Voyageur*, la revue *Liaison*, la *Revue du Centre d'étude du Québec*, *Recherches sociographiques*, *Ontario History*, la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, *Langue et société*, *Éducation et francophonie*, *Francophonie d'Amérique*, le *Journal de la Société canadienne d'histoire orale* et *Fleur de Trille*. Rappelons toutefois que c'est dans la RNO et les *Cahiers Charlevoix* – publication dont il est du trio fondateur en 1994 avec Jean-Pierre Pichette et Fernand Dorais – que Gervais s'est le plus démarqué en y publiant plus d'une douzaine de textes critiques et d'études assez substantielles entre 1983 et 2006, certaines ayant été reprises pour la publication de ses ouvrages. À cette masse documentaire s'ajoutent de nombreuses interventions médiatiques à TFO, de même qu'à la télévision et à la radio de Radio-Canada, où, en plus des entrevues données chaque année, Gervais est souvent appelé à commenter l'actualité, à donner des chroniques littéraires et historiques et à participer à certaines séries radiophoniques<sup>116</sup>. S'agissant des lieux de socialisation, on compte bien évidemment la salle de classe. Il n'est pas inutile de rappeler, à ce sujet, qu'il s'agit du milieu d'échange

---

<sup>115</sup> Jocelyn Létourneau, « Historiens, sociogrammes et histoire : l'interaction complexe entre mémoire collective, mémoire individuelle, passé construit et passé vécu » dans Jacques Mathieu (dir.), *Étude de la construction de la mémoire collective des Québécois au XX<sup>e</sup> siècle*, Cahiers du Celat, n° 5, novembre 1986, p. 106.

<sup>116</sup> Dans son CV, Gervais évoque notamment sa participation à une série radiophonique sur l'histoire des jésuites en Ontario, diffusée au réseau national FM et AM de la SRC de juin à septembre 1990.

intellectuel par excellence où se produit et se reproduit la référence d'une collectivité<sup>117</sup>. Finalement, il va sans dire que l'influence de Gervais s'étend aussi dans les réseaux de savoir franco-ontariens, qu'il a personnellement contribué à institutionnaliser. À cet égard, on compte dans son *Curriculum Vitae* plusieurs dizaines de conférences données à l'extérieur du milieu académique, auprès d'élèves du secondaire, de groupes d'aînés, d'associations franco-ontariennes de toutes sortes, de sociétés historiques locales<sup>118</sup> et dans le cadre de plusieurs autres activités patrimoniales. Il faut aussi ajouter à cette liste la vingtaine de mémoires et thèses de maîtrise ainsi que de doctorat qu'il a supervisées tout au long de sa carrière à la Laurentienne, et à travers lesquels il a initié et sensibilisé plusieurs étudiants à sa grille d'interprétation historique. Tous, à l'exception de quelques-uns, traitent d'ailleurs d'une façon ou d'une autre d'histoire franco-ontarienne, certains ayant été publiés sous forme d'ouvrage<sup>119</sup>. Les nombreux honneurs et distinctions reçus par Gervais<sup>120</sup>, de même que les abondantes sollicitations professionnelles dont il est l'objet à l'extérieur de ses tâches de professeur<sup>121</sup>, confirment par ailleurs la réception plutôt positive de ses idées au sein de la collectivité franco-ontarienne.

---

<sup>117</sup> Voir à ce sujet Ernest Gellner, *Nation et nationalisme*, Paris, Payot, 1989, 208 p.

<sup>118</sup> On retient notamment ici la SHNO, pour laquelle Gervais assure la direction et la présidence de façon intermittente au début de la décennie 1980. Il siège également au comité de rédaction de la Société au cours des années 1990 et 2000.

<sup>119</sup> Pensons notamment à André Bertrand, *L'éducation classique au Collège Sacré-Cœur*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1988, 64p. ; Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières: les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, op. cit. ; Donald Dennie, *La paroisse Sainte-Anne-des-Pin. Étude de démographie historique*, Sudbury, La Société historique du Nouvel-Ontario, Documents historiques, n° 85, 1986, 115 p. ; Serge Dignard, *Camille Lemieux et l'Ami du peuple 1942-1968*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1984, 86 p. ; Daniel Bouchard, *La Société historique du Nouvel-Ontario de 1942 à 1976*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1996, 203 p.

<sup>120</sup> Voici une liste non exhaustive des honneurs et distinctions reçues par Gaétan Gervais au cours de sa carrière : Personnalité franco-ontarienne de l'année à Sudbury (1983); Ordre du Mérite franco-ontarien (1994); Prix du CRCCF (2004); Diplôme honorifique en sciences humaines du Collège Boréal de Sudbury (2004); Membre du « Cercle Horace-Viau » (2005); Chevalier de la Pléiade (2005); Membre, Compagnie des Cent-Associés francophones (2005); Plaque de l'ACFO du Grand Sudbury – 30<sup>e</sup> anniversaire du drapeau franco-ontarien (2005); Doctorat honorifique de l'Université Laurentienne (2011); inauguration de l'école secondaire Gaétan-Gervais à Oakville (2012).

<sup>121</sup> Mentionnons à cet égard la direction qu'il prit du Comité de l'enseignement en français (CEF) à l'Université Laurentienne de 1981 à 1987; sa nomination à titre de membre de la Commission consultative du Bicentenaire de l'Ontario (1983); son prêt de service auprès du Ministère des Collèges et Universités de l'Ontario de 1987 à 1989; la co-présidence qu'il assura de la Commission nationale d'enquête sur l'assimilation de 1990 à 1992; sa participation à titre de membre et de co-président du Conseil consultatif d'Orientation (CCO) du Conseil du Secrétariat permanent des peuples francophones (Québec) de 1990 à 1992; la présidence qu'il assura au Conseil de l'éducation et de la formation franco-ontarienne (CÉFO) de 1991 à 1994.

Voyons maintenant d'un peu plus près ce qui caractérise la construction savante de Gervais eu égard à son positionnement dans le paysage historiographique canadien-français et franco-ontarien.

#### **4. 3. 1 Un historien de la question nationale**

Selon l'historien Éric Bédard, l'histoire nationale suppose une certaine conception de « l'être-ensemble » et un regard particulier sur le passé. Elle consiste généralement à appréhender une collectivité donnée « comme une communauté de mémoire et de destin », en insistant sur « ce qui relie les citoyens d'un peuple et ce qui distingue ce peuple des autres<sup>122</sup> ». Pour Jacques Beauchemin, cette perspective consiste à « dégager de l'amas incompréhensible des événements, des intérêts, des luttes et des contradictions un sens global, une continuité, un parcours dans lequel se dessin[e], au-delà de la cacophonie de l'existence sociale quelque chose comme un sens<sup>123</sup> ». Depuis la fin des années 1970, cette approche se trouve de plus en plus marginalisée dans l'historiographie au profit, bien souvent, d'une histoire sociale qui procède d'un « émiettement » des objets et des perspectives<sup>124</sup>. Force est néanmoins de constater que l'historiographie de Gaétan Gervais rejoint davantage la perspective théorique défendue par l'histoire nationale. Cette approche devient dominante dans ses travaux au tournant des années 1980, une fois qu'il décide d'orienter définitivement sa carrière en histoire franco-ontarienne. Cela dit, en quoi, plus précisément, associons-nous sa démarche à l'angle d'analyse proposé par l'histoire nationale?

De prime abord, dans ses travaux, l'Ontario français n'est jamais présenté sous l'angle de sa fragmentation ou de ses divisions sociales. En effet, à aucun moment ne s'intéresse-t-il par exemple aux différentes catégories sociales franco-ontariennes susceptibles d'avoir été marginalisées par la mise en avant d'un récit national, qu'il s'agisse ici de conflits sociaux, d'inégalités liées au genre, à l'ethnie ou encore aux différences intergénérationnelles. Ces thèmes, généralement privilégiés par les historiens

---

<sup>122</sup> Éric Bédard, *Enseignement et recherche universitaire au Québec : l'histoire nationale négligée*, Fondation Lionel-Groulx, Coalition pour l'histoire, septembre 2011, p. 8.

<sup>123</sup> Jacques Beauchemin, « Nécessaire défense de l'histoire nationale », *Le Devoir* (diffusion web), [En ligne] <http://www.ledevoir.com/societe/education/334451/necessaire-defense-de-l-histoire-nationale>.

<sup>124</sup> Voir à ce sujet François Dosse, *op. cit.*, et Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec, op. cit.*

du social, Gervais y accorde assez peu d'attention. Il importe toutefois de préciser ici que sa tendance à relativiser certains enjeux ou le parcours de certains acteurs et de groupes à l'intérieur de la collectivité ne signifie pas pour autant qu'il en nie l'existence. Ce sont plutôt, il faut le rappeler, les éléments de continuité qui intéressent l'historien sudburois, ce qui implique un souci particulier pour le « commun » et la nécessité de dégager un sens de la multitude des intérêts sociaux et des conflits. Sous sa plume, la collectivité minoritaire est donc envisagée comme un sujet collectif, historiquement circonscrit dans le temps long et engagé dans des rapports de pouvoir permanents avec la majorité anglaise. Elle est aussi animée par une intention historique singulière. L'accent est ainsi régulièrement mis sur la fraternité, comme par exemple lorsqu'il évoque la « grande famille canadienne-française <sup>125</sup> », expression largement utilisée par les penseurs nationalistes des générations précédentes, pour qualifier le Canada français. De la même manière, ce sont davantage les grands événements pendant lesquels s'est jouée l'existence de l'Ontario français en tant que « communauté » qui le préoccupent et auxquels il consacre ses principaux travaux. On en trouve un autre exemple éloquent dans son étude sur l'Ontario français et les grands congrès patriotiques lorsqu'il explique en quoi, selon lui, ces rassemblements ont constitué un moment privilégié pour apprécier l'unité du projet national canadien-français:

L'unité de la pensée canadienne-française se traduit de nombreuses façons, certes, mais se manifesta rarement avec plus d'éclats que lors des dizaines de congrès, tant patriotiques que religieux, qui ponctuèrent l'histoire de la nation canadienne-française. Ces rassemblements solennels fournirent aux élites, tant religieuses que laïques, l'occasion de se retrouver, de se concerter, de proclamer publiquement les hauts principes qui les inspiraient [...] Ainsi, les congrès devinrent eux-mêmes des « symboles », de véritables structures de signification, représentatives de l'ensemble du Canada français <sup>126</sup>.

---

<sup>125</sup> Gaéтан Gervais, *Des gens de résolution. Du « Canada français » à l'« Ontario français »*, op. cit., p. 22; Gaéтан Gervais, « Les droits du français en Ontario, l'argumentation traditionnelle des élites à l'époque du Canada français », loc. cit., p. 50.; voir aussi Gaéтан Gervais, « L'histoire de l'Ontario français (1610-1997) », loc. cit., p. 157.

<sup>126</sup> Gaéтан Gervais, *Des gens de résolution. Du « Canada français » à l'« Ontario français »*, op. cit., p. 18-19. Voir aussi Gaéтан Gervais, « L'Ontario français et les grands congrès patriotiques canadiens-français (1883-1952) » *Cahiers Charlevoix* II, 1997, p. 9-155.

Gaéтан Gervais, « L'Ontario français dans toutes ses régions » dans *Les régionalismes de l'Ontario français. Actes de la table ronde de la Société Charlevoix : dixième Salon du livre de Toronto*, Toronto, Édition du GREF, 2005, p. 15.

Cette insistance sur la dimension collective et commune des Franco-Ontariens apparaît aussi dans son texte portant sur les régionalismes en Ontario français. Si, à priori, un tel sujet d'étude appelle une mise en évidence du caractère éclaté du groupe entre ses diverses régions physiographiques, géographiques, de peuplement, et ses divers pôles institutionnels d'influence, sa conclusion se veut un appel aux « raisons communes » de la communauté, pour emprunter, encore une fois, à Fernand Dumont<sup>127</sup>:

[...] peut-on parler de « régions » en Ontario français? Il semble que l'encadrement le plus significatif de la communauté soit le réseau institutionnel. Celui-ci est plus dense dans certaines villes qui exercent une place centrale dans chacune des trois régions reconnues [Ottawa, Sudbury et Toronto]. Toutefois, leur fonctionnement n'est pas bien connu, pas plus que les caractéristiques qui les distinguent. Les manifestations de patriotisme régional sont rares. Menacés au point de vue culturel, les Franco-Ontariens ont plutôt le sentiment de partager un sort commun<sup>128</sup>.

Si Gervais insiste davantage sur le « consensus » dans ses travaux, c'est d'abord parce qu'il réfléchit, comme nous le mentionnions, « à partir » de l'Ontario français et des nombreux défis culturels et politiques qui le traversent. Ainsi, autant sa démarche aspire à un certain idéal de scientificité, autant garde-t-elle pour préoccupation fondamentale celle de permettre à l'espace minoritaire franco-ontarien de perdurer en tant que lieu de socialisation et de transmission d'une culture et d'un héritage. L'un des exemples les plus probants où s'articulent ces deux impératifs se trouve sans doute dans son étude sur les Jumelles Dionne. Alors que plusieurs travaux ont été consacrés aux quintuplées dans la perspective d'un récit national canadien (c'est le cas notamment de l'historien Pierre Berton<sup>129</sup>), Gervais propose plutôt d'en faire un jalon de l'histoire franco-ontarienne : « [...] aucune étude d'ensemble, autre que les traductions, ne raconte en français l'histoire de celles qui furent, sans aucun doute, les Franco-Ontariennes les plus illustres de l'histoire<sup>130</sup> », écrit-il. Ce passage est lourd de signification, en ce sens qu'il démontre comment l'historien sudburois entend intégrer ce fait d'histoire à une référence proprement franco-ontarienne plutôt qu'à la référence canadienne.

---

<sup>127</sup> Fernand Dumont, *Raisons communes*, Montréal, Boréal, 1995, 255 p.

<sup>128</sup> *Ibid.* p. 14.

<sup>129</sup> Pierre Berton, *The Dionne Years : A Thirties Melodrama*, Toronto, McClelland and Stewart, 1977, 232 p.

<sup>130</sup> Gaétan Gervais, *Les jumelles Dionne et l'Ontario français (1934-1944)*, Sudbury, Prise de parole, 2000, p.17.

Si nous situons les travaux de Gervais dans le paradigme de l'histoire nationale, c'est aussi parce qu'ils s'intéressent à ce qui distingue l'Ontario français des autres collectivités, à ce qui en fonde la spécificité dans l'espace et le temps. C'est ce qui expliquerait d'ailleurs pourquoi il n'étudie pas, par exemple, les liens tissés entre les Franco-Ontariens et les autres communautés linguistiques et culturelles de la province ou, encore, l'influence de l'appartenance à l'ensemble canadien sur le sentiment identitaire des Franco-Ontariens. L'entreprise du *Dictionnaire des écrits de l'Ontario français* (DÉOF), que Gervais codirige avec l'ethnologue Jean-Pierre Pichette<sup>131</sup>, illustre bien cette préoccupation. Lancé en 1982 et publié en 2010, cet ouvrage inspiré du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* (le DOLQ), représente l'une des contributions scientifiques les plus significatives de Gaétan Gervais au champ des études franco-ontariennes. Cette initiative a mis près de 200 collaborateurs à contribution pour consigner, sous forme de notices descriptives, tous les imprimés de langue française parus entre 1613 et 1993 (livres, brochures, journaux, revues) se rapportant à l'Ontario français, par des auteurs nés en Ontario ou qui y travaillent ou encore y résident. En plus d'être une importante ressource documentaire pour la recherche, ce projet comportait dès ses premières années de mise en œuvre les germes d'une intention politique. En 1989, les deux auteurs écrivaient dans un article sur le DÉOF paru dans *Vie française* :

Disons-le clairement : ce projet comprend une dimension politique importante. Pour s'épanouir, la communauté franco-ontarienne doit acquérir une meilleure connaissance d'elle-même. L'amélioration de son statut culturel passe par une plus grande prise de conscience de ce qui la distingue et la rend différente. On ne trouvera pas, pour expliquer le présent, de meilleure source qu'une connaissance et une compréhension adéquate du passé. Le travail que nous avons entrepris s'inscrit comme contribution à la prise de conscience d'une communauté culturelle<sup>132</sup>.

Et les auteurs d'ajouter dans l'introduction de la version finale de l'ouvrage en 2010:

Il ne fait pas de doute que la réalisation de ce dictionnaire pourra contribuer de manière significative à faire prendre conscience, aux Franco-ontariens autant qu'aux autres Ontariens et aux Canadiens, de la présence française en ce pays depuis quatre siècles. En parcourant ses écrits, la communauté franco-ontarienne pourra, quant à elle, mieux saisir sa posture

---

<sup>131</sup> Précisions qu'à l'origine, le projet regroupait les chercheurs suivants : Gaétan Gervais, Fernand Dorais, Yves Lefier, André Girouard, Jean-Pierre Pichette, Benoît Cazabon et René Champagne.

<sup>132</sup> Gaétan Gervais et Jean-Pierre Pichette, « Le Dictionnaire des Écrits de l'Ontario français », *Vie française*, vol. 41, n° 1, 1989, p. 48.

identitaire propre, comprendre son enracinement et reconnaître ses traits culturels distinctifs<sup>133</sup>.

On retient de ces citations les prétentions à la fois historiques et mémorielles qui sous-tendent un projet comme le DÉOF. Ce dernier résume bien à lui seul le type d'engagement que Gervais a privilégié en Ontario français au cours de sa carrière, c'est-à-dire celui de favoriser la construction d'une « référence » qui lui soit propre et qui puisse reposer sur la spécificité d'une expérience historique commune. À cet égard, rien ne nous paraît plus évocateur dans ce dictionnaire que le choix des auteurs de faire remonter le plus vieil écrit de l'Ontario français au carnet du quatrième voyage de Samuel de Champlain en terre d'Amérique (1613), expédition au cours de laquelle l'explorateur français foula pour la première fois le territoire qui constitue aujourd'hui l'Ontario. Le lecteur y verra une autre affirmation à teneur on ne peu plus politique à l'effet que l'Ontario français peut, à l'instar du Québec, faire remonter le commencement de son histoire au début du XVII<sup>e</sup> siècle et se revendiquer d'une filiation avec celui que l'on considère parfois comme le « père » fondateur de l'Amérique française. Ce récit de la fondation associé à la figure de Champlain est également perceptible dans le texte de Gervais sur « Champlain et l'Ontario (1603-1635) » publié en 2004 dans un ouvrage soulignant les 400 ans de présence française en Amérique. L'auteur y décrit les voyages à l'île aux Allumettes, où l'explorateur saintonguais partit à la recherche de la mer du Nord, sa visite en Huronie et en Iroquoisie pour explorer la région des Grands Lacs, l'alliance avec les alliés amérindiens de même que le recrutement de missionnaires. Pour Gervais, ces activités « constituent autant de liens qui attachent Champlain à la région qui forme aujourd'hui l'Ontario<sup>134</sup> ». Ainsi, autant souhaite-t-il apporter une contribution à l'étude de l'expansion française sur le continent nord-américain, autant son texte prend la forme d'une mise en récit du *sens premier* des origines de l'Ontario français.

---

<sup>133</sup> Gaétan Gervais et Jean-Pierre Pichette, *Dictionnaire des écrits de l'Ontario français 1613-1993*, op. cit., p. XXIV.

<sup>134</sup> Gaétan Gervais, « Champlain et l'Ontario (1603-1635) » dans R. Litalien et D. Vaugeois (dir.), *Champlain. La naissance de l'Amérique française*, Québec, Paris, Septentrion, 2004, p. 180.

### 4.3.2 La « rupture tranquille » du Canada français

Selon Gaétan Gervais, l'histoire franco-ontarienne se divise en trois « actes ». Le premier correspond avec l'arrivée d'Étienne Brûlé, premier Français à fouler le sol de ce qui deviendra plus tard le Haut-Canada (l'Ontario). Cette période se déploie sur plus de deux siècles d'enracinement sous les régimes français puis britannique jusqu'à la Confédération canadienne (1867)<sup>135</sup>. Le second acte correspond à la période du Canada français qui, selon Gervais, a existé, non seulement dans l'imaginaire d'une élite, mais aussi, et surtout, comme projet de société et comme lieu historique d'enracinement culturel et identitaire. De 1840<sup>136</sup>, au lendemain des Rébellions, jusqu'aux assises des États généraux du Canada français (1967), c'est comme projet social, politique et culturel que le Canada français se déploie. Historiquement, ce projet se confond, dit-il, avec l'idéologie ultramontaine, est encadré par une institution cléricale, animée par des communautés religieuses, a pour projet politique celui de l'indépendance du Canada et se fonde dans un projet canadien bien précis, celui de la dualité nationale fondatrice<sup>137</sup>. Cette vision du monde est en partie portée par une élite, tant laïque que cléricale, et propage une vision de la nation catholique et française, où la langue et la religion vont de pair. Cette vision s'incarne aussi dans un imposant réseau d'institutions qui aspire à se totaliser en corps autonome et comprend écoles, églises, collèges, hôpitaux, asiles, hospices, orphelinats, journaux, centres culturels et associations de toutes sortes. C'est à l'intérieur de cette « aire culturelle » nord-américaine en formation depuis quatre siècles, elle-même partie d'un ensemble plus vaste (la civilisation ou la culture française dont le foyer historique est la France) que les différents foyers de peuplement français en Ontario se développent pour former « la partie ontarienne du Canada français<sup>138</sup> ». Le portrait global qui se dégage d'une telle description présente, encore une fois, le Canada français comme un projet distinct de celui du Canada anglais. Il montre en quoi le grand récit de

---

<sup>135</sup> Gaétan Gervais, « Introduction » dans *Des gens de résolution. Du « Canada français » à l'« Ontario français »*, *op. cit.* p. 7-15.

<sup>136</sup> À certains endroits, Gervais fait remonter le début de l'existence politique du Canada français au même moment que la Confédération canadienne (1867). Dans d'autres textes, l'avènement du Canada français comme projet culturel et religieux est plutôt situé au lendemain des Rébellions de 1838-1839.

<sup>137</sup> Voir Gaétan Gervais, « Aux origines de l'identité franco-ontarienne », *loc. cit.*; Gaétan Gervais, « Les paroisses de l'Ontario français 1767-2000 », *Cahiers Charlevoix* VI, 2004, p. 99-194.

<sup>138</sup> Gaétan Gervais, « Aux origines de l'identité franco-ontarienne », *loc. cit.*, p. 142.

la nation canadienne-française a engendré un particularisme culturel et économique, distinct des autres processus de construction nationale nord-américains jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, moment où s'accélère un grand mouvement d'urbanisation et d'abandon des terres, surtout dans le Nord<sup>139</sup>. Ce Canada français marche, d'expliquer Gervais, « derrière les trois symboles de la croix, de l'épée et de la charrue<sup>140</sup> ». Cette vision du passé franco-ontarien évoque aussi, par moments, un penchant favorable à une interprétation ruraliste de la société canadienne-française. À cet égard, Gervais écrit, en 1979, que

[l']isolement rural, où un mode de vie traditionnel a longtemps retenu les Franco-Ontariens, a très bien servi leurs intérêts. Il ne faut rien renier de ce passé où, à l'écart des grandes pressions assimilatrices des villes, nos ancêtres ont planté de solides racines dans plusieurs régions de l'Ontario. Leurs institutions, protégées par les distances qui les séparaient des Anglo-Ontariens, ont pu se développer et croître<sup>141</sup>.

En 1983, au sujet de l'évolution des Canadiens français de l'Est et du Nord ontarien, il affirme que :

[...] La colonisation aura été une phase d'enclavement caractérisée par l'implantation de villages franco-ontariens homogènes en milieux ruraux. Mais depuis les années quarante, les régions rurales se dépeuplent ou cessent en tout cas de pratiquer l'agriculture. Cette urbanisation fait des Franco-Ontariens une main-d'oeuvre dans l'industrie du bois, des mines ou dans les commerces des villes<sup>142</sup>.

Dans un texte sur l'Ontario français de 1821 à 1910, publié en 1995, l'historien précise son analyse sur l'expansion des Franco-Ontariens vers le Nord ontarien au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Selon lui, la population de langue française dans cette région évolue dans certaines villes comme Sudbury, Mattawa, Sturgeon-Falls et Sault-Sainte-Marie, où on la retrouve dans les mines, les chantiers forestiers, les usines et les manufactures. « Mais principalement, ajoute-t-il, elle s'implanta dans les régions rurales nouvellement occupées. En beaucoup d'endroits, ce peuplement revêtit le caractère

---

<sup>139</sup> Gaétan Gervais, « L'histoire de l'Ontario français (1610-1997) » *loc. cit.*

<sup>140</sup> Gaétan Gervais, *Des gens de résolution. Du « Canada français » à l'« Ontario français »*, *op. cit.*, p. 9.

<sup>141</sup> Gaétan Gervais, « La vie économique des Franco-Ontariens », *Le Nord*, 5 septembre 1979, p. H-20.

<sup>142</sup> Gaétan Gervais, « La stratégie de développement institutionnel de l'élite canadienne-française de Sudbury ou le triomphe de la continuité », *loc. cit.*, p. 74-75.

homogène des paroisses de Prescott et Russell<sup>143</sup> ». Cette interprétation selon laquelle les Canadiens français auraient essentiellement vécu, jusqu'aux années 1940, en milieu rural homogène, pratiquant l'agriculture, indique un positionnement historiographique particulier qui est loin de faire l'unanimité dans la communauté des historiens. L'historien Fernand Ouellet est de ceux qui, dans un article paru au milieu des années 1980 dans la RNO, remettent formellement en question le bien-fondé de « l'image du Franco-Ontarien traditionnel », en associant d'ailleurs cette dernière aux travaux de Gervais. Selon son collègue de la Société Charlevoix, « le nombre de communautés rurales homogènes franco-ontariennes fut, à toutes les époques, infime sur le territoire ontarien ». Ces dernières auraient plutôt vécu les influences urbaines, étrangères et même industrielles très tôt dans leur histoire. Ouellet s'en prend aussi au projet autonomiste des élites traditionnelles et estime que les migrants canadiens-français en Ontario sont à ce moment moins encouragés par un réel désir de promouvoir le catholicisme et la culture française que contraints de composer avec un contexte économique défavorable en raison des pressions démographiques, de la rareté des terres, de la transformation de l'agriculture québécoise et des crises frappant l'économie forestière<sup>144</sup>. De son côté, l'auteur sudburois Paul de la Riva publie en 1998 un ouvrage sur les Canadiens français et le travail minier à Sudbury dans lequel il infirme l'hypothèse selon laquelle ces derniers se sont tenus à l'écart des travaux miniers jusqu'aux années 1940 pour se consacrer aux secteurs agricole et forestier. Il démontre plutôt que leur contribution dans ce secteur fut significative jusqu'à la Grande Dépression et ce, depuis 1886, année où s'amorcent les premiers travaux miniers dans la région<sup>145</sup>.

Gervais situe le troisième et dernier acte de l'histoire franco-ontarienne à compter des années 1960 jusqu'à aujourd'hui. Cette période correspond à celle de « l'Ontario français ». Elle s'ouvre sur « l'éclatement du Canada français » et révèle l'affirmation de la spécificité de la minorité française de l'Ontario. Ainsi, pour Gervais, la Révolution tranquille des années 1960 correspond au moment où s'épuise la logique du Canada

---

<sup>143</sup> Gaétan Gervais, « L'Ontario français, 1821-1910 », *loc. cit.*, p. 84.

<sup>144</sup> Fernand Ouellet, « Économie et société minoritaires. Propos incertains sur l'économie et la minorité francophone en Ontario. Vers un nouveau regard sur le passé et le présent franco-ontariens », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 8, 1986, p. 103-119, p. 112.

<sup>145</sup> Voir à ce sujet Paul de la Riva, *Mine de rien : les Canadiens français et le travail minier à Sudbury, 1886-1930*, Sudbury, Prise de parole, 1998, 239 p.

français. À ses yeux, il est erroné de parler en termes d'identités provincialisées avant cette période, étant donné que la référence identitaire canadienne-française domine l'imaginaire et l'espace discursif. Or, comme nous l'avons étudié au premier chapitre, le moment de la disparition du Canada français, tout comme son existence effective, a fait depuis l'objet de plusieurs débats au sein de la communauté scientifique des sociologues et des historiens. Ces multiples interprétations nous obligent aujourd'hui à nuancer notre compréhension tant des causes de l'effritement du Canada français que du moment de leur intervention.

Pour Gervais, la période après les années 1960 doit être comprise comme un processus « d'ontarianisation » de la minorité franco-ontarienne au cours de laquelle l'Ontario français cesse « d'être la partie ontarienne du Canada français, pour devenir la partie française de l'Ontario<sup>146</sup> ». Cette mutation à la fois structurelle et identitaire procède, selon lui, de trois facteurs distincts qui, insiste-t-il pour le souligner, sont tous « exogènes » à la collectivité franco-ontarienne. Tout d'abord, la décléricalisation et la laïcisation rapide de l'espace public canadien-français, qui ont transformé radicalement le paysage institutionnel des groupes minoritaires. Ensuite, la transformation du nationalisme canadien-français en nationalisme québécois. Finalement, le développement de l'État-providence canadien et ontarien ainsi que l'adoption d'une série de réformes appuyant le développement des minorités françaises hors Québec (la création d'un réseau d'écoles secondaires publiques françaises en 1969, l'adoption d'une loi fédérale sur les langues officielles en 1969 et les politiques d'aide financière aux minorités linguistiques du Secrétariat d'État).

Ce qu'il faut retenir ici, c'est que pour Gervais, cette troisième évolution marque bel et bien une « rupture tranquille », terme qu'il emploie, on le sait, avec réserve dans ses propres travaux, mais qui illustre bien l'étape charnière que représente à ses yeux cette période<sup>147</sup>. Mais de quelle rupture s'agit-il exactement? Dans sa *Brève histoire des Canadiens français*, publiée en 1998, l'historien Yves Frenette avance la thèse selon laquelle le peuple canadien-français « n'existe plus ». Déjà affaibli par le contexte industriel des années vingt, le Canada français et la « forte identité nationale » de sa

---

<sup>146</sup> Gaétan Gervais, « Aux origines de l'identité franco-ontarienne », *loc. cit.*

<sup>147</sup> *Ibid.*, p. 129.

population n'auraient pas survécu à son « irrémédiable fragmentation des années 1960 » en diverses entités provinciales. Dans la recension qu'il fait de l'ouvrage de Frenette pour la revue *Liaison*, Gervais confirme la brisure inaugurée par les années 1960, mais diverge sur le diagnostic :

L'auteur [Yves Frenette] a bien raison de parler de la rupture des années 1960, mais cette mutation ne signifie pas nécessairement la « mort » d'un peuple. On peut douter qu'il soit possible de faire « mourir un peuple » dans une génération? [*sic*] À l'encontre des nombreux intellectuels québécois, apparemment impatients de démontrer les décès des minorités françaises, prenons un point de vue différent et argumentons que la nation canadienne-française n'a que *changé de forme* [nous soulignons]. Et, pour rester dans le thème de la mortalité, on pourrait alors réciter comme autrefois à la messe des morts : *vita mutatur, non tollitur* (la vie n'est que transformée, elle ne cesse pas). Il en va de même pour le Canada français, qui n'a pas encore disparu, quel que soit le souhait de ceux qui prédisent depuis un siècle sa fin imminente<sup>148</sup>.

Ainsi, s'il y a bel et bien eu rupture au tournant des années 1960, celle-ci ne se situe pas forcément sur le plan culturel. La rupture que note Gervais est plutôt survenue sur les plans institutionnel et politique. Rupture institutionnelle tout d'abord parce qu'elle signifie, d'une part, le désengagement des grandes institutions canadiennes-françaises basées surtout dans la province de Québec à l'endroit des minorités françaises du pays et, d'autre part, la présence nouvelle du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux dans l'appui au développement des minorités linguistiques<sup>149</sup>. « N'ont survécu à la tourmente que l'ACFAS (Association canadienne-française pour l'avancement des sciences) [pourtant rebaptisée depuis, « L'Association francophone pour le savoir »], l'ACELF (Association canadienne d'éducation de langue française) et certaines relations privilégiées dans le secteur des caisses populaires<sup>150</sup> », de spécifier Gervais. Ensuite, sur le fond, la rupture fut politique parce qu'elle marque la fin d'une tradition de solidarité avec le Québec, l'une des pierres d'assise du nationalisme canadien-français. Selon l'historien sudburois, deux événements viennent confirmer cette mutation durant les années 1960 : le sabordement de l'Ordre de Jacques-Cartier en 1965 et l'issue des États généraux du Canada français de 1969, où une majorité de délégués du Québec choisissent « un nationalisme territorial basé non plus sur le Canada, mais sur le

---

<sup>148</sup> Gaétan Gervais, « Compte-rendu : *Brève histoire des Canadiens français* (de Yves Frenette) », *Liaison*, n° 99, novembre 1998, p. 31.

<sup>149</sup> Gaétan Gervais, « Aux origines de l'identité franco-ontarienne », *loc. cit.*, p. 142.

<sup>150</sup> *Ibid.*, p. 145.

Québec seulement<sup>151</sup> ». Ainsi, lorsque Gervais écrit que les États généraux marquent « le dernier acte de l'histoire du nationalisme canadien-français<sup>152</sup> », il se réfère au nationalisme dans son acception politique, c'est-à-dire dans l'idée d'un projet de société commun en vertu duquel le Québec, en tant que foyer national, porte le même destin que celui des minorités françaises et doit leur prêter soutien. Il se réfère également au réseau institutionnel canadien-français, tout particulièrement à l'institution cléricale, qui a pour fonction d'encadrer la vie sociale des Canadiens français. Autrement dit, la rupture survenue sur le plan politico-institutionnel ne signifie pas pour autant la disparition du peuple canadien-français, puisque devait lui survivre une expérience culturelle et historique singulière à réactualiser et à prolonger.

#### ***4.3.3 Le « coup d'État culturel » du Québec***

C'est dans le contexte des années 1960 que Gervais situe l'origine de la quête d'identité collective particulière des Franco-Ontariens. Tel que mentionné précédemment, cette préoccupation découle, selon lui, de changements « exogènes » à la collectivité et sur lesquels celle-ci n'a pas forcément de prise. Parmi les changements identifiés, l'auteur insiste en particulier sur la mouvance idéologique du néonationalisme québécois, qui est décrite dans son oeuvre comme l'une des principales forces responsables de l'éclatement du Canada français. Dès 1986, il écrit : « les élites nationalistes du Québec ont généralement renoncé au projet d'un Canada français recouvrant tout le pays [...] Ce repli à l'intérieur des frontières du seul Québec menaçait de mort le Canada français<sup>153</sup> ». Ainsi, la territorialisation du nationalisme québécois et son programme indépendantiste viennent brouiller les relations de solidarité et de fraternité qui s'étaient établies entre le Québec et les minorités. Nous l'avons souligné précédemment, c'est au mitan des années 1990, en plein contexte référendaire, que Gervais précise sa posture face au Québec avec, cette fois-ci, une part d'amertume un peu plus apparente. Ainsi, il n'hésite pas alors à

---

<sup>151</sup> *Ibid.*, p. 130.

<sup>152</sup> Gaétan Gervais, « La participation de l'Ontario français aux États généraux du Canada français et l'Ontario 1966-1969 », *Cahiers Charlevoix* III, 1998, p. 233.

<sup>153</sup> Gaétan Gervais, « Le problème des institutions en Ontario français », *loc .cit.*, p.9

qualifier de « coup d'état culturel<sup>154</sup> » ce qu'il perçoit comme étant la progressive « québéçisation de la culture canadienne-française ». À un autre moment, il évoque les sentiments « d'aliénation », « d'exclusion » et de « dépossession<sup>155</sup> » que l'option souverainiste a fait naître chez les Franco-Ontariens qui, bien malgré eux, ont été conduits « dans les eaux troubles des définitions d'identité<sup>156</sup> ». Rappelons-le, c'est avec la même part d'indignation qu'il décrit l'adhésion des nationalistes québécois à l'idéologie indépendantiste en analysant le parcours de la délégation ontarienne aux États généraux du Canada français de 1969 : « Ainsi, dans les milieux séparatistes, on éleva au rang d'axiome l'affirmation que les minorités françaises du pays étaient soit mortes, soit moribondes, en tout cas sans avenir<sup>157</sup> ». Cette mutation s'est enjointe, estime-t-il, d'une « orthodoxie rigide<sup>158</sup> » qui a banni le terme canadien-français de l'espace public au profit du terme « québécois ».

Il semble que l'objet du ressentiment de Gervais à l'endroit du Québec ne réside pas tant dans son désir d'autonomie et d'affirmation politique que dans le choix des artisans du « projet québécois » de laisser les minorités françaises du Canada à l'abandon et d'en postuler la mort imminente. Autrement dit, l'autonomisation du Québec n'est pas nécessairement perçue chez lui comme une mauvaise chose en soi. Ce qui suscite une vive réaction de sa part, c'est plutôt de constater la propension chez ses promoteurs à redéfinir un projet nationaliste en « s'appropri[ant] tout le bien culturel commun » au Canada français sans égard au destin qui les a culturellement et historiquement liés aux francophones hors Québec. Fondamentalement, Gervais s'en prend à la part « d'absolutisation » qu'il perçoit dans le projet d'émancipation nationale québécois et à la critique sévère qu'il adresse à l'endroit du passé canadien-français : « C'est ainsi que les sympathies communes du départ s'estompèrent durant les années 1970, notamment avec la montée irrépessible du néonationalisme québécois et sa fixation absolue sur

---

<sup>154</sup> Gaétan Gervais, « L'historiographie franco-ontarienne : à l'image de l'Ontario français », *loc. cit.* p. 124.

<sup>155</sup> Gaétan Gervais, « Aux origines de l'identité franco-ontarienne », *loc. cit.*, p. 131-132; voir aussi Gaétan Gervais, « *Gaétan Gervais* », dans F.-X. Chamberland, *L'Ontario se raconte. De A à X. Entrevues radiophoniques*, Toronto, Éditions du Gref, 1999, p. 304.

<sup>156</sup> Gaétan Gervais, « Aux origines de l'identité franco-ontarienne », *loc. cit.*, p. 132.

<sup>157</sup> Gaétan Gervais, « La participation de l'Ontario français aux États généraux du Canada français et l'Ontario 1966-1969 », *loc. cit.*, p. 235.

<sup>158</sup> Gaétan Gervais, « Aux origines de l'identité franco-ontarienne », *loc. cit.*, p. 157.

l'indépendance politique du Québec et sur la recherche de la "Terre promise" <sup>159</sup>», dit-il. L'historien se réfère ici à la thèse d'Yves Couture sur l'absolu politique dans le nationalisme québécois publiée en 1994 <sup>160</sup>. Cette dernière propose une relecture du nationalisme québécois des années 1960 et 1970 en le présentant comme phénomène de surinvestissement de type religieux du politique. Gervais salue la manière dont le politologue arrive à mettre en évidence le caractère millénariste du néonationalisme, thèse qui sert directement son propos : « L'"homme nouveau", dans cette nouvelle foi politique, s'appelle "Québécois", et doit remplacer l'"homme ancien" qu'était le Canadien-Français. Nous entrons ici dans le domaine de la religion, où les arguments n'ont pas de réponse <sup>161</sup> », affirme Gervais.

Ce qu'il faut également comprendre, c'est qu'à travers la question du Québec, l'historien sudburois pose aussi la question plus large du Canada français, c'est-à-dire celle des raisons communes et des aspirations collectives qui peuvent encore unir les francophones du Canada malgré la « rupture » des années 1960. Comme nous l'évoquions précédemment, le discours de Gervais connaît une mutation importante au tournant des années 1990 à la faveur d'une réactualisation de la dualité nationale et d'un désir de réinscrire les collectivités francophones minoritaires dans un espace culturel distinct à l'échelle pancanadienne, au moment même où plusieurs chefs de file semblent vouloir s'en distancer. La réflexion beaucoup plus claire qu'il porte alors sur le Québec participe de cette mutation dans sa pensée. Ainsi, elle n'entend pas dresser les francophonies minoritaires contre le Québec, encore moins de représenter ce dernier comme une figure altéritaire, étrangère et extérieure, bien au contraire. L'ardeur que Gervais met à dénoncer l'usurpation de l'héritage culturel canadien-français par les élites nationalistes du Québec semble plutôt cacher une difficile acceptation de la déchirure, dont il espère, encore une fois, que pourra y survivre une certaine continuité culturelle. Dans la même logique, François Paré postulait que l'idée chez Gervais selon laquelle la quête de l'identité collective en Ontario français est venue de l'extérieur et que celle-ci s'est « conçu[e] dans la mouvance idéologique du néonationalisme québécois », suggère

---

<sup>159</sup> Gaétan Gervais, *Des gens de résolution. Le passage du « Canada français » à « l'Ontario français »*, *op. cit.*, p. 195.

<sup>160</sup> Yves Couture, *La terre promise. L'absolu politique dans le nationalisme québécois*, Montréal, Liber, 1994, 221 p.

<sup>161</sup> *Ibid.*, p. 157-158.

que la culture franco-ontarienne est envisagée comme volonté d'accommodement et de compromis face à la différence culturelle et politique québécoise. Sa posture n'est ainsi « pas tant le produit d'un repli, d'un refus de l'Autre; elle révèle plutôt la force du désir d'accommodement à la différence qui traverse tous ses modes d'expression et d'institutionnalisation<sup>162</sup> ».

Déçu de la québéçisation de la culture canadienne-française, Gervais n'y voit toutefois pas que des désavantages, puisqu'il reconnaît tout de même que, paradoxalement, « les minorités françaises du Canada ont profité de l'agitation séparatiste survenue au Québec ». Cette dernière a, selon lui, « servi à sensibiliser certains politiciens provinciaux à l'iniquité du traitement fait à leur minorité française<sup>163</sup> », de même qu'à encourager le gouvernement fédéral à appuyer leur développement culturel et social en guise d'accommodement.

#### ***4.3.4 Thématiques historiques***

Nous expliquions antérieurement en quoi l'œuvre historique de Gaétan Gervais pose un questionnement sur l'Ontario français en tant que fait social global. Cette perspective historiographique amène l'historien sudburois à réfléchir aux conditions et aux processus par lesquels l'Ontario français en arrive à se « totaliser » en sujet autonome du point de vue de sa structure institutionnelle et de sa « référence » identitaire. Dans l'optique de compléter cette analyse, nous aborderons plus en profondeur dans la présente section trois thématiques qui ressortent du corpus de textes étudiés et qui nous renseignent davantage sur sa conception de l'Ontario français et le sens de sa démarche historique.

##### *4.3.4.1 Espace et saisie du territoire*

Pour les historiens Martin Pâquet et Stéphane Savard, « parler de références identitaires – références au sens dumontien – implique une saisie des médiations par lesquelles les

---

<sup>162</sup> François Paré, *La distance habitée*, Ottawa, Le Nordir, 2003, p. 55.

<sup>163</sup> Gaétan Gervais, *Des gens de résolution. Le passage du « Canada français » à « l'Ontario français »*, *op. cit.*, p. 203.

individus établissent leur rapport au monde sensible<sup>164</sup> ». À cet effet, le tournant des années 1960 en francophonie canadienne représente un cas de figure des plus intéressants puisqu'il s'agit d'un moment clé où se redéfinissent les liens entre le territoire et l'identité. Alors que s'effondrent les structures religieuses d'encadrement et une part de l'imaginaire canadien-français qui les accompagnaient<sup>165</sup>, la collectivité est appelée à renégocier son espace social dans les termes de ses nouveaux interlocuteurs que sont les États fédéral et provinciaux. C'est à partir de ce moment que, pour plusieurs intellectuels et commentateurs franco-ontariens, le territoire de la province se présente comme un nouveau déterminant identitaire, vecteur de cohérence et de cohésion. C'est d'ailleurs ce que relève Marie LeBel dans son étude sur les intellectuels du Nouvel-Ontario, où elle porte à notre attention la richesse des réflexions entourant la thématique du territoire contenues dans les revues étudiées entre 1970 et 1995. Reprenant à son compte une citation d'Edward Saïd, l'historienne estime que la prégnance de cette thématique dans son corpus s'expliquerait par une volonté des intellectuels francophones nord-ontariens de « renommer et rehabiter la terre », ceci en fixant ou repoussant les bornes de la communauté d'appartenance. À ce propos, elle présente la décennie 1980 comme un moment où s'affirme une volonté d'enracinement historique chez les intellectuels du Nouvel-Ontario, dont Gervais, substituant le « pays réel » au « pays imaginé » par les artistes et les littéraires des décennies précédentes:

Au milieu de la décennie 1980, il faut admettre que des tentatives surviennent de faire se rencontrer l'espace réel et l'espace perçu, et dirions-nous, de substituer le premier au second. Ce mouvement [...] tend à récupérer des éléments du territoire imaginaire perçu à travers la

---

<sup>164</sup> Martin Pâquet et Stéphane Savard, « Introduction » dans Martin Pâquet et Stéphane Savard (dir.), *Balises et références : Acadie, francophonies*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007, p. 3.

<sup>165</sup> L'étude de la dimension territoriale du nationalisme canadien-français pose un certain défi théorique pour qui souhaite s'y adonner. Faut-il le rappeler, la nation canadienne-française telle que problématisée par ses principaux idéologues, était d'abord envisagée d'un point de vue culturel, c'est-à-dire comme une communauté de culture, de langue, d'histoire et de foi évoluant à l'extérieur de toute forme de cadrage étatique ou territorial précis. Selon l'historien Marcel Martel, si « le Canada français n'a jamais constitué un territoire jouissant d'une reconnaissance internationale, sur lequel un État unique aurait exercé sa souveraineté », ce territoire aurait plutôt existé comme « espace dynamique », se redéfinissant constamment au gré des migrations des « porteurs de l'identité canadienne-française ». L'auteur ajoute aussi que l'imposant réseau institutionnel du Canada français, déployé à la grandeur du pays en partie sous la bienveillance de l'Église, constitue un autre « marqueur de territoire » significatif. (Marcel Martel, « Le débat autour de l'existence et de la disparition du Canada français » dans Simon Langlois et Jocelyn Létourneau (dir.), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2004, p. 129-143.

littérature et les arts pour contribuer à l'établissement d'un territoire historique et commun, plus « réel »<sup>166</sup>.

Ainsi, au refuge culturel du territoire imaginé, sera graduellement privilégié l'ancrage concret dans le territoire ontarien, nouveau gage d'une existence collective réellement vécue. Il va sans dire que Gaétan Gervais, en faisant partie des premières cohortes d'historiens de l'Ontario français, joue un rôle central dans ce mouvement qui cherche à faire sens d'un nouvel espace référentiel. « Déracinement du Canada français, enracinement de l'Ontario français : voilà les deux données du problème franco-ontarien<sup>167</sup> », explique-t-il. C'est d'ailleurs pourquoi l'enracinement spatial apparaît comme une constante dans plusieurs de ses travaux. Cet enracinement, l'historien de Sudbury le situe tout d'abord dans l'espace physique provincial et ce, dès 1980, année où il publie une première étude sur la colonisation française et canadienne du « Nipissingue » entre 1610 et 1920<sup>168</sup>. Cette publication découle d'une entente entre l'Institut franco-ontarien, que Gervais dirige à ce moment, et la Société historique du Nipissing. En présentant une vue d'ensemble de la colonisation franco-ontarienne de cette région du Nord ontarien, l'étude prend la forme d'une véritable saisie du territoire où se met en scène la reconquête historique d'un espace social proprement franco-ontarien. Le territoire est alors présenté comme le lieu où se déploie une expérience historique distincte, spécifiquement vécue. Les signes d'une volonté de délimiter l'« espace réel » se retrouvent également dans plusieurs autres de ses travaux, qu'il s'agisse de son article sur l'expansion des sociétés d'histoire en Ontario français<sup>169</sup>; du livre *Habiter le pays. Inventaire du patrimoine de l'Ontario français* paru en 2001 sous sa co-direction, avec l'ethnologue Jean-Pierre Pichette, un projet visant à broser un premier véritable portrait du paysage traditionnel de l'Ontario français<sup>170</sup>; ou encore, son

---

<sup>166</sup> Marie LeBel, « Le discours comme patrie. Les intellectuels franco-ontariens comme interprétants de la condition historique et identitaire de l'Ontario français », thèse de doctorat (histoire), Université Laval, 2009, p. 246.

<sup>167</sup> Gaétan Gervais, « L'historiographie franco-ontarienne à l'image de l'Ontario français », *loc. cit.*, p. 124.

<sup>168</sup> Gaétan Gervais, *La colonisation française et canadienne du Nipissingue (1610-1920)*, North Bay, Société historique du Nipissingue, 1980, 99 p.

<sup>169</sup> Gaétan Gervais, « Les sociétés d'histoire en Ontario français », *Fleur de trille*, octobre 1992, p. 11-16.

<sup>170</sup> Gaétan Gervais et Jean-Pierre Pichette, « Introduction » dans *Inventaire du patrimoine franco-ontarien*, Sudbury, Centre franco-ontarien de folklore /Prise de Parole, 2000.

article « L'Ontario français dans toutes ses régions » paru en 2005, dans lequel il propose un découpage régional de l'Ontario français en sept régions de peuplement historique<sup>171</sup>.

Si l'enracinement spatial est lisible dans les lieux physiques de l'Ontario français, il apparaît aussi dans le lieu comme *topos*, où il prend une forme discursive particulière. Nous en voulons pour preuve la publication en 1985 d'un répertoire sur les « Toponymes français de l'Ontario selon les cartes anciennes », sous la direction de Gaétan Gervais. Ce document historique de la SHNO prend la forme d'une liste d'entrées des toponymes du Régime français en Ontario entre 1610 et 1764 appliqués au cours d'eaux, aux portages et aux sites géographiques des régions fréquentées par les premiers missionnaires, explorateurs, commerçants et militaires de France. Il fait état de la fine connaissance des premiers cartographes français de la région des Pays-d'en-Haut, mais, surtout, de l'enracinement territorial français dans l'espace toponymique ontarien. Ce répertoire est suivi de la publication, l'année suivante, toujours sous la direction de Gervais, d'un petit atlas montrant où se trouvent les toponymes relevés sur des cartes anciennes de l'Ontario français<sup>172</sup>. On décèle une intention similaire avec le DÉOF ou encore dans son article sur le réseau institutionnel paroissial en Ontario français paru dans la sixième livraison des *Cahiers Charlevoix* et dans lequel il procède à un véritable « balayage géographique », répertoriant et localisant par diocèse chacune des 258 paroisses franco-ontariennes recensées entre 1767 et 2000<sup>173</sup>. À cet égard, Marie LeBel a une juste intuition lorsqu'elle croit noter chez Gervais une tendance à « réduire le plus possible le territoire et l'espace habité à des institutions<sup>174</sup> ». Elle nous semble cependant faire fausse route lorsqu'elle affirme que la formulation d'un récit historique franco-ontarien admettant le cadre provincial comme lieu d'occupation des Franco-Ontariens tarde à s'affirmer dans les écrits de Gervais en raison de son attachement au Canada français. Selon elle, ce n'est que vers la fin des années 1980, lorsque l'historien prend « douloureusement » conscience des insurmontables « brèches » dans le paradigme canadien-français, que ce

---

<sup>171</sup> Gaétan Gervais, « L'Ontario français dans toutes ses régions » dans *Les régionalismes de l'Ontario français. Actes de la table ronde de la Société Charlevoix, Salon du livre de Toronto 2002*, Société Charlevoix et Éditions du Gref, 2005, p. 7-15.

<sup>172</sup> Gaétan Gervais (dir.), *Cartes de l'Ontario français ancien (avant 1764)*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, Document historique n° 83 (Appendice), Université de Sudbury, 1986, 24 p.

<sup>173</sup> Gaétan Gervais, « Les paroisses de l'Ontario français 1767-2000 », *loc. cit.*

<sup>174</sup> Marie LeBel, « Le discours comme patrie. Les intellectuels franco-ontariens comme interprétants de la condition historique et identitaire de l'Ontario français », *op. cit.*, p. 253.

récit se déploierait dans un espace précis, c'est-à-dire celui de l'Ontario français. Notre hésitation à partager cette analyse repose sur deux motifs. Dans un premier temps, si la reconnaissance du cadre provincial tarde à se faire sentir chez Gervais, comment expliquer que durant la deuxième moitié des années 1970, il participe à la création du drapeau franco-ontarien et des premiers cours d'histoire franco-ontarienne, deux exemples qui témoignent pourtant d'une volonté d'enracinement dans l'espace régional ontarien? Dans un second temps, contrairement à ce qu'affirme LeBel, à aucun moment Gervais ne semble-t-il faire explicitement son deuil du Canada français. Au contraire, comme nous l'avons montré, il semble plus que jamais déterminé à en postuler la continuité (culturelle, à tout le moins) au début des années 1990. Selon nous, l'évolution de sa conceptualisation de l'espace franco-ontarien répond d'abord et avant tout d'une dynamique d'accommodement. C'est-à-dire que l'énonciation progressive sous sa plume de l'Ontario français comme nouvel espace d'enracinement s'explique surtout par un sentiment d'exil forcé suite à la territorialisation de l'identité nationale canadienne-française au Québec et, par conséquent, d'une volonté de donner un sens à une référence proprement franco-ontarienne. Autrement dit, c'est en prenant acte de la mise à distance du Québec que Gervais pense l'espace franco-ontarien et non pas suite à une disparition du Canada français qui serait finalement à assumer. En même temps, la construction d'un espace propre à l'Ontario français dans son discours historique pourrait aussi s'expliquer par son aspiration à l'autonomisation politique de la collectivité franco-ontarienne. Cette hypothèse illustrerait, d'une autre manière, la portée politique de sa démarche scientifique.

La compréhension de l'espace franco-ontarien chez Gervais ne se limite par ailleurs jamais à une lecture purement territoriale, associée aux frontières géographiques de l'Ontario. En effet, pour l'historien sudburois, l'Ontario français existe plutôt en association avec le dynamisme du réseau institutionnel qu'il a historiquement constitué. Cet espace est également toujours décrit dans une filiation avec le Canada français. C'est d'ailleurs là un point de divergence fondamental qui l'éloigne d'une figure comme Fernand Dorais, pour qui la condition d'existence des Franco-Ontariens, à défaut de pouvoir se représenter dans un espace géographique précis, se résume inévitablement au discours qu'ils sont amenés à porter sur eux-mêmes : « La fête nous enfanta, écrivait-t-il.

Le spectacle de nous voir et dire nous ressource, reconnaissance d'une fraternité blessée. L'image et le son nous demeurent matrice communautaire<sup>175</sup> ». Dans le même esprit, le littéraire François Paré suggère pour sa part que l'espace franco-ontarien correspond davantage à une « figure allégorique », c'est-à-dire une construction discursive et symbolique autour de laquelle s'organisent des récits collectifs<sup>176</sup>.

Cette propension chez Gervais à voir l'espace institutionnel – plutôt que discursif – comme le lieu d'épanouissement par excellence des Franco-Ontariens semble s'inscrire dans la continuité du mandat de la SHNO. Fondée sous la devise « Faire revivre notre histoire », la Société historique décrit dès ses débuts une démarche foncièrement politique qui consiste à montrer l'ancienneté et l'enracinement de la présence française en Ontario. Elle donne ainsi préférence à des auteurs dont les travaux s'apparentent à des « outils de combat » pour la survivance française. Dans une perspective engagée d'écrire l'histoire, ces derniers axent leurs sujets d'étude sur la spécificité régionale et institutionnelle nord-ontarienne et leur but consiste surtout à faire la lumière sur la réalité historique des Canadiens français de cette région. Dès leurs premières années d'existence, les publications de la SHNO s'intéressent tout particulièrement aux « héros » pionniers de l'Ontario français, de même qu'à leur contribution au développement des institutions ayant permis aux populations françaises migrantes de s'établir dans la région du nord de l'Ontario et d'y survivre. Si la nature des problèmes étudiés dans ses publications ont évolué au fil du temps, ceux-ci n'en restent pas moins étroitement liés aux questions relatives à l'espace habité et aux structures d'occupation, plus spécifiquement au regard de l'éducation et de l'économie, deux symboles forts de la lutte pour la survie des Franco-Ontariens<sup>177</sup>. Ce faisant, le territoire n'apparaît pas comme quelque chose d'imaginé mais bien de partagé et d'incarné solidement dans des espaces réels ainsi que des lieux de mémoire. Rappelons-le, Gervais devient l'un des principaux animateurs de la SHNO suite au décès de son fondateur, le père Lorenzo Cadieux, en 1976. Ainsi, la filiation avec son cheminement historiographique est apparente et laisse entrevoir une autre influence, du moins partielle, des jésuites de Sudbury et de quelques

---

<sup>175</sup> Fernand Dorais, *Entre Montréal et Sudbury : pré-textes pour une francophonie ontarienne*, Sudbury, Prise de parole, 1984, p. 75.

<sup>176</sup> François Paré, *La distance habitée*, Ottawa, Le Nordir, 2003, p.72.

<sup>177</sup> Daniel Bouchard, *op. cit.*,

vestiges du groulxisme. La mise en scène des « combats » pour la survie culturelle des Franco-Ontariens dans ses écrits, que nous décrivons dans la prochaine section, constitue d'ailleurs un autre exemple d'une certaine continuité avec les préoccupations de la SHNO.

#### 4.3.4.2 *Les « combats » du Canada français et de l'Ontario français*

« L'Ontario français, c'est le nom d'un combat<sup>178</sup> »; cette formule, nous le mentionnions précédemment, est à l'image de l'engagement social et intellectuel dont Gaétan Gervais a fait preuve tout au long de sa carrière. Si nous la reconduisons dans cette section, c'est parce qu'elle est tout aussi riche de sens au regard de l'historiographie qu'il pratique. En effet, certaines des principales études historiques de Gervais mettent en scène les « combats » livrés par les Canadiens français de l'Ontario pour le maintien de leur intégrité culturelle. Ces combats conditionneraient ainsi une partie de l'architecture historiographique des Franco-Ontariens. L'un des meilleurs exemples illustrant cette tendance se retrouve dans son article sur le Règlement 17, publié dans la RNO en 1996. Gervais est fasciné par cet événement marquant de l'histoire franco-ontarienne, qu'il présente d'ailleurs comme une sorte « d'acte fondateur » pour le groupe. C'est probablement parce qu'il estime, comme plusieurs autres, qu'il joue encore aujourd'hui un rôle structurant dans sa mémoire collective<sup>179</sup>. N'est-il pas d'ailleurs l'un des premiers historiens canadiens-français à dire, au sujet du Règlement 17, qu'il a joué, dans l'histoire de l'Ontario français, « le même rôle traumatisant que la Conquête dans l'histoire du Québec »? Déjà sensible aux questionnements identitaires des Franco-Ontariens, il affirme lors d'une entrevue donnée en 1976 à l'ONF qu'« on a presque le sentiment que s'il n'y avait pas de Règlement 17, on aurait beaucoup de mal à se définir. Ce fut vraiment un [moment] qui a cristallisé les luttes et qui a fait l'unité d'un certain groupe de Franco-Ontariens<sup>180</sup> ». Plus tard, dans son étude sur la période de mise en œuvre du Règlement (1912-1927), Gervais n'entend pas proposer une nouvelle interprétation des

---

<sup>178</sup> Gaétan Gervais, « Le problème des institutions en Ontario français », *loc. cit.*, p. 9.

<sup>179</sup> Voir aussi à ce sujet Marcel Martel, « Usage du passé et mémoire collective franco-ontarienne : le souvenir du Règlement 17 dans la bataille pour sauver l'hôpital Montfort », *Mens : revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. VI, n° 1, automne 2005, p. 69-94.

<sup>180</sup> Voir Paul Lapointe (réalisation), *J'ai besoin d'un nom*, production de Georges-André Prud'homme, Montréal, ONF, 1978, enregistrement vidéo, 55 minutes.

événements, ni vérifier de nouvelles hypothèses. L'approche se veut plutôt « narrative » et vise à répondre à une simple question : « Qu'est-ce que le Règlement 17? ». Puisqu'il serait, d'après lui, « simpliste de réduire un phénomène social complexe à une seule dimension », il en arrive à la conclusion que ce conflit a été à la fois ethnique, religieux, politique et scolaire. Il trouve son explication principale dans le développement du système scolaire ontarien du début du XX<sup>e</sup> siècle, dont l'amélioration implique alors, dit-il, un projet d'« uniformisation » anglaise qu'empêchent la présence des écoles séparées et le système des écoles françaises. L'histoire du Règlement 17 laisse également entrevoir l'existence d'un Canada français solidaire grâce à l'appui apporté par le clergé, la presse et certains hommes politiques du Québec ainsi que par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. De même, elle consolide la base de tout un appareillage de combat politique au service de la cause franco-ontarienne comprenant l'ACFEO provinciale, fondée en 1910, le journal *Le Droit*, fondé en 1913 et la création de tout un réseau politique, sans oublier la formation de l'Ordre de Jacques-Cartier en 1926, que Gervais situe dans le prolongement de cette lutte<sup>181</sup>.

Sa monographie sur les Jumelles Dionne est un autre exemple où s'incarnent les thématiques de la lutte et du combat des Canadiens français de l'Ontario. L'ouvrage, publié en 2000, examine la période de tutelle gouvernementale (1934-1944), dont la mise en place visait à empêcher toute exploitation des jumelles par leurs parents mais s'est avérée la caution d'une entreprise commerciale dont le gouvernement ontarien et le médecin des quintuplées, le docteur Dafoe, retireront plusieurs bénéfices. L'une des thèses centrales du livre consiste à montrer en quoi la dimension ethnique a joué un rôle significatif dans la lutte de la communauté franco-ontarienne contre la tutelle. « [...] [L]a bataille des Dionne contre la tutelle devint en quelque sorte une métaphore pour la lutte séculaire entre la majorité anglaise (les experts, Toronto, le gouvernement provincial anglais) et la minorité française (rurale, pauvre, sans influence) », selon Gervais. L'historien va même jusqu'à se demander si « ce gouvernement aurait [...] trouvé le courage d'imposer une tutelle semblable, si la famille des quintuplées avait été anglaise, protestante et torontoise<sup>182</sup> ».

---

<sup>181</sup> Gaétan Gervais, « Le Règlement 17 (1912-1927) », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 18, 1996, p. 123-192.

<sup>182</sup> Gaétan Gervais, *Les jumelles Dionne et l'Ontario français (1934-1944)*, op. cit., p.13.

Au-delà de l'intérêt historiographique qu'elles représentent, ces deux études montrent une constance historique dans le rapport d'altérité qui se dessine entre le Canada français et le Canada anglais. Tel qu'évoqué précédemment, le Canada anglais surgit comme une figure « altéritaire » adverse dans l'œuvre de Gervais. Cette perspective semble d'ailleurs se cristalliser à nouveau durant les années 1990, décennie au cours de laquelle Gervais rédige les études précitées. L'historien sudburois fait toutefois la distinction entre l'anglophone et son statut de majoritaire. Ainsi, comme l'explique Marie LeBel, ce n'est pas forcément l'altérité anglophone qui est menaçante pour Gervais, mais bien « le pouvoir et l'autorité qu'exerce un [sic] majoritaire qu'il faut cerner et contourner<sup>183</sup> ». Cette analyse montre, d'une part, que Gervais n'est pas porté à « essentialiser » la collectivité canadienne-anglaise, pas plus que la collectivité canadienne-française, d'ailleurs. D'autre part, elle décrit une tendance chez l'historien à s'inscrire dans le politique, c'est-à-dire qu'il assume la part de conflits, de contradictions et d'antagonismes qui structurent le débat sur le vivre ensemble. À cet égard, ses revendications d'autonomie n'en sont-elles pas un exemple éloquent, au sens où elles supposent inévitablement l'existence d'un rapport de force inégal entre la minorité, aspirant à la pleine maîtrise de son destin, et la majorité, détentrice du pouvoir de définir les normes structurant la société<sup>184</sup>? L'historien est bel et bien conscient de la dynamique dominant/dominé qui structure les relations entre la minorité française et la majorité anglaise. Ce passage tiré d'un texte de 1989 l'illustre fort bien:

Au point de vue culturel, le "minoritaire" est celui qui vit dans un milieu social où domine une culture différente de la sienne. À cause de son poids social et grâce à des tropismes assimilateurs plus ou moins conscients, une culture dominante tend inévitablement soit à absorber, soit à exclure la culture minoritaire, selon qu'elle tente d'assimiler les minoritaires à la majorité, ou qu'elle empêche le groupe minoritaire de fonctionner dans ses propres institutions culturelles<sup>185</sup>.

On pourrait penser que le corolaire d'une telle conception de la majorité anglophone dans un rapport d'altérité autorise un récit victimaire. On se gardera toutefois

---

<sup>183</sup> Marie LeBel, « Le discours comme patrie. Les intellectuels franco-ontariens comme interprétants de la condition historique et identitaire de l'Ontario français », *op. cit.*, p. 274.

<sup>184</sup> Stéphanie Chouinard, « Quel avenir pour le projet autonomiste des communautés francophones en situation minoritaire? Réflexion sur les politiques publiques canadiennes en matière de langues officielles », *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, n° 1, 2012, p. 197.

<sup>185</sup> Gaétan Gervais, « Le minoritaire culturel », *loc. cit.*, p. 177.

de poser un tel jugement sur l'œuvre de Gervais. Nous dirons plutôt de celle-ci qu'elle présente deux éclairages sur l'histoire franco-ontarienne : celle d'une expérience *vécue* mais aussi celle d'une expérience *subie*. Une expérience vécue, dirons-nous tout d'abord, parce que Gervais restitue, par ses écrits, la part d'existence de l'Ontario français comme sujet historique à part entière. Mais aussi, une expérience subie, au sens où, comme nous le faisons remarquer plus haut, les déterminants qui pèsent sur la collectivité franco-ontarienne sont présentés comme venant de l'extérieur, qu'il s'agisse de la déresponsabilisation des élites québécoises envers les minorités, ou encore, des « tropismes assimilateurs <sup>186</sup> » de la majorité anglophone. En définitive, rarement l'historien de Sudbury se penche-t-il sur les causes « endogènes » à l'Ontario français pour expliquer sa propre minorisation ou son acculturation. C'est là un autre exemple qui illustre bien le positionnement épistémologique précédemment exposé, lequel consiste, en partie, à faire correspondre l'objet franco-ontarien aux modalités d'intégration sociale qui caractérisent celle d'une société en devenir. Cette ambition, dont il faut reconnaître qu'elle ne fait consensus ni dans les milieux scientifiques, ni dans les milieux politiques, amène Gervais à insister davantage sur ce qui rassemble les Franco-Ontariens plutôt que sur ce qui les divise. De même, l'historien sudburois s'efforce souvent à rappeler les « négligences scandaleuses » et les « injustices historiques » éprouvées par la population française de l'Ontario pour mieux en appeler le redressement. Cette assertion est particulièrement vraie dans le cas de son texte inédit sur « la discrimination contre les Franco-Ontariens » qu'il rédige en juillet 1989. Dans ce document non publié, l'auteur revient sur les différents types de discriminations économique, religieuse, scolaire et sociale qu'ont historiquement eu à subir les Franco-Ontariens. Il discute également du sens que prend la notion de discrimination dans le contexte actuel, l'associant au refus de la majorité de reconnaître les besoins spécifiques de la minorité, à savoir le besoin d'institutions autonomes <sup>187</sup>.

---

<sup>186</sup> *Ibid.* p. 177.

<sup>187</sup> Gaétan Gervais, « La discrimination contre les Franco-Ontariens », *loc. cit.*

#### 4.3.4.3 L'élite et le clergé canadien-français

Gaétan Gervais revient souvent dans ses écrits sur la fonction sociale de l'élite, sur sa contribution au maintien du réseau institutionnel franco-ontarien, de même que sur la lutte qu'elle a su livrer contre l'assimilation et l'acculturation. Son écriture de l'histoire table notamment sur l'importance de l'Église et de l'élite cléricale, qu'il présente comme « la cheville ouvrière des institutions sociales et culturelles<sup>188</sup> » du Canada français. Cette question est d'ailleurs au centre d'un débat qui l'oppose au sociologue Donald Dennie. Ce dernier, dans un article publié dans la première livraison de la RNO en 1978 et intitulé « De la difficulté d'être idéologue franco-ontarien », avance une thèse forte selon laquelle la notion de « société franco-ontarienne » se serait, historiquement, constituée dans les représentations idéologiques d'une élite petite-bourgeoise et nationaliste qui souhaitait avant tout maintenir sa position sociale. Inscrivant son analyse dans la perspective du matérialisme historique, Dennie postule que le modèle traditionnel d'analyse des réalités franco-ontariennes, en posant comme prémisse que les Franco-Ontariens constituent une nation, un peuple ou une société, a escamoté la question sociale, c'est-à-dire celle des classes sociales et des bases matérielles de l'existence des Franco-Ontariens. Or, explique-t-il, l'idée de « nation » ou de « société » ainsi employée serait en fait un discours de légitimation d'une classe dominante soucieuse de justifier sa propre situation sociale. Ainsi, l'intention nationale canadienne-française se serait inscrite dans l'histoire non pas tant comme un désir véritable de faire société autrement en Amérique du Nord, mais plutôt comme « [...] un système global plus ou moins rigoureux de concepts, d'images, de mythes, de représentations<sup>189</sup> ». Ces mutations structurelles amènent le sociologue de l'Université Laurentienne à formuler deux constats : dans un premier temps, la généralisation du terme « francophone » au cours des années 1970 pour désigner les Franco-Ontariens, serait le résultat d'un nationalisme canadien « mené au bout de sa logique interne<sup>190</sup> » mais aussi le fruit d'une intégration progressive des Canadiens français dans une vision du monde propre à la société capitaliste canadienne (marquée par les valeurs de production, de consommation, de travail, etc.). Autrement dit,

---

<sup>188</sup> Gaétan Gervais, *Des gens de résolution. Du « Canada français » à l'« Ontario français »*, op. cit., p. 10.

<sup>189</sup> Donald Dennie, « De la difficulté d'être idéologue franco-ontarien », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 1, 1978, p. 71.

<sup>190</sup> *Ibid.*, p. 72.

de Canadiens français qu'ils étaient, les Franco-Ontariens seraient devenus des ouvriers de langue française dont la « seule distinction est de pouvoir parler français mais non pas de véhiculer et de vivre une culture<sup>191</sup> » particulière, ces derniers partageant plutôt une même culture *industrielle* avec la collectivité anglo-canadienne. Dans un second temps, ces mutations structurelles auraient simultanément sapé la crédibilité et le pouvoir de l'élite traditionnelle. Ces changements auraient toutefois fait naître une « nouvelle élite », dont les membres œuvreraient « dans les institutions idéologiques de la société canadienne ». Issue principalement de la classe moyenne, installée dans les milieux de l'enseignement, des médias et du fonctionariat, cette élite véhiculerait, à son tour, une idéologie de la langue et de la culture camouflant, à son avantage, les différences de classe qui la mettent à distance d'une majorité franco-ontarienne ouvrière, distance qui se mesurerait notamment par « le style de vie, le revenu, le niveau d'éducation et le pouvoir ». En se présentant comme « porte-parole » de la communauté, en cherchant à préserver l'intégrité d'une collectivité linguistique, culturelle ou historique, la nouvelle élite ne représenterait pas les intérêts d'une majorité de francophones, dont les besoins et les préoccupations du quotidien seraient plutôt liés au monde du travail. Dans ces circonstances, lorsque l'assimilation linguistique ou l'acculturation sont présentées par les porte-parole de la communauté comme des phénomènes à endiguer, ces derniers assigneraient un statut et des standards à la langue et la culture « que plusieurs francophones se savent incapables d'atteindre<sup>192</sup> », du fait de leur condition de prolétaires. Plus que cela, elles contribueraient à les priver de leurs assises véritables de pouvoir, c'est-à-dire le pouvoir politique et socio-économique.

Dans un article publié quelques années plus tard, on peut penser que Gervais répond, en quelque sorte, à son collègue de la Laurentienne en prenant le contre-pied de son raisonnement. Conscient de l'acception plurielle dont fait l'objet le terme « élite » dans le discours scientifique, il le définit ainsi:

[...] l'élite comprend les personnes les plus remarquables parce qu'elles occupent des postes de direction ou de commande dans les institutions d'un groupe, qu'elles sont les porte-parole

---

<sup>191</sup> *Ibid.*

<sup>192</sup> *Ibid.*, p. 85.

de la communauté, qu'elles jouissent d'une influence dans le groupe, qu'elles sont perçues par la communauté comme étant ses chefs<sup>193</sup>.

Il importe surtout de comprendre que, d'après lui, il est réducteur de saisir l'élite uniquement dans son opposition aux intérêts de la masse. L'élite doit aussi être envisagée comme pouvant être consubstantielle, à l'intérieur de certaines limites, au Canada français, c'est-à-dire capable d'élaborer des idées qui orientent l'action et de peser, par son discours, sur les choix collectifs qui fondent le lien social. À ce sujet, il écrit :

À l'encontre d'une critique trop empressée à réduire toute autorité sociale à une exploitation des masses par ses chefs, posons aussi que cette « élite », en plus de défendre ses propres intérêts, reflétait en même temps la communauté d'où elle émergeait. Dans une société, les jeux de pouvoir, d'influence, d'autorité et de prestige sont trop complexes pour se résumer à une simple lutte entre une classe dominée et une classe dominante<sup>194</sup>.

En hommage à l'œuvre du folkloriste Germain Lemieux, de même qu'à la contribution, plus globalement, des religieux à la connaissance de l'Ontario français, Gervais renchérit en 1991 :

C'est un anachronisme et une courte vue des choses que de considérer le clergé comme une organisation étrangère, externe, aliénante; en fait, le clergé, de plus en plus recruté dans les paroisses rurales du Canada-Français, formait une partie de la société canadienne-française et s'identifiait facilement à la population qu'il desservait. Le clergé a joué, en Ontario, un rôle capital dans la conservation de la langue et de la culture françaises<sup>195</sup>.

Cette conception de l'élite éloigne on ne peut plus clairement Gervais de l'approche marxiste, plus particulièrement celle de Dennie. Pour Gervais, les réalités culturelles de l'Ontario français, plutôt que de s'inscrire au niveau des superstructures idéologiques comme le prétend son collègue, occupent une fonction de premier ordre dans la structuration identitaire du groupe. Les Franco-Ontariens ont, explique-t-il, cette conscience de former une société distincte puisque leur identité procède d'une double

---

<sup>193</sup> Gaéтан Gervais, « La stratégie de développement institutionnel de l'élite canadienne-française de Sudbury ou le triomphe de la continuité », *loc. cit.*, p. 89.

<sup>194</sup> *Ibid.*, p. 67.

<sup>195</sup> Gaéтан Gervais, « De Sagard à Lemieux: la contribution des religieux à la connaissance de l'Ontario français » dans Jean Pierre Pichette, *L'Œuvre de Germain Lemieux, s.j. Bilan de l'ethnologie en Ontario français. Actes du Colloque tenu à l'Université de Sudbury les 31 octobre, 1er et 2e novembre 1991*, Sudbury, Centre franco-ontarien de folklore, Sudbury, Prise de Parole, 1993, p. 105.

fondation; celles d'une expérience historique et culturelle commune<sup>196</sup>. Le Canada français serait bien loin d'être le produit unique d'une fabulation de l'esprit d'un corps d'élites dominant. Le projet tel qu'il s'inscrit dans le parcours historique de l'Amérique française se serait plutôt transformé puis adapté au gré des changements structurels et politiques des années 1960. On se rappelle que, selon Gervais, l'histoire, à moins de circonstances exceptionnelles, ne peut être étudiée et comprise strictement à l'aune des ruptures. Globalement, les continuités sont, d'après lui, plus importantes que les discontinuités dans l'histoire de la société franco-ontarienne, et tout particulièrement, franco-sudburoise<sup>197</sup>. Cette réalité s'appliquerait aussi dans l'appréciation du rôle des élites, dont le sens de l'action, selon l'intuition de l'historien, n'aurait pas fondamentalement changé, depuis le dernier siècle. C'est d'ailleurs un point de divergence fondamental qu'il entretient avec Dennie. Si, pour ce dernier, il est possible de remettre en cause la représentativité de l'élite franco-ontarienne, d'après Gervais, la non-représentativité de l'élite est, à certains égards, un faux problème :

Qu'est-ce au juste qu'une « élite représentative »? Une élite ne représente jamais qu'imparfaitement la société qu'elle encadre. Elle maintient, comme une ombre, l'image du passé à côté de l'image du présent. Il n'y a pas eu de grande contestation de cette élite dans le dernier siècle, sinon dans le conflit naissant entre le secteur [scolaire] public et le secteur séparé<sup>198</sup>.

Ainsi, l'élite change, se transforme au gré des nouvelles conditions et possibilités d'action qui se présentent à un moment donné de l'histoire<sup>199</sup>. Son action au sein de la communauté se mesure plutôt à l'aune de la continuité. À ce titre, Gervais apporte pour preuve que le dynamisme culturel des années 1970 en Ontario français puiserait sa source dans l'ACFO et l'Université Laurentienne, deux institutions maintenues par une élite traditionnelle. Il fait également remarquer l'appui que les institutions traditionnelles (églises, écoles) ont donné à des manifestations culturelles d'envergure comme le Théâtre du Nouvel-Ontario ou la Slague. L'auteur ajoute aussi qu'il serait tout aussi erroné de voir en cette élite dirigeante « [...] des intendants du grand capitalisme pour maintenir les

---

<sup>196</sup> Gaétan Gervais, « La stratégie de développement institutionnel de l'élite canadienne-française de Sudbury ou le triomphe de la continuité », *loc. cit.*, p. 69.

<sup>197</sup> *Ibid.*, p. 68.

<sup>198</sup> *Ibid.*, p. 89.

<sup>199</sup> *Ibid.*, p. 88.

masses dans un état d'exploitation<sup>200</sup> ». Ces derniers n'auraient en fait eu que très peu d'attaches avec les grands capitalistes en raison des nombreux différends idéologiques qui les séparaient<sup>201</sup>.

\*\*\*

L'objectif de ce chapitre consistait à répondre au double questionnement suivant : comment Gaétan Gervais se représente-t-il l'Ontario français et à partir de quel point de vue réfléchit-il son objet d'étude? Notre réponse a proposé l'examen de trois positionnements, épistémologique, idéologique et historiographique. L'analyse laisse entrevoir, dans un premier temps, une manière particulière d'aborder la condition franco-ontarienne dans laquelle les catégories d'analyse et d'interprétation s'énoncent sur un mode identificatoire et solidaire des enjeux de la collectivité. Ce rapport qui lie l'historien sudburois et la construction de son savoir à sa propre communauté d'appartenance répond, dans un second temps, d'un arrière-plan idéologique qui indique une sensibilité conservatrice et une posture nationaliste. Cette dernière s'assimile au principe nationalitaire selon lequel l'Ontario français et son histoire sont envisagés dans une logique culturelle de continuité nationale, sans pour autant pouvoir épouser les attributs politiques d'une nation à proprement parler. Dans son cas, la cohésion sociale du groupe se structure plutôt sur le plan identitaire, dans une continuité mémorielle, en filiation avec la communauté historique nationale canadienne-française. L'Ontario français, sous la plume de Gervais, forme ainsi une totalité, un « tout », autoréférentiel, qui repose sur le sentiment de partager une culture, un passé, une langue, une mémoire, un projet et surtout, sur un réseau institutionnel qui doit tendre à la réalisation de son autonomie. L'historiographie pratiquée par Gaétan Gervais découle de cette visée autonomiste. Elle cherche à affirmer la pérennité et la permanence de l'enracinement français en sol ontarien et trouve son sens dans une volonté de construire un récit proprement franco-ontarien percevant l'autonomisation de sa structure institutionnelle et de son univers de représentation dans la durée. Cette proposition résulte en partie du contexte socio-

---

<sup>200</sup> *Ibid.*

<sup>201</sup> *Ibid.* p.89.

politique des années 1980 où, face à un imaginaire canadien et québécois en recomposition, l'Ontario français est appelé à ré-émerger sur le plan identitaire et symbolique. Son parcours professionnel du début des années 1990, lorsqu'il quitte Sudbury pour occuper de nouvelles fonctions au sein du gouvernement de l'Ontario et à la Commission nationale d'étude sur l'assimilation de la FJCF, semble le conduire à un nouvel échelon de questionnement et l'amène à réfléchir plus explicitement à la question québécoise de même qu'à celle du Canada français. En cherchant à réconcilier la tradition canadienne-française avec l'identité franco-ontarienne émergente, Gaétan Gervais se pose en héritier d'une question nationale et en relais d'une réflexion sur les conditions d'unité et de solidarité des Canadiens français. Par ses écrits, il contribue à réactualiser une ambition nationale héritée du Canada français historique en prenant acte de la rupture politique (avec le Québec) et institutionnelle (avec l'Église) survenue au cours des années 1960. Ce faisant, Gervais porte, peut-être sans le dire explicitement, une certaine idée du Canada français et donne à son esprit et ses valeurs un prolongement, une suite dans l'espace discursif franco-ontarien.

## CHAPITRE 5

### GAÉTAN GERVAIS ET LA QUESTION DU POSTSECONDAIRE EN ONTARIO FRANÇAIS

Au cours des chapitres précédents, nous avons vu comment Gaétan Gervais, par le recours à l'histoire, s'est imposé dans l'espace intellectuel comme un acteur qui participe au débat entourant la redéfinition des cadres de référence identitaires des Franco-Ontariens au lendemain de la grande « rupture » des années 1960. Nous l'avons mentionné, Gervais conçoit l'identité du groupe dans une dynamique d'autonomisation, en continuité avec le paradigme national hérité du Canada français historique. Il peut de ce fait être considéré comme un « passeur » de la tradition nationale canadienne-française dans l'espace intellectuel de l'Ontario français contemporain.

Dans le cadre du présent chapitre, nous passons de l'ordre des représentations véhiculées dans son œuvre écrite à celle de leur *transmission* dans ce qui nous apparaît être le principal champ d'action de son œuvre « militante » : l'éducation postsecondaire. Il s'agira donc d'user de ce cas de figure pour montrer, de manière concrète, comment opère sa pensée et de quelle manière celle-ci peut être mise en cohérence avec ses actes. Nous entendons par là montrer en quoi son dévouement pour le développement d'un réseau scolaire supérieur en français à la Laurentienne, comme à l'échelle de la province, concorde avec son ambition de favoriser l'autonomisation d'une forme sociétale nationalitaire proprement franco-ontarienne, parallèle aux institutions et aux normes de la majorité.

Au cours des prochaines pages, nous examinerons les interventions de Gervais dans le dossier du postsecondaire en Ontario français entre le début des années 1980 jusqu'à l'entrée en fonction du gouvernement Harris en 1995, moment auquel le débat s'essouffle. Nous commencerons par traiter de son passage à la direction du Comité de l'enseignement en français (CEF) de l'Université Laurentienne (1981-1987), période au cours de laquelle il est responsable de la révision et de l'élaboration de programmes en français. Par la suite, nous nous intéresserons à son passage à Toronto, où il est tour à tour, entre 1987 et 1996, haut-fonctionnaire au ministère des Collèges et Universités de même que président et membre du Conseil de l'éducation franco-ontarienne (CEFO).

Nous clôturerons enfin ce chapitre en nous penchant sur ses interventions dans les débats entourant la création d'une Université unilingue française en Ontario.

## 5.1 Le CEF et la Laurentienne (1981-1987)

Au cours des années 1960 et 1970, voyant ses effectifs étudiants diminuer, le secteur francophone de l'Université Laurentienne se dote d'organismes chargés de faire connaître ses besoins. Dès 1964, un comité du bilinguisme voit le jour. Neuf années plus tard, le Comité des Affaires francophones (CAF) est créé avec le mandat de veiller aux droits et aux intérêts des francophones de la Laurentienne, du point de vue administratif, académique et socioculturel<sup>1</sup>. Dès sa première année d'opération, ce comité réussit, notamment, à convaincre le Sénat de l'Université d'adopter une politique de bilinguisme à l'échelle de l'administration universitaire. Le CAF peut être considéré comme l'ancêtre du CEF, dont les origines officielles remontent à avril 1976. À ce moment, mécontente du pouvoir d'action limité des instances existantes au sein de la francophonie laurentienne, l'Assemblée des professeurs francophones propose de créer un organe de réflexion et de consultation pour la communauté universitaire d'expression française qui serait formellement reconnu par l'Université. La création de cette structure semble alors d'autant plus s'imposer que la Laurentienne entame au même moment un projet de planification à long terme dans le cadre duquel on craint que les problèmes du secteur francophone soient négligés<sup>2</sup>. C'est ainsi qu'en septembre 1978, le CEF, une instance relevant du Sénat, est officiellement créé avec, à sa tête, un poste de directeur des programmes en français nommé par les membres élus dans différentes facultés et services. Ce moment marque un tournant dans l'histoire de la francophonie laurentienne.

Tel qu'il a été proposé pour résolution au Sénat, le Conseil doit avoir « le pouvoir d'approuver, administrer, planifier et promouvoir en collaboration avec les professeurs, les départements, écoles et collèges intéressés et dans le respect de leur juridiction propre les cours et programmes offerts et à offrir en français, y compris les cours en/de français

---

<sup>1</sup> Guy Gaudreau, « Les années 1971 à 1984 : faire sa place » dans Matt Bray *et al.*, *L'Université Laurentienne : une histoire*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2010, p. 234.

<sup>2</sup> AUL, Fonds F58.2, boîte non numérotée, Conseil de l'enseignement en français 1979 – Rapport du CEF déposé au Sénat le 7 mai 1979, p. 2.

destinés aux anglophones<sup>3</sup> ». Il est par ailleurs demandé à ce que le type de pouvoir décisionnel conféré au CEF soit « analogue et égal à celui qu'exercent les Conseils de faculté », c'est-à-dire habilité à transmettre ses décisions au Comité des programmes et aux directeurs des études supérieures pour approbation et aux doyens à titre d'information<sup>4</sup>. Ces dispositions comprennent aussi la tâche de préparer les budgets détaillés pour les cours et les programmes francophones en fonction de l'enveloppe prévue pour ces cours et programmes<sup>5</sup>, de même qu'un droit de regard sur le processus d'embauche des professeurs destinés à enseigner totalement ou partiellement en français. Le Conseil s'attend également à être consulté pour toute demande de permanence, de prime au mérite ou de promotion de professeurs enseignant en français, de même que par rapport à l'embauche de cadres supérieurs dont le mandat comprend des relations suivies avec le grand public<sup>6</sup>.

L'année précédant la création officielle du Conseil, Gervais est pressenti pour occuper le poste de directeur<sup>7</sup>. Ce rôle revient toutefois, sans surprise, à André Girouard, professeur et animateur jésuite (et l'un des mentors de Gaétan Gervais) dont la réputation en matière de promotion et de défense du fait français n'est plus à faire. Plusieurs réalisations marquent ses premières années de direction, dont notamment l'implantation d'un programme d'études coopératives en français. Selon Guy Gaudreau, le plus grand échec de Girouard aura toutefois été de ne pas avoir pu transformer le CEF en Faculté française ou en quasi-faculté en vue de lui donner la plus large autonomie possible<sup>8</sup>. C'est sans doute par manque de temps qu'il n'a pas pu donner suite à cet objectif puisque, dès 1981, Girouard doit quitter ses fonctions pour des motifs de santé. Il est alors remplacé

---

<sup>3</sup> AUL, Fonds F58.2, boîte non numérotée, Conseil de l'enseignement en français 1979 – Le Mandat du C.E.F., Sénat, pour décision. 20 septembre 1979, p. 2.

<sup>4</sup> *Ibid.* Cette demande suscitait toutefois bien des hésitations dans l'administration de la Laurentienne, qui préférerait plutôt conférer au CEF les fonctions d'un conseil consultatif relativement aux programmes en français.

<sup>5</sup> La résolution spécifie également que l'opération du CEF compte sur plusieurs sources de revenus : l'octroi du bilinguisme, la part qui lui revient de l'octroi du Nord, les cotisations d'étudiants inscrits dans des cours en français de même que tout octroi spécial remis à l'université pour la mise en place de cours ou de programmes nouveaux en français. Voir *ibid.*

<sup>6</sup> *Ibid.* p. 3.

<sup>7</sup> AUL, Fonds P187 G. Gervais, boîte 61.18.3, (dossier C.E.F. Comptes-rendus 77-78, fichier « documents institutions – rapports c.a. ») – Procès-verbal de la réunion du Conseil (C.E.F.) tenue le 7 octobre 1977, à 12 :00 h, sous la présidence de G. Gervais », p. 83-84.

<sup>8</sup> Guy Gaudreau, « Les années 1971 à 1984 : faire sa place » dans Matt Bray *et al.*, *op.cit.*, p. 243.

par Gaétan Gervais au mois d'août avec un appui significatif de l'administration et de la communauté francophone élargie<sup>9</sup>.

S'amorce alors pour Gervais l'une des périodes les plus éprouvantes de son cheminement professionnel. À ce moment, les francophones constituent à peine 18 % de la population étudiante de la Laurentienne et ne représentent en terme d'étudiants-cours qu'à peine 10 % de l'effectif total<sup>10</sup>. Cette infériorité numérique s'explique en partie par l'attrait des divers programmes de l'Université d'Ottawa et ceux du Collège Cambrian, bilingue lui aussi, qui est en activité depuis la fin des années 1960 dans la région de Sudbury. La faiblesse de l'offre de cours en français à l'Université Laurentienne n'incite pas non plus de nouveaux étudiants à poursuivre leurs études supérieures dans la langue de Molière<sup>11</sup>. Si elles sont ponctuées de plusieurs désillusionnements, les six années que passe Gervais à la tête du CEF sont aussi marquées par une série de succès porteurs pour l'avenir de la francophonie laurentienne. Il faut dire que le contexte politique des années 1980 lui est plutôt favorable, suite à l'adoption de la Charte des droits et libertés en 1982 et à l'adoption, en 1986, de la loi ontarienne sur les services en français. Selon Gaudreau, « la question francophone n'[est] plus tellement posée alors par les professeurs et les étudiants comme ce fut le cas avant, mais plutôt posée par l'administration, qui se [voit] indirectement forcer la main par ce contexte politique<sup>12</sup> ». Les bons coups se font toutefois au prix de nombreux revers, au travers desquels Gervais fait, une fois de plus, l'expérience intime de la mécanique et des ressorts des institutions bilingues.

### **5.1.1 Un « printemps laurentien »?**

Dans un article paru le 7 mars 1989 dans *L'Original déchaîné*, le journal des étudiants de l'Université Laurentienne, le professeur de français Pascal Sabourin écrit que « le cheminement des francophones à l'Université entre 1981 et 1985 nous permet de conclure que chaque fois que les francophones ont eu un tant soit peu accès aux niveaux

---

<sup>9</sup> *Ibid.*

<sup>10</sup> AUL, Fonds Senate 14, boîte non numérotée, dossier « CEF 1980-1981 » – L'avenir immédiat du C.E.F., p. 2.

<sup>11</sup> *Ibid.*

<sup>12</sup> Guy Gaudreau, « La contribution de Gaétan Gervais au développement des programmes en français à la Laurentienne », 30 janvier 2009, 24 :44 min, [En ligne] <https://zone.biblio.laurentian.ca/dspace/handle/10219/334>.

décisionnels, les programmes francophones ont fait d'extraordinaires bonds en avant<sup>13</sup> ». Qualifiant ces années de « bref printemps laurentien », Sabourin fait ici écho aux nombreux accomplissements du CEF dans les premières années de direction de Gervais. De fait, dès son entrée en fonction, le nouveau directeur obtient du recteur Henry Best le pouvoir de siéger au comité du budget, une ambition longtemps chérie par son prédécesseur. L'octroi de ce pouvoir s'accompagne d'un pouvoir supplémentaire, permettant au CEF d'administrer à sa guise 5 % de la subvention annuelle au bilinguisme (ce qui représente un montant d'environ 40 000\$<sup>14</sup>). En échange, le Conseil doit toutefois prendre l'engagement de renoncer à son projet de Faculté française, que Girouard de même que Gaétan Gervais, espéraient depuis plusieurs années<sup>15</sup>.

Il n'est pas inutile de se rappeler à ce point-ci le contenu du « Rapport Gervais », publié en 1976 et dans lequel l'auteur a esquissé sa vision du développement des programmes en français<sup>16</sup>. Cette vision s'articulait, rappelons-le, autour du principe de l'autonomie institutionnelle et recommandait notamment que l'université concède à sa minorité française une autonomie de programmation et de planification de ses cours, de ses activités et programmes. C'est fort de cette même conviction que Gervais décide de piloter la plupart de ses dossiers au CEF, cherchant toujours à développer le plus possible une structure de cours, d'activités et de programmes en français distincte de celle de la majorité.

Ainsi, au printemps 1981, le CEF reçoit un nouveau mandat visant à clarifier son statut. En plus de se prononcer sur sa constitution<sup>17</sup>, le Sénat approuve que le Conseil exerce les fonctions suivantes : commenter et faire des recommandations aux conseils de

---

<sup>13</sup> Pascal Sabourin, « Faculté française: Encore un pas de côté », *L'Original déchaîné*, vol. 12, n° 10, 7 mars 1989, p. 9.

<sup>14</sup> AUL, P187 G. Gervais, boîte 61.18.3, dossier « Association des professeurs francophones 75-76 » – Memorandum de Gaétan Gervais adressée au Comité du budget à propos du fonds de développement des programmes en français (40 000\$), 2 mars 1982.

<sup>15</sup> Guy Gaudreau, « Les années 1971 à 1984 : faire sa place » dans Matt Bray *et al.*, *op.cit.*, p. 243-244.

<sup>16</sup> Se référer au chapitre 3 de la présente thèse pour plus de détails sur ce rapport.

<sup>17</sup> Tel qu'adoptée par le Sénat de l'université en 1981 : « 1) Peuvent être membres du CEF tous les professeurs qui enseignent au moins un cours en langue française ou ont la compétence voulue pour le faire; 2) Parmi les membres éligibles, un Conseil de 15 professeurs est élu selon un procédé assurant la représentation de toutes les facultés de l'Université; 3) En plus des membres du corps professoral, le Conseil compte 5 membres étudiants, soit un étudiant de chaque faculté et un étudiant de deuxième cycle; 4) Le Conseil est dirigé par un administrateur pédagogique supérieur nommé par l'Université; 5) Le C.E.F., ayant été créé par le Sénat, relève de ce dernier en ce qui concerne les politiques ». Source : [s.a.], *Gazette de l'Université Laurentienne*, 12 novembre 1981, p. 7.

faculté et au Comité des programmes d'études sur tous les aspects entourant les cours et programmes offerts en français; recommander le développement de programmes et de cours pour l'élément francophone de la communauté universitaire; travailler en collaboration avec d'autres instances universitaires au mieux-être de la communauté francophone à l'Université et prendre les mesures nécessaires pour « rehausser » la nature bilingue de l'institution<sup>18</sup>. Afin de permettre l'exécution de ces responsabilités, il est en outre recommandé que le CEF soit représenté à diverses instances de l'Université (au Comité des programmes d'études, aux conseils de faculté, etc.), qu'il fasse directement rapport au Sénat pour lui soumettre commentaires et recommandations, qu'il soit consulté avant l'approbation de tout nouveau cours ou programme, ainsi que lors de nominations, et qu'une étude de besoins soit effectuée auprès de la communauté francophone avant l'élargissement de tout programme dans une unité qui n'offre aucun cours en français.

En 1982, Gervais publie dans la *Revue de l'Association canadienne d'éducation de langue française* un premier texte à titre de directeur du CEF dans lequel il brosse un portrait peu reluisant de la situation de l'enseignement en français à l'Université Laurentienne. Les problèmes qu'il soulève sont aussi complexes que variés : difficultés d'ordre historique, taux de fréquentation universitaire inadéquat chez les Franco-Ontariens, vision comptable du bilinguisme au sein de l'administration, financement parcimonieux et programmes francophones non conformes aux besoins particuliers de la communauté franco-ontarienne. « Les programmes francophones sont partout (sauf dans les exceptions évidentes de français et d'éducation) des copies serviles des programmes anglophones. Les professeurs francophones doivent offrir des programmes calqués sans disposer d'un nombre correspondant de professeurs<sup>19</sup> », déplore-t-il. Selon lui, le développement des écoles professionnelles représente alors le domaine où le recul des francophones se fait le plus sentir à l'heure où, précisément, plus de la moitié des étudiants de la Laurentienne intègrent les écoles de commerce, de sciences infirmières, de génie et d'éducation physique. C'est pour cette même raison que Gervais souligne dans le premier rapport triennal du CEF, adopté par le Sénat au printemps 1982, qu'il entend

---

<sup>18</sup> *Ibid.*

<sup>19</sup> Gaétan Gervais, « Présentation de l'Université Laurentienne », *loc. cit.*, p. 22.

favoriser le renforcement du secteur des programmes professionnels notamment par la création de nouveaux postes de professeurs de langue française<sup>20</sup>.

Au cours de son mandat, Gervais s'attelle tout particulièrement au dossier de l'École de commerce de l'Université Laurentienne. Déjà, au tout début de sa nomination comme directeur, il somme la doyenne des écoles d'« exhorter l'École de commerce à demander la nomination d'un professeur francophone<sup>21</sup> ». Dans une autre note de service envoyée quelques jours plus tard et adressée cette fois-ci au Comité du budget, il renchérit avec une indignation encore plus poussée :

Rien ne justifie que cette école puisse continuer de se dérober à ses obligations vis-à-vis la population franco-ontarienne de la région [...] Après avoir refusé la création d'une faculté de l'enseignement en français en invoquant le principe que toute l'Université est bilingue et qu'une faculté unilingue serait un facteur de division, les instances supérieures de cette université ne peuvent plus maintenant refuser d'appliquer le même raisonnement à l'École de commerce. Peut-on tolérer une quasi-faculté (une école qui regroupe le quart de tous les étudiants) anglophone en refusant le même droit aux francophones? Contre les vœux cent fois réitérés de la communauté francophone, cette école demeure un bastion d'unilinguisme anglais : elle constitue un affront à notre intelligence et à des normes de justice élémentaire<sup>22</sup>.

Le ton employé dans cette citation révèle bien l'état d'esprit à la fois combatif et impatient de Gervais à ce moment. Il se fait alors manifestement peu d'illusion quant à la volonté de l'administration universitaire de considérer les besoins de sa communauté francophone. Sur un autre plan, cette citation évoque l'importance que le professeur accorde au développement des études franco-ontariennes en commerce. Faut-il le rappeler, Gervais est convaincu à ce moment que l'avenir des Franco-Ontariens passe par leur appropriation d'un pouvoir économique. Ceux-ci ne peuvent se contenter du développement du secteur culturel. L'Ontario français s'étant, à ses yeux, historiquement constitué selon une logique d'autonomie, il doit investir au meilleur de ses capacités toutes les sphères d'activités propres au fonctionnement d'une société à part entière, en particulier le secteur névralgique de l'économie.

---

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 23.

<sup>21</sup> AUL, Fonds P187 G. Gervais, boîte 61.18.3, dossier « Association des professeurs francophones 75-76 » – Memorandum de Gaétan Gervais adressé à Wendy Gerhard, doyenne des écoles au sujet du cours de commerce – 16 décembre 1981.

<sup>22</sup> AUL, Fonds P187 G. Gervais, boîte 61.18.3, dossier « Association des professeurs francophones 75-76 » – Memorandum de Gaétan Gervais adressé au Comité du budget au sujet des postes francophones d'enseignement, 30 décembre 1981.

Les efforts déployés par Gervais au CEF portent leurs fruits et mènent à la création d'un programme de commerce en français à compter de l'année universitaire 1983-1984. Pour accélérer l'implantation de la partie française de ce programme, Gervais réussit même à obtenir, en mars 1983, un financement supplémentaire pour le CEF de la part du gouvernement provincial via l'enveloppe budgétaire du CEFO, pour la création de trois postes de professeurs de langue française en commerce.

Au même moment, le gouvernement ontarien met en œuvre, en octobre 1982, un comité chargé d'étudier l'éducation universitaire dans le Nord-Est ontarien (communément appelé la Commission Parrot) avec l'intention de restructurer l'Université Laurentienne, de manière à en rendre la gestion plus efficace et moins coûteuse. Son mandat consiste plus exactement à proposer une « structure décisionnelle et administrative viable pour une nouvelle université, de proposer les modalités de mise en œuvre de la nouvelle structure, d'en évaluer les coûts et de proposer un nom pour l'Université<sup>23</sup> ». Cette démarche découle d'une recommandation qui figurait dans le Rapport Bourns déposé fin 1981, et dont le mandat consistait à proposer des changements structurels au système de la Laurentienne. L'une des principales propositions de ce rapport était de fusionner toutes les composantes universitaires nord-ontariennes (plus précisément le Collège de Hearst, le Collège Nipissing, l'Université Laurentienne et le Collège Algoma) en une seule université à campus multiples, gérée par un seul conseil d'administration, un seul Sénat et un seul recteur. Ainsi, durant les audiences de la Commission Parrot, le CEF dépose un mémoire dans lequel il apporte son soutien aux trois principes énoncés dans le « document de Timmins » adopté par divers organismes francophones réunis à dans cette ville en janvier 1983<sup>24</sup>. Ceux-ci réclamaient 1) une présence francophone paritaire dans les organismes décisionnels de l'Université ; 2) la disponibilité des services et de l'enseignement selon les besoins de la communauté francophone ou anglophone dans les régions du Nord-Est ; 3) une représentation adéquate des francophones dans les cadres supérieurs de l'Université. Le CEF recommande également à ce que soit créés deux Chambres du Sénat, l'une de langue française et

---

<sup>23</sup> Thérèse Boutin, « Il n'y aura pas d'Université Champlain... », *Liaison*, n° 30, 1984, p. 57.

<sup>24</sup> Il ne nous a pas été possible, dans le cadre de la présente recherche, de retrouver ce document en archives, ce qui explique le peu de renseignements que nous détenons à son sujet.

l'autre de langue anglaise. Ce nouvel arrangement doit permettre au secteur francophone de « connaître un développement qui respecte ses intérêts et obéit à ses besoins<sup>25</sup> ».

Une fois rendu public en octobre 1983, le rapport Parrot recommande une restructuration fondamentale du système universitaire laurentien en proposant la création d'une nouvelle université (baptisée « Université Champlain University »), composée de quatre campus autonomes, chacun habilité à décerner ses diplômes<sup>26</sup>. Le document, qui fait peu écho aux revendications franco-ontariennes, est plutôt mal accueilli par les parties concernées. À l'exception du Collège Algoma, peu y trouvent leur compte. Gervais qualifie pour sa part le rapport de « salade universitaire » dans une lettre envoyée aux pages éditoriales du journal *Le Voyageur*. Ne voyant pas dans la création de quatre « mini-universités » une structure viable pour répondre aux besoins du Nord ontarien en matière d'éducation, il est plutôt d'avis qu'il faut opter pour « une transformation des structures de gouvernement de la Laurentienne pour que le Conseil des gouverneurs et le Sénat répondent mieux aux besoins de la région du Nord-Est dans son ensemble<sup>27</sup> ». Gervais s'indigne aussi du fait que le rapport fasse l'impasse sur les recommandations du CEF. La concession symbolique dans le choix d'un nom français pour la nouvelle université ne fait, selon lui, que « masquer le manque de pouvoir réel qui continue de nuire au processus de prise en charge par les Franco-Ontariens de leurs institutions d'enseignement ». Pire que cela, « la nouvelle structure condamnerait les Franco-Ontariens à mille démarches dans quatre campus différents, à mille revendications pour obtenir chaque petit progrès dans des structures où ils seront et resteront minoritaires<sup>28</sup> ».

Comme autre projet à moyen terme, le CEF a l'intention de préparer de nouveaux programmes, dont l'un d'entre eux se résume à « un programme général dans les arts destiné à une clientèle supérieure<sup>29</sup> ». Gervais estime alors que l'un des besoins les plus importants des étudiants de langue française en Ontario est la création d'un baccalauréat général qui pourrait mettre l'accent sur une formation de base, contrebalançant ainsi « la

---

<sup>25</sup> [s.a.], « Mémoire soumis par le CEF », *Gazette de l'Université Laurentienne*, 23 février 1983, vol. 11, n° 1, p. 4.

<sup>26</sup> Voir Guy Gaudreau, « Les années 1971 à 1984 : faire sa place » dans Matt Bray *et al*, *op.cit.*, p. 244-245; Thérèse Boutin, *loc.cit.*, p. 57-58.

<sup>27</sup> Gaétan Gervais, « Le Rapport Parrot : une salade universitaire », *Le Voyageur*, vol. 10, n° 26, 1983, p. 4.

<sup>28</sup> *Ibid.*

<sup>29</sup> Gaétan Gervais, « Présentation de l'Université Laurentienne », *Revue de l'Association canadienne d'éducation de langue française*, vol. II, n° 3, décembre 1982, p. 23.

spécialisation hâtive et outrée qui caractérise beaucoup de programmes universitaires ». D'après Gervais, « les universités, les départements ont tendance à agir comme si tous leurs étudiants se préparaient à devenir des spécialistes dans leur discipline respective ». Selon lui, « cette spécialisation ne répond pas aux besoins immédiats d'une population éloignée qui ne poursuivra vraisemblablement pas ses études au-delà du premier cycle<sup>30</sup> ». Ainsi, pour pallier cette lacune, Gervais présente au Sénat en juillet 1984 un projet de « programme fondamental ». Ce programme propose d'offrir aux étudiants francophones qui le souhaitent une formation donnant « une vue d'ensemble de la culture occidentale, des grands moments qui ont marqué son développement, des grands noms qui ont défini son passé et qui marquent son présent, des grandes idées qui ont orienté son cheminement ». Ce faisant, Gervais souhaite réactualiser certains traits de la formation classique en initiant « les étudiants à l'univers des connaissances de notre civilisation, selon l'expression qui a donné naissance au mot "université", l'universitas scientarium<sup>31</sup> ». Dans cette même visée, le programme limite sciemment la liberté de choix de l'étudiant qui accepte de s'y engager. Cette approche vise à rompre avec ce que Gervais appelle « la pédagogie de cafétéria qui laisse le choix des cours à tous les caprices<sup>32</sup> ». La description du programme prévoit un total de cinq cours, comprenant une initiation au XX<sup>e</sup> siècle, aux grands penseurs de l'Occident, aux savoirs modernes et leurs méthodes de même que la tenue de séminaires.

Bien qu'il semble qu'aucune démarche n'ait été entreprise par la suite de la part de l'administration pour favoriser l'implantation de ce programme, sa proposition nous renseigne néanmoins sur la vision du savoir universitaire qui anime Gervais à ce moment. Celle-ci semble tout d'abord exprimer une divergence avec les nouvelles avenues pédagogiques socioconstructivistes, dans lesquelles l'élève devient le principal acteur de ses apprentissages plutôt qu'un sujet disposé à recevoir un savoir transmis. Ensuite, si Gervais fait valoir la nécessité d'avoir une université mieux arrimée aux besoins de former une classe d'entrepreneurs et de professionnels francophones en Ontario, celle-ci

---

<sup>30</sup> Gaétan Gervais, « Modèles possibles de collaboration universitaire au niveau du contenu », *Revue de l'Association canadienne d'éducation de langue française*, Actes du colloque national sur l'enseignement postsecondaire à distance pour les francophones du Canada, vol. XIC, n° 2, décembre 1986, p. 48.

<sup>31</sup> AUL, Fonds Senate 14, dossier « CEF 1983-1988 », fichier « Le Conseil de l'enseignement en français » – Le programme fondamental. Juillet 1984, p. 1.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 2.

ne peut cependant pas se permettre de limiter son mandat à la transmission d'un « savoir utilitaire » ou « pratique ». Une tradition d'excellence et de formation à la culture générale, dans le même esprit que l'enseignement classique, doit également être restituée dans l'éducation universitaire franco-ontarienne et ce, de manière à ce que celle-ci puisse continuer d'être cet espace où la culture est déposée puis transmise.

### ***5.1.2 Les limites des structures bilingues***

Le départ du recteur Henry Best, suivi de l'arrivée en poste de son successeur, John Daniels, le 1<sup>er</sup> juillet 1984, marque un tournant. Les relations entre les dirigeants de l'Université et le corps professoral, de même que les employés de soutien, se font dès lors beaucoup plus acrimonieuses, provoquant même une série de grèves au cours de l'année 1985<sup>33</sup>. Selon Gaudreau, la nomination de cet ancien vice-recteur à l'enseignement de l'Université Concordia à la tête de la Laurentienne vient également brouiller encore davantage les rapports entre le CEF et la haute administration universitaire<sup>34</sup>. De fait, peu de temps après son entrée en fonction, Daniels procède à l'exclusion de Gervais et des doyens du Comité du budget, sans consultation préalable. Cette décision de couper l'accès des francophones aux paliers décisionnels des budgets fait dire quelques années plus tard à Michel Courchesne, collaborateur de *L'Original déchaîné*, que « l'inefficacité du CEF ne découle pas du CEF lui-même, mais de cette obsession qu'a l'administration de faire en sorte que tout ce qui est francophone soit consultatif<sup>35</sup> ». En effet, la principale difficulté du CEF à cette époque vient du fait qu'il n'a pas de pouvoir d'intervention comparable à celle des conseils académiques. C'est d'ailleurs le constat que pose Gervais lui-même à quelques semaines de la fin de son mandat dans une entrevue donnée au journal étudiant en novembre 1987: « il arrive ce qu'il arrive toujours lorsqu'on est consultatif et qu'on ne décide pas; on prie les autres de faire des choses, ce qui n'aboutit pas toujours où l'on veut<sup>36</sup> ».

---

<sup>33</sup> Matt Bray, « La période contemporaine, de 1985 à nos jours » dans Matt Bray *et al.*, *op.cit.*, p. 82.

<sup>34</sup> Guy Gaudreau, « De 1984 à aujourd'hui : tout va très bien madame la Marquise » dans Matt Bray *et al.*, *op.cit.*, p. 247.

<sup>35</sup> Michel Courchesne, « Le bilinguisme laurentien : Une longue histoire qui tourne en rond », *L'Original déchaîné*, n° 5, 16 novembre 1987, p. 5.

<sup>36</sup> *Ibid.*

En 1986, Gaétan Gervais publie un article intitulé « Pour des meilleures structures institutionnelles au niveau universitaire » dans un collectif reprenant différentes communications prononcées lors d'un colloque sur l'enseignement postsecondaire en français hors Québec organisé par la FFHQ en mai 1985. En puisant dans son expérience à titre de directeur du CEF, il y résume ce qu'il estime alors être les principales difficultés de l'enseignement universitaire en français en milieu minoritaire. Le manque d'étudiants est au nombre des lacunes identifiées et témoigne du faible taux de fréquentation universitaire des Franco-Ontariens par rapport à l'ensemble de la population canadienne. Ce troublant constat avait d'ailleurs déjà été exposé au grand jour dans le rapport Churchill, publié la même année, dans lequel, chiffres à l'appui, on expliquait les raisons pour lesquelles le taux de fréquentation postsecondaire chez les Franco-Ontariens était de moitié inférieur à celui du reste de la province<sup>37</sup>. Gervais, qui publie l'une des premières recensions critiques de cette étude, est frappé par la gravité du portrait qui se dégage des résultats. Les données confirment d'après lui que l'inaction du gouvernement en matière de droit à l'éducation en français mènera inévitablement « à une plus grande érosion de la communauté franco-ontarienne<sup>38</sup> ». Comme deuxième lacune, Gervais souligne le manque d'accessibilité dans les programmes d'études disponibles en français et surtout, le manque de professeurs pour dispenser certains enseignements spécialisés. La troisième principale lacune renvoie au manque de planification des programmes francophones qui souffrent d'une constante mise en « concurrence, pour les ressources, les effectifs, les fonds, avec des programmes anglophones semblables<sup>39</sup> ». Face à cet état de choses, l'historien estime nécessaire de poser à nouveau « la question des structures », celle-là même qui, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, réside au cœur de son questionnement sur l'avenir de la collectivité franco-ontarienne. « [Q]uelles structures universitaires (ou collégiales) peuvent le mieux résoudre les problèmes? », se demande

---

<sup>37</sup> Stacey Churchill *et al.*, *Éducation et besoins des Franco-Ontariens. Le diagnostic d'un système d'éducation*, vol 1, *Problèmes de l'ensemble du système. L'élémentaire et le secondaire*, Toronto, Conseil de l'éducation franco-ontarienne, Tome 2, 1985.

<sup>38</sup> Gaétan Gervais, « Compte-rendu : *Éducation et besoins des Franco-Ontariens, Le diagnostic d'un système d'éducation II* » (De Stacey Churchill *et al.*), *Revue canadienne d'enseignement supérieur* vol. XVI, n° 1, 1986, p. 104.

<sup>39</sup> Gaétan Gervais, « Pour des meilleures structures institutionnelles au niveau universitaire » dans *Situations actuelles et recherche de scénarios d'un développement d'aide aux communautés sur l'enseignement postsecondaire en langue française à l'extérieure du Québec*, Ottawa, les 10, 11 et 12 mai 1985, FFHQ, 1986, p. 30.

alors Gervais. Pour lui, le modèle d'intégration, c'est-à-dire celui des structures bilingues qui prévaut en Ontario<sup>40</sup> et en vertu duquel la minorité doit partager ses institutions avec la majorité, ne lui permet pas d'exister en tant que sujet collectif distinct confronté à des besoins particuliers. Encore une fois, il est difficile ici de ne pas remarquer en filigrane une critique de la conception individualiste du bilinguisme et des droits linguistiques mise de l'avant sous l'ère Trudeau :

[D]ans ce modèle [celui des structures bilingues], tous les individus sont mis sur le même pied. Chacun pour soi, personne pour tous. Cette approche ne considère que les individus. Les personnes existent, non la communauté. Cette approche privilégie les solutions uniformes, évite les exceptions pour le groupe minoritaire. En histoire politique, son équivalent est l'*union législative*. Ce modèle de structure favorise un seul régime applicable à tous, il préconise le bilinguisme intégré. Dans cette structure, les francophones ne se retrouvent jamais comme groupe, uniquement comme individus<sup>41</sup>.

Selon Gervais, le modèle institutionnel bilingue comporte une autre limite importante qui consiste à soumettre la promesse d'égalité des deux communautés linguistiques à des conditions que la minorité peut difficilement infléchir. Dans un premier temps, estime-t-il, l'application du bilinguisme dépend du poids démographique de la minorité et du rapport de force que celui-ci induit avec la majorité. Dans un second temps, la promesse d'égalité dépend du bon vouloir et de la conviction des administrateurs en place. Autrement dit, dans un contexte de bilinguisme intégré, le respect des droits de la minorité est conditionnel, selon Gervais, à « la générosité du prince, celui qui détient le pouvoir à un moment donné<sup>42</sup> ». Or, « les administrateurs passent, les problèmes demeurent », fait-il remarquer. Au modèle institutionnel d'intégration, Gervais opposera celui de l'autonomie, c'est-à-dire un modèle qui privilégie les institutions autonomes ou encore, l'autonomie du groupe minoritaire francophone à l'intérieur des institutions bilingues :

Cette [...] approche fait une place à part au groupe minoritaire. Justement parce qu'il est numériquement inférieur, le groupe minoritaire doit pouvoir jouir d'une mesure d'autonomie

---

<sup>40</sup> Pour une perspective comparée sur le modèle universitaire unilingue acadien et le modèle bilingue ontarien, consulter Gratien Allaire, « Unilinguisme, bilinguisme et institution universitaire dans la francophonie des années 1960 », *Francophonies d'Amérique*, n° 14, 2002, p. 101-116.

<sup>41</sup> Gaétan Gervais, « Pour des meilleures structures institutionnelles au niveau universitaire », *loc .cit.*, p. 30.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 31.

dans la gestion de ses affaires. En imposant une seule loi à tous, francophones ou anglophones, la majorité utilise la démocratie pour écraser la minorité. La protection contre cette situation réside dans *le droit* de la minorité de choisir ses institutions, de déterminer ses orientations, de prendre ses décisions. Ce modèle d'autonomie préfère des structures ou des institutions qui permettent à une minorité d'agir par elle-même<sup>43</sup>.

Transposée au niveau du postsecondaire, cette approche est à privilégier, selon Gervais, étant donné aussi la fonction sociale particulière qu'il attribue aux institutions universitaires sises au sein des « sociétés minoritaires » :

L'université et le collège sont appelés à remplir deux grands rôles dans les sociétés minoritaires : la formation des élites (les chefs de file, les gens éduqués, les experts dans tous les domaines) et l'épanouissement de la culture (en devenant un support social, culturel). En fait, ces institutions sont des éléments essentiels pour la continuité et pour la reproduction d'une société.

L'université et le collège, mieux que des tours d'ivoire, doivent refléter la société qui les supporte, contribuer à la faire évoluer par un accès généralisé au savoir sous toutes ses formes. Ainsi, les institutions supérieures devraient devenir des appuis pour le changement social, un instrument privilégié pour l'évolution de la société minoritaire [...] car pour assurer l'épanouissement des groupes minoritaires, il est impérieux d'établir un réseau d'institutions autonomes, capables de fonctionner en français, seules aptes à maintenir la vie culturelle des groupes minoritaires. Les sociétés ne peuvent pas survivre sans leurs propres institutions<sup>44</sup>.

C'est entre autres pour cette raison que Gervais voit dans le projet d'Université française une voie d'avenir salubre pour l'éducation en Ontario français (nous y reviendrons). Entre-temps, au milieu des années 1980, le directeur du CEF estime tout de même que d'autres dossiers méritent attention à la Laurentienne, notamment celui de la bibliothèque qui souffre cruellement d'un manque d'ouvrages et de périodiques de langue française. Dès octobre 1983, Gervais s'était mis à réclamer un nouveau partage des budgets d'acquisition à la bibliothèque pour permettre à la communauté universitaire francophone d'avoir accès à une littérature dans sa langue sur les rayons de la bibliothèque. Au motif qu'il serait trop cher de dupliquer les titres en fonction de la langue, l'administration avait toujours jugé irrecevable l'idée selon laquelle il faudrait financer davantage l'achat de livres en français. De fil en aiguille, le dossier est finalement porté jusqu'à la table du Sénat, qui décide de mettre sur pied le « Comité consultatif spécial du fonds de la bibliothèque en langue française » qui nomme Gervais à

---

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 30.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 31.

sa présidence. Le rapport publié par le comité en avril de la même année recommande que soient créés un fonds de rattrapage et une formule de répartition des budgets qui puisse contraindre la bibliothèque de se procurer une certaine proportion de livres et de périodiques en français<sup>45</sup>.

Nouveau revers dans la cause francophone à l'Université Laurentienne, le CEF est aboli sans préavis par l'administration universitaire en juin 1987. Cette décision oblige Gervais à quitter ses fonctions de directeur, ce qui fait sans doute l'affaire de bon nombre d'administrateurs qui voient en lui un acteur beaucoup trop subversif. À *L'Original déchaîné*, on dénonce alors « une décision en coulisse », prise durant l'été par surcroît, « sans offrir la moindre explication<sup>46</sup> ». Dans une édition subséquente, un collectif d'auteurs condamne le « silence irresponsable » du corps professoral francophone de la Laurentienne face à la situation<sup>47</sup>. Aux dires de l'administration, l'abolition du CEF s'inscrit dans un plan de remaniement plus large des structures administratives. En effet, en guise de remplacement, le Sénat opte pour la création d'un poste de vice-recteur adjoint aux programmes et services en français, poste comblé par Dyane Adam en janvier 1988, une jeune professeure de psychologie nouvellement embauchée et, par ailleurs, future Commissaire aux langues officielles du Canada.

À n'en point douter, le passage de Gervais à la direction du CEF a permis de faire avancer la cause de la francophonie laurentienne par l'embauche de professeurs francophones supplémentaires, par un accès plus équitable aux ressources nécessaires à l'enseignement, à l'apprentissage, à la recherche, et par la création d'un milieu de vie intellectuel en français plus stimulant. Nous en voulons d'ailleurs pour preuve l'accroissement du nombre d'inscriptions en français de 38 % entre 1984 et 1988 (par opposition à une augmentation de 9 % du côté anglais), accroissement que le recteur John Daniels a d'ailleurs par la suite attribué à l'implantation de nouveaux programmes, notamment au sein des écoles professionnelles<sup>48</sup>. L'expérience de Gervais au CEF semble

---

<sup>45</sup> Guy Gaudreau, « De 1984 à aujourd'hui : tout va très bien madame la Marquise » dans Matt Bray *et al.*, *op.cit.*, p. 248.

<sup>46</sup> Michel Courchesne, « L'abolition du Conseil d'enseignement en français : Une décision en coulisse néfaste aux francophones », *L'Original déchaîné*, n° 2, septembre 1987, p. 4.

<sup>47</sup> Michel Courchesne, Luc Comeau, Bruno Gaudette et Normand Renaud, « Un silence irresponsable », *L'Original déchaîné*, n° 6, 8 décembre 1987, p. 3.

<sup>48</sup> Guy Gaudreau, « De 1984 à aujourd'hui : tout va très bien madame la Marquise » dans Matt Bray *et al.*, *op.cit.*, p. 249.

toutefois l'avoir conforté dans ses convictions sur l'inefficacité des structures bilingues et la nécessité de promouvoir la création d'institutions autonomes de langue française au niveau postsecondaire.

## 5.2 Le développement du postsecondaire français en Ontario

Après son passage au Conseil, Gervais prend part de façon plus active aux nombreux débats entourant la création des collèges de langue française et d'une université française en Ontario, débats qui connaissent alors leur temps fort dans la collectivité franco-ontarienne. Faut-il le rappeler, ceux-ci s'insèrent dans un contexte d'agitation politique particulier au plan national, sur fond de négociations constitutionnelles avec le Québec (Accords de Meech et de Charlottetown) et de reconnaissance de droits aux minorités de langues officielles découlant de l'adoption, en 1982, de la Charte canadienne des droits et libertés. Sur le plan provincial ontarien, cette période est aussi associée aux règnes successifs du libéral David Peterson (1985-1990), premier Premier ministre bilingue de la province, de même que celui du gouvernement néo-démocrate de Bob Rae (1990-1995). Ces trois élections marquent un tournant historique significatif, mettant fin à plus de 40 ans de gouvernement conservateur sans interruption et, surtout, en inaugurant une politique d'ouverture à l'égard de la francophonie ontarienne, ouverture consacrée en 1986 lors de l'adoption de la *Loi sur les services en français* (communément appelée Loi 8)<sup>49</sup>. Cette nouvelle législation couronne plus de dix années d'efforts conjugués entre les associations communautaires, notamment l'ACFO provinciale, et certains politiciens francophones siégeant à la Législature

---

<sup>49</sup> Adoptée par l'Assemblée législative le 18 novembre 1986, avec l'appui unanime des partis d'opposition, cette loi venait encadrer une partie des services en français déjà offerts sur le territoire de la province, en plus d'« assure[r] aux Ontariens francophones le droit de recevoir des services gouvernementaux en français » (Extrait du document *La Loi sur les services en français 1986. Guide pour la désignation des agences*, Gouvernement de l'Ontario, ministère de la Santé, s. d. cité dans Linda Cardinal, *Chronique d'une vie politique mouvementée. L'Ontario francophone de 1986 à 1996*, Ottawa, Le Nordir, 2001, p. 51.). Au moment de son adoption, la loi identifie 22 régions désignées (nombre aujourd'hui haussé à 25) où le nombre de francophones est d'au moins 5 000 ou représente 10 pour cent de la population et prévoit une période transitoire de mise en application d'une durée de trois ans. Au même moment, l'Office des Affaires francophones réorganisait sa structure de manière à donner à son ministre délégué les ressources nécessaires pour permettre l'application de ladite loi en collaboration avec la Commission des services en français nouvellement créée.

provinciale<sup>50</sup>. Son implantation donne également suite à la décision de la Cour d'appel en 1984 de reconnaître aux Franco-Ontariens le droit de gérer leurs propres écoles, opinion dont prend acte le gouvernement ontarien par la création en 1987 et 1988 des conseils scolaires francophones publics dans les régions d'Ottawa-Carleton et de Toronto (loi 75). Entre-temps, un important jugement de la Cour suprême du Canada vient clarifier certaines dispositions de l'article 23 dans la cause Mahé. Celle-ci, rendue en arrêt en 1990, reconnaît que l'application des droits scolaires suppose le droit pour la minorité de langue officielle de gérer elle-même ses propres établissements scolaires financés par des fonds publics.

C'est dans un tel contexte politique et législatif qu'il faut donc situer l'engouement croissant de la collectivité franco-ontarienne pour développer son secteur postsecondaire. La campagne en faveur de la création d'un premier collège français en Ontario, campagne qui bat son plein depuis le début des années 1970, porte ses fruits en janvier 1989, lorsque le gouvernement annonce l'ouverture de la Cité Collégiale à Ottawa. S'ensuivent l'inauguration, en 1993, du Collège Boréal, à Sudbury, et du Collège des Grands Lacs, dans le sud de la province, lequel devra toutefois fermer ses portes en 2001 en raison de problèmes de recrutement<sup>51</sup>. Il faut spécifier aussi que les collèges de la province, étant des organismes gouvernementaux, sont alors liés par les dispositions de la Loi 8. Les universités ayant été, quant à elles, exemptées de ces dispositions de par leur statut juridique, l'idée d'une université française est plus difficile à concrétiser. Ce projet suscite d'ailleurs une importante mobilisation de l'opinion publique au sein de la collectivité franco-ontarienne durant les années 1980 jusqu'à devenir l'un des principaux points de revendication de l'ACFO provinciale, qui en fait l'objet central de son congrès annuel tenu à Midland en juin 1989.

Gaétan Gervais, nous l'avons précisé, prend part à ce mouvement de changement social à la fois comme observateur de la situation du système scolaire franco-ontarien et comme acteur au sein de celui-ci. En partie grâce à ses interventions publiques à titre d'historien, ses écrits pionniers sur l'éducation postsecondaire en Ontario français et

---

<sup>50</sup> Linda Cardinal, *Chronique d'une vie politique mouvementée. L'Ontario francophone de 1986 à 1996*, op. cit., p. 51.

<sup>51</sup> Gaétan Gervais et Michel Bock, *L'Ontario français : des Pays-d'en-Haut à nos jours*, Ottawa, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (CFORP), 2004, p. 215.

surtout par son rôle de haut fonctionnaire au ministère des Collèges et Universités (1987-1989), de président du CEFO (1991-1994) et de son comité sur le postsecondaire (1994-1996), il devient un acteur important de cette période charnière de l'histoire franco-ontarienne contemporaine, de même que l'un des principaux promoteurs de l'autonomie institutionnelle pour les Franco-Ontariens en matière d'éducation postsecondaire en Ontario. Ces expériences lui permettent aussi de préciser sa pensée quant au développement de l'éducation postsecondaire en Ontario français et, en même temps, d'augmenter considérablement son influence par ses interventions dans les débats publics dans la province ontarienne et à l'échelle de la francophonie canadienne.

### ***5.2.1 Entre Toronto et Sudbury : la mise sur pied des collèges de langue française et le développement de l'enseignement universitaire en français***

En 1987, Gaétan Gervais quitte le milieu universitaire sudburois et accepte un poste au ministère des Collèges et Universités, à Toronto. Ce choix n'est pas un fait du hasard. Après plusieurs années de luttes difficilement menées pour le développement des programmes en français à l'Université Laurentienne, l'ancien directeur du CEF est las du milieu académique laurentien<sup>52</sup>. On comprend aussi l'intérêt pour quelqu'un ayant à cœur les enjeux de la collectivité franco-ontarienne d'intégrer les rouages de la machine gouvernementale alors que celle-ci veille à l'implantation de la Loi 8 et que se dessine à l'horizon la possibilité d'un développement dans le secteur postsecondaire franco-ontarien. Grand mélomane et féru de culture, Gervais est également enchanté à ce moment par l'idée de pouvoir déménager à Toronto, ville pour laquelle il avoue avoir toujours eu un faible pour son dynamisme culturel<sup>53</sup>.

Entre 1987 et 1989, Gervais est affecté au bureau de Brian Goodman, sous-ministre adjoint responsable des universités pour le ministère. Durant cette période, il développe une connaissance intime de la gestion gouvernementale en matière d'éducation en participant à l'élaboration d'un plan de développement des universités ontariennes et en pilotant divers dossiers relatifs à l'éducation postsecondaire de langue française<sup>54</sup>.

---

<sup>52</sup> Gaétan Gervais, entrevue, Sudbury, juillet 2011. Les efforts déployés au CEF furent tels que Gervais dut prendre un congé de maladie au début des années 1980.

<sup>53</sup> *Ibid.*

<sup>54</sup> Robert Arsenault, *Gaétan Gervais. Le « gardien du dépôt »*, Ottawa, CFORP, 2012, p. 67

Après son bref passage au ministère, Gervais prend un congé sabbatique durant l'année scolaire 1989-1990 avant de revenir à l'enseignement à la Laurentienne. Dès 1991, il accepte de prendre à temps partiel la présidence du CEFO, période sur laquelle nous reviendrons sous peu. Entre-temps, en avril 1990, le gouvernement ontarien a mis sur pied deux commissions consultatives sur les services collégiaux en français présidées par Jean-Louis Bourdeau, ancien président général de l'ACFO provinciale (1974-1976) et ancien directeur général de l'Association française des conseils scolaires de l'Ontario (1984-1988). Compte tenu de la création imminente d'un collège de langue française desservant l'Est de l'Ontario et de l'intention du gouvernement d'accroître les services collégiaux en français dans le Nord, le Centre et le Sud-Ouest, cette Commission a pour mandat d'examiner l'état de l'enseignement en langue française au niveau collégial dans ces régions en vue de recommander le ou les meilleurs modèles de prestation de services en français et leurs modalités d'application<sup>55</sup>. Dans le cadre des audiences pour le collège du Nord, Gaétan Gervais dépose un mémoire dans lequel il formule les deux recommandations suivantes :

- 1- La création immédiate de deux autres collèges communautaires, dans le Nord et dans le Sud, pour former avec la Cité Collégiale un réseau provincial d'enseignement collégial à travers toute la province.
- 2- L'adoption par le gouvernement de l'Ontario d'une loi générale de l'éducation en français, comportant d'une part une garantie d'un enseignement en français à tous les niveaux (de la maternelle à l'université) et pourvoyant d'autre part à la gestion de ces institutions par les Franco-Ontariens eux-mêmes, à tous les niveaux<sup>56</sup>.

Pour étayer ses recommandations, l'historien sudburois développe tout un argumentaire dans lequel s'articule une vision bien précise du développement de l'éducation en Ontario français. Son propos table sur deux arguments centraux : 1) les structures d'enseignement bilingues sont dysfonctionnelles; 2) l'autonomie et l'homogénéité des institutions d'enseignement en français sont des conditions nécessaires à l'atteinte d'une égalité réelle entre les deux communautés linguistiques.

---

<sup>55</sup> APO, RG 32-80, boîte 1 (Administration Memorandum of understanding - Ministry of Colleges and Universities Advisory, commission on French Language College Services' operational files) – Commission consultative sur les services collégiaux en français dans le Nord et dans le Centre/Sud-Ouest de l'Ontario - Mandat des Commissions, Mai 1990.

<sup>56</sup> APO, RG 32-80, boîte 4, (Ministry of Colleges and Universities Advisory Commission on French Language College Services' operational files) – Mémoire de Gaétan Gervais présenté à la Commission consultative sur les services collégiaux en français. 21 mai 1990, p. 3.

Selon Gervais, la formule institutionnelle bilingue « reflète un passé où la minorité franco-ontarienne ne jouissait pas de pleins droits scolaires ». Historiquement, rappelle-t-il, la majorité anglaise a employé à dessein le terme « bilingue » pour désigner des institutions françaises et ce, par refus de leur reconnaître leur pleine légitimité. Cet état de fait explique, d'après lui, la faiblesse de l'offre de services en français qui persiste dans les institutions d'enseignement de la province, de même que les nombreux problèmes d'analphabétisme et de sous-scolarisation qui affecte toujours la collectivité franco-ontarienne et l'empêche de participer pleinement à la vie économique et sociale de l'Ontario. Aujourd'hui, estime-t-il, le « bilinguisme » institutionnel s'inscrit dans cette tradition et est devenu un « prétexte [...] pour ne pas donner aux Franco-Ontariennes et aux Franco-Ontariens une pleine gamme de cours ». En clair, ce système perpétue un contexte d'inégalité entre les services en français et les services en anglais. Il engendre de surcroît des coûts faramineux sur la minorité. Tout d'abord, des coûts en énergie, puisqu'il « impose aux élèves, aux professeurs et aux administrateurs chargés de l'enseignement en français d'interminables luttes pour faire reconnaître [leurs droits] et pour développer quelque programmes que ce soit », ensuite, des coûts économiques, puisque les établissements bilingues reçoivent des fonds pour le bilinguisme en plus des subventions régulières, ce qui favorise un « surdéveloppement des programmes anglophones (basé sur le nombre total des étudiants et non sur le nombre d'étudiants anglophones)<sup>57</sup> ». Il y a aussi, fait-il remarquer, des « raisons pédagogiques » de s'opposer aux structures bilingues. Pour un minoritaire, estime Gervais, le bilinguisme des institutions d'enseignement majoritairement anglophone « est un bilinguisme soustractif », c'est-à-dire qu'il favorise un appauvrissement de la langue et de la culture françaises, par opposition au « bilinguisme additif » des anglophones, qui se voient offrir la possibilité d'apprendre une seconde langue et de découvrir une seconde culture sans que cela n'affecte leur culture première. À ce sujet, il écrit : « L'enseignement, c'est un ensemble cohérent, un milieu où transmettre des connaissances, mais aussi un outil de reproduction sociale [...]. Dans les institutions bilingues de l'Ontario, le français n'est pas une langue de culture, elle reste au mieux une langue de communication (et encore!)<sup>58</sup> ». Ce sont plutôt les institutions

---

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 7.

homogènes françaises qui, d'estimer l'historien, peuvent faire correctement ce travail de transmission de la langue, de la culture, de l'identité et du sentiment d'appartenance, garant de la reproduction culturelle de la minorité.

L'approche autonomiste de Gervais au regard des institutions d'enseignement est également nourrie par l'histoire. Dans son mémoire, il estime qu'il y a une « leçon » fondamentale à retenir d'un conflit comme celui du Règlement 17 ou encore d'une gestion scolaire laissée entre les mains de la majorité anglophone : « l'exercice d'un droit ne doit pas dépendre d'organismes qui doivent faire violence à leurs propres intérêts pour donner suite aux droits de la minorité [...]. [L]a gestion des établissements chargés de l'enseignement en français doit relever des intéressés eux-mêmes. » Il poursuit : « c'est limiter un droit linguistique que de l'accorder à un groupe tout en le soumettant à la volonté d'un autre groupe linguistique<sup>59</sup> ». En ce sens, la création d'institutions homogènes françaises doit répondre d'un impératif d'*égalité* entre les deux communautés linguistiques. Sa proposition d'adopter une loi générale reconnaissant le droit à l'éducation en français à tous les paliers dans des établissements de la minorité s'inscrit dans cette optique. Selon Gervais, c'est d'une « solution d'ensemble » appliquée dans une « perspective globale » dont a besoin le secteur du postsecondaire en Ontario français.

Il nous est maintenant possible de mieux comprendre le sens de l'engagement pris par l'historien sudburois auprès du CEFO de 1991 à 1994. Durant ces années, Gervais œuvre à titre de président de l'organisme en pleine période de création des collèges communautaires de langue française. Il occupe aussi cette fonction dans un contexte de relative instabilité politique. En plus de devoir gérer l'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement néo-démocrate dirigé par Bob Rae, le Conseil doit composer avec la refonte des structures ministérielles découlant de la fusion des ministères de l'Éducation et des Collèges et Universités devenu le tout nouveau Ministère de l'Éducation et de la formation.

Le CEFO, pour sa part, est reconstitué par décret en juin 1991<sup>60</sup>. Ses membres sont nommés à l'automne 1991, mais il ne devient opérationnel qu'à partir de janvier 1992, soit

---

<sup>59</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>60</sup> L'ancêtre du CEFO était le Conseil supérieur des écoles de langue française de l'Ontario. Ce dernier avait été mis sur pied en février 1972 à la suite d'une recommandation du rapport de la Commission Symons sur les lois et les règlements relatifs à l'éducation de langue française au palier secondaire ontarien. Cette instance constituait un comité interne du gouvernement et avait pour mandat de lui soumettre toute recommandation pertinente au sujet de l'éducation élémentaire et secondaire en langue française en

après l'entrée en fonction de son secrétaire général, Serge Dignard, ancien étudiant de Gervais<sup>61</sup>. Ses activités se trouvent alors également limitées par diverses contraintes budgétaires, le peu de ressources humaines disponibles et par une présidence à temps partiel. Les tâches du CEFO sous la présidence de Gervais consistent essentiellement à identifier les défis et enjeux relatifs à l'éducation française dans la province et à recommander au gouvernement certaines politiques à considérer, à transmettre ses avis sur les politiques publiques du gouvernement touchant le secteur de l'éducation, puis à établir et maintenir un lien avec le Conseil ontarien des affaires collégiales (COAC), le Conseil ontarien des affaires universitaires (COAF) et le Comité consultatif des affaires francophones (CCAF).

Sous la présidence de Gervais, le CEFO se positionne de manière à pouvoir influencer favorablement le développement de services en français dans le milieu de l'éducation en Ontario. Par son accès privilégié au haut fonctionariat du gouvernement provincial et à certains de ses ministres, Gervais est appelé à jouer un important rôle de relais entre les revendications des milieux communautaires francophones et les milieux gouvernementaux dans un contexte où l'offre politique devient plutôt favorable à ces revendications. La vision que lui et les membres du Conseil défendent tout au long de sa présidence consiste surtout à « collaborer à la mise sur pied d'un ensemble de services éducatifs en français, gérés par la communauté, de la garderie à l'université<sup>62</sup> ». Cette approche est alors en partie inspirée de la logique autonomiste de l'arrêt Mahé sur la gestion scolaire. Au nombre des actions entreprises par le Conseil entre janvier 1992 et juin 1993, on compte notamment l'adoption d'un plan d'action dont les principales recommandations au gouvernement doivent toucher le rendement scolaire, la formation du personnel enseignant, le décrochage scolaire, le taux de fréquentation postsecondaire et la question d'une université de langue française. Durant ces années, le CEFO recommande

---

Ontario. Celui-ci devint, en 1979, le Conseil de l'éducation franco-ontarienne (CEFO). En 1980, devenant alors un organisme consultatif à but non lucratif composé à majorité de membres provenant de l'extérieur du gouvernement, il héritait de l'ancien Conseil des affaires franco-ontariennes (CAFO), dont le mandat était de conseiller le ministre des Collèges et Universités sur toutes les questions concernant l'éducation franco-ontarienne au niveau postsecondaire. Gervais succédait ainsi aux présidences d'Onésime Tremblay et de Marc Godbout. Source : APO, RG 2-200, boîte 7, (Council for Franco-Ontarian Education operational files - CEFO, rapports d'activités sept. 1991 – déc. 1993) – Rapport d'activités du Conseil de l'éducation franco-ontarienne. Septembre 1991 – Janvier 1994, p. 6-7.

<sup>61</sup> *Ibid.* p. 4.

<sup>62</sup> *Ibid.*

aussi au gouvernement de maintenir l'embauche de hauts-fonctionnaires issus de la communauté franco-ontarienne pour certains postes clés, ce qui mènera par exemple à la nomination de Mariette Carrier-Fraser au poste de sous-ministre adjointe responsable de la division de l'éducation franco-ontarienne. En ce qui a trait au palier postsecondaire, le Conseil fournit un appui au gouvernement dans la mise en œuvre d'un réseau collégial en français et le décourage de procéder à un gel dans le financement des programmes et des services postsecondaires destinés à la population franco-ontarienne. Au chapitre de l'enseignement et des services universitaires en langue française, les différents points soulevés par le CEFO – financement des programmes universitaires en français, liens à développer entre les établissements collégiaux et universitaires de langue française, création d'une université de langue française – reçoivent toutefois peu de considération de la part du gouvernement, qui hésite à les inclure dans ses projets de restructuration universitaire<sup>63</sup>.

Une fois son mandat complété à la présidence du CEFO, Gervais décide de prendre la direction de son comité sur le postsecondaire pour une période de deux ans. La question d'une université française est alors portée au centre des discussions du comité. Le CEFO, devenu le CEFFO<sup>64</sup> en 1994, décide alors de se pencher sur l'étendue des appuis communautaires pour un tel projet et recommande au gouvernement de mettre sur pied une Commission royale d'enquête sur l'éducation universitaire en français, recommandation qui n'a toutefois jamais de suite. C'est sous la présidence de Rolande Faucher, successeure de Gervais, que le gouvernement Harris décide finalement, en août 1996, d'abolir définitivement le CEFFO dans la foulée de ses nombreuses compressions budgétaires<sup>65</sup>.

---

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>64</sup> Il s'agit du Conseil de l'enseignement et de la formation franco-ontarienne (CEFFO), formé en février 1994 en remplacement du CEFO et du Comité consultatif des affaires francophones. La création de cette nouvelle instance a pour but de mieux refléter la nouvelle structure du ministère et une vision intégrée de l'éducation en langue française. À peu de détails près, le rôle de ce comité diffère peu de son prédécesseur et son pouvoir demeure consultatif. (Source : [s.a.] « Un nouveau conseil franco-ontarien formé pour conseiller le ministre de l'Éducation et de la Formation », *Le Reperçage*, 2 février 1994, p. 3).

<sup>65</sup> APO, RG 2-200, boîte 9, (Council for Franco-Ontarian Education operational files - CEFFO, dissolution mai à août 1996) – Lettre de John C. Snobelen, ministre de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, adressée à Rolande Faucher, présidente du CEFFO.

### 5.2.2 Gaétan Gervais et le projet d'Université française en Ontario

S'il est un dossier auquel la figure de Gaétan Gervais demeure étroitement associée, c'est celui de l'université de langue française en Ontario. Ce projet, dont on pourrait faire remonter les premières revendications formelles à la fin des années 1960<sup>66</sup>, a fait l'objet de multiples débats au sein de la collectivité franco-ontarienne au cours des années 1980 et du début des années 1990. Dès 1979, Direction jeunesse se prononce en faveur d'établissements postsecondaires – collèges et universités – de langue française en Ontario. La même année, l'organisme publie *Le Complexe des différents* (rapport Deslisle) qui propose un état des lieux sur la vie étudiante en français dans les divers établissements bilingues de la province. Portant à la connaissance du grand public le peu de ressources offertes par les établissements bilingues à leur population étudiante francophone, le rapport ouvre alors un débat sur la question de l'université de langue française<sup>67</sup>. Malgré le peu d'appui que cette idée recevra par la suite au sein des milieux professoral et administratif de l'Université d'Ottawa, au gouvernement ontarien de même que dans la presse de langue anglaise, elle obtiendra rapidement le soutien de plusieurs associations étudiantes et médias francophones à travers le pays, de même qu'auprès de plusieurs associations franco-ontariennes, dont l'ACFO provinciale, qui en sera l'un des principaux porte-voix à la fin des années 1980.

Si Gaétan Gervais devient l'un des plus ardents promoteurs du projet d'université française aux côtés de plusieurs autres personnalités publiques franco-ontariennes<sup>68</sup>, c'est d'abord parce qu'il estime que l'institution universitaire joue un rôle indispensable dans le fonctionnement de toute société moderne. Gardienne du savoir et instrument d'innovation, l'université réconcilie, d'après lui, les deux « forces contraires » propres à

---

<sup>66</sup> Selon Roger Guindon, ancien recteur de l'Université d'Ottawa et auteur d'une série d'ouvrages sur la « dualité linguistique » à l'Université d'Ottawa, l'idée de créer une université de langue française en Ontario aurait été énoncée pour la première fois lors du Congrès de l'ACFO provinciale de 1968. Lors de son AGA l'année suivante, l'ACFO se prononçait en faveur de la « francisation complète éventuelle de l'Université d'Ottawa ». Source : Roger Guindon o.m.i., c.c., *Coexistence équitable. La dualité linguistique à l'Université d'Ottawa*, vol. 4 (depuis 1965), Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1998, p. 133.

<sup>67</sup> Pour une chronologie des différentes études publiées et des actions entreprises dans le contexte du dossier de l'Université de langue française en Ontario, se référer à CRCCF, Fonds Rolande Faucher [non traité] – [s.a.], Conseil de l'éducation et de la formation franco-ontarienne, *L'Université de langue française en Ontario, chronologie et bibliographie annotée*, 19 juin 1996.

<sup>68</sup> Chez les universitaires franco-ontariens, des professeurs comme Roger Bernard, Jean-Charles Cachon, Jean-Pierre Pichette et Guy Gaudreau se sont publiquement ralliés au projet d'université franco-ontarienne.

l'évolution de toute société; celles de la continuité et du changement. « La notion même de progrès – linéaire, cumulatif –, si fondamentale dans la pensée du monde occidental contemporain, suppose une institution où le savoir se crée, s'accumule, se transforme, se conserve, s'adapte, se transmet », affirme-t-il. Ces propos ne sont pas sans rappeler la doctrine traditionaliste que nous évoquions au chapitre précédent et dont on voit bien ici que son application n'exclut pas l'adhésion à l'idée de progrès. En tant qu'institution garante du savoir universel, l'université détient, selon Gervais, une double fonction. Tout d'abord, une « fonction critique » puisqu'elle propose une « réflexion sur l'expérience humaine, sur l'évolution des sociétés, sur l'état des savoirs » dans un contexte culturel donné. Ensuite, une « fonction méthodologique » qui consiste à « initier les étudiants aux méthodes reconnues dans les diverses disciplines, leur enseigner les pratiques et les connaissances qui permettent l'utilisation de ces divers savoirs<sup>69</sup> ». Selon lui, l'éducation universitaire occupe aussi un rôle crucial dans le processus d'affirmation culturelle et identitaire des Franco-Ontariens. Il dira plus tard de son implication dans ce dossier qu'elle procédait d'une ambition similaire à celle du drapeau franco-ontarien, soit d'aménager un lieu qui puisse à la fois refléter et créer une référence proprement franco-ontarienne, de même que susciter un sentiment d'appartenance à cette dernière:

De passage au Québec dans les années 1970, je prends conscience du besoin de poser certains gestes pour éviter que le seul choix viable des Franco-Ontariens, dans le contexte de la fin du Canada français, ce soit le départ pratiquement obligé vers le Québec. Un choix effectué par certains dont j'aurais pu être. En un sens, la conception du drapeau franco-ontarien et la revendication d'une université franco-ontarienne procèdent du même constat et s'inscrivent dans la même démarche<sup>70</sup>.

La revendication d'une université unilingue française en Ontario découle également d'une évidente prétention à l'autonomie institutionnelle mais aussi à l'autonomie intellectuelle. Nous le soulignons précédemment, Gervais considère que l'université, comme le collège, joue deux rôles clés en milieu minoritaire : celui de former l'élite de demain et de contribuer à l'épanouissement de la culture par sa transmission et sa reproduction. Selon lui, « le savoir est un instrument qui entretient des liens nécessaires

---

<sup>69</sup> Gaétan Gervais, « L'enseignement supérieur en Ontario français (1848-1965) », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 7, 1985, p. 11-12.

<sup>70</sup> Cité dans Robert Arsenault, *op. cit.*, p. 78.

avec l'ordre social. Ainsi, se tissent les rapports intimes et nécessaires entre "savoir" et "culture"<sup>71</sup> ». Or, d'après lui, les universités bilingues de l'Ontario ne s'acquittent pas de cette responsabilité particulière à l'endroit de la collectivité franco-ontarienne. Même l'Université d'Ottawa, qui a pourtant toujours offert la plus importante gamme de cours et de programmes en français dans la province, ne peut prétendre à ce rôle, pas plus que l'Université Laurentienne ou le Collège Glendon, d'ailleurs. Dans une entrevue accordée à l'animateur radio François-Xavier Chamberland en 1999, il affirme :

[...] une institution, ça répond à toutes sortes d'objectifs. Et si une institution n'est pas au service d'une communauté, ce n'est qu'une préoccupation parmi tant d'autres. Regardons l'Université d'Ottawa. Elle est au deux tiers anglophone. Commençons par ça. Et même sa partie française est en très grande partie – on parle de 40%, 50% – québécoise. Ça veut dire que la partie franco-ontarienne est faible. Ou si on regarde le Collège Glendon [...], ça s'adresse essentiellement à des anglophones qui veulent apprendre le français ou à des Québécois qui veulent apprendre l'anglais. Il y a relativement peu de Franco-Ontariens. Et si on regarde la Laurentienne, c'est dans l'ordre du 20, 25%. Alors ce sont des groupes qui sont très minoritaires. Ce ne sont pas eux qui commandent les politiques dans ces institutions-là. Ça ne veut pas dire qu'ils ne font rien, parce qu'il y a quand même beaucoup de choses qui ont été faites. Mais ça ne peut pas être une réponse à la communauté. Et c'est ça, l'importance de l'université française. Parce que celle-là aura un objectif clair, c'est de servir la communauté franco-ontarienne<sup>72</sup>.

À propos de l'Université d'Ottawa, l'historien sudburois lui reproche, et tout particulièrement à son corps administratif francophone majoritairement issu du Québec, « son insensibilité historique aux besoins de la communauté franco-ontarienne<sup>73</sup> ». Dans une note critique publiée quelques années auparavant sur l'ouvrage *La dualité linguistique à l'Université d'Ottawa (1848-1898)*, rédigé par le père oblat Roger Guindon, ancien recteur de l'Université d'Ottawa (1964-1984) et grand promoteur des structures universitaires bilingues en Ontario, Gervais va jusqu'à remettre en question les intentions derrière la « stratégie du bilinguisme intégral » adoptée par les âmes dirigeantes de cette institution au XIX<sup>e</sup> siècle. « Était-elle le fruit d'une politique consciente de réconciliation [entre catholiques], comme le dit Roger Guindon, ou le simple produit d'une considération financière? », s'interroge-t-il. En effet, de dire l'historien, « on peut se demander si "l'option bilingue" [de l'Université d'Ottawa]

---

<sup>71</sup> Gaétan Gervais, « L'enseignement supérieur en Ontario français (1848-1965) », *loc. cit.*, p. 12.

<sup>72</sup> Gaétan Gervais, « *Gaétan Gervais* », *loc. cit.*, p. 305.

<sup>73</sup> Gaétan Gervais, « L'Ontario français et les universités bilingues (1960-1992) », *Éducation et francophonie*, vol. 20, n° 3, décembre 1992, p. 39.

n'aurait pas sa source dans la crainte des oblats de voir naître un deuxième collège catholique dans le diocèse<sup>74</sup> ». De plus, la « dualité linguistique » du collège d'Ottawa, fondé par Mgr Guigues, aurait d'après lui toujours accordé la priorité à l'anglais, principalement en raison de l'effort de recrutement que souhaitaient mener les oblats aux États-Unis, de même que pour sauver les Irlandais des griffes du protestantisme. C'est pourquoi, souligne Gervais, le père oblat Henri Tabaret, directeur du Collège de Bytown (1853-1864) et recteur de l'Université d'Ottawa (1867-1874 et 1877-1886), avait recommandé qu'un père irlandais prenne les rênes de l'institution, ce qui fut fait en 1864. Il s'empresse également de rappeler que le père Timothy Ryan, son successeur, tentera d'éliminer complètement le français du cours classique bilingue du collège d'Ottawa. Finalement, Gervais critique fortement la primauté qu'accorde Guindon aux questions linguistiques dans son ouvrage. En présentant la « dualité linguistique » comme quelque chose qui était « au cœur de l'Université » d'Ottawa et que celle-ci en fait son « caractère distinctif », l'auteur commettrait un « anachronisme révélateur », les questions de religion étant, à cette époque, bien plus importantes que les questions de langue<sup>75</sup>.

Cette recension critique remettant en cause les fondements de l'idéal bilingue de l'Université d'Ottawa doit être replacée dans son contexte d'énonciation. Celle-ci est publiée en 1989, une année particulièrement mouvementée en ce qui a trait au dossier de l'université franco-ontarienne. Cette même année, nous le mentionnions, l'ACFO provinciale tient à Midland un congrès annuel au cours duquel elle adopte à l'unanimité une résolution demandant la création immédiate d'une université française en Ontario, seule habilitée à recevoir les fonds destinés à l'enseignement universitaire en français. Au même moment, Gervais et plusieurs collègues fondent la Société des universitaires de langue française de l'Ontario (SULFO), qui sera par la suite amenée à développer des sections à Ottawa, Sudbury, Hearst et Toronto, de même qu'à se prononcer en faveur de la création d'une Université française<sup>76</sup>. Quelques mois plus tard, la Fédération étudiante de l'Université d'Ottawa publie un *Rapport sur le bilinguisme à l'Université d'Ottawa*, lequel révèle qu'une forte proportion de professeurs bilingues de cette institution

---

<sup>74</sup> Gaétan Gervais, « Coexistence difficile. La dualité linguistique à l'Université d'Ottawa au XIX<sup>e</sup> siècle », (note critique), *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 11, 1989, p. 222.

<sup>75</sup> *Ibid.*, p. 228.

<sup>76</sup> Gaétan Gervais, « L'Ontario français et les universités bilingues (1960-1992) », *loc. cit.*, p. 40.

enseigne dans une langue autre que leur langue maternelle, que 58 % des départements n'offrent pas les cours obligatoires dans les deux langues et que dans 80 % des cas, il y a plus de choix en anglais qu'en français en ce qui a trait au choix de cours en général<sup>77</sup>.

Il faut dire que les prises de position publiques de Gervais dans le dossier du postsecondaire remontait déjà à quelques années. Au mitan des années 1980, une série d'études et de rapports confirmait l'état plutôt misérable de l'éducation postsecondaire en français en Ontario<sup>78</sup>. Dans un article paru en 1987 dans un numéro spécial de la RNO qui prenait position en faveur de la création d'une université française en Ontario, l'historien sudburois s'employait déjà à montrer comment cette situation s'enracinait dans l'histoire même de l'Ontario français. Selon lui, deux grands facteurs auraient scellé le destin du postsecondaire français en Ontario. D'une part, l'indifférence du gouvernement vis-à-vis du sort des Franco-Ontariens jusqu'aux années 1960 et, d'autre part, la politique provinciale consistant à ne pas financer l'enseignement collégial confessionnel. Ces facteurs ont présidé, d'après lui, à l'institutionnalisation d'un « régime d'exclusion » pour les Franco-Ontariens qui, face au refus du gouvernement provincial de soutenir l'enseignement en français dans les écoles et les universités, n'ont pu bénéficier d'une éducation primaire, secondaire et supérieure que dans le giron exclusif des institutions catholiques jésuites et oblates. La déconfessionnalisation des années 1960 marque toutefois un tournant important pour les universités ontariennes, qui, on le sait, optent pour une laïcisation de leurs programmes, de même que pour une structure bilingue dans le cas d'Ottawa et de la Laurentienne. Cette situation n'aurait toutefois pas joué en faveur des Franco-Ontariens puisque, rappelle Gervais, ces derniers n'ont pas pu bénéficier de services scolaires publics en français au niveau secondaire avant la fin des années 1960. La présence d'une élite locale franco-ontarienne issue principalement du monde clérical lui aurait toutefois été tout aussi défavorable étant donné qu'elle ne lui a pas permis, à ce moment, d'intégrer les postes créés dans les institutions publiques bilingues. Selon Gervais, ces conditions ont présidé à la mise en place d'un système universitaire de langue française très faible, frappé d'un manque de ressources,

---

<sup>77</sup> CRCCF, Fonds Rolande Faucher [non traité] – [s.a.], Conseil de l'éducation et de la formation franco-ontarienne, L'Université de langue française en Ontario, chronologie et bibliographie annotée, 19 juin 1996, p. 8.

<sup>78</sup> Outre le rapport Churchill (1985), on évoquera aussi la publication, la même année, du « Rapport Carrier » sur la place des programmes en français à l'Université d'Ottawa de même qu'à l'Université York.

d'effectifs, d'étudiants et à la remorque du fonctionnement des institutions bilingues, à l'intérieur desquelles la minorité franco-ontarienne n'a que très peu de moyens<sup>79</sup>. À cet égard, on remarque que Gervais, malgré le recul historique, tient un discours plutôt indulgent à l'endroit de la stratégie menée par les jésuites du nord de l'Ontario qui ont pourtant consenti à transformer le Collège du Sacré-Cœur, une institution homogène et unilingue française, en université bilingue (l'Université de Sudbury). D'ailleurs, à la fin des années 1980, l'historien tente, avec plusieurs autres membres de la SULFO, de convaincre les jésuites de leur remettre la Charte universitaire de l'Université de Sudbury, datée de 1914 et non confessionnelle, pour fonder une université française à part entière et admissible au financement gouvernemental. Or, face au refus du conseil d'administration de l'Université de Sudbury, cette option n'aura finalement jamais pu être mise en œuvre<sup>80</sup>.

Selon Gervais, pour comprendre la logique de l'Université franco-ontarienne, il faut examiner la situation sur le long terme. En entrevue avec le journaliste Marco Dubé, il affirme en 2001 : « Si on examine ce qui se passe dans le domaine de l'éducation en Ontario français depuis un siècle, il est très clair que la communauté comme communauté, telle qu'elle s'exprime par ses porte-parole, a toujours souhaité des institutions homogènes, notamment en éducation. Ce n'est qu'une question de temps<sup>81</sup> ». Force est néanmoins de constater que ce projet, pourtant porté bien haut par la collectivité franco-ontarienne, n'a pas encore su se matérialiser. D'après Gervais, son non-aboutissement s'expliquerait par un ensemble de facteurs : tout d'abord, l'incapacité de la SULFO de rassembler un nombre suffisamment important d'universitaires de langue française pour convaincre le public du bien-fondé de ce projet; ensuite, l'attachement manifesté par bon nombre de leaders franco-ontariens à l'endroit des institutions bilingues de la province et qui ont vu dans le *statu quo* une solution moins risquée que la création d'une nouvelle institution unilingue française<sup>82</sup>; finalement, l'inauguration d'une conjoncture politique provinciale moins favorable à la francophonie ontarienne avec

---

<sup>79</sup> Voir Gaétan Gervais, « L'enseignement supérieur en Ontario français (1848-1965) », *loc. cit.*,

<sup>80</sup> Gaétan Gervais, « Gaétan Gervais. L'université franco-ontarienne » dans Marco Dubé (dir.), *De Mahé à Summerside: quinze réflexions sur l'évolution de l'Ontario français de 1990 à 2000 : entretiens*, Ottawa, Le Nordir, 2001, p. 60-61.

<sup>81</sup> *Ibid.* p. 64.

<sup>82</sup> Robert Arsenault, *op. cit.*, p. 80-81.

l'arrivée au pouvoir du gouvernement conservateur de Mike Harris en 1995, qui marque une rupture avec l'ouverture relative pratiquée par les gouvernements libéraux et néo-démocrates précédents<sup>83</sup>.

\*\*\*

Les prises de position et l'implication de Gaétan Gervais dans le dossier du postsecondaire français en Ontario offrent une occasion d'apprécier la mise en application institutionnelle et politique de sa pensée. Ses revendications d'autonomie dans le domaine scolaire répondent, à leur manière, au besoin d'une collectivité de se donner un projet social distinct, pouvant se raccorder à une certaine continuité, à une certaine tradition. Celles-ci participent également d'une volonté d'instituer une référence identitaire proprement franco-ontarienne avec le support d'une nouvelle organisation sociale. Le choix de tableur sur l'institution scolaire rappelle cette intention, l'école étant le lieu de socialisation par excellence où peut s'édifier et se transmettre la référence identitaire d'une collectivité.

---

<sup>83</sup> Gaétan Gervais, « Gaétan Gervais. L'université franco-ontarienne », *op. cit.*, p. 57-58 ; Gaétan Gervais, entrevue, Sudbury, juillet 2011.

## CONCLUSION

L'éclatement du projet national canadien-français procède, dans une large mesure, d'un redéploiement de son infrastructure institutionnelle, jadis encadrée par l'Église, à l'intérieur des cadres fournis par ceux de l'État-providence. Au déclin de l'institution cléricale comme soutien à l'organisation sociale, allait succéder la disparition progressive de la « référence » nationale canadienne-française, dont Fernand Dumont faisait remonter l'édification à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Celle-ci s'était constituée à la fois par la culture (la langue, la religion, les coutumes, le souvenir des origines) et par les différents discours échafaudés sur celle-ci (la littérature, l'historiographie et les idéologies véhiculées). Cette référence globale a permis de rassembler divers groupes situés dans des contextes forts différents sous le chapeau d'une identité largement partagée. Or, les bouleversements idéologiques et politiques de l'après-guerre et de la Révolution tranquille, tout particulièrement l'affirmation d'une nouvelle identité nationale québécoise, inaugurent une ère de transformation référentielle importante au sein des francophonies minoritaires. Comment dès lors refonder un espace identitaire porteur malgré la « rupture » avec le Québec et sans la référence canadienne-française? Quelles sont les conditions susceptibles d'assurer une mise en forme permanente de la collectivité, tant du point de vue identitaire que du point de vue structurel?

Peu de chercheurs se sont penchés, dans une perspective historique, sur les diverses réponses qu'ont tenté de fournir les associations et les acteurs des milieux minoritaires francophones hors Québec à ces questions difficiles. Celles-ci ont pourtant été au cœur de plusieurs débats d'idées, interprétations, points de vue et propositions formulés dans l'espace public franco-ontarien. L'œuvre de l'historien Gaétan Gervais porte l'empreinte de ces grands questionnements. Elle représente une pièce importante pour comprendre l'évolution du processus de recomposition d'une référence identitaire franco-ontarienne et de sa mise en forme, en cela précisément qu'elle a cherché à problématiser la condition franco-ontarienne et à donner un sens à son expérience commune. La présente thèse avait pour but d'effectuer une lecture de son œuvre intellectuelle et militante à l'aune de cette problématique de l'identité. Aux côtés de plusieurs autres figures de l'espace discursif franco-ontarien, Gaétan Gervais a proposé une certaine interprétation de l'Ontario français aux Franco-Ontariens. À travers celle-ci,

s'est énoncée une figure identitaire axée sur l'idée d'une continuité mémorielle et culturelle avec l'expérience historique du projet national canadien-français. Cette quête de sens collectif a pris plusieurs formes et s'est déclinée dans divers objectifs incitant à l'action, participant ainsi d'une dynamique de recomposition référentielle à l'échelle collective. Sa pratique et son discours doivent être compris comme étant indissociables d'un tel contexte social et identitaire en mutation.

Pour faire revivre la pensée de Gervais, il nous était d'abord nécessaire de remonter à ses intentions premières. À cet égard, nous avons montré, dans un premier temps, comment sa pensée procédait d'un enracinement multiple. Tout d'abord, un enracinement dans l'espace social, culturel et économique relativement homogène du Sudbury français des années 1950 et 1960, expérience qui a, en quelque sorte, modelé sa vision première de l'Ontario français. Ensuite, un enracinement intellectuel dans sa formation classique chez les jésuites du Collège du Sacré-Cœur, lieu de mise en forme d'une culture seconde catholique et nationaliste (canadienne-française) à travers laquelle Gervais a pu se « connecter » à son milieu et procéder à une première intellectualisation de sa communauté d'appartenance. Ses premiers écrits journalistiques en tant qu'étudiant à l'Université Laurentienne témoignent, pour leur part, d'une pensée en évolution, marquée par l'idéologie de la décolonisation et s'articulant déjà sur certains paradigmes qui structurent toujours sa pensée aujourd'hui, soit ceux du nationalisme, du conservatisme et d'une conception plus classique et traditionnelle de la culture et de l'institution universitaire. Finalement, nous avons discuté de son enracinement scientifique au département d'histoire de l'Université d'Ottawa, le lieu de sa formation supérieure qui le situe alors au confluent d'une mutation épistémologique importante. Moins orientée sur l'historiographie nationaliste traditionnelle et cherchant davantage à s'asseoir sur des fondements plus « scientifiques », les nouvelles approches en histoire proposent d'investir de nouvelles problématiques axées principalement sur l'étude des structures sociales et économiques. Celles-ci allaient marquer profondément la pratique historienne de Gervais, que l'on peut d'ailleurs entrevoir comme la synthèse d'un enracinement particulier offert par sa formation traditionnelle à Sudbury et son inscription dans une conception universaliste de la connaissance, résultant de sa formation supérieure en histoire à Ottawa.

Dans un second temps, comprendre l'ascension de Gaétan Gervais comme universitaire et intellectuel de l'Ontario français commandait une juste appréciation de la très mouvementée décennie 1970. L'inscription sociale et intellectuelle de Gaétan Gervais est en effet indissociable du contexte socioculturel et identitaire de cette période, au cours de laquelle on assiste à la mise en forme politique de deux projets nationaux distincts, ceux du Québec et du Canada « refondé ». Sise entre deux imaginaires nationaux en pleine recomposition, intégrée aux structures étatiques de la majorité anglo-ontarienne, la culture franco-ontarienne est alors appelée à redéfinir les conditions de son inscription dans l'espace symbolique et politique canadien. Une part des questionnements que projette Gaétan Gervais sur l'Ontario français se déploie sur cet arrière-plan. De même, avons-nous considéré l'affirmation, dans les milieux étudiants, d'une variante sudburoise de la contre-culture qui déferle alors sur tout le continent nord-américain. « Je prends des cours universitaires de littérature où des profs européens s'acharnent à me déraciner en corrigeant ma prononciation, mon vocabulaire, ma pensée, et où ils achèvent de m'aliéner et de me dépersonnaliser<sup>1</sup> » : la formule du manifeste de CANO est bien connue, et symptomatique d'une volonté, chez une nouvelle génération, de valoriser leur expérience de minoritaire et de retrouver une pleine maîtrise sur celle-ci pour mieux s'y reconnaître. S'impose aussi chez eux la conscience d'un monde déchargé du poids du passé incarné par la tradition et les élites. Il s'agit désormais d'entrevoir l'homme non pas tel qu'il devrait être mais tel qu'il est, c'est-à-dire à l'aune de sa condition vécue dans un présent spontané, dans les pratiques populaires détachées des représentations élitistes canadienne-française et européenne. L'œuvre de Gaétan Gervais doit aussi être comprise comme une réponse au projet identitaire de la contre-culture franco-sudburoise. Pour lui, c'est moins sur le mode du renouveau, du recommencement et de la rupture avec l'esprit et les valeurs d'un ordre passé que sous le sceau d'un compromis entre une dynamique de rupture et celle d'une nécessaire continuité qu'il faut envisager l'avenir de l'Ontario français. Alors en pleine transformation dans son rapport à elle-même, cette collectivité minoritaire doit plutôt, pense-t-il, se redéployer dans un raccordement, une filiation identitaire et culturelle avec le Canada français.

---

<sup>1</sup> « Molière Go Home » cité dans Gaston Tremblay, *Prendre la parole : le journal de bord du grand CANO*, Ottawa, Le Nordir, 1995, p. 21.

Ce qu'il importe surtout de retenir, c'est que pour l'historien sudburois, l'Ontario français demeure, en dépit de sa sortie du cadre structurel et référentiel canadien-français, le lieu d'expression d'une originalité sociale, historique et culturelle. C'est pourquoi ce dernier a toujours cherché à inscrire l'expérience historique de sa collectivité dans la continuité d'un mouvement d'intégration sociétale remontant à l'intention nationale du Canada français. Cette intention peut être résumée comme prétention à « faire société » dans un projet politique, culturel et social totalisant, distinct des autres processus historiques de construction nationale, qu'il s'agisse de la vaste expérience canadienne ou celle, plus récente, du Québec. Pour Gervais, le défi de l'Ontario français n'est pas celui de se maintenir en isolement de la société majoritaire. Il s'agit plutôt de « réconcilier la nécessité de s'intégrer à la société globale d'une part et sa volonté de maintenir sa propre identité<sup>2</sup> ». Ainsi, penser les conditions d'un avenir possible en Ontario français appelle, selon lui, une exigence d'autonomie sur une diversité de plans, chacun pouvant contribuer à l'édification d'un espace référentiel distinct et habitable permettant à la collectivité franco-ontarienne de s'épanouir, tout en participant à la vie sociale et économique de l'Ontario. Cette autonomie est notamment envisagée chez lui sur le plan symbolique, avec la création, en 1975, du drapeau franco-ontarien. Nous avons démontré que cette initiative participe, certes, d'une nouvelle dynamique d'enracinement dans une référence identitaire provincialisée sans toutefois présupposer une rupture avec l'esprit et la mémoire du Canada français. Ensuite, une autonomie sur le plan institutionnel, dont Gervais devient l'un des principaux promoteurs dans la gestion des programmes en français à la Laurentienne, le développement de structures économiques franco-ontariennes et l'expansion du secteur postsecondaire de langue française à l'échelle de la province. Finalement, une autonomie revendiquée sur le plan du savoir historique et de ses lieux d'élaboration, de manière à refonder une conscience historique spécifiquement franco-ontarienne, dont Gervais craint qu'elle ne soit compromise par la disparition du paradigme national canadien-français au profit de celui de la « nation québécoise ».

À la suite de cette description du contexte sur lequel s'arc-boute la pensée de Gaétan Gervais, nous avons entrepris, en troisième lieu, l'analyse du contenu de son

---

<sup>2</sup> Gaétan Gervais, « Le problème des institutions en Ontario français », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 8, 1986, p. 10.

œuvre écrite. Notre analyse a permis de dégager une série de positionnements dans l'espace intellectuel franco-ontarien, laissant ainsi entrevoir les lignes de force, de rupture et de continuité dans le corpus étudié. L'étude de son positionnement épistémologique a tout d'abord permis de dégager sa conception de l'histoire, dans laquelle s'articulent construction mémorielle et construction identitaire, de même que sa conception du savoir qui se veut indissociable de son enracinement particulier et surtout, engagé envers la construction d'une collectivité franco-ontarienne spécifique et autonome. Sa posture interprétative présente un intéressant cas de figure sur la manière dont opère la pensée scientifique en milieu minoritaire. Dans son cas, l'analyse arrive difficilement à se dégager des interpellations politiques du groupe et d'une exigence de mise en sens de son expérience collective. Ses écrits dévoilent des rapports d'identification, de solidarité et de complicité évidents avec l'objet étudié, donnant ainsi un écho particulièrement subjectif à son approche. Le jugement posé par Gervais sur le Québec dans le contexte des États généraux du Canada français semble témoigner de ce positionnement avec éloquence. Qu'en est-il alors du souci de connaissance et de rigueur scientifique? L'historien sudburois inféode-t-il sa démarche scientifique à un projet politico-identitaire franco-ontarien? Gaétan Gervais, idéologue et gardien de la mémoire nationale des Franco-Ontariens? Ces questions, pour légitimes qu'elles soient, semblent masquer l'essentiel dans la mesure où, d'une part, elles présupposent l'existence d'une opposition entre l'histoire et la mémoire (opposition qui est loin de faire l'unanimité) et, d'autre part, elles ne vont pas dans le sens de l'objectif d'une démarche compréhensive que nous avons tenté de faire nôtre au début de la présente recherche. Selon nous, tout jugement sur la démarche scientifique de Gervais doit se poser en considérant le lieu à partir duquel celle-ci s'exécute et en gardant à l'esprit les préoccupations qui l'animent, de même que son point de départ référentiel. Ainsi, il importe de comprendre que c'est « à partir » de l'Ontario français, et non pas d'un lieu abstrait, que Gervais est amené à réfléchir. Cette collectivité a pour particularité d'être traversée par les tourments propres à ceux des « petites cultures » ou encore, pour le dire à la suite de Thériault et Boucher, ceux des « petites sociétés<sup>3</sup> ». Cette condition s'entend ici comme une forme de précarité

---

<sup>3</sup> Voir Jacques L. Boucher et Joseph Yvon Thériault (dir.), *Petites sociétés et minorités nationales : enjeux politiques et perspectives comparées*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2005, 398 p.

existentielle, travaillée par « la conscience de la fragilité du destin historique<sup>4</sup> ». C'est ce rapport particulier à sa communauté d'appartenance qui définit les questions que pose Gervais à la réalité et oriente sa curiosité comme chercheur. D'autre part, en posant son objet d'étude comme société (ou comme groupe possédant des prétentions sociétales) plutôt que comme un groupe ethnique, c'est-à-dire comme une collectivité aspirant à une autonomie institutionnelle et référentielle plutôt que simplement intégrée à la référence canadienne, Gervais pose inévitablement la question politique de son devenir tout en participant à sa construction.

Nous avons par la suite enchaîné avec l'étude de son positionnement idéologique. Nous avons proposé une analyse des aspects conservateurs de sa pensée. On dénote à cet égard un profond souci marqué pour dégager les lignes de permanence et de continuité dans l'expérience historique franco-ontarienne, où le passé est envisagé moins comme un refuge que comme une source de sens pour le présent et le futur du groupe. Cela rejoint la tonalité du projet traditionaliste qui, comme nous l'avons rappelé, ne se détourne pas du progrès, ni de la modernité politique, économique, scientifique ou technique, qu'il entend plutôt soumettre à la mémoire et à l'expérience d'une intention historique. C'est de cette même conviction que procède sa volonté d'inscrire l'Ontario français dans la continuité d'une ambition nationale et autonomiste canadienne-française. La tonalité conservatrice de Gervais s'exprime aussi dans sa critique de l'hybridité identitaire et dans le contre-modèle qu'il oppose à l'idéal trudeauiste, ainsi qu'à son individualisme, en rupture avec une vision binationale du Canada. Si sa critique du trudeauisme se fait relativement discrète au cours des années 1980, elle sera beaucoup plus affirmée au tournant des années 1990, moment où Gervais reproche explicitement à la Loi sur les langues officielles et au Secrétariat d'État d'avoir diffusé un lexique identitaire substituant le terme de « francophone » à celui de « canadien-français ». Cette mutation discursive, alimentée aussi par la québéçisation de l'identité canadienne-française, procéderait, selon Gervais, d'une conception régressive de la culture, de la personne et de l'identité consistant à réduire l'épaisseur identitaire d'un groupe « à une simple entreprise linguistique ». C'est au cours de cette même période que le nationalisme de Gervais se fait aussi le plus apparent, marquant une évolution à la faveur d'un discours beaucoup

---

<sup>4</sup>*Ibid.*, p. 2.

plus critique à l'endroit du nationalisme canadien et québécois et traduisant, nous le postulons, une crainte face à l'étiollement de ce qui pouvait à ce moment subsister de la référence nationale canadienne-française dans l'imaginaire des francophones hors Québec. Son nationalisme s'inscrit dans la filiation du nationalisme canadien-français, qu'il cherche à réactualiser en marquant l'appartenance de l'Ontario français à l'un des deux peuples fondateurs et en le situant dans le sillon d'une histoire, d'une mémoire et d'une culture particulières, celles du « Canada-Français », pour reprendre la graphie qu'il commence à utiliser au tournant des années 1990. Comme le Canada français, l'Ontario français trouverait son véritable sens historique dans une volonté de constituer une société globale autonome du point de vue référentiel et institutionnel. C'est pourquoi les institutions occupent, selon lui, une fonction centrale dans l'organisation sociale. Elles génèrent les liens entre les hommes et donc permettent leur adhésion à un projet sociétal commun. Plus que cela, elles supportent et transmettent les valeurs et la culture, permettant aussi une adaptation aux changements sociaux. Son nationalisme s'exprime aussi à travers un *volontarisme*, dont on relève la parenté avec le groulxisme. Il se traduit par un vouloir-vivre collectif et une foi sans borne en la possibilité qu'ont les collectivités d'infléchir leur propre avenir.

Le troisième positionnement cerné par notre étude était historiographique. Dans la lignée de ses orientations idéologiques, nous avons démontré en quoi les travaux historiques de Gaétan Gervais proposent une inscription distinctive des Franco-Ontariens dans le temps et présentent la formation et la construction, dans la longue durée, d'une collectivité conformément à une logique sociétale. Sous sa plume, l'Ontario français prend forme dans une trame narrative qui lui est propre, contribuant ainsi à meubler sa représentation à la fois dans le temps et dans l'espace. Son discours historique adopte une perspective « continuiste » dans laquelle l'histoire de l'Ontario français devient le prolongement du Canada français. Sa démarche est propre à celle d'un historien de la question nationale, c'est-à-dire qu'il appréhende sa communauté d'appartenance comme un sujet collectif distinct des autres entités nationales, insistant surtout sur ce qui rassemble ses composantes plutôt que sur ce qui les divise ou les différencie. Sans doute est-ce cela qui explique une partie de sa difficulté à tolérer la « rupture » avec le Canada français survenue au cours des années 1960. À ce chapitre, Gervais constate une « rupture

tranquille » à la fois politique – avec le Québec – et institutionnelle – avec l’Église comme institution structurant l’organisation sociale canadienne-française. Malgré cette importante mutation, l’historien postule néanmoins une continuité culturelle, rejetant par là la thèse d’une mort complète du projet canadien-français. C’est d’ailleurs pourquoi, dans sa réflexion sur le Canada français, Gervais critique vigoureusement la « québéçisation » de l’héritage culturel canadien-français, phénomène qu’il perçoit comme un « coup d’État culturel ». Face au désistement des responsabilités historiques du Québec à l’endroit des minorités françaises des autres provinces, on ne peut s’empêcher de voir se dessiner chez l’historien sudburois le sentiment d’une dépossession, d’une déchirure douloureuse qui laisse un goût amer. S’il se désole des conséquences de l’agitation nationaliste québécoise, il n’en reconnaît pas moins toutefois les quelques bénéfiques indirects qu’ont pu en tirer les minorités, notamment pour ce qui est de la manne financière accordée par les gouvernements provinciaux et fédéral en guise d’accommodement pour maintenir le lien fédéral.

Nous avons également relevé, dans notre analyse, trois thématiques qui nous semblaient récurrentes dans son œuvre d’historien et nous renseignaient sur le sens de sa démarche intellectuelle et historique. Tout d’abord, la thématique du territoire et de l’espace occupé, qui traverse plusieurs de ses études et laisse entrevoir l’intention de conceptualiser un espace territorial non pas imaginé, ni cantonné dans la sphère discursive, mais physique, tangible et incarné qui donne un sens à l’émergence d’une référence proprement franco-ontarienne et accommode la rupture des liens historiques avec le Québec. Ensuite, la thématique des « combats » menés par le Canada français et l’Ontario français est centrale dans certaines de ses études les plus importantes, dont celles sur le Règlement 17 et sur les Jumelles Dionne. Celles-ci révèlent un rapport d’adversité et d’altérité avec le Canada anglais que l’on avait déjà perçu de manière plus explicite dans ses écrits de jeunesse. Plus largement, cette mise en scène des combats dans l’historiographie de Gervais rappelle une disposition narrative qui appréhende l’histoire des Franco-Ontariens en tant que récit national à l’intérieur duquel les rapports de forces doivent être posés et assumés. Indirectement, cette posture rappelle aussi que l’appartenance à l’ordre politique canadien est toujours, selon Gervais, le fruit de la domination d’une majorité sur une minorité. À cet égard, il est frappant de noter qu’en

dépit du fait que l'historien sudburois prenne acte de l'intégration progressive des Franco-Ontariens aux structures de la majorité, il n'est jamais porté, dans ses écrits, à analyser l'appartenance de ces derniers au cadre canadien et à l'influence que cela peut avoir sur leur sentiment d'identité ou leur culture politique. Notre analyse thématique du contenu de son œuvre a retenu, en dernier lieu, le thème de l'élite et du clergé canadien-français, auquel Gervais accorde une importance particulière dans sa production historiographique. À la différence de certains de ses collègues, dont le sociologue Donald Dennie, l'élite est présentée comme étant « consubstantielle » au peuple canadien-français. La compréhension de son action ne peut dès lors se réduire à celle d'une exploitation des masses.

En quatrième et dernier lieu, nous avons étudié une dimension plus « appliquée » de l'œuvre intellectuelle de Gaétan Gervais, soit celle de l'enseignement postsecondaire de langue française en Ontario. Celle-ci nous a permis de mieux comprendre comment sa pensée, plus particulièrement sa vision de l'Ontario français comme collectivité perpétuant la tradition autonomiste du Canada français, a pu s'incarner dans ses agissements. À ce chapitre, nous avons posé un regard sur une variété d'actions auxquelles il prit part, tant au niveau local que provincial : d'abord au sein de l'administration de la Laurentienne, à titre de directeur du CEF de 1981 à 1987, ensuite comme haut-fonctionnaire au ministère des Collèges et Universités de l'Ontario, poste qu'il occupa avant de prendre la présidence du CEFO, de 1991 à 1994. Ces diverses implications communautaires font montre d'un engagement en faveur de la création d'institutions d'enseignement autonomes et homogènes françaises, tout particulièrement en ce qui a trait aux études supérieures. Selon lui, la réalité des institutions bilingues comme l'Université d'Ottawa ou la Laurentienne ne saurait garantir le développement et l'épanouissement de la collectivité franco-ontarienne, en raison des perpétuels rapports d'inégalité qu'elles entretiennent entre la minorité et la majorité et, de leur caractère inadapté aux besoins de la collectivité franco-ontarienne.

\*\*\*

Dans cette étude, nous nous sommes intéressés à l'œuvre militante et intellectuelle de Gaétan Gervais dans le contexte plus large des importantes transformations référentielles vécues par l'Ontario français suite à la dissolution de la représentation identitaire traditionnelle du Canada français. Nous avons tenté de montrer que l'historien sudburois a cherché, par ses écrits historiques et ses nombreuses initiatives, à faire sens de ces transformations dans le dessein d'autonomiser une référence propre à l'Ontario français. Dans un espace identitaire en pleine reconfiguration, Gervais est de ceux qui ont cherché à inscrire l'identité franco-ontarienne et ses supports dans une continuité référentielle avec le Canada français, souhaitant par là réactualiser en Ontario français une prétention sociétale à l'autonomie et l'autoréférentialité. En cela, elle exprime le refus de percevoir l'Ontario français comme le simple fragment ethnique d'une nationalité *autre*. C'est peut-être là que réside l'intérêt premier de son œuvre : celui de rappeler que le passé est une catégorie qui infléchit le présent; que l'existence de la collectivité franco-ontarienne n'est point le fruit d'une refondation ou d'un recommencement, mais plutôt le témoignage d'une étonnante continuité historique. Son œuvre pose ainsi l'épineuse question du *sens collectif* dans le contexte particulier des milieux minoritaires, dont la cohésion est aujourd'hui plus fragilisée que jamais par les effets de structures liés à la mondialisation et à la multiplication des demandes émancipatoires issues des mouvements sociaux et des revendications à fondement identitaire<sup>5</sup>. Elle porte une interrogation plus large sur la question de la permanence et de la rupture d'une intention nationale dans les représentations et la structuration identitaires de la francophonie ontarienne. À cet égard, il semble possible d'affirmer qu'en proposant une interprétation de l'Ontario français à travers le prisme de la dualité nationale et de l'autonomie institutionnelle, Gervais a été un agent structurant d'une dynamique de continuité nationale héritée du Canada français en Ontario. Son œuvre est révélatrice du phénomène selon lequel il persisterait, dans le discours et l'imaginaire des francophones hors Québec, une référence, ténue mais toujours existante, à l'intention du Canada français. En creux de cette posture, se révèle aussi le propre d'une sensibilité « nationalitaire », c'est-à-dire celle d'une aspiration forte

---

<sup>5</sup> À ce sujet, lire Jacques Beauchemin, *La société des identités. Éthique et politique dans le monde contemporain*, Montréal, Athéna Éditions, 2005, 184 p.

à se totaliser en sujet national, mais qui se heurte abruptement à sa condition de minoritaire, où les structures étatiques, économiques et sociales doivent être partagées avec la majorité. On y trouve donc la persistance de cette double et dialectique réalité d'autonomie et d'intégration qui oriente la plupart des grands questionnements sur l'avenir de l'Ontario français.

D'autres constats et axes d'interrogation pouvant servir de points d'entrée pour de futurs travaux prolongeant notre recherche méritent d'être soulevés. En premier lieu, nous le mentionnions, notre travail avait pour modeste visée d'apporter une contribution à l'étude de la mise en place d'un nouvel ordre référentiel en Ontario français après les années 1960. De la même manière que Julien Massicotte l'a fait pour la collectivité acadienne du Nouveau-Brunswick<sup>6</sup>, une analyse plus globale de l'émergence d'une référence collective en Ontario français, appréhendée dans sa totalité, mériterait à coup sûr d'être réalisée. Cette étude pourrait considérer un examen approfondi des trois vecteurs de formation d'une référence énoncés par Dumont, à savoir l'idéologie, l'histoire et la littérature/représentations artistique<sup>7</sup>. Elle pourrait considérer tout particulièrement la manière dont les acteurs de ces champs discursifs ont interprété la condition franco-ontarienne dans l'optique d'en dégager les divergences et les convergences herméneutiques. Les résultats d'une telle recherche permettraient notamment d'étudier l'Ontario français dans une perspective comparée avec l'Acadie, entre autres, au chapitre de la structuration d'un espace public francophone et de la mise en forme politique et culturelle du nationalisme.

En deuxième lieu, nous l'avons dit, Gaétan Gervais perçoit le long développement historique de l'Ontario français en fonction d'une logique de type sociétal. Sa démarche demeure ainsi dans l'horizon conceptuel du nationalisme. D'un point de vue extérieur, cette réflexion appelle un questionnement plus global sur le type de groupement auquel appartient l'Ontario français. À cet égard, il y aurait lieu de se demander si l'Ontario français qui se constitue après les années 1960, correspond au modèle de la « petite société ». Or, cette proposition, qui n'est pas bien loin de celle qu'a formulée Gaétan Gervais pour l'Ontario français, se vérifie-t-elle d'un point de vue théorique? L'Ontario

---

<sup>6</sup> « L'Acadie du progrès et du désenchantement, 1960-1994 », thèse de doctorat (histoire), Université Laval, 2011, 750 p.

<sup>7</sup> Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Boréal, 1993, 395 p.

français contemporain, dans ses aspirations, ses processus d'institutionnalisation, la gestion de sa diversité culturelle et ses autoreprésentations collectives, souscrit-il aux critères définitoires de la « petite société »? Il nous apparaîtrait opportun d'explorer de manière plus approfondie ces questionnements dans le cadre d'une contribution plus large à une sociologie des petites sociétés.

En dernier lieu, notre travail a mis en lumière certaines modalités d'engagement particulières à l'intellectuel et au chercheur qui œuvre en milieu minoritaire. Cette question, bien que nouvellement investie par certaines études récentes, mériterait d'être davantage approfondie à l'aune de la dynamique complexe qui structure l'espace intellectuel des communautés francophones minoritaires. Les littéraires ont bien expliqué en quoi la marge et la périphérie, ces espaces de résistance aux grandes poussées centripètes, conditionnent l'écrit<sup>8</sup>. Il en va de même, pensons-nous, de la production scientifique et intellectuelle, dont les préoccupations, de même que les vérités, peuvent porter l'empreinte des défis propres aux collectivités fragilisées. Gervais en offre d'ailleurs l'un des plus éloquents témoignages. Après tout, son œuvre n'est-elle pas aussi, de manière détournée, l'expression d'une résistance, d'une différence culturelle?

---

<sup>8</sup> François Paré, *Les littératures de l'exiguïté*, Ottawa, Le Nordir, 2001, 175 p.

## BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES

#### Archives

##### *Archives de l'Université Laurentienne*

- a) Fonds Guy Gaudreau, P143.
- b) Fonds History department, L1.1 et L1.3
- c) Fonds G. Gervais, P187.
- d) Fonds Archives institutionnelles - Conseil de l'enseignement en français, F58.2.
- e) Fonds Senate, 14.
- f) Gazette de l'Université Laurentienne, 1981, 1983.
- g) *Annuaire officiel de l'Université Laurentienne*, 1978-1979.

##### *Archives de l'Université de Sudbury*

- a) Fonds C.S. (Collège du Sacré-Cœur).
- b) Fonds C-S-C (Collège du Sacré-Cœur).
- c) Fonds D2-3 (Collège du Sacré-Cœur).

##### *Archives publiques de l'Ontario*

- a) Council for Franco-Ontarian Education operational files, RG 2-200, 1969-1996.
- b) Ministry of Colleges and Universities Advisory Commission on French Language College Services' operational files, RG 32-80, 1990.

##### *Archives de l'Université d'Ottawa*

- a) Fonds département d'histoire, 16.
- b) *Annuaire officiel de l'Université d'Ottawa*, 1974-1975

##### *Centre de recherche en civilisation canadienne-française*

- a) Fonds Rolande Faucher, (non traité).

##### *Archives personnelles*

- a) Marcel Hamelin (Ottawa).

### **Ouvrages et essais de Gaétan Gervais**

(Avec Matt Bray et Ernie Epp), *Un vaste et merveilleux pays. Histoire illustrée du Nord de l'Ontario*. Sudbury/Thunder Bay, Ministère des Affaires du Nord de l'Ontario, 1985, 205 p.

*Les Jumelles Dionne et l'Ontario français 1934-1944*, Sudbury, Prise de parole, 2000, 246 p.

(Avec Jean-Pierre Pichette), *Inventaire du patrimoine franco-ontarien*, Sudbury, Centre franco-ontarien de folklore /Prise de Parole, 2000, 270 p.

*Des gens de résolution. Du « Canada français » à l'« Ontario français »*, Sudbury, Prise de parole, 2003, 230 p.

(Avec Michel Bock), *L'Ontario français : des Pays-d'en-Haut à nos jours*, Ottawa, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (CFORP), 2004, 271 p.

(Avec Jean-Pierre Pichette), *Dictionnaire des écrits de l'Ontario français (1613-1993)*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2010, 1150 p.

### **Thèses de Gaétan Gervais**

« Médéric Lanctôt et l'Union nationale », thèse de maîtrise (histoire), Université d'Ottawa, 1968, 189 p.

« L'expansion du réseau ferroviaire québécois (1873-1895) », thèse de doctorat (histoire), Université d'Ottawa, 1979, 538 p.

### **Outils bibliographiques de Gaétan Gervais**

(Avec Ashley Thompson), *Bibliographie annuelle d'histoire ontarienne 1980/ Annual Bibliography of Ontario History 1980*, Sudbury, Société historique de l'Ontario, 1981, 87 p.

(Avec Ashley Thompson), *Bibliographie annuelle d'histoire ontarienne 1981/ Annual Bibliography of Ontario History 1981*, Sudbury, Société historique de l'Ontario, 1982, 89 p.

(Avec Ashley Thompson), *Bibliographie annuelle d'histoire ontarienne 1982/ Annual Bibliography of Ontario History 1982*, Sudbury, Société historique de l'Ontario, 1984, 107 p.

- (Avec Fernand Dorais), *Liste des bibliographies pour l'étude de l'Ontario français*, Sudbury, Université Laurentienne, 1984, 48 p.
- (Avec Ashley Thompson), *Bibliographie annuelle d'histoire ontarienne 1984/ Annual Bibliography of Ontario History 1984*, Sudbury, Société historique de l'Ontario, 1985, 168 p.
- (Avec Ashley Thompson), *Bibliographie annuelle d'histoire ontarienne 1985/ Annual Bibliography of Ontario History 1985*, Sudbury, Société historique de l'Ontario, 1985, 172 p.
- (Avec Ashley Thompson et Gwenda Hallsworth), *Bibliographie histoire du nord-est de l'Ontario/ Bibliography of History of North Eastern Ontario*, Sudbury, Société historique du Nouvelle-Ontario, « documents historiques », n° 83, 1985, 112 p.
- (Avec Ashley Thompson et Gwenda Hallsworth), *Bibliographie annuelle d'histoire ontarienne 1985/ Annual Bibliography of Ontario History 1985*, Sudbury, Société historique de l'Ontario, 1986, 119 p.
- (Avec Ashley Thompson et Gwenda Hallsworth), *Bibliographie annuelle d'histoire ontarienne/ Annual Bibliography of Ontario History 1976-1986*, Toronto, Oxford, Dundurn Press 1989, 605 p.
- « Les études franco-ontariennes. Bibliographie (1990-2000) », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 25, 2001, p. 99-183.

### **Articles savants et chapitres de livres de Gaétan Gervais**

- « Un souverainiste du XIX<sup>e</sup> siècle: Médéric Lanctôt, 1838-1877 » dans Fernand Dumont (dir.), *Idéologies du Canada Français 1850-1900*, Québec, Presses de L'université Laval, « Histoire et sociologie de la culture » 1, 1971, p. 265-274.
- « Les sources de l'histoire des Franco-Ontariens du Nouvel-Ontario » dans Gérald Thomas *et al.* (dir), *Actes du colloque sur les archives et recherches régionales au Canada français tenu à l'Université d'Ottawa les 17 et 18 février 1977*, Ottawa, CRCCF et ACFAS, 1977, p. 99-111.
- « Le commerce de détail au Canada, 1870-1880 », *Revue d'histoire de l'Amérique Française*, vol. 33, n° 4, mars 1980, p. 521-556.
- « Le réseau ferroviaire du nord-est de l'Ontario », *Revue de l'Université Laurentienne*, vol. XIII, n° 3, février 1981, p. 35-83.

- (Avec Serge Dignard), « Le projet d'histoire orale de l'Institut franco-ontarien », *Journal of Canadian Oral History Association/ Société canadienne d'histoire orale*, vol 5 n° 1, 1981-1982, p. 45-57.
- « Présentation de l'Université Laurentienne », *Revue de l'Association canadienne d'éducation de langue française*, vol. II, n° 3, décembre 1982, p. 21-23.
- « La stratégie de développement institutionnel de l'élite canadienne-française de Sudbury ou le triomphe de la continuité », *Revue du Nouvel-Ontario*, 1983, n° 5, p. 67-92.
- « Les Franco-Sudburois », *Polyphony. Bulletin of the Multicultural History Society of Ontario*, vol. 5, n° 1, printemps 1983, p. 21-29.
- « L'enseignement supérieur en Ontario français (1848-1965) », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 7, 1985, p. 11-52.
- « Modèles possibles de collaboration universitaire au niveau du contenu », *Revue de l'Association canadienne d'éducation de langue française, Actes du colloque national sur l'enseignement postsecondaire à distance pour les francophones du Canada*, vol. XIC, n° 2, décembre 1986, p.47-50.
- « Le problème des institutions en Ontario français », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 8, 1986, p. 9-12.
- « Pour des meilleures structures institutionnelles au niveau universitaire » dans *Situations actuelle et recherche de scénarios d'un développement d'aide aux communautés sur l'enseignement postsecondaire en langue française à l'extérieur du Québec, Ottawa, les 10, 11 et 12 mai 1985, Ottawa, FFHQ, 1986, p. 29-31.*
- « Le minoritaire culturel », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 11, 1989, p. 177-180.
- (Avec Jean-Pierre Pichette), « Le Dictionnaire des Écrits de l'Ontario français », *Vie française*, vol. 41, n° 1, 1989, p.47-53.
- « Coexistence difficile. La dualité linguistique à L'Université d'Ottawa au XIX<sup>e</sup> siècle », (note critique), *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 11, 1989, p. 221-231.
- « Liminaire: l'enseignement de l'histoire au Canada français », *Éducation et Francophonie*, vol. 19, n° 2, août 1991, p. 2.
- « L'enseignement de l'histoire en Ontario français », *Éducation et francophonie* vol. 19, n° 2, août 1991, p.8-11.
- « L'Ontario français et les universités bilingues (1960-1992) », *Éducation et Francophonie*, vol. 20, n° 3, décembre 1992, p.31-42.

- « De Sagard à Lemieux: la contribution des religieux à la connaissance de l'Ontario français » dans Jean Pierre Pichette, *L'Œuvre de Germain Lemieux, s.j. Bilan de l'ethnologie en Ontario français. Actes du Colloque tenu à l'Université de Sudbury les 31 octobre, 1er et 2e novembre 1991*, Sudbury, Centre franco-ontarien de folklore, Sudbury, Prise de Parole, 1993, p. 57-106.
- « L'Ontario français, 1821-1910 » dans Cornelius Jaenen, *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Presse de L'Université d'Ottawa, 1993, p. 49-124.
- « Préface » dans Guy Gaudreau (dir.) *Bâtir sur le roc. De l'ACFÉO à l'ACFO du Grand Sudbury (1910-1987)*, Sudbury, Prise de Parole, 1994, p. vii-xvii.
- « Le Canada-Français: un phare illuminé sur mille citadelles », *Francophonies d'Amérique*, n° 4, 1994, p.157-169.
- « L'historiographie franco-ontarienne: à l'image de l'Ontario français » dans Jacques Cotnam *et al.*, *La Francophonie ontarienne. Bilan et perspectives de recherches*, Ottawa, Le Nordir, 1995, p. 123-134.
- « Aux origines de l'identité franco-ontarienne », *Cahiers Charlevoix I*, 1995, p. 125-168.
- «Le Règlement 17 (1912-1927) », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 18, 1996, p. 123-192.
- « L'Ontario français et les grands congrès patriotiques canadiens-français (1883-1952) » *Cahiers Charlevoix II*, 1997, p. 9-155.
- « La participation de l'Ontario français aux États généraux du Canada français 1966-1969 », *Cahiers Charlevoix III*, 1998, p. 231-364.
- « L'histoire de l'Ontario français (1610-1997) » dans Joseph-Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada. L'état des lieux*, Éditions de l'Acadie, 1999, p. 145-161.
- « Les droits du français en Ontario : l'argumentation traditionnelle des élites à l'époque du Canada français » dans Marc Cousineau (dir.), *La Communauté franco-ontarienne. Un peuple, ses droits et son destin. Actes du colloque tenu à Ottawa le 11 août 2000*, Sudbury, Institut franco-ontarien, *Fleur-de-trille*, 2001, p. 47-65.
- « Fourrures, commerce et guerre: Verchères de Boucherville dans le Haut-Canada (1803-1816) », *Cahiers Charlevoix V*, 2002, p. 153-228.

- « L'Ontario français dans toutes ses régions » dans *Les régionalismes de l'Ontario français. Actes de la table ronde de la Société Charlevoix, Salon du livre de Toronto 2002*, Société Charlevoix et Éditions du Gref, 2005, p. 7-15.
- « Les paroisses de l'Ontario français 1767-2000 » *Cahiers Charlevoix VI*, 2004, p. 99-194.
- « Champlain et l'Ontario (1603-1635) » dans R. Litalien et D. Vaugeois (dir.), *Champlain. La naissance de l'Amérique française*, Québec, Paris, Septentrion, 2004, p. 180-190.
- « L'Ontario français dans toutes ses régions » dans *Les régionalismes de l'Ontario français. Actes de la table ronde de la Société Charlevoix, Salon du livre de Toronto 2002*, Toronto, Éditions du GREF, 2005, p 7-15.
- « Postface : les origines du drapeau franco-ontarien » dans Guy Gaudreau (dir.), *Le drapeau franco-ontarien*, Sudbury, Prise de parole, 2005, p. 115-118.
- « L'école du fort Frontenac (1676) : faits et mythes », *Cahiers Charlevoix VII*, 2006, p. 13-84.
- « Fernand Dorais en son contexte franco-ontarien 1969-1994 » dans Gratien Allaire et Michel Giroux (dir.), *Fernand Dorais et le Nouvel-Ontario. Réflexions sur l'œuvre et sur l'influence d'un provocateur franco-ontarien, Actes du colloque tenu à Sudbury les 25 et 26 novembre 2004*, Sudbury, Institut franco-ontarien, *fleur-de-trille*, 2007, p. 15-29.

### **Recensions de Gaétan Gervais**

*Actes du colloque sur la situation de la recherche sur la vie française en Ontario. Tenu à L'Université d'Ottawa les 28 et 29 novembre 1974, Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 30, n° 1, 1976, p. 110-111.

*L'Ontario français historique* (de Robert Choquette) et *Atlas de l'Ontario français* (de Gaétien Vallières et Marcien Villemure), *Revue du Nouvel-Ontario* vol. 4, 1982, p. 115-118.

*Éducation et besoins des Franco-Ontariens: Le diagnostic d'un système d'éducation II* (de Stacey Churchill et al.), *Revue canadienne d'enseignement supérieur*, vol. XVI, n° 1, 1986, p.99-105.

*De la Controverse à la concorde, L'Église d'Alexandria-Cornwall* (de Robert Choquette), *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 45, n° 3, hiver 1992, p. 435-437.

*Alphabétisme de minorité et alphabétisation d'affirmation nationale. Volume I: Synthèse théorique et historique* (de Serge Wagner), *Canadian Historical Review*, vol. 65, n° 4, décembre 1993, p. 630-632.

*L'Acadie à l'heure des choix. L'Avenir politique et économique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick* (de Hubert Cyr, Denis Duval et André Leclerc), *Francophonies d'Amérique*, n° 7, 1997, p. 149-153.

*Brève histoire des Canadiens français* (de Yves Frenette), *Liaison* 99, novembre 1998, p. 31-32.

### **Publications de Gaétan Gervais dans la presse et les journaux non-universitaires**

« Au berceau du pays », *Le Lien*, vol. 12, n° 2, décembre 1961, p. 6.

« Un jeu d'enfants », *Le Lambda*, octobre 1962, vol. 3, n° 7, p. 1.

(Avec James De Finney), « L'anglais s'impose », *Le Lambda*, 20 février 1963, vol. 3, n° 4, p. 4.

« Université de sports? – Université anti-intellectuelle? », *Le Lambda*, février 1963, vol. 3, n° 4, p. 3.

« De notre histoire », *Le Lambda*, avril 1964, vol. 4, n° 7, p. 4.

« La vie économique des Franco-Ontariens », *Le Nord*, 5 septembre 1979, p. H-20.

« Le Rapport Parrot : une salade universitaire », *Le Voyageur*, vol. 10, n° 26, 1983, p. 4.

« Les sociétés d'histoire en Ontario français », *Fleur de trille*, octobre 1992, p. 11-16.

« Réflexion. Canadien-Français ou Franco-Ontarien? », *Fleur de trille*, n° 10, décembre 1993, p. 3-5.

### **Rapports, brochures, mémoires et documents de travail de Gaétan Gervais**

« Pour une réforme des programmes en français à l'Université Laurentienne » (Rapport Gervais), Sudbury, 22 avril 1976, AUL, Fonds P187 G. Gervais, Boîte 61,18.3, Dossier « Association des professeurs francophones 75-76 ».

*La colonisation française et canadienne du Nipissingue (1610-1920)*, North Bay, Société historique du Nipissingue, 1980, 99 p.

« Mémoire présenté à la Commission consultative sur les services collégiaux en français – 21 mai 1990 », APO, RG 32-80, boîte 4, 10 p.

(Avec la collaboration des membres de la Commission), *L'avenir devant nous. La jeunesse, le problème de l'assimilation et le développement des communautés canadiennes-françaises. Rapport de la Commission nationale d'étude sur l'assimilation. Livre IV*, Fédération des jeunes Canadiens français Inc., 1992,

### **Sources visuelles et radiophonique de Gaétan Gervais**

Lapointe, Paul (réalisation), *J'ai besoin d'un nom*, production de Georges-André Prud'homme, Montréal, ONF, 1978, enregistrement vidéo, 55 minutes.

Robitaille, Éric, *Entrevue avec Gaétan Gervais*, Radio-Canada CBON, Sudbury, 2005, 50 minutes.

### **Entrevues et article inédit de Gaétan Gervais**

Marie-Josée Beaudry et Michèle Riou, « Extraits d'entrevue avec Gaétan Gervais 1996 », 1996?, AUL, Fonds Guy Gaudreau, P143/5.

« La discrimination contre les Franco-Ontariens – 26 juillet 1989 », APO, R9-2-200, boîte 16, Financement Colleges (4 Folders) TO Gervais Gaetan – La discrimination contre les franco-ontariens, 35 p.

« Gaétan Gervais » dans F.-X. Chamberland, *L'Ontario se raconte. De A à X. Entrevues radiophoniques*, Toronto, Éditions du Gref, 1999, p. 299-306.

### **Textes d'auteurs autres que Gervais**

[s.a.], « On veut des [titre incomplet] écoles françaises », *L'information*, août 1964, p.1.

[s.a.], « L'A.D.E.L.F.N.O. et ses membres », *L'information*, vol. 5, n° 1, 25 novembre 1965.

Boucher, Céline et Nicole Leber, « M. Gaétan Gervais et le mémoire de l'ADELFNO », *L'information*, 22 avril 1965, p. 3.

Hamelin, Marcel, « Lettre de recommandation pour Gaétan Gervais », 31 janvier 1972, archives personnelles de Marcel Hamelin.

Courchesne, Michel, « Le bilinguisme laurentien : une longue histoire qui tourne en rond », *L'Original déchaîné*, n° 5, 16 novembre 1987, p. 5.

\_\_\_\_\_, Michel, « L'abolition du Conseil d'enseignement en français : une décision en coulisse néfaste aux francophones », *L'Original déchaîné*, n° 2, septembre 1987, p. 4.

\_\_\_\_\_, Michel, Luc Comeau, Bruno Gaudette et Normand Renaud, « Un silence irresponsable », *L'Original déchaîné*, n° 6, 8 décembre 1987, p. 3.

Sabourin, Pascal, « Faculté française: encore un pas de côté », *L'Original déchaîné*, vol. 12, n° 10, 7 mars 1989, p. 9.

[s.a.] « Un nouveau conseil franco-ontarien formé pour conseiller le ministre de l'Éducation et de la Formation », *Le Rempart*, 2 février 1994.

André Dumont, « Le drapeau franco-ontarien fête ses 30 ans : un symbole né dans la plus grande discrétion », *Le Droit*, 24 septembre 2005, p. 10.

Guy Gaudreau, « La contribution de Gaétan Gervais au développement des programmes en français à la Laurentienne », 30 janvier 2009, 24 :44 min, [En ligne] <https://zone.biblio.laurentian.ca/dspace/handle/10219/334>.

### **Autres mémoires, rapports, annuaires et documents de travail**

Association des étudiants de langue française du Nord de l'Ontario, « Mémoire présenté à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme », 1964, 80 p.

Comité franco-ontarien d'enquête culturelle, *La Vie culturelle des Franco-Ontariens. Rapport du Comité franco-ontarien d'enquête culturelle*, [s.é.], 1969, p. 22.

*La Société s'épanouit. Rapport de la Commission sur l'éducation postsecondaire en Ontario*. [Rapport Wright], Toronto, 1972, 287 p.

Allaire, Yvan et Jean-Marie Toulouse, *Situation socio-économique et satisfaction des chefs de ménage franco-ontariens*, Ottawa, ACFO, 1973, 150 p.

Savard, Pierre, Rhéal Beauchamp et Paul Thompson, *Cultiver sa différence. Rapport sur les arts dans la vie franco-ontarienne*, Ottawa, Conseil des arts de l'Ontario, 1977, 225 p.

[s.a.], « Le Manifeste de l'ADELFNO (1965) », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 3, 1981, p. 59-61.

[s.a.], « Les revendications étudiantes (1965) », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 3, 1981, p. 62-65.

Stacey Churchill *et al.*, *Éducation et besoins des Franco-Ontariens. Le diagnostic d'un système d'éducation. Vol 1. Problèmes de l'ensemble du système. L'élémentaire et le secondaire*. Toronto, Conseil de l'éducation franco-ontarienne, Tome 2, 1985, 406 p.

[s.a.], « Dévoilement de l'énoncé du mandat de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme » [En ligne] <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/1597.html>, page consultée le 12 mars 2012.

[s.a.], « L'Université de langue française en Ontario, chronologie et bibliographie annotée », Conseil de l'éducation et de la formation franco-ontariennes, 1996,

### **Sources orales**

Parent, Huguette, entrevue, Ottawa, 4 juillet 2011, enregistreuse numérique, 51 minutes.

Gervais, Gaétan, entrevue, Sudbury, 23 et 25 septembre 2011, enregistreuse numérique, 5 heures 35 minutes.

Tremblay, Gaston, entrevue, Montréal, 7 septembre 2011, enregistreuse numérique, 2 heures 3 minutes.

Grenier, Réjean, entrevue, Sudbury, 25 septembre 2011, enregistreuse numérique, 1 heure 43 minutes.

Allaire, Gratien, entrevue, Ottawa, 18 octobre 2011, enregistreuse numérique, 1 heure 17 minutes.

Hamelin, Marcel, entrevue, Ottawa, 12 octobre 2011, enregistreuse numérique, 1 heure 8 minutes.

Daoust, Alain, Daniel Cayen et Angèle Deschamps, entrevue, Toronto, 4 octobre 2011, enregistreuse numérique, 1 heure 35 minutes.

Gaudreau, Guy, entrevue, Montréal, 30 janvier 2012, enregistreuse numérique, 1 heure 15 minutes.

Séguin, Normand, entrevue, Montréal, 17 février 2012, enregistreuse numérique, 3 heures 28 minutes.

Pichette, Jean-Pierre, entrevue, Québec, 8 juin 2012, enregistreuse numérique, 1 heure 52 minutes.

## ÉTUDES

Ali-Khodja, Mourad, « Pour une science sociale de l'exiguïté : bilans et enjeux de la connaissance en milieu minoritaire », *Francophonies d'Amérique*, n° 15, 2003, p. 7-23.

Allaire, Gratien, « De l'Église à l'État : le financement des organismes francophones de l'Ouest, 1956-1970 » dans Jean Lafontant, (dir.), *L'État et les minorités*, Saint-Boniface, Les Éditions du Blé, 1993, p. 229-245.

\_\_\_\_\_, « Le rapport à l'autre : l'évolution de la francophonie de l'Ouest » dans Joseph-Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada. L'état des lieux*, Moncton, Édition d'Acadie, 1999, p. 163-189.

Aquin, Hubert, « La fatigue culturelle du Canada français », *Liberté*, vol. 4, n° 23, mai 1962, p. 299-325.

Arsenault, Robert, *Gaétan Gervais. Le « gardien du dépôt »*, Ottawa, CFORP, 2012, 105 p.

Beauchemin, Jacques, « Dumont historien de l'ambiguïté », *Recherches sociographiques*, vol. XLII, n° 2, mai-août 2001, p. 219-238.

\_\_\_\_\_, « De la nation à l'identité : la dénationalisation de la représentation politique au Canada français et au Québec » dans Simon Langlois et Jocelyn Létourneau (dir.), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004, p. 165-188.

\_\_\_\_\_, *La société des identités. Éthique et politique dans le monde contemporain*, Montréal, Athéna Éditions, 2005, 184 p.

\_\_\_\_\_, « L'insoutenable légèreté de l'histoire. De quelques paradoxes du rapport à l'histoire au Québec » dans Éric Bédard et Serge Cantin (dir.), *L'Histoire nationale en débat. Regards croisés sur la France et le Québec*, Paris, Riveneuve Éditions, 2010, p. 79-102.

\_\_\_\_\_, « Nécessaire défense de l'histoire nationale », *Le Devoir* (diffusion web), 25 octobre 2011, [En ligne] <http://www.ledevoir.com/societe/education/334451/necessaire-defense-de-l-histoire-nationale>.

\_\_\_\_\_, « Le conservatisme à la défense d'un monde commun », *Argument*, vol. 14, n° 1, 2012, p. 8-17.

Bédard, Éric, « De la difficulté à penser le conservatisme canadien-français », *Recherches sociographiques*, vol. 46, n° 3, 2005, p. 453-471.

- \_\_\_\_\_, « La trudeauisation des esprits. Souveraineté et hypermodernité » dans Alain-G. Gagnon (dir.), *D'un référendum à l'autre. Le Québec face à son destin*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008, p. 143-168.
- \_\_\_\_\_, *Enseignement et recherche universitaire au Québec : l'histoire nationale négligée*, Fondation Lionel-Groulx, Coalition pour l'histoire, septembre 2011, 38 p.
- Behiels, Michael, *Prelude to Quebec's quiet revolution : liberalism versus neo-nationalism, 1945-1960*, Kingston, McGill-Queen's University Press, 1985, 366 p.
- Bélangier, Georges, « L'Institut franco-ontarien (IFO) » dans René Dionne (dir.), *Quatre siècles d'identité canadienne*, Montréal, Bellarmin, 1983, p. 131-144.
- Benoit-Dusausoy, Anick et Guy Fontaine (dir.), *Lettres européennes. Manuel d'histoire de la littérature européenne*, Bruxelles, De boeck, 2007, 859 p.
- Bernard, Roger, « Du social à l'individuel : naissance d'une identité bilingue » dans Jocelyn Létourneau (dir.), *La question identitaire au Canada francophone : récits, parcours, enjeux et hors-lieux*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1994, p. 155-163.
- Bertrand, André, *L'éducation classique au Collège Sacré-Cœur*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1988, 64 p.
- Berton, Pierre, *The Dionne Years : A Thirties Melodrama*, Toronto, McClelland and Stewart, 1977, 232 p.
- Bienvenue, Louise, *Quand la jeunesse entre en scène : l'action catholique avant la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2003, 291 p.
- Blais, Gérald, « Le Collège du Sacré-Coeur, Sudbury, Ontario », thèse de maîtrise, Université Laurentienne, 1968, 89 p.
- Blais, Jean-Éthier, *Le seuil des vingt ans*, Montréal, Leméac, 1992, 239 p.
- Bock, Michel, « L'ACFO du Grand Sudbury Inc., 1982-1987 » dans Guy Gaudreau (dir.), *Bâtir sur le roc : de l'ACFEO à l'ACFO du Grand Sudbury (1910-1987)*, Sudbury, Éditions Prise de parole et Société historique du Nouvel-Ontario, « Documents historiques » n° 92, 1994, p. 131-190.
- \_\_\_\_\_, *Comment un peuple oublie son nom. La crise identitaire franco-ontarienne et la presse française de Sudbury*, Sudbury, Prise de parole, 2001, 119 p.
- \_\_\_\_\_, *Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Hurtubise HMH, 2004, 452 p.

- \_\_\_\_\_, « Une guerre sourde : la rivalité Ottawa – Sudbury et la jeunesse franco-ontarienne (1949-1965) », *Québec Studies*, n° 46, automne 2008 – hiver 2009, p. 19-31.
- \_\_\_\_\_, « Se souvenir et oublier » dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'Espace francophone en milieu minoritaire au Canada. Nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Fides, 2008, p. 161-203.
- \_\_\_\_\_, « Gaétan Gervais, l'Université Laurentienne et l'Ontario français : l'engagement d'un intellectuel historien », Conférence d'ouverture du colloque *L'Université Laurentienne. Berceau de la culture et de l'identité franco-ontarienne*, 25 mars 2010.
- \_\_\_\_\_, « De la "tradition" à la "participation" : les années 1960 et les mouvements de jeunesse franco-ontariens », *Cahiers Charlevoix VIII*, 2010, p. 113-198.
- \_\_\_\_\_, « Quelle histoire nationale pour les minorités canadiennes-françaises? » dans Éric Bédard et Serge Cantin (dir.), *L'Histoire nationale en débat. Regards croisés sur la France et le Québec*, Paris, Riveneuve Éditions, 2010, p. 115-133.
- \_\_\_\_\_, « De la solidarité canadienne-française à l'éclatement des références : la mutation des identités québécoise et franco-ontarienne » dans Jean-François Savard et Alexandre Brassard (dir.), *Les relations Québec-Ontario. Un destin partagé?*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2011, p. 83-106.
- \_\_\_\_\_, « Overcoming a National "Catastrophe": The British Conquest in the Historical and Polemical Thought of Abbé Lionel Groulx » dans Phillip Buckner et John Reid (dir.), *Remembering 1759: The Conquest of Canada in Historical Perspective Memory*, Toronto, University of Toronto Press, 2012, p. 161-185.
- \_\_\_\_\_, « “Jeter les bases d'une « politique franco-ontarienne »” : le Comité franco-ontarien d'enquête culturelle à l'heure des grandes ruptures (1967-1970) », texte à paraître dans les *Cahiers Charlevoix VIX*, 2012.
- \_\_\_\_\_, « La Fédération des francophones hors Québec devant le gouvernement québécois (1976-1991) : groupe de pression ou compagnon d'armes ? », texte à paraître, 2012.
- \_\_\_\_\_, « Une association nouvelle pour une ère nouvelle : l'Association canadienne-française de l'Ontario (1969 à 1982) » dans Michel Bock et Yves Frenette (dir.), *Histoire de l'ACFO*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, à paraître.
- Boily, Frédéric, « Lionel Groulx et l'esprit du libéralisme », *Recherches sociographiques*, vol. 45, n° 2, 2004, p. 239-257.

- \_\_\_\_\_, *Le Conservatisme au Québec : retour sur une tradition oubliée*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010, 135 p.
- Bouchard, Daniel, *La société historique du Nouvel-Ontario de 1942 à 1976*, Sudbury, La Société historique du Nouvel-Ontario, 1996, 203 p.
- Bouchard, Gérard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, Montréal, Boréal, 2001, 503 p.
- Boulay, Gérard, *Du privé au public : les écoles secondaires franco-ontariennes à la fin des années 1960*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1987, 85 p.
- Boucher, Jacques L. et Joseph-Yvon Thériault (dir.), *Petites sociétés et minorités nationales : enjeux politiques et perspectives comparées*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2005, 398 p.
- Bourque, Gilles, Jules Duchastel et André Kuzminski, « Les grandeurs et les misères de la société globale au Québec », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 28, 1997, p. 7-17.
- Boutin, Thérèse, « Il n'y aura pas d'Université Champlain... », *Liaison*, n° 30, 1984, p. 57-58.
- Braudel, Fernand, « Histoire et sciences sociales : la longue durée », *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, 13<sup>e</sup> année, n° 4, 1958, p. 725-753.
- Bray, Matt, « La fondation de l'Université Laurentienne, 1958-1960 » dans Matt Bray et al., *L'Université Laurentienne : une histoire*, McGill-Queen's University Press, 2010, 427 p.
- Breton, Raymond, « L'intégration des francophones hors Québec dans des communautés de langue française », *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 55, n° 2, 1985, p. 77-98.
- \_\_\_\_\_, « Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires : essai de typologie », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, 1994, p. 59-69.
- Brunet, Manon et Pierre Lanthier (dir.), *L'inscription sociale de l'intellectuel*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2000, 382 p.
- Cadieux, Lorenzo, « Guy Courteau, S.J. (1897-1970) », *Lettres du Bas-Canada*, vol. 25, 1971, p. 41-47.
- Cantin, Serge, *Ce pays comme un enfant : essais sur le Québec, 1988-1996*, Montréal, Hexagone, 1997, 209 p.

\_\_\_\_\_ et Stéphane Strapinsky, « Fernand Dumont et le Québec : un entretien avec Georges Leroux », *Bulletin d'histoire politique*, numéro spécial *Présence et pertinence de Fernand Dumont*, vol. 9, n° 1, automne 2000, p. 16-28.

Cardinal, Linda, Jean Lapointe et Joseph-Yvon Thériault, « La vie politique : autonomie et participation (chapitre 6) » dans *État de la recherche sur les communautés francophones hors Québec (1980-1990)*, Ottawa, CRCCF, 1994, p. 109-123.

\_\_\_\_\_, « Le Canada français à la lumière des États généraux : critique de la thèse de la rupture » dans Marcel Martel (dir.), *Les États généraux du Canada français, trente ans après*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Université d'Ottawa, 1998, p. 213-232.

\_\_\_\_\_, « La notion de peuple fondateur, plus qu'une marque de commerce! », *Liaison*, n° 99, 1998, p. 41-42.

\_\_\_\_\_, *Chronique d'une vie politique mouvementée. L'Ontario francophone de 1986 à 1996*, Ottawa, Le Nordir, 2001, 150 p.

\_\_\_\_\_, « Sortir de la nostalgie, en finir avec le ressentiment : les francophones hors Québec et la coopération interprovinciale » dans Simon Langlois et Jean-Louis Roy (dir.), *Briser les solitudes. Les francophonies canadiennes et québécoise*, Nota bene, 2003, p. 15-31.

\_\_\_\_\_, « L'identité canadienne-française en débat: bilan et perspectives » présentée le jeudi 14 octobre 2010 à l'Université d'Ottawa dans le cadre du 10e colloque annuel du Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités (CIRCEM). [En ligne] [http://www.mondecommun.com/index.php/enjeux-et-debats/la\\_revolution\\_tranquille\\_deconstruire\\_et\\_fonder\\_bilan\\_et\\_prospectives\\_premi/](http://www.mondecommun.com/index.php/enjeux-et-debats/la_revolution_tranquille_deconstruire_et_fonder_bilan_et_prospectives_premi/).

Cernoïa, Jérôme, « Mobiliser le cadre conceptuel de Pierre Bourdieu pour comprendre les intellectuels », thèse de maîtrise (sociologie), Université de Sherbrooke, 2009, 94 p.

Charbonneau, François et Martin Nadeau (dir.), *L'histoire à l'épreuve de la diversité culturelle*, Bruxelles, Diversitas, 2008, 173 p.

Chouinard, Stéphanie, « Quel avenir pour le projet autonomiste des communautés francophones en situation minoritaire? Réflexion sur les politiques publiques canadiennes en matière de langues officielles », *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, n° 1, 2012, p. 195-213.

Choquette, Robert, « L'histoire des Franco-Ontariens : bilan de la recherche » dans *Situation de la recherche sur la vie française en Ontario*, Association

canadienne-française pour l'avancement des sciences et Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, 1975, p. 65-78.

Cuin, Ch.-H., « Émotions et rationalité dans la sociologie classique : les cas de Weber et Durkheim », *Revue européenne des sciences sociales*, tome XXXIX, n° 120, 2001, p. 77-100.

Dallaire, Christine, « "Fier de qui on est... nous sommes francophones !" L'identité des jeunes aux Jeux franco-ontariens », *Francophonies d'Amérique*, n° 18, 2004, p. 127-147.

De la Riva, Paul, *Mine de rien : les Canadiens français et le travail minier à Sudbury, 1886-1930*, Prise de parole, Sudbury, 1998, 239 p.

Demaizière, François et Jean-Paul Narcy-Combes, « Du positionnement épistémologique aux données de terrain », *Les Cahiers de l'Acédle*, n° 4, 2007, p. 1 à 20.

Donald Dennie, « De la difficulté d'être idéologue franco-ontarien », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 1, 1978, p. 69-90.

\_\_\_\_\_, « Historique du bilinguisme à l'Université Laurentienne (Le Rapport Dennie) » dans Jean-Pierre Pichette (dir.), *Pour l'université française en Ontario*, numéro thématique, *Revue du Nouvel Ontario*, n° 7, 1985, p. 115-118.

\_\_\_\_\_, *La paroisse Sainte-Anne-des-Pins de Sudbury (1883-1940). Étude de démographie historique*, thèse de maîtrise (histoire), Université Laurentienne, 1986, 199 p.

\_\_\_\_\_ et Annette Ribordy, « Les vingt-cinq ans de l'Institut », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 25, 2001, p. 9-44.

Dickson, Robert, « La "Révolution culturelle" en Nouvel-Ontario et le Québec. Opération Ressources et ses conséquences » dans Andrée Fortin (dir.), *Produire la culture, produire l'identité?*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2000, p. 183-202.

Dignard, Serge, *Camille Lemieux et l'Ami du peuple 1942-1968*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1984, 86 p.

Dionne, René, « La littérature franco-ontarienne. Esquisse historique (1610-1987) » dans Cornelius J. Jaenen, dir. *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1993, p. 341-417.

Dosse, François, *La marche des idées : histoire des intellectuels, histoire intellectuelle*, Paris, Découverte, 2003, 354 p.

- \_\_\_\_\_, *L'histoire en miettes. Des Annales à la « nouvelle histoire*, Paris, La Découverte, 2010, 294 p.
- Dubuc, Alfred, « L'influence de l'École des Annales au Québec », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 33, n° 3, 1979, p. 357-386.
- Dumont, Fernand, *Le lieu de l'homme. La culture comme distance et mémoire*, Montréal, Hurtubise, Bibliothèque québécoise, 1968, 285 p.
- \_\_\_\_\_, « La fonction sociale de l'histoire », *Histoire Sociale/Social History*, n° 4, novembre-décembre 1969, p. 5-16.
- \_\_\_\_\_, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993, 395 p.
- \_\_\_\_\_, *Raisons communes*, Montréal, Boréal, 1995, 255 p.
- \_\_\_\_\_, « Essor et déclin du Canada français », *Recherches sociographiques*, vol. 38, n° 3, 1997,
- \_\_\_\_\_, *Récit d'une émigration. Mémoires*, Montréal, Boréal, 1997, 268 p.
- \_\_\_\_\_, *Fernand Dumont, un témoin de l'homme. Entretiens colligés et présentés par Serge Cantin*, Montréal, L'Hexagone, 2000, 356 p.
- Dupuis, Serge, « On prévoyait le déluge! La résistance franco-ontarienne au rapatriement de la Constitution canadienne : 1977-1982 », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 33, 2008, p. 7-39.
- \_\_\_\_\_, « La (contre-)culture étudiante dans le Nord-ontarien et le Lambda de l'Université Laurentienne, 1960-1971 » dans Amélie Bourbeau (dir.), *Contestation et engagement : la jeunesse franco-ontarienne (1960-1993)*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 2010, p. 11-41.
- Ferreti, Lucia, « La Révolution tranquille », *L'Action nationale*, vol. 89, n° 10, décembre 1999, p. 59-91.
- Fournier-Thibault, Micheline, *André Paiement, 1950-1978. Avant tout un homme de son temps*, Sudbury, Ontario, Institut franco-ontarien, 2004, 201 p.
- Frenette, Yves, *Brève histoire des Canadiens français*, Montréal, Boréal, 1998, 209 p.
- \_\_\_\_\_, « Roger Bernard, intellectuel de l'Ontario français », *Cahiers Charlevoix V*, 2002, p. 13-43.
- \_\_\_\_\_ (dir.), *Le Centre de recherche en civilisation canadienne-française 1958-2008. Archives, recherche, diffusion*, Ottawa, Le Nordir, 2008, 130 p.

- Gaffield, Chad, *Aux origines de l'identité franco-ontarienne : éducation, culture, et économie*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1993, 286 p.
- Gagnon, Serge, « La nature et le rôle de l'historiographie : postulats pour une sociologie de la connaissance historique » dans Éric Bédard et Julien Goyette, *Parole d'historiens. Anthologie des réflexions sur l'histoire du Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2006, p. 479-531.
- Galarneau, Claude, *Les collèges classiques au Canada français (1620-1970)*, Montréal, Fides, 1978, 287 p.
- Gaudreau, Guy, « Les origines de l'Université Laurentienne » dans Matt Bray et al., *L'Université Laurentienne : une histoire*, McGill-Queen's University Press, 2010, p. 3-16.
- Gaulin, Michel, « Fidélité à soi et au devenir franco-ontarien : Fernand Dorais essayiste », *Cahiers Charlevoix III*, 1998, p. 179-196.
- Gellner, Ernest, *Nation et nationalisme*, Paris, Payot, 1989, 208 p.
- Gélinas, Xavier, *La droite intellectuelle québécoise et la Révolution tranquille*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007, 486 p.
- \_\_\_\_\_, Xavier et Lucia Ferretti (dir.), *Duplessis : son milieu, son époque*, Québec, Septentrion, 2010, 520 p.
- Gérin-Lajoie, Diane, « La problématique identitaire et l'école de langue française en Ontario », *Francophonies d'Amérique*, n° 18, 2004, p. 171-179.
- Gould, Jean, « La genèse catholique d'une modernisation bureaucratique » dans Stéphane Kelly, *Les idées mènent le Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2003, p. 145-174.
- Grisé, Yoland, *Ontarois, on l'est encore!*, Ottawa, Le Nordir, 2002, 435 p.
- Guindon, Roger o.m.i., c.c., *Coexistence équitale. La dualité linguistique à l'Université d'Ottawa*, vol. 4 (depuis 1965), Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1998, 185 p.
- Harvey, Fernand, « Le Québec et le Canada français : histoire d'une déchirure » dans Simon Langlois (dir.), *Identité et cultures nationales. L'Amérique française en mutation*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1995, p. 49-64.
- Hautecoeur, Jean-Paul, *L'Acadie du discours. Pour une sociologie de la culture acadienne*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1975, 351p.

- Hotte, Lucie, « Littérature et conscience identitaire : l'héritage de CANO » dans Andrée Fortin (dir.) *Produire la culture, produire l'identité?*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2000, p. 53-68.
- Heller, Monica, « Quel(s) français et pour qui ? Discours et pratiques identitaires en milieu scolaire franco-ontarien » dans Normand Labrie et Gilles Forlot (dir.), *L'enjeu de la langue en Ontario français*, Sudbury, Prise de parole, 1999, p. 129-165.
- \_\_\_\_\_, « Repenser le plurilinguisme : langue, postnationalisme et nouvelle économie mondialisée », *Diversité urbaine*, numéro hors série, 2008, p. 163-176.
- Juteau-Lee, Danielle et J. Lapointe, « From French Canadians to Franco-Ontarians and Ontarois: New Boundaries, New Identities » dans Jean L. Elliot (dir.), *Two Nations, Many Cultures: Ethnic Groups in Canada*, Scarborough, Prentice-Hall, 1983, p. 99-113. Voir aussi Juteau-Lee « Français d'Amérique, Canadiens, Canadiens français, Franco-Ontariens, Ontarois: qui sommes-nous ? », *Pluriel*, n° 24, 1980, p. 21-43.
- \_\_\_\_\_ et Lise Séguin-Kimpton, « La collectivité franco-ontarienne : structuration d'un espace symbolique et politique » dans Cornelius J. Jaenen, *Les Franco-ontariens*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1993, p. 264-305.
- Khalid, Samy, « Et ce n'est qu'un début...origines et évolution du département d'histoire de l'Université d'Ottawa », Ottawa, 2011, 39 p.
- Kundera, Milan, *Les testaments trahis*, Paris, Gallimard, 1993, 324 p.
- Lalonde, Michel, « La collection de fonds d'archives du CRCCF : l'aventure du Canada français » dans Yves Frenette (dir.) *Le Centre de recherche en civilisation canadienne-française 1958-2008*, Ottawa, Le Nordir, 2008, p. 49-81.
- Lamarre, Jean, *Le devenir de la nation québécoise : selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet. 1944-1969*, Québec, Septentrion, 1993, 561 p.
- Landry, Rodrigue, « Autonomie culturelle, cultures sociétales et vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada », *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, n° 1, 2012, p. 159-179.
- Lang, Stéphane, « chapitre 6 : "Un privilège qui nous vaut des miettes" : la remise en question du bilinguisme des écoles secondaires ontariennes et la création d'un régime d'enseignement secondaire public français, (1960-1970) » dans *La communauté franco-ontarienne et l'enseignement secondaire (1910-1968)*, thèse de doctorat (histoire), Université d'Ottawa, 2003, 302 p.

LeBel, Marie, « Le discours comme patrie. Les intellectuels franco-ontariens comme interprétants de la condition historique et identitaire de l'Ontario français », thèse de doctorat (histoire), Université Laval, 2009, 494 p.

\_\_\_\_\_, « Position, postures et "im-posture" : les intellectuels en milieu minoritaire. Le Nouvel-Ontario 1970-1985 » dans Nathalie Bélanger, Nicolas Garant, Phyllis Dalley et Tina Desabrais (dir.), *Produire et reproduire la francophonie en la nommant*, Ottawa, Prise de Parole, 2010, 364 p.

Leroux, Georges, « La raison des études. Sens et histoire du Ratio Studiorum », *Études françaises*, vol. 31, n° 2, 1995, p. 29-44.

Létourneau, Jocelyn, « Historiens, sociogrammes et histoire : l'interaction complexe entre mémoire collective, mémoire individuelle, passé construit et passé vécu » dans Jacques Mathieu (dir.), *Étude de la construction de la mémoire collective des Québécois au XX<sup>e</sup> siècle*, Cahiers du Celat, n° 5, novembre 1986, p. 99-108.

\_\_\_\_\_, « "Impenser" le pays et toujours l'aimer », *Cahiers internationaux de Sociologie*, vol. CV, 1998, p. 361-381.

Leymarie, Michel et Jean-François Sirinelli (dir.), *L'histoire des intellectuels aujourd'hui*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010, 493 p.

Linteau, Paul-André, « La nouvelle histoire du Québec vue de l'intérieur », *Liberté*, vol. 25, n° 3, 1983, p. 34-47.

\_\_\_\_\_, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain. II. Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal express, 1989, 834 p.

Lipovetsky, Gilles, *L'ère du vide*, Paris, Gallimard, 1983, 329 p.

Malenfant, Valérie, « La contribution des gouvernements fédéral et ontarien à la révolution culturelle : le cas du Nouvel-Ontario, 1969-1977 », thèse de maîtrise (histoire), Université Laurentienne, 2005, 191 p.

Marchildon, Daniel, *Toute une histoire! Sudbury*, Centre franco-ontarien de ressources en alphabétisation, 1991, p. 40 [En ligne] [http://www.centrefora.on.ca/editeur/images/stories/pdf/toute\\_une\\_histoire\\_sudbury-rose.pdf](http://www.centrefora.on.ca/editeur/images/stories/pdf/toute_une_histoire_sudbury-rose.pdf), page consultée le 3 mars 2012, 75 p.

Martel, Marcel, *Le deuil d'un pays imaginé. Rêves, luttés et dérouté du Canada français*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1997, 203 p.

\_\_\_\_\_, « Le débat autour de l'existence et de la disparition du Canada français » dans

- Simon Langlois et Jocelyn Létourneau (dir.), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2004, p. 129-143.
- \_\_\_\_\_, « Usage du passé et mémoire collective franco-ontarienne : le souvenir du Règlement 17 dans la bataille pour sauver l'hôpital Montfort », *Mens : revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. VI, n° 1, automne 2005, p. 69-94.
- Massicotte, Julien, *Culture et herméneutique: l'interprétation dans l'oeuvre de Fernand Dumont*, Thèse de maîtrise (sociologie), Université Laval, 2003, 274 p.
- Massicotte, Julien, « L'Acadie du progrès et du désenchantement, 1960-1994 », thèse de doctorat (histoire), Université Laval, 2011, 750 p.
- McLeod-Arnopoulos, Sheila, *Hors du Québec, point de salut?*, Montréal, Libre Expression, 1982, 287 p.
- Melançon, Johanne, « Le Nouvel-Ontario: espace réel, espace imaginé, espace imaginaire », *Quebec Studies*, vol. 46 (automne 2008/hiver 2009), p. 49-69.
- Michaud, Lucien, *Cent ans de vie française à Sudbury, 1883-1983*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1983, 73 p.
- Miville, Serge, « À quoi sert au Canadien français de gagner l'univers canadien s'il perd son âme de francophone ? ». Représentations identitaires et mémorielles dans la presse franco-ontarienne après la «rupture» du Canada français (1969-1986) », thèse de maîtrise (histoire), Université d'Ottawa, 2012, 246 p.
- Moore, Marie-France, « Mainmise, version québécoise de la contre-culture », *Recherches sociographiques*, vol. 14, n° 3, 1973, p. 363-381.
- Normand, Martin, « Philippe Garigue et l'Ontario français », *Revue internationale d'études canadiennes*, n° 45-46, 2012, à paraître.
- Rocher, Guy, « Culture, civilisation et idéologie », 1992, [En ligne] [http://classiques.uqac.ca/contemporains/rocher\\_guy/culture\\_civilisation\\_ideologie/culture\\_civilisation\\_ideologie.pdf](http://classiques.uqac.ca/contemporains/rocher_guy/culture_civilisation_ideologie/culture_civilisation_ideologie.pdf).
- Ouellet, Fernand, « Économie et société minoritaires. Propos incertains sur l'économie et la minorité francophone en Ontario. Vers un nouveau regard sur le passé et le présent franco-ontariens », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 8, 1986, p. 103-119.
- Ouellette, Pierre, « Éducation et économie, 1927-1965 » dans Guy Gaudreau (dir.), *Bâtir sur le roc : de l'ACFÉO à l'ACFO du grand Sudbury, 1910-1987*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1994, p. 47-94.

- Paillé, Pierre et Alex Mucchielli, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 2008, 211 p.
- Pâquet, Martin et Stéphane Savard, « Introduction » dans Martin Pâquet et Stéphane Savard (dir.), *Balises et références : Acadies, francophonies*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007, p. 1-15.
- Paré, François, *Théorie de la fragilité*, Ottawa, Le Nordir, 1994, 156 p.
- \_\_\_\_\_, « Les Franco-Ontariens ont-ils droit au discours identitaire? » dans Simon Langlois (dir.), *Identité et cultures nationales. L'Amérique française en mutation*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1995, p. 167-178.
- \_\_\_\_\_, « L'institution littéraire franco-ontarienne et son rapport à la construction identitaire des Franco-Ontariens » dans Andrée Fortin (dir.) *Produire la culture, produire l'identité?*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2000, p. 45-62.
- \_\_\_\_\_, *Les littératures de l'exiguïté*, Ottawa, Le Nordir, 2001, 175 p.
- \_\_\_\_\_, *La distance habitée*, Ottawa, Le Nordir, 2003, 277 p.
- \_\_\_\_\_, *Le fantasme d'Escabana*, Québec, Nota Bene, 2007, 183 p.
- Pichette, Jean-Pierre, « Avant-propos », Sudbury, *Cahiers Charlevoix I*, 1995, p. 5-14.
- Poulin, Mathieu, « Citer la révolte. La reprise québécoise du discours de la décolonisation Francophone », mémoire de maîtrise (littérature française), 2009, 139 p.
- Rabier, Christiane, « Les Franco-Ontariens et la Constitution », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 5, 1983, p.37-49.
- Régimblad, Patrice, « La disciplinarisation de l'histoire au Canada français 1920-1950 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n° 2, 1997, p. 163-200.
- Ricard, François, *La génération lyrique : essai sur la vie et l'oeuvre des premiers-nés du baby-boom*, Montréal, Boréal, 1992, 282 p.
- Roy, Mathieu, *Pierre Berton, grand parolier de l'identité canadienne*, thèse de maîtrise (histoire), Université Laval, 2004, 141 p.
- Rudin, Ronald, *Faire de l'histoire au Québec*, Sillery, Québec, Septentrion, 1998, 278 p.
- \_\_\_\_\_, « L'historien professionnel et le grand public : réflexions québécoises alimentées par l'expérience irlandaise », Stéphane Kelly (dir.), *Les idées mènent le Québec. Essais sur une sensibilité historique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2003, p. 17-28.

- Ryan, Pascale, « Des intellectuels en Europe et en Amérique. Un état de la question », *Mens : revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 4, n° 1, automne 2003, p. 9-37.
- Savard, Pierre, « Relations avec le Québec » dans Cornelius J. Jaenen, dir. *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1993, p. 231-263.
- Séguin, Maurice, *Les normes de Maurice Séguin : le théoricien du néonationalisme. Ouvrage préparé par Pierre Tousignant et Madeleine Dionne-Tousignant*, Montréal, Guérin, 1999, 273 p.
- Stéphane Savard, « "Je t'aime, moi non plus", réceptivité et identités des membres des élites franco-ontariennes vis-à-vis du gouvernement Trudeau, 1968-1984, thèse de maîtrise (histoire), Université Laval, 2005, 146 p.
- \_\_\_\_\_, « Une référence franco-ontarienne en mutation : émergence de nouvelles composantes identitaires franco-ontariennes entre 1968 et 1984 sous le gouvernement Trudeau », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 15, n° 3, printemps 2007, p. 277-292.
- Savas, Daniel, « L'impact des politiques d'aide du Secrétariat d'État sur l'évolution financière de la Fédération des Franco-Colombiens » dans Monique Bournot-Trites, William Bruneau et Robert Roy (dir.), *Les outils de la francophonie: actes du sixième Colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, tenu à Richmond, Colombie-Britannique, les 10 et 11 octobre 1986*, Saint-Boniface, Man., CEFCO, Vancouver, University of British Columbia, 1988, p. 11-54.
- St-Pierre, Stéphanie, « Le drapeau franco-ontarien : "puissent ses couleurs nous rallier dans une nouvelle amitié et fraternité" 1975-1977 » dans Guy Gaudreau (dir.) *Le drapeau franco-ontarien*, Sudbury, Prise de parole, 2005, p. 13-42.
- Thériault, Joseph-Yvon, « Entre la nation et l'ethnie. Sociologie, société et communautés minoritaires francophones », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, printemps 1994, p. 15-32.
- \_\_\_\_\_, « L'institution en Ontario français », *Mens : revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 6, n° 1, automne 2005, p. 9-27.
- \_\_\_\_\_, *Critique de l'américanité. Mémoire et démocratie au Québec*, Montréal, Québec Amérique, 2005, 386 p.
- \_\_\_\_\_, *Faire société : société civile et espaces francophones*, Sudbury, Prise de Parole, 2007, 386 p.

\_\_\_\_\_, « Le Canada français comme trace » dans E-Martin Meunier et Joseph-Yvon Thériault (dir.), *Les impasses de la mémoire*, Montréal, Fides, 2007, p. 213-229.

\_\_\_\_\_ et E.-Martin Meunier, « Que reste-t-il de l'intention vitale du Canada français? » dans Thériault, Joseph-Yvon, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'Espace francophone en milieu minoritaire au Canada. Nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Fides, 2008, p. 205-238.

Tremblay, Gaston, *Prendre la parole : le journal de bord du grand CANO*, Ottawa, Le Nordir, 1995, 330 p.

\_\_\_\_\_, « Is what we be » dans *Les partitions d'une époque. Les pièces d'André Paiement et du Théâtre du Nouvel-Ontario (1971-1976), Volume 1*, Sudbury, Prise de parole, 2004, p. 256-259.

Trépanier, Pierre, « Lionel Groulx, historien », *Les Cahiers des Dix*, Éditions La Liberté, n° 47, 1992, p. 247-277.

\_\_\_\_\_, « Qu'est-ce que le traditionalisme? », Causerie-débat tenue à Montréal, 8 juin 2002, *Club du 3 juillet*, 51 p.

Trudel, Marcel, *Mémoires d'un autre siècle*, Montréal, Boréal, 1987, 313 p.

Warren, Jean-Philippe, *Un supplément d'âme. Les intentions primordiales de Fernand Dumont (1947-1970)*, Sainte-Foy, Québec, Presses de l'Université Laval, 1998, 177 p.

\_\_\_\_\_, « L'invention du Canada français : le rôle de l'Église catholique » dans Martin Pâquet et Stéphane Savard (dir.), *Balises et références. Acadie, francophonie*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007, p. 21-56.

Weber, Max, *Le savant et le politique*, Paris, Éditions 10/18, 2001, 222 p.

[s.a.] « L'éducation, lieu de transmission des savoirs et lieu de revendication », *La présence française en Ontario : 1610, passeport pour 2010*, [En ligne] <http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/IV/IV.html>, page consultée le mars 2012.